

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE Mouloud MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES
DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

THESE DE DOCTORAT

ES SCIENCES ECONOMIQUES

Déterminants, contraintes et stratégies de développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Présentée par :

LEFGOUM Samia

Sous la direction :

Pr BENABDALLAH Youcef

Devant le jury composé de :

M. SI MOHAMMED Djamel, Professeur, UMMTO, Président

M. BENABDALLAH Youcef, Professeur, ENSSEA, Alger, Rapporteur

M. SILEM Ahmed, Professeur, U.Lyon3, France, Examineur

M. ILMANE Mohamed Cherif, Professeur, ESC, Alger, Examineur

Mme.AGHARMIOU Naima, Maître de conférences (A), UMMTO, Examinatrice

M. HADJOU Lamara, Maître de Conférences (A), UMMTO, Examineur

Tizi-Ouzou le 28/10/2019

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon directeur de recherche le professeur BENABDALLAH Youcef. Son expertise, sa disponibilité et ses remarques ont énormément contribué à alimenter et à enrichir ma réflexion.

Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à Monsieur MAROUANI Mohammed Ali de l'Institut d'Etudes du Développement de la Sorbonne (IEDES), de m'avoir très gentiment accueillie au sein de son unité de recherche. Ses orientations m'ont été d'un apport considérable.

Je remercie également tous les membres de jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Mes remerciements s'adressent également à monsieur le recteur de l'UMMTO, au doyen, vice doyen et à tous les responsables, enseignants et ATS du service de la post graduation de la faculté des sciences commerciales, économiques et des sciences de gestion qui ont veillé au bon déroulement de la soutenance.

Je tiens par ailleurs, à exprimer ma profonde gratitude à mes amis(e) et collègues tout particulièrement LAZIB Lynda, BELLAHCENE Ouerdia, BENZEGGANE Souhila, MAHOUCHE Ghania et MOULAI Kamel pour leur soutien moral et surtout leur implication directe dans toutes les démarches ayant conduit au dépôt et à la soutenance de cette thèse.

Enfin, Je remercie profondément toute ma famille, surtout ma mère et mes sœurs pour leurs encouragements, sans oublier une profonde pensée pour mon défunt père. Je remercie également mon mari pour son soutien et son aide précieuse lors de la finalisation de ce travail.

Sommaire

Remerciements

Introduction générale.....	02
Partie I : Diversification des exportations : Enjeux et déterminants	14
Introduction de la première partie	15
Chapitre I : La diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure.....	17
Introduction du chapitre	18
Section 1 : Définition et évolution de la notion de diversification des exportations.....	19
Section 2 : Formes et modalités de diversification des exportations.....	24
Section 3 : Diversification des exportations : méthodes et indicateurs de mesure.....	29
Conclusion du chapitre	48
Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants.....	49
Introduction du chapitre	50
Section 1 : Enjeux de la diversification des exportations pour les économies riches en ressources naturelles.....	51
Section 2 : Principaux déterminants d'une politique de diversification des exportations	66
Conclusion du chapitre	91
Conclusions de la première partie	92
Partie II : contraintes et stratégies de développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie.....	94
Introduction de la deuxième partie	95
Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux.....	97
Introduction du chapitre	98
Section 1 : Dépendance aux hydrocarbures et fragilité de l'équilibre macroéconomique	99
Section 2 : Analyse de la sophistication et de la composition des exportations hors hydrocarbures	129
Conclusion du chapitre	149

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie	150
Introduction du chapitre	151
Section 1 : Absence de transformation structurelle et faiblesse du secteur industriel	151
Section 2 : Quelles politiques pour des exportations diversifiées et sophistiquées en Algérie	189
Conclusion du chapitre.....	233
Conclusion de la deuxième partie	235
Concluions générale	236
Bibliographie	241
Liste des tableaux et figures	255
Liste des abréviations	260
Annexes	263
Table des matières	283

INTRODUCTION GENERALE

L'un des défis majeurs de la mondialisation auxquels sont confrontés les pays en développement réside dans leur capacité à s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales où les échanges portent de plus en plus sur des produits à plus forte valeur ajoutée. Pour tirer profit de cette nouvelle géographie du commerce mondial, les économies, notamment riches en ressources naturelles doivent impérativement diversifier et sophistication leur appareil productif et par conséquent, leurs exportations. Cette notion de sophistication va au-delà du simple élargissement de la gamme de produits exportés et implique la capacité du pays à exporter le même type de produits exportés par les pays riches, condition nécessaire pour un développement économique à long terme (Hausmann et al, 2007).

La plupart des résultats des travaux faisant le lien entre la structure des exportations et le développement économique convergent vers l'idée que la diversification des exportations permet d'assurer une croissance économique à long terme, grâce aux externalités positives qu'elle induit sur le reste de l'économie. La problématique de diversification qui a reçu une attention considérable dans la littérature sur le développement durant les cinquante (50) dernières années, s'est penchée aussi sur le cas des pays en développement présentant une forte dépendance envers les produits primaires. L'intérêt porté par les économistes au thème de la diversification a été notamment stimulé par les travaux de (Prebisch, 1950) et (Singer, 1950) sur la dégradation des termes de l'échange des produits primaires face aux produits industriels et ceux de (Bagwati, 1958) sur la possibilité d'une croissance appauvrissante. Pour stabiliser les recettes d'exportation et booster la croissance du revenu, les pays en développement doivent impérativement abandonner la spécialisation primaire. Ces travaux lient implicitement la diversification à l'industrialisation.

A cet effet, les Etats n'ont cessé de rechercher les politiques économiques à mettre en place en vue de changer la structure de leur commerce extérieur. Les modèles théoriques et les politiques économiques qui en ont découlé ont ainsi montré les limites du modèle de spécialisation prôné par la théorie traditionnelle de commerce. Ces politiques se sont d'abord déclinées sous forme de stratégies d'import substitution jusqu'à la fin des années 1970 avant d'être abandonnées vers le milieu des années 1980 au profit d'une plus grande ouverture économique, le plus souvent imposée par les programmes d'ajustement structurel. Ces différentes politiques ont pour point commun de mettre au centre des débats l'enjeu et la nécessité de la diversification des exportations pour la croissance économique.

Problématique et hypothèses de recherche

Malgré une importante aisance financière, l'Algérie ne parvient pas à se départir de sa spécialisation dans les hydrocarbures. D'un taux de 92.51% des exportations totales en 1974, les exportations d'hydrocarbures ont atteint 98.44% en 1980 et 93,17% en 2015¹. En plus d'être négligeables, les exportations hors hydrocarbures sont constituées en moyenne de 80% de dérivés d'hydrocarbures et de produits bruts. Cette dépendance témoigne d'une structure du PIB symptomatique du syndrome hollandais. En termes courants, la part des hydrocarbures dans le PIB est passée de 27,24% dans les années 1970 à 31,88% durant les années 1990, 45,25% en 2008 puis 18,89% en 2015². Ces fortes fluctuations s'expliquent largement par celles du prix du pétrole.

Malgré une sévère politique de substitution d'importation (ISI) durant les années soixante dix et quatre-vingt et des ressources financières sans précédent durant les quinze premières années de ce siècle, les pouvoirs publics n'ont pas réussi à bâtir un secteur industriel manufacturier. Depuis le début des années 2000, la croissance de l'économie hors hydrocarbures est essentiellement tirée par le secteur des biens non échangeables (services et BTP).

D'après les statistiques de l'ONS³ le secteur des services a représenté en 2006, 23,11% de la valeur ajoutée pour atteindre 36,61% en 2015. Quant au secteur du bâtiment et des travaux publics, d'un taux de 2,91% en 1971 (période de grande industrialisation), sa contribution à la valeur ajoutée est passée vers 13,73% en 1986, pour atteindre un taux de 14,89% en 2015. Ce recul reflète à la fois la conjoncture économique prédominante durant les différentes périodes et l'impact des politiques et réformes entreprises par les pouvoirs publics.

Le secteur industriel manufacturier a en effet connu une certaine croissance durant les années 1970 passant d'un taux 10,25% du PIB en 1974 vers 17.48% en 1986, résultat des différents projets d'investissements réalisés durant cette période. Cependant le contre choc pétrolier (1986) a mis fin à cet élan industriel. La part de ce secteur n'a cessé de baisser pour atteindre un taux de 4,37% en 2008 avant de connaître une timide croissance la portant à 7,25% du PIB en 2015.

¹ Les calculs sont faits à partir des données extraites des documents de l'ONS : Rétrospective statistique 1962-2011 et des comptes économiques de 2001 à 2015, N°750.

² Idem.

³ Idem.

Cette dépendance aux hydrocarbures peut avoir des effets néfastes sur l'économie, notamment en termes d'équilibre budgétaire, pouvant reproduire le scénario de crise connu à la fin des années 1980. Les réserves de change et l'épargne budgétaire accumulée de 2002 à 2015 via le fonds de régulation des recettes ont été absorbés par les déficits budgétaires, conséquence de la baisse des prix du pétrole et de l'augmentation spectaculaire des dépenses publiques. Le fonds de régulation des recettes destiné à financer le déficit budgétaire a été totalement épuisé en 2017 et durant la même année les réserves de change ne représentent plus que l'équivalent de 19 mois d'importation. La situation de l'équilibre extérieur n'est pas moins alarmante, ce dernier étant depuis plus de quatre décennies, tributaire du prix des hydrocarbures. En effet, la balance des paiements présente un « déficit structurel » depuis l'année 2005, date à partir de laquelle les exportations en termes réels ont commencé à baisser alors que les importations ont paradoxalement pris leur envol. Cette situation met en évidence l'effet qu'exerce le prix du baril sur les équilibres interne et externe de l'Algérie et traduit surtout l'échec des pouvoirs publics à mettre au point des politiques qui libèrent l'économie de la volatilité des marchés internationaux.

Au-delà des risques macroéconomiques liés à la spécialisation dans les produits primaires, l'insertion au commerce mondial apparaît comme une contrainte très forte à laquelle il est difficile voire impossible d'échapper. Le commerce des intrants a dépassé celui des produits et sonne la fin des modèles nationalistes des années soixante. Désormais, l'insertion à la mondialisation dépend des politiques nationales de diversification et de sophistication à l'intérieur des chaînes de valeur mondiales.

Cette double thématique est d'un intérêt particulier pour l'Algérie. La spécialisation dans les hydrocarbures a empêché le pays d'entrer dans un processus de croissance durable pouvant lui permettre de rejoindre le club de convergence. Les phases de croissances ont été annihilées par les phases de dépression. C'est ainsi que la phase d'ajustement des années quatre-vingt-dix a suivi la phase pro industrielle et de forte croissance des années soixante-dix et de la moitié des années quatre-vingt et la phase post 2014 a suivi celle allant de 2002 à 2014.

Dans le cadre de ce travail, nous nous intéressons aux contraintes structurelles qui freinent la diversification de l'économie algérienne. Ces contraintes sont à rechercher dans le mode d'affectation des ressources qui explique en amont la faible diversification des exportations. Plus en aval, le manque d'une politique d'exportation et de facilitation du commerce dans un

contexte de croissance du marché intérieur qui a eu pour effet de décourager l'acte d'exportation au profit de l'importation. Les difficultés sont certes nombreuses et subsistent tout au long de l'opération d'exportation, cependant, les différentes facilitations et incitations à l'export ne peuvent être efficaces que si elles s'insèrent dans le cadre d'une réflexion globale qui déclenche le processus de changement structurel et mobilise toutes les ressources et acteurs vers cette finalité.

Les hypothèses de recherche s'articulent autour de l'enjeu que constituent la diversification et la sophistication des exportations pour les économies minières qui rendent la transformation structurelle de l'économie inévitable. Ce processus de changement structurel met au centre des débats l'importance des politiques publiques en termes de stratégies industrielles et commerciales visant à développer des secteurs porteurs à l'export. La réussite de certains pays asiatiques dans leur processus de décollage et de rattrapage économiques en constitue un exemple édifiant.

Le risque que courent les économies minières est d'abord lié à la dégradation des termes de l'échange des produits primaires. La thèse de Singer-Prebisch (1950-1958) remet en cause une conclusion fondamentale de la théorie ricardienne qui énonçait que l'échange international tournerait à l'avantage des pays spécialisés dans les produits primaires et que le prix de ces derniers augmente plus vite que ceux des produits manufacturés. Ce courant structuraliste explique la dégradation des termes de l'échange par la plus faible élasticité de la demande des produits primaires par rapport au revenu comparativement à celle des produits manufacturés et à la différence d'organisation des marchés des biens et du travail entre les pays industrialisés et les pays en développement. Cette dégradation est d'autant plus accentuée du fait que ces derniers sont caractérisés par une économie duale où coexistent un secteur industriel peu développé et un secteur traditionnel avec une offre de main d'œuvre illimitée, (Lewis, 1954). Les effets de la dégradation des termes de l'échange ont également été énoncés par l'économiste d'obédience néoclassique (Bhagwati, 1958), qui a mis en avant le concept de « croissance appauvrissante », selon lequel, l'accroissement des exportations du bien pour lequel le pays a un avantage comparatif conduit à une baisse du prix mondial du bien exporté. En conséquence, le pays devra exporter plus pour pouvoir importer autant qu'auparavant.

Par ailleurs, les effets négatifs de la spécialisation dans les produits primaires ne surviennent pas uniquement en cas de baisse des prix mais également en période de boom qui

peut faire apparaître au sein de l'économie, les symptômes de Dutch Disease, ce qui conduit selon (Corden et Neary, 1982) et (Corden, 1984) au développement du secteur des produits primaires et celui des biens non échangeables au détriment de l'industrie rendant le pays encore plus dépendant et vulnérable.

Ainsi la diversification des exportations semble être une condition indispensable pour assurer un développement économique à long terme. Comme l'ont montré (Imbs et Wacziarg, 2003) et contrairement au modèle ricardien, la spécialisation ne constitue plus le point de départ de la croissance mais un point d'arrivée. Elle permet d'enclencher un cercle vertueux de croissance grâce aux effets d'entraînement qu'elle génère sur le reste de l'économie et d'augmenter la valeur ajoutée des biens exportés grâce à un processus de transformation additionnel. A cet effet, la capacité du pays à développer un secteur industriel solide, productif et compétitif constitue un déterminant important pour la réussite d'une politique de diversification.

En effet, l'industrie constitue le canal privilégié pour enclencher un processus de diversification des exportations. Ce secteur est propice à générer des effets d'entraînement sur le reste de l'économie et peut jouer un rôle dynamique induisant le progrès technique non seulement dans de nouvelles activités manufacturières mais également dans les activités primaires elles-mêmes.

Le problème principal réside justement dans la difficulté pour les pays ayant une structure productive s'articulant autour des ressources primaires à trouver le moyen de réussir cette transformation structurelle.

A cet effet, Les travaux récents de (Hausmann et Klinger, 2006), (Hausmann et Hidalgo, 2010) et (Hidalgo et al, 2007), basés sur l'étude de la structure productive des pays permettent de comprendre à la fois leur manque de diversification mais également de prévoir leurs perspectives futures de développement. Il va sans dire que l'intervention de l'Etat à travers notamment une politique industrielle orientée vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée, une politique commerciale ciblée et la mise à la disposition des entreprises d'autres facteurs structurels et institutionnels revêt une importance particulière.

D'ailleurs, les pays émergents asiatiques constituent un exemple intéressant dans ce domaine au regard de la transformation significative de la structure de leurs économies. Cet essor s'est manifesté essentiellement par une croissance considérable de leur part dans le

commerce mondial et le déplacement des exportations traditionnelles vers l'exportation de produits manufacturés à plus forte valeur ajoutée. Ce succès est expliqué principalement par des taux d'investissement élevés et leur dotation en capital humain renforcée par la généralisation de l'éducation primaire et secondaire, (World Bank, 1993).

Cette industrialisation tardive a surtout reposé sur le rôle important des politiques publiques au moyen desquelles le gouvernement a parfois joué le rôle d'entrepreneur (Amsden, 1989) et a surtout adopté des politiques industrielles ciblées qui ont permis d'encourager et de protéger les secteurs jugés prioritaires et de mettre en œuvre différentes actions en vue de développer les compétences nécessaires. Les gouvernements ont montré leur capacité à concevoir et mettre en œuvre des interventions complexes et efficaces en investissant dans la création de compétences, d'infrastructures, et des institutions.

En effet, bien que certains pays soient dotés d'institutions « imparfaites » (Chine, Corée), ils ont tout de même su mettre en place des réformes séquentielles acceptées par les différentes parties prenantes grâce au principe de partage des gains de la croissance. Ce principe a permis d'instaurer un climat de confiance entre l'Etat et les milieux d'affaires, condition nécessaire pour la stimulation de la croissance économique.

En Algérie, au lieu d'une diversification, nous assistons depuis une quinzaine d'années à une désindustrialisation accrue. Ce processus s'éloigne de plus en plus de l'objectif de diversification pour peu qu'on admette que l'industrie manufacturière est un secteur à fort potentiel de diversification. L'industrialisation est aussi un processus de transformation structurelle par lequel les facteurs de production migrent vers les secteurs à forte valeur ajoutée. La désindustrialisation rimerait alors avec processus d'archaïsation de l'économie. C'est un processus de transformation à rebours par lequel les facteurs ont migré vers l'économie des services dominée par l'informel.

Il est par conséquent nécessaire d'examiner dans quelle mesure les politiques publiques en matière d'industrialisation et de choix des secteurs porteurs à l'export ainsi que les différentes réformes post choc pétrolier ont constitué un frein pour la réussite d'une politique de transformation structurelle.

Contrairement aux pays émergents asiatiques l'Algérie n'a pas inscrit l'objectif de diversification dans le cadre d'une stratégie de développement globale. La politique commerciale qui a libéralisé les échanges avant que les entreprises locales ne soient prêtes à

affronter la concurrence étrangère, la politique tarifaire ignorant les préférences sectorielles susceptibles d'encourager certaines industries et l'absence d'un programme d'incitation à l'investissement et à l'exportation sont autant d'indicateurs qui révèlent l'absence de réflexion à long terme sur la problématique de la diversification.

Démarche méthodologique et outils d'analyse

Pour répondre aux différentes interrogations, nous avons adopté une démarche à la fois théorique et empirique. Nous avons, dans un premier temps, constitué une revue de la littérature théorique et empirique ayant trait à la diversification des exportations afin de mettre en évidence son importance pour la croissance économique de même que ces principaux déterminants..

Nous avons fait appel à plusieurs courants de recherche qui bien que s'inscrivant dans des modèles de pensée différents, présentent toutefois des apports intéressants à la thématique de la diversification. Il s'agit essentiellement des écoles de pensée qui mettent en avant la spécialisation dans les produits primaires pour expliquer le blocage de la croissance dans les pays en développement à savoir : le courant structuraliste des années 1950 prôné par (Singer et Prebisch, 1950,1958) et le modèle de la « croissance appauvrissante » de (Jadish Bagwati, 1958) d'obédience néoclassique. Les travaux de (Corden et Neary ,1982) et (Corden, 1984) sur le Dutch disease nous permettent quant à eux de nous interroger sur l'applicabilité du syndrome hollandais au cas algérien. Nous avons également cité les principaux travaux empiriques qui ont démontré l'existence d'un lien positif entre la diversification et la croissance économique.

Sur un plan plus empirique, nous nous sommes interrogés sur les principaux déterminants pouvant contribuer à déclencher le processus de diversification. Les récents travaux de (Hausmann et Klinger, 2006), (Hausmann et Hidalgo, 2010) et (Hidalgo et al, 2007) ont accordé un intérêt particulier au rôle de la structure productive dans la thématique de la diversification/sophistication. La notion d'espace des produits peut être d'une grande utilité pour expliquer le manque de diversification d'une économie mais également de prévoir son potentiel de développement futur.

En se basant sur l'idée que les actifs et compétences requis pour produire un bien peuvent être des substituts imparfaits pour en produire d'autres, les auteurs expliquent les difficultés qu'ont les pays en développement à changer de produits par l'inadéquation entre les

ressources disponibles dans le pays et celles requises pour fabriquer de nouveaux produits. Le défi réside dans la capacité à trouver le moyen d'accumuler ces actifs et compétences afin d'atteindre le « cœur » de l'espace composé de produits sophistiqués. A cet effet, le manque de protection des nouveaux entrants dans une activité peut constituer une cause de l'inhibition à l'investissement, phénomène désigné par (Hausmann et al, 2007) et (Hausmann et Rodrik, 2003) par le « coût de découverte ». En effet, les externalités de connaissances générées par les nouveaux entrants encouragent l'imitation et limite les retours sur investissement.

La notion de complexité économique complète le concept « d'espace de produits » en associant la diversification à la capacité à produire des produits complexes, exportés par peu de pays « ubiquité », par ailleurs diversifiés. Ces produits sont fabriqués en combinant des inputs spécifiques non échangeables (infrastructures, droits de propriété, compétences spécifiques) que le pays doit développer localement, car ils ne peuvent pas être importés. La non disponibilité de ces compétences explique donc le manque de diversification.

A ces contraintes structurelles s'ajoutent les difficultés des pays en développement à maintenir leurs marchés à l'export. Les notions de marges intensive et extensive mettent en avant la nécessité de suivre un processus séquentiel en matière d'exportation. Ces pays, doivent d'abord focaliser leurs efforts dans le but de faire durer et approfondir les relations déjà existantes (marge intensive) afin d'acquérir les compétences nécessaires pour développer de nouveaux produits ou marchés.

La partie empirique est basée sur les statistiques relatives à l'évolution et à la structure du PIB, mais également des indicateurs qui mettent en évidence le modèle de spécialisation de l'Algérie, l'évolution de ses avantages comparatifs révélés (ACR) et le degré de sophistication de ses exportations. L'objectif étant de faire apparaître son extrême dépendance aux hydrocarbures la rendant très vulnérable aux chocs externes, notamment en cas de baisse du prix du pétrole et par conséquent l'urgence de mettre en place une stratégie de diversification des exportations en vue d'éviter un scénario analogue à celui de 1986.

Nous avons utilisé des statistiques concernant l'évolution de la contribution des hydrocarbures au PIB ainsi qu'aux indices du commerce extérieur d'Herfindahl-Hirschman et de similarité des exportations. Les indices de Balassa, de Grubel et Lloyd et celui du CEPII nous permettent quant à eux de mettre en exergue les avantages comparatifs révélés de l'Algérie et de mesurer son insertion dans le commerce inter et intra branche. Un benchmark entre l'Algérie et les pays du MENA permettra d'apprécier le mode d'insertion de l'Algérie à

la mondialisation. Par ailleurs, l'analyse de l'évolution de la structure de production et de l'emploi sur longue période permet de constater l'absence de transformation structurelle de l'économie algérienne, un des freins majeurs à la diversification des exportations.

L'analyse du panier des exportations hors hydrocarbures en termes de sophistication est également d'une grande utilité dans la mesure où elle renseigne sur la structure productive de l'Algérie et son positionnement dans l'espace des produits. Nous utiliserons à cet effet l'indicateur de mesure EXPY de (Hausmann et al, 2007) sur la période 2001- 2015. Cette analyse est complétée par des données relatives à l'indice de complexité économique d'(Hidalgo et al, 2010) en vue d'expliquer la difficulté de l'Algérie à diversifier ses exportations. D'ailleurs, cette notion de complexité qui rejoint le concept d'espace de produits de (Hidalgo et al, 2007) montre à quelle point la configuration actuelle de l'économie algérienne s'éloigne de celle des pays développés, dont le rattrapage nécessite l'acquisition de compétences et savoir-faire nécessaires pour les activités à plus forte valeur ajoutée.

Enfin, nous nous sommes interrogés sur la dynamique des nouveaux produits à l'export à travers l'analyse de l'évolution de la structure du panier des exportations hors hydrocarbure, en termes d'apparition de nouveaux produits, en nous appuyant sur la méthodologie de (Cadot et al, 2007) et celle de (Klinger et Lederman,2004), en vue de déceler les secteurs susceptibles d'être encouragés. Les différents indicateurs permettent progressivement de révéler la crise structurelle de l'économie algérienne qui au retour permet d'identifier les principales contraintes qui ont empêché le développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie, condition nécessaire pour le choix des politiques publiques à mettre en place.

Structure de la thèse

Comme énoncé précédemment, l'objectif principal de ce travail est d'identifier les contraintes qui empêchent l'essor des exportations hors hydrocarbures en Algérie en vue de mettre en place les stratégies adéquates pour leur développement.

Avant d'effectuer une rétrospective concernant l'économie algérienne à travers sa structure de production, son commerce extérieur et ses avantages comparatifs révélés, nous avons d'abord voulu mettre en avant l'urgence et l'enjeu de mettre en place une politique de diversification des exportations.

A cet effet, nous avons scindé notre travail en deux parties.

Dans la première, est présentée la notion de diversification des exportations à travers l'intérêt qu'elle a suscité dans les débats sur les politiques de développement ces dernières années, ces différents modes de réalisation, ces différents instruments de mesure, son rôle sur le développement économique de même que ces principaux déterminants. Cette partie est divisée en deux chapitres.

Le premier chapitre introduit ce travail en présentant la définition de la notion de diversification des exportations élargie il y a quelques années déjà à la notion de sophistication suite à l'accélération du progrès technique et l'émergence des chaînes de valeur mondiales. Ce thème de diversification n'a cessé d'être au centre des débats ces cinquante (50) dernières années, notamment au sein des économies riches en ressources naturelles en quête de politiques économiques à même de leur permettre de développer des ressources de substitution aux ressources primaires. Dans ce chapitre nous allons également montrer que la notion de diversification peut revêtir plusieurs formes et modalités et faire l'objet de plusieurs instruments de mesure. Cela s'avère d'une grande importance du fait que les politiques économiques à mettre en œuvre diffèrent selon le mode de diversification envisagée.

Dans le deuxième chapitre, il est question de présenter les principaux enjeux d'une politique de diversification des exportations notamment pour les pays riches en ressources naturelles. Il s'agit de mettre en exergue le lien entre la diversification des exportations et la croissance économique à travers une revue de la littérature théorique et empirique. Nous avons également identifié les principaux déterminants de la réussite d'une stratégie de diversification des exportations qui passe préalablement par la transformation structurelle de l'économie vers des secteurs plus sophistiqués et porteurs à l'export, une politique commerciale ciblée de même que d'autres facteurs tels que le capital humain, un environnement macroéconomique stable, et un environnement institutionnel encourageant l'investissement et l'entrepreneuriat.

La deuxième partie est consacrée à la problématique de la diversification des exportations en Algérie, les principales contraintes qui empêchent son essor et les différentes stratégies à mettre en place en vue de sa réussite. Cette partie est divisée en deux chapitres

Dans le premier chapitre, il s'agit essentiellement de présenter un état des lieux sur la structure de l'économie algérienne en vue de montrer son extrême dépendance aux hydrocarbures, sa grande vulnérabilité et par conséquent l'urgence de développer des ressources de substitution et de préparer l'économie à l'après pétrole. Il s'agira d'une analyse

descriptive qui permettra de savoir dans quelle mesure l'économie algérienne a pu ou non desserrer les contraintes liées à sa forte spécialisation dans les exportations. L'analyse fait appel à de multiples indices tels que l'évolution de la contribution des hydrocarbures au PIB ainsi qu'aux indices du commerce extérieur et de spécialisation à savoir l'indice d'Herfindahl-Hirschman et l'indice de similarité des exportations. Nous avons également retracé l'évolution des avantages comparatifs de l'Algérie et son mode d'insertion au commerce inter et intra branche grâce aux indices de Balassa, de Grubel et Lloyd et celui du CEPII. Le calcul des différents indices a également concerné d'autres pays de la région MENA (Tunisie, Maroc et Egypte) afin d'apprécier et de constater le retard accusé par l'Algérie même comparativement à ces voisins de la méditerranée.

La deuxième section est consacrée à l'analyse du panier des exportations hors hydrocarbures. Nous avons fait appel à l'indicateur de mesure EXPY de (Hausmann et al, 2007), sur la période 2001- 2015. Cet indice est complété par la mesure de la complexité économique de (Hidalgo et al, 2010). Enfin, nous avons présenté l'évolution de la structure du panier des exportations hors hydrocarbures afin de vérifier l'existence d'une dynamique à l'export en identifiant les nouveaux produits exportés sur la période 2001-2015. Nous avons utilisé à cet effet, la méthodologie de (Cadot et al, 2007) et celle de (Klinger et Lederman, 2004).

Dans le deuxième chapitre nous nous sommes interrogés quant aux facteurs qui expliquent le manque de diversification malgré des recettes budgétaires importantes. L'identification de ces facteurs est essentielle dans la mesure où elle permet de guider la politique des pouvoirs publics notamment en termes de stratégie industrielle et de programmes d'incitations et de facilitations aux exportations.

Divers éléments de réponse à ces questions ont été apportés en présentant plusieurs explications possibles. La première, fait référence au manque de transformation structurelle en Algérie manifesté par la part de plus en plus marginale détenue par le secteur manufacturier. Nous avons tenté d'apporter des explications à ce mouvement de désindustrialisation, dont la première fait référence au syndrome Hollandais. Ce phénomène qui apparaît suite à un boom dans le secteur des matières premières ne semble pas, grâce à l'intervention des pouvoirs publics, s'appliquer pour le cas algérien. Ce constat nous a poussés à rechercher les contraintes à l'industrialisation dans les différentes politiques économiques prônées depuis l'indépendance.

En effet, en nous appuyons sur le concept d'espace de produits avancé par (hidalgo et al, 2007), nous constatons que la composition actuelle du panier des exportations est concentrée dans des produits périphériques dont les compétences s'apprêtent difficilement à l'utilisation dans d'autres secteurs plus sophistiqués. Pour réaliser un saut vers ces secteurs il est nécessaire de mettre en place des politiques publiques appropriées. D'autres facteurs non moins importants qui peuvent expliquer le manque de diversification, sont également passés en revue. Il s'agit notamment de la politique commerciale qui n'a pas été, comme pour les pays émergents asiatiques, adaptée au contexte de l'économie algérienne qui ne dispose pas d'une base industrielle solide capable d'affronter la concurrence étrangère et des facteurs institutionnels et autres programmes d'incitation qui encouragent à la fois l'investissement et l'exportation.

Dans la deuxième section du dernier chapitre, après avoir présenté quelques exemples de réussite en matière de diversification parmi les pays asiatiques et quelques pays voisins, nous avons tenté de présenter quelques pistes de réflexion quant aux stratégies à mettre en œuvre en vue de réussir le pari de la transformation structurelle.

Bien qu'ayant des parcours parfois différents, ces expériences s'accordent sur le rôle des politiques publiques dans le processus de croissance. Ces exemples riches en enseignements montrent indéniablement qu'une politique de diversification passe par la mise en place d'une stratégie globale qui intègre le choix des secteurs prioritaires, les mécanismes d'incitation à l'investissement, les modalités d'acquisition de technologies et de savoir-faire, la valorisation du capital humain et la mise en place d'institutions qui garantissent la pérennité des investissements et maintiennent la dynamique de croissance.

Partie I

Diversification des exportations : enjeux et déterminants

Il est indéniable que le monde économique a connu un changement significatif. Le phénomène de mondialisation ayant mis les pays dans une situation d'interdépendance, accompagné par la montée en puissance des pays nouvellement industrialisés a modifié les règles du jeu du commerce international. Les pays ne peuvent plus se limiter à l'exploitation de leur avantage comparatif naturel. Pour s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales dominées par des produits à plus forte valeur ajoutée, ils doivent être capables de diversifier et sophistiquer leur appareil productif et par conséquent leurs exportations.

La diversification des exportations constitue un enjeu important notamment pour les pays en développement dépendants des ressources primaires. En effet, dans bien des cas, cette dépendance génère des effets néfastes sur l'économie et les ressources deviennent ainsi une malédiction plutôt qu'une bénédiction.

Le risque que courent les économies minières est d'abord lié à la dégradation des termes de l'échange des produits primaires. Ce constat formulé dans le cadre de la thèse Singer-Prebisch (1950-1958) remet en cause l'un des principes de la théorie ricardienne qui énonçait que l'échange international tournerait à l'avantage des pays spécialisés dans les produits primaires. Singer et Prebisch expliquent la dégradation des termes de l'échange par la plus faible élasticité de la demande des produits primaires par rapport au revenu comparativement à celle des produits manufacturés d'une part et à la différence d'organisation des marchés des biens et du travail entre les pays industrialisés et les pays en développement d'autre part. Les effets de la dégradation des termes de l'échange ont également été énoncés par l'économiste (Bhagwati, 1958), qui a mis en avant le concept de « croissance appauvrissante », selon lequel, l'accroissement des exportations du bien pour lequel le pays a un avantage comparatif conduit à une baisse du prix mondial du bien exporté. En conséquence, le pays devra exporter plus pour pouvoir importer autant qu'auparavant.

Par ailleurs, les effets négatifs de la spécialisation dans les produits primaires ne surviennent pas uniquement en cas de baisse des prix mais également en période de boom. L'abondance de ressources dans certains cas, peut en effet conduire au Dutch Disease qui se manifeste essentiellement par le développement du secteur des produits primaires et celui des biens non échangeables au détriment de l'industrie. Ce phénomène de désindustrialisation rend le pays encore plus dépendant et vulnérable.

Il apparait que la diversification des exportations constitue un enjeu important pour les économies riches en ressources naturelles car elle permet de réduire leur vulnérabilité économique et stimuler la croissance grâce aux externalités positives que peuvent induire les secteurs exportateurs sur le reste de l'économie.

Cependant, le processus de diversification des exportations implique la capacité du pays à transformer la structure de son économie en orientant les ressources vers des secteurs porteurs à l'export. Ce processus de transformation structurelle constitue l'un des déterminants majeurs de la politique de diversification qui nécessite sans doute l'intervention de l'Etat via des politiques publiques adéquates.

La première partie de ce travail est consacrée à la présentation de la notion de diversification des exportations, son enjeu pour les pays dépendants des ressources primaires de même que ses principaux déterminants. Elle se compose de deux chapitres. Dans le premier, sont présentés les principaux concepts en relation avec la notion de diversification : sa définition, ses formes de même que ces principaux instruments de mesure.

Le second chapitre présente les principaux enjeux d'une politique de diversification des exportations pour les pays riches en ressources naturelles. Après avoir montré le lien entre la diversification des exportations et la croissance économique à travers une revue de la littérature théorique et empirique, nous présenterons les principaux déterminants de la réussite d'une stratégie de diversification des exportations. Cette dernière implique inévitablement l'intervention de l'Etat à travers une politique industrielle ciblée et la mise à la disposition des entreprises d'autres facteurs structurels et institutionnels tels qu'une main d'œuvre qualifiée, un environnement macroéconomique stable et un cadre institutionnel qui encourage l'investissement et l'entreprenariat.

Chapitre I

Diversification des exportations :
définition, formes et instruments de
mesure

Introduction

Plusieurs travaux théoriques et empiriques ont fait le lien entre la diversification des exportations et le développement économique. Pour les pays dépendants des ressources primaires, elle constitue un enjeu majeur car elle permet de réduire leur vulnérabilité économique liée à la volatilité des recettes et d'enclencher un cercle vertueux de croissance grâce aux différentes externalités positives qu'elle induit sur le reste de l'économie.

La diversification peut prendre plusieurs formes et être appréhendée par différents instruments de mesure, ce qui n'est pas sans impacter les politiques économiques à mettre en œuvre suivant la modalité souhaitée. Ce premier chapitre introductif a pour objectif de présenter les principaux concepts en relation avec la notion de diversification.

La première section présente la définition du concept de diversification et son évolution à travers le temps. Suite aux critiques adressées aux stratégies de développement basées sur la spécialisation et la valorisation des avantages comparatifs prônées par les économistes classiques, la diversification a commencé à occuper le centre des débats à partir des années 1950. Considérée par les pays en développement comme la seule alternative pour se soustraire à la dépendance aux pays industrialisés notamment en matière d'inputs, elle s'est d'abord déclinée sous forme de stratégies d'import substitution avant de s'orienter vers une politique d'industrialisation par la promotion des exportations.

Dans la deuxième section il est question de présenter les différentes formes et dimensions que peut revêtir la diversification des exportations. Leur connaissance est utile dans la mesure où elle contribue à formuler les stratégies et actions à mettre en place à la fois par les pouvoirs publics et les entreprises, en fonction de la modalité choisie.

Enfin, la dernière section est consacrée aux différents indicateurs de mesure de la diversification des exportations. En plus des indicateurs traditionnels qui permettent de mesurer le degré de concentration/diversification des exportations du pays, d'autres indicateurs ont pour objet de mesurer le changement dans la structure des exportations de même que leur degré de sophistication.

Section 1 : Définition et évolution de la notion de diversification des exportations

Les mutations de l'environnement international, la globalisation des marchés et surtout l'accélération du progrès technique ont bouleversé la structure des échanges et modifié les règles du jeu du commerce mondial. L'émergence économique ne se limite plus à l'élargissement de la gamme des produits exportés (diversification), mais elle est de plus en plus tributaire du degré de leur sophistication.

Après avoir présenté les définitions des concepts de diversification et sophistication des exportations, cette section se propose de retracer l'évolution du débat sur la diversification des exportations devenue nécessaire notamment pour les pays en développement spécialisés dans l'exportation de produits primaires.

I- Définition des concepts de diversification et de sophistication des exportations

La définition de la diversification des exportations est liée à celle de la diversification de l'appareil productif. Ces dernières années, l'accélération du progrès technique et l'émergence des chaînes de valeur mondiales, ont poussé les économistes à aller au-delà du concept de diversification pour intégrer la notion de sophistication des exportations.

1- Diversification des exportations

La diversification des exportations est intimement liée à la diversification du système productif. *«Une économie est dite diversifiée, si sa structure productive est dispersée en un grand nombre d'activités différentes les unes des autres par la nature des biens et services produits »*, (Berthélemy, 2005, page 598).

Pour (Berthélemy et Chauvin 2000, page 10), la diversification implique « l'élargissement de la production grâce à l'augmentation du nombre de produits différents qui n'impliquent pas nécessairement des niveaux de productivité différents ». Cette définition suggère les différentes modalités de réalisation de la diversification. Pour les pays spécialisés dans les ressources naturelles, il s'agit soit de développer des secteurs amont et/ou aval lié au secteur des ressources ou de se déplacer vers des activités à plus forte valeur ajoutée.

Ainsi, la diversification des exportations implique « *un changement dans la composition des exportations d'un pays* », (Ali et al, 1991). Pour les pays en développement elle est surtout conçue comme une progression des exportations traditionnelles vers des exportations

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

à plus forte valeur ajoutée. Comme nous le verrons plus loin, en fonction de la nature du produit exporté et de sa destination, la diversification des exportations peut être réalisée à travers plusieurs modalités qui ne sont pas sans impacter le mode d'insertion du pays aux chaînes de valeur mondiales.

2- Sophistication des exportations

La sophistication des exportations renvoie à la capacité d'un pays à offrir sur les marchés mondiaux, des produits manufacturés à plus forte valeur ajoutée et à fort contenu technologique. Ce concept va de pair avec l'émergence des chaînes de valeur mondiales dans lesquelles les échanges portent sur des produits à plus forte valeur ajoutée. D'ailleurs, le décollage et le rattrapage économiques réussis par les pays émergents asiatiques doit beaucoup à leur capacité à intégrer ce type de produit dans leurs paniers d'exportation.

Pour (Hausmann et Rodrik, 2003) et (Hausmann et al, 2007), la sophistication est associée au niveau de revenu du pays, dans le sens où une croissance économique à long terme dépend de sa capacité à exporter le même type de produits exportés par les pays riches. Les auteurs ont proposé un modèle pour montrer que le commerce de certains produits est associé à des niveaux de productivité plus élevés par rapport à d'autres et que les pays qui s'y spécialisent sont plus performants. Ils ont ainsi mis en place un indice quantitatif (EXPY)¹ qui classe les produits échangés en termes de productivité générée dans le but de montrer que les produits sophistiqués sont ceux qui exigent un niveau de développement élevé pour être exportés².

II- Evolution du débat sur la notion de diversification

Le rôle de la diversification des exportations pour la croissance économique a reçu une attention considérable dans la littérature sur le développement durant les 50 dernières années. Elle s'est d'autant plus penchée sur le cas des pays en développement présentant une forte dépendance envers les produits primaires, les rendant plus vulnérables aux chocs extérieurs. Pour réduire cette vulnérabilité, les pouvoirs publics ne cessent de rechercher les politiques économiques à mettre en place en vue de changer la structure de leur commerce extérieur.

¹ Cet Indice sera présenté et développé dans la troisième section de ce chapitre.

² Le niveau de sophistication d'un bien K est mesuré par le niveau moyen de revenu des pays qui l'exportent.

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

Les modèles théoriques et les politiques économiques qui en ont découlés ont par conséquent évolué d'un modèle de spécialisation prôné par les théories traditionnelles de commerce vers la promotion des exportations basée sur l'ouverture commerciale en passant par la diversification par substitution aux importations. Ces politiques n'ont cependant pas toutes été introduites dans le but de diversifier les exportations¹.

Nous allons présenter l'évolution de la réflexion sur la diversification des exportations en la décomposant dans le temps en trois périodes :

- La période de libre échange basé sur la valorisation de l'avantage comparatif détenu par le pays ;
- La période de diversification par substitution aux importations ;
- La période de diversification par promotion des exportations.

1- Première période : avant la première guerre mondiale, spécialisation et valorisation de l'avantage comparatif

Inspirée des théories classiques du commerce international développées par (Adam Smith, 1776) et (David Ricardo, 1817), la conception qui prévalait avant la première guerre mondiale était pour le libre échange basé sur la valorisation de l'avantage comparatif, la spécialisation et la division internationale du travail. Selon ce courant de pensée, les pays gagnent à se spécialiser dans les produits pour lesquels ils détiennent un avantage comparatif et tirent un avantage du commerce mondial en important les autres produits.

Cependant, à partir de la crise des années 1930, le thème de la diversification a commencé à susciter l'intérêt des économistes. Cette évolution a été particulièrement stimulée après la deuxième guerre mondiale, suite aux travaux de (Prebisch, 1950) et (Singer, 1950). Ces derniers ont avancé qu'une grande spécialisation pour les pays en développement implique un modèle de commerce dans lequel ces derniers seront confinés dans la production de produits primaires qui peut les exposer à des risques liés à la volatilité des prix. Dans le but de stabiliser les recettes d'exportation, booster la croissance du revenu et améliorer la valeur ajoutée, les pays en développement doivent ainsi augmenter la variété de leurs produits à l'exportation.

¹ Faisant suite à leur indépendance politique, les stratégies d'import substitution adoptées dans certains pays en développement avaient pour objectif de diversifier l'appareil productif pour limiter leur dépendance envers l'extérieur en matière d'importation (indépendance économique).

2- Deuxième période : années 50, émergence des stratégies d'import substitution

Durant cette période, la diversification est devenue le paradigme dominant de la réflexion sur la croissance et le développement. Cette nouvelle orientation s'explique notamment par la volonté des pouvoirs publics des pays en développement de rompre avec leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur notamment en matière d'inputs. Ces derniers se sont ainsi orientés vers des stratégies d'import substitution.

Ce modèle de développement appliqué durant les années 1950 et 1960, essentiellement par les pays d'Amérique latine, avait pour objectif de construire une industrie nationale en protégeant les secteurs jugés prioritaires (protectionnisme éducateur)¹. Ce protectionnisme est justifié par le souci de développer les industries orientées vers le marché intérieur afin d'encourager le remplacement des produits importés par une production nationale. Ces industries « naissantes » sont ainsi protégées de la concurrence étrangère grâce à un système de restriction aux échanges (droits de douane, quotas).

Ce modèle a dans un premier temps permis aux pays l'ayant adopté de se développer et de construire une base industrielle intérieure. Seulement au début des années 1980, la crise de la dette associée à d'autres circonstances au niveau mondial (chute des prix des matières premières, ouverture des marchés de capitaux²) ont fini par mettre une grande partie des pays en développement en face de difficultés économiques les ayant obligés à faire appel au soutien des institutions financières internationales.

L'échec de cette stratégie est la combinaison de plusieurs facteurs, (Krugman et Obstfeld, 2003), (Ben Hammouda et al, 2006) :

- Accroissement des importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires, dû essentiellement au rôle actif de l'Etat dans les dynamiques d'investissement et de régulation économique. Ce phénomène a considérablement pesé sur la balance commerciale et a engendré le creusement des déficits publics ;

¹ Ce protectionnisme éducateur s'inspire des travaux théoriques d'Arthur Lewis (1954) et Paul Rosenstein Rodan (1961).

² L'Amérique latine s'est appuyée sur les flux de capitaux étrangers et sur les IDE, ce qui l'a rendue vulnérable aux chocs économiques mondiaux.

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

- Les pays en développement souffrent d'un manque de facteurs pour soutenir leur développement économique (main d'œuvre qualifiée, entrepreneurs, compétences managériales) ;
- La protection élevée a permis aux industries de se maintenir malgré des coûts de production beaucoup plus élevés par rapport aux importations correspondantes ;
- Les pays en développement sont assez souvent dotés d'institutions publiques faibles, sources de corruption, de rentes, d'inefficacité et de gaspillage ;
- Cette politique a découragé les exportations car en protégeant les industries substitutives des importations, les pays attirent des ressources en provenance de secteurs potentiellement exportateurs.

Cette stratégie d'import substitution est abandonnée vers le milieu des années 1980 au profit d'une stratégie de promotion des exportations. Cette dernière se caractérise notamment par la suppression de nombreux obstacles au commerce, l'accueil des investissements directs étrangers (IDE) et la libéralisation de l'économie.

3- Troisième période : à partir des années 1980, promotion des exportations

Mises en avant dans un premier temps pour expliquer le succès des nouveaux pays industrialisés (NPI) asiatiques, cette stratégie a conduit les institutions financières internationales à adopter un consensus en termes de recommandations de politique économique à formuler dans les pays en développement.

Les programmes d'ajustement structurels assortis d'une libéralisation commerciale appliqués à ces pays ont donc eu pour objectif de généraliser cette stratégie de croissance tirée par l'exportation et l'ouverture, (Krugman et Obstfeld, 2003). Cette politique s'est manifestée essentiellement par le renforcement du rôle du marché dans la régulation économique, le retrait de l'Etat, la libéralisation du commerce extérieur et la promotion des activités exportatrices dans le but d'améliorer leur compétitivité, (Ben Hammouda et al, 2006).

Cependant, malgré les performances spectaculaires réalisées par les NPI en matière de diversification, d'autres travaux vont vite montrer que ce succès ne peut pas être imputé exclusivement aux politiques d'ouverture, (Amsden, 1989), (Rodrik, 2003,2006).

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

En effet, l'analyse du processus d'industrialisation des pays asiatiques a montré que la protection du marché intérieur a été à la base de leur réussite.

En parallèle à une stratégie d'insertion dans le commerce mondiale, l'Etat a été présent à chacune des étapes du processus de développement en aidant les entreprises à être compétitives et faire face à la concurrence étrangère¹. D'ailleurs la difficulté de certains pays en développement, notamment africains à amorcer leur décollage économique met en exergue l'échec des réformes initiées par les institutions internationales. En plus de la nature des secteurs sur lesquels la stratégie d'import substitution s'est portée ayant un faible effet sur leur mode d'insertion, cet échec montre de façon claire que le développement économique découle de la capacité à combiner les deux politiques²

Section 2 : Formes et modalités de diversification des exportations

De façon générale, un pays peut atteindre la diversification des exportations soit en changeant ses parts dans les exportations existantes ou en incluant de nouveaux produits dans le portefeuille des exportations.

La diversification des exportations peut ainsi prendre plusieurs formes et dimensions et son analyse peut être entreprise à différents niveaux. L'identification de ces différentes modalités est importante dans la mesure où en fonction de l'objectif à atteindre, elle permet de déterminer les choix en matière de politiques économiques.

I- Diversification horizontale et diversification verticale

Selon cette première classification la diversification des exportations peut être réalisée soit en ajustant les parts des biens déjà présents dans le panier actuel des exportations (diversification horizontale) ou bien en y ajoutant de nouveaux produits (diversification verticale), (Ali et al, 1991).

1- La diversification horizontale

Elle fait référence à une augmentation du nombre de produits exportés, elle prend place à l'intérieur du même secteur et entraîne des ajustements dans le panier actuel des exportations.

¹ La Chine a commencé à croître rapidement à la fin des années 1970, la libéralisation de son commerce n'a commencé qu'à la fin des années 1980.

² Ce point sera détaillé dans la seconde partie de ce travail où seront présentés quelques exemples de pays ayant réussi le pari de diversification grâce à des politiques publiques appropriées.

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

Elle permet notamment de contrer l'instabilité et la volatilité des prix des produits primaires, (ESCAP, 2004), (Ali et al, 1991).

2- La diversification verticale

Elle se présente lorsque la structure de production et d'exportation d'un pays se déplace des produits primaires vers des produits manufacturés. Elle consiste à se déplacer d'un secteur vers un autre et entraîne soit une création d'usages additionnels aux produits existants ou bien la production de nouveaux produits à travers des activités à plus forte valeur ajoutée, (Ali et, 1991), (ESCAP, 2004).

Par rapport à la diversification horizontale, la diversification verticale est associée à de grandes possibilités d'apprentissage qui en retour peuvent donner lieu à des externalités dynamiques. Elle permet d'accroître les opportunités de marché et amène la stabilité du fait que les produits manufacturés tendent à avoir des prix plus stables par rapport à ceux des produits primaires, (ESCAP, 2004).

Il est à noter que bien que les deux types de diversification soient importants pour le progrès économique, les compétences requises en termes de technologie, de management, de marketing et surtout de politiques à mettre en œuvre varient de l'une à l'autre. En effet, une politique visant à entraîner une diversification verticale nécessite une technologie avancée, des compétences et un investissement initial en capital plus élevés comparativement à la diversification horizontale.

Cependant, une croissance soutenable à long terme requiert les deux dimensions de la diversification. Il s'agit pour le pays de se déplacer des secteurs primaires vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée tout en développant en parallèle le secteur traditionnel, comme ont réussi à le faire certains pays émergents. Ce séquençage répond au souci de laisser au pays le temps nécessaire pour développer les compétences et capacités requises pour s'attaquer à des produits plus sophistiqués.

Le tableau ci-après présente les différentes dimensions de la diversification. Ces dernières sont à la fois liées à l'orientation du marché (stabilité ou croissance) et au degré de transformation des produits à l'exportation.

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

Tableau N°01 : Objectifs, dimension et formes de diversification des exportations au niveau d'analyse d'un pays

Type de diversification	Orientée- stabilité		Orientée-croissance	
	Basée sur des produits existants	Ajout de nouveaux produits	Basée sur des produits existants	Ajout de nouveaux produits
Diversification horizontale	Ajuster les parts à l'exportation en se basant sur la covariation des recettes à l'exportation des biens individuels	Ajouter de nouveaux produits en se basant sur la covariation des recettes à l'exportation des biens individuels	Ajuster les parts à l'exportation en se basant sur les taux de croissance des recettes à l'exportation des produits individuels	Ajouter de nouveaux produits en se basant sur les taux de croissance des prix mondiaux
Diversification verticale	Ajuster les parts à l'exportation en se basant sur la possibilité pour le produit à être commercialisé sous forme brute ou transformée à la fois sur le marché international et domestique	Ajouter de nouveaux produits en se basant sur leur flexibilité à être commercialisés sous forme brut et transformée pour servir le marché international et domestique	Introduite ou étendre la valeur ajoutée aux activités et à l'import substitution	Choisir de nouveaux produits en se basant sur leur potentiel en termes de valeur ajoutée et d'import substitution

Source: Ali, R. Alwang, J., Siegel, P.B.(1991). "Is export diversification the best way to achieve export growth and stability a look at three African countries", the World Bank working papers

n°729, page 12.

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

Le tableau N°1 montre que certains produits sont orientés vers les marchés internationaux (café, thé, tabac) avec un faible degré de transformation, alors que d'autres sont à la fois orientés vers les marchés internationaux et les marchés domestiques, sous forme brute ou transformée (coton, sucre, produits alimentaires). Ce dernier groupe est désigné par les substituts à l'importation et s'apprête aux deux types de diversification car il présente une plus grande flexibilité des marchés, peut servir à stabiliser la production domestique et être utilisé comme inputs pour la diversification verticale, (Ali et al, 1991).

II- Diversification en termes de marge intensive et extensive

Répondant au même objectif que la classification précédente, cette dimension de la diversification consiste à décomposer la croissance des exportations selon qu'elle provient de nouveaux produits (marge extensive) ou qu'elle s'appuie sur l'accroissement d'exportations de produits déjà existants (marge intensive). Fondés sur l'article précurseur de (Melitz, 2003), la littérature sur les marges extensives et intensives permet d'apporter des enseignements sur les différentes étapes de diversification ou de spécialisation des appareils exportateurs des pays.

1- La diversification intensive (intensive margin)

Elle correspond à l'intensification du commerce dans les branches traditionnelles d'exportation. Elle traduit une augmentation du volume mais pas du nombre de branches à l'exportation, (Peridy et Jouini, 2013). Elle correspond ainsi à l'augmentation des exportations de produits déjà exportés « vieux produits », (Amurgo Pacheco et Pierola, 2008).

Alors que les études existantes se focalisent sur le volume du commerce et ses composantes en termes de prix et de qualité, (Besedes et Prusa, 2011) ont élargi cette dimension en s'intéressant à la survie et à l'approfondissement des relations à l'export. En effet, se contenter simplement du nombre de nouvelles relations nous renseigne peu sur les capacités du pays à être performant sur les marchés à l'export, la croissance par les exportations dépend également de la longévité des nouvelles relations.

2- La diversification extensive (extensive margin)

Elle traduit une augmentation du nombre de branches à l'exportation ou une apparition de nouveaux produits, (Peridy et Jouini, 2013), (Besedes et Prusa, 2011), (Amurgo Pacheco et Pierola, 2008). La croissance en termes de marge extensives peut particulièrement, si les

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

consommateurs préfèrent une large variété de produits, aider à pallier à la détérioration des termes de l'échange associée à la traditionnelle marge intensive caractérisée par une expansion des exportations des mêmes produits vers les mêmes marchés, (Pham et Martin, 2007).

Lorsque la marge extensive domine la marge intensive l'apparition de nouveaux produits d'exportation peut être un moteur de croissance économique, notamment s'ils correspondent à une remontée de la chaîne de valeur ou s'ils relèvent d'un processus d'innovation, (Hummels et Klenow, 2005), (Cadot et al, 2010). Lorsque inversement la marge intensive explique l'essentiel de la croissance des exportations cela peut traduire une spécialisation voire une concentration accrue de la base d'exportation, (Breton et Newfarmer, 2007).

III- Diversification géographique et diversification de produits

Amurgo Pacheco et Pierola (2008) ont intégré la dimension géographique dans le but de distinguer entre la diversification des produits et la diversification géographique. Ils distinguent ainsi la marge intensive qui consiste à exporter de vieux produits vers de vieilles destinations (**VPVD**) et la marge extensive qui implique l'exportations de vieux produits vers de nouvelles destinations (**VPND**), de nouveaux produits vers de nouvelles destinations (**NPND**) ou encore de nouveaux produits vers d'anciennes destinations (**NPVD**). Cette distinction donne lieu à deux dimensions de la diversification : la diversification des produits et la diversification géographique.

1- La diversification des produits

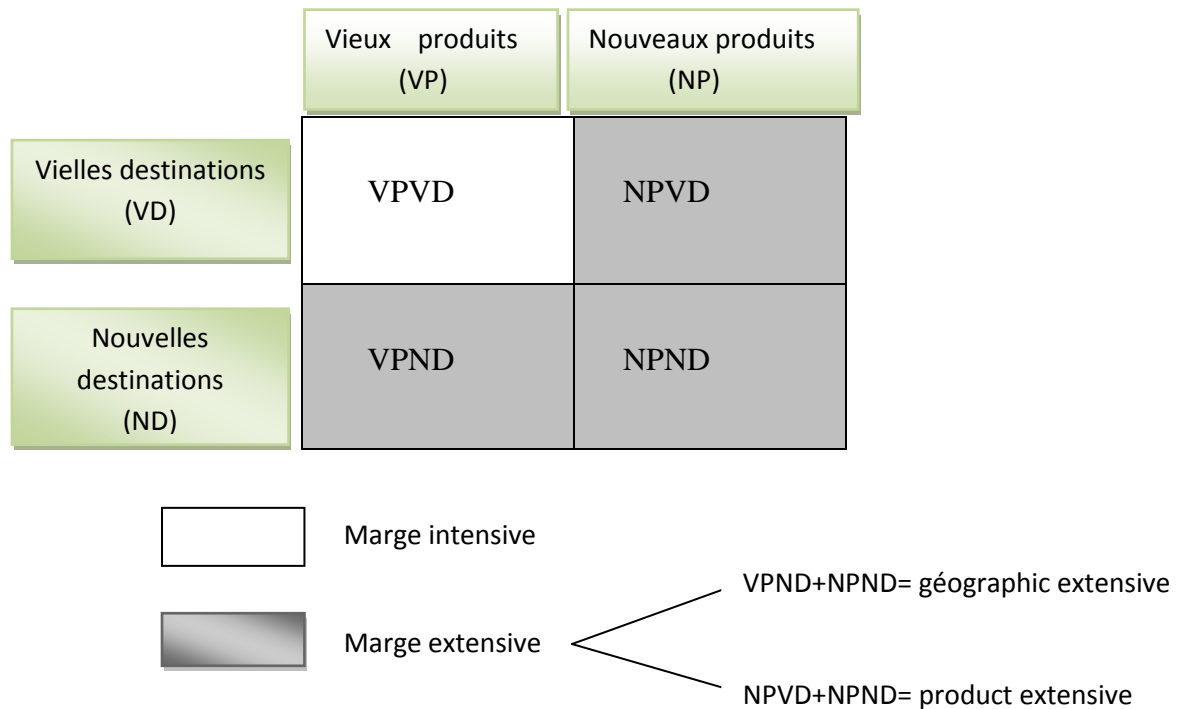
Elle consiste à exporter soit de nouveaux produits vers de nouvelles destinations (**NPND**) ou bien de nouveaux produits vers d'anciennes destinations (**NPAD**).

2- La diversification géographique :

Elle consiste à exporter de vieux produits vers de nouvelles destinations ou de nouveaux produits vers de nouvelles destinations.

Ainsi, un pays connaît un changement en termes de marges extensive en exportant : vers un pays qui n'a jamais été servi, un produit qui n'a jamais été exporté ou un produit déjà existant vers un nouveau pays, (Besedes et Prusa, 2011).

Figure N°01 : Les différentes dimensions de la diversification



Source: Amurgo Pacheco, A. Pierrola, M.D.(2008). « patterns of export diversification in developing countries: intensive and extensive margins », policy research working paper n°4473, World Bank, Washington, page 04.

Ainsi la diversification des exportations peut se décliner sous plusieurs formes, dont les retombées économiques ne sont pas forcément les mêmes. Ces différentes dimensions donnent lieu à leurs tour à plusieurs indicateurs de mesure qui permettent de définir la nature de la diversification (ou de la spécialisation) du pays et surtout de faire des comparaisons sur une échelle régionale ou mondiale.

Section 3 : Diversification des exportations: méthodes et indicateurs de mesure

L'analyse de la diversification des exportations peut être appréhendée en utilisant différentes mesures correspondant aux différentes définitions et concepts cités précédemment.

La diversification horizontale est reflétée par les indices de concentration qui mesurent la distribution des parts à l'exportation des différents secteurs. La diversification verticale est quant à elle, mesurée en examinant la variété des produits exportés, leur part de même que leur degré de sophistication.

I- Les mesures de concentration/diversification des exportations

Le degré de diversification est considéré comme une fonction à la fois du nombre de produits exportés et de la répartition de leurs parts dans les exportations totales. Différentes mesure de concentration/diversification peuvent être utilisées mais conceptuellement ces différents indices restent relativement similaires.

1- Indice de Hirschman

Développé par Hirschman en 1964, cet indice sert à mesurer la concentration des exportations lorsque la répartition de celles-ci est inégale et dépend d'un nombre limité de produits. Il se calcule suivant la formule ci-après :

$$H1 = \sqrt{\sum_{i=1}^N \left[\frac{x_i}{X}\right]^2}$$

En considérant :

H1 : Indice de Hirschman

xi: Exportations du bien i

X: Exportations totales du pays

Lorsque H1 est élevé, il indique une grande concentration sur un nombre limité de produits.

2- Indice de Hirschman normalisé

C'est une variante de l'indice de Hirschman utilisée notamment par (Al Marhubi, 2000) pour faire la distinction entre deux pays qui sont relativement plus concentrés. Cet indice peut être utilisé comme mesure relative de la diversification en exprimant sa valeur entre 0 et 1. Une faible valeur implique une concentration plus faible. Il se calcule ainsi :

$$N - H1 = \frac{\sqrt{\sum_i^n p_i^2 - \sqrt{\frac{1}{N}}}}{1 - \sqrt{\frac{1}{N}}}$$

En considérant :

$$P_i = \frac{x_i}{X}$$

x_i : valeur des exportations du produit i

$$X = \sum_i^n x_i$$

n : nombre de produits

3- L'indice d'Herfindahl

Mise au point en 1950 par Orris Herfindahl, cette méthode permet de déterminer le degré de concentration du contrôle du marché entre les mains de quelques grandes entreprises. Il est proche de l'indice Hirschman sauf pour la racine carrée, d'où sa désignation par l'indice de Herfindahl-Hirschman ou indice H. Il est également désigné par l'expression indice agrégatif de spécialisation, (Ben Hammouda et al, 2006).

$$H = \sum_i^N S_i^2 \quad (1)$$

En considérant que $S_i = \frac{x_i}{\sum x_i}$ et désigne la part des exportations du bien i dans les exportations totales, avec x_i la valeur des exportations du bien i .

En intégrant le nombre de produits exportés, l'indice s'écrit ainsi :

$$H' = H - \frac{1}{n} / 1 - \frac{1}{n} \quad (2)$$

n représente le nombre total de biens exportés.

Lorsque H est nul, la diversification est maximale (n biens exportés en quantités égales), s'il tend vers 1, c'est la concentration qui devient maximale (un seul bien exporté).

Cet indice souffre cependant de quelques insuffisances, liées essentiellement au fait qu'il est peu sensible à l'apparition de nouveaux produits d'exportation (Cottet et al, 2012). En effet, cette mesure pondère très fortement les produits représentant une part importante des exportations totales et plus particulièrement le principal produit d'exportation (en raison de sa forme quadratique). Par conséquent, il ne renseigne pas sur la capacité à incorporer du contenu technologique dans les produits d'exportation.

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

Berthélemy et Sorderling (2001), ont de leur côté utilisé un indice de diversification qui est l'inverse de l'indice agrégatif de spécialisation calculé comme suit :

$$DIV = \frac{1}{\sum_{i=1}^N \left(\frac{x_i}{X}\right)^2}$$

En considérant :

x_i : exportations du bien i

X : total des exportations du pays

La valeur de cet indice augmente avec le degré de diversification qui va de 1 à N . La valeur 1 indique une très forte concentration alors que N correspond à une diversification parfaite.

4- L'indice d'Ogive

Mesurant la déviation par rapport à une répartition équitable de l'emploi dans tous les secteurs, cet indice peut également être utilisé comme mesure de diversification ou de concentration des exportations. Dans ce cas, Il mesure les formes de déviation et de distribution équitable des exportations entre les biens, (Ali et al, 1991), (ESCAP, 2004). Il se calcule comme suit :

$$OGIVE = \sum_{i=1}^N \frac{[P_i - 1/N]^2}{1/N}$$

En considérant :

P_i : part actuelle du $i^{\text{ème}}$ produit dans les exportations totales ($P_i = x_i / \sum x_i$)

$1/N$: part idéale des recettes d'exportation qui est la part moyenne d'exportation de chaque produit.

Une diversification parfaite qui implique une distribution égale des parts à l'exportation entre les différents produits donne un indice d'Ogive proche de 0 et vice versa.

5 - Indice d'Entropie ou indice de Theil

Traditionnellement utilisée en sciences, communication, business ou encore en finance, l'entropie a été appliquée à la statistique vers la fin des années 1960. Cet indice représente la diversité de la distribution et indique une extrême spécialisation ou diversification d'un produit, Ben Hammouda et al (2006).

$$ENT = \sum_{i=1}^N P_i \log_2 [1/P_i]$$

En considérant :

P_i : part actuelle du $i^{\text{ème}}$ produit dans les exportations totales ($P_i = x_i / \sum x_i$)

Le maximum représenté par $\log_2 N$ est atteint lorsque tous les P_i sont égaux, (grande diversification). Si le $i^{\text{ème}}$ produit est l'unique pourvoyeur des recettes d'exportation, P_i sera égale à 1, tous les autres P_i sont nuls et l'indice ENT est égal à zéro. Cette situation indique une spécialisation extrême. L'indice d'entropie est préférable à l'indice d'Herfindahl dans la mesure où il est décomposable. Il permet en effet, de définir la part de l'entropie qui est imputable à une désagrégation plus fine de la nomenclature.

6- Indice de GINI

Cet indicateur qui mesure les inégalités de salaires (de revenu ou de niveaux de vie) a été utilisé notamment par (Imbs et Wacziarg, 2003). Il varie entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de GINI est élevé. Cependant, outre le fait qu'il n'est pas décomposable, il présente l'inconvénient de mesurer non pas la concentration proprement dite, mais l'inégalité de la distribution des données considérées.

(Cadot et al, 2007) ont quant à eux utilisé la formule de Brown. Ils ont d'abord fait ressortir pour chaque pays et année, les produits (lignes) exportées indexées par K.

Les parts cumulées d'exportation sont donc :

$$X_{ik} = \frac{\sum_{i=1}^k x_i}{\sum_{i=1}^n x_i}$$

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

Ensuite ils ont calculé les parts cumulatives dans le nombre de produits exportés, représentées par $\frac{k}{n}$. La formule de Brown à partir du coefficient de GINI se calcule donc ainsi :

$$G = 1 - \sum_{k=1}^n (X_k - X_{k-1})/n$$

En considérant que :

X_k : représente les parts cumulées des exportations.

Tableau N°2 : Les trois principaux indicateurs de diversification des exportations

Nom	Formule	Type de mesure	Descriptif de la mesure	Avantages	Limites
Herfindahl	$H = \sum_i^N Si^2$	Concentration	Mesure la dispersion des parts dans les exportations totales des produits	<ul style="list-style-type: none"> -Simplicité de calcul -Interprétation rapide et intuitive -Propice à des comparaisons internationales 	<ul style="list-style-type: none"> -Peu adapté aux pays dont les exportations sont très concentrées -Pas de prise en compte du niveau technologique -Pas de prise en compte du contenu des exportations
Gini	$G = 1 - \sum_{k=1}^n (X_k - X_{k-1})/n$	Concentration	Mesure l'inégalité de la distribution des données considérées	Simplicité de calcul	<ul style="list-style-type: none"> -Ne mesure pas la concentration proprement dite mais l'inégalité de la distribution -Pas de prise en compte du niveau technologique -Pas de prise en compte du contenu des exportations
Theil (ou indice d'entropie)	$ENT = \sum_{i=1}^N Pi \log_2 [1/Pi]$	Diversification	Mesure la dispersion des parts dans les exportations totales	Décomposable en sous groupes de produits d'exportation	<ul style="list-style-type: none"> -Interprétation beaucoup plus compliquée que celle de l'indice d'Herfindahl -Pas de prise en compte du niveau technologique -Pas de prise en compte du contenu des exportations

Source : COTTET, C. ET MADARIAGA, N. (2012). « La diversification des exportations en zone franc : degré de sophistication et dynamique », revue Macro-économie et développement

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

Comme noté précédemment, ces indicateurs permettent certes de mesurer le degré de concentration/diversification du pays et détermine la nature de sa spécialisation, cependant ils renseignent peu sur la dynamique des nouveaux produits à l'export.

En réalité il serait intéressant de se renseigner sur l'existence d'un changement structurel au sein de l'économie, d'où la nécessité de recourir à d'autres indices qui tiennent compte de la part des produits industriels dans les exportations.

II- Les mesures qui prennent en considération le changement structurel et la sophistication des exportations

En contraste, avec les mesures de concentration basées sur la diversification horizontale, cette approche de la diversification recouvre à la fois la diversification verticale et horizontale. Ces mesures mettent en valeur la participation des produits industriels aux exportations, le nombre de produit nouveaux exportés de même que leur degré de sophistication.

En effet, le développement économique ne se limite plus à l'élargissement de la gamme des produits, mais est de plus en plus tributaire de la capacité du pays à intégrer la valeur aux produits exportés. A cet effet, d'autres méthodes incorporant plusieurs paramètres tels que l'importance des nouveaux produits, la part des produits industriels ou encore le degré de sophistication des exportations sont appliquées en vue d'appréhender le changement structurel de même que sa nature.

1 – La fonction d'expérience cumulée en matière d'exportation par produit (the Commodity Specific Cumulative Export Experience Function) (CCEEF)

La mesure la plus commune de diversification et de changement structurel dans les exportations pour une industrie donnée est obtenue en estimant la fonction d'expérience cumulée à l'export. C'est une mesure servant à évaluer les changements structurels ou le caractère classique des exportations d'une industrie donné, (ESCAP, 2004), (De Pineres et Ferrantino, 1997).

En considérant que X_{it} représente la valeur réelle des exportations de l'ième bien durant l'année t, la fonction d'expérience cumulée se calcule ainsi :

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

$$C_{it} = \frac{\sum_{t=t_0}^{t_c} X_{it}}{\sum_{t=t_0}^{t_T} X_{it}}$$

En considérant :

X_{it} : représente la valeur à l'exportation du produit i durant l'année t exprimée en prix constant.

t_0 , t_c et t_T représentent respectivement la période initiale, actuelle et finale.

Il est à noter que la variable CSCEF a des propriétés analogues à celles de la fonction de distribution cumulative dans le sens où elle peut prendre une très petite valeur (proche de 0) dans la période initiale et augmenter ou approcher de 1 durant la période finale.

La comparaison entre les CSCEF des différents produits peut mettre en lumière la diversification des industries à l'exportation. Les biens pour lesquels la courbe du CSCEF est orientée vers la droite sont considérés comme des exportations non traditionnelles mais également des biens répondant à une diversification verticale.

2- Indice du caractère classique d'un bien ou Commodity Specific Traditionality Index (CSTI)

C'est un autre moyen de mesurer les exportations selon le critère de traditionnalité. Il vise à mesurer la moyenne de l'indice d'expérience cumulée à l'export pour chaque $i^{\text{ème}}$ bien pour toute la période, (ESCAP, 2004), (De Pineres et Ferrantino, 1997). Une grande valeur de l'indice reflète des exportations plus traditionnelles.

$$CSTI_i = \frac{\sum_{t=t_0}^T C_{it}}{t_T - t_0 + 1}$$

En utilisant à la fois le CSCEF et le CSTI, il est possible d'identifier et estimer la nature de la diversification du portefeuille d'exportation du pays.

Trois possibilités peuvent se présenter :

1^{ère} possibilité : le pays peut faire l'expérience d'une diversification à la fois verticale et horizontale, si la composition des produits à l'export est telle que pour un large nombre d'articles à l'export, les courbes de CSCEF s'orientent vers la droite avec une grande valeur

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

de CSTI et pour un grand nombre de produits à l'export la courbe du CSCEF sont aussi orientées vers la droite mais avec une petite valeur de CSTI.

2^{ème} possibilité : il y a peu ou pas de diversification horizontale mais une diversification verticale dans un nombre limité de produits spécialisés à l'export. Dans ce cas, la courbe du CSCEF pour la plupart des produits exportés est linéaire (ou encore orientée à gauche) avec une grande valeur de CSTI et pour quelques articles à l'export la courbe du CSCEF est orientées à droite avec une petite valeur de CSTI.

3^{ème} possibilité : le pays ne connaît ni diversification horizontale ni verticale si les courbes du CSCEF des biens exportés sont majoritairement linéaires et ont relativement une grande valeur de CSTI.

Par ailleurs, pour mesurer la robustesse de l'indice CSTI on peut estimer sa variance pour une période type grâce à l'équation suivante, (De Pineres et Ferrantino, 1997), (ESCAP, 2004):

$$VCSTI = \frac{\sum_{t=t_0}^T (CSCEF_{it} - \overline{CSCEF_i})^2}{t_T - t_0 + 1}$$

$CSCEF_i$, représente la valeur moyenne du CSIT. Une valeur faible du VCSTI implique que la composition traditionnelle pour un bien spécifique est stable durant toute la période type. Une variance élevée indique quant à elle, un changement structurel.

3- La déviation absolue de la part des produits d'un pays dans la structure mondiale

Utilisé par la CNUCED, et par Al Marhubi 2000, cet indice permet d'évaluer l'étendue des différences entre la structure du commerce d'un pays donné et la moyenne mondiale. Un indice proche de 1 signifie que la différence avec la moyenne mondiale est plus importante.

$$S_j = \frac{\sum_i |h_{ij}| - |h_i|}{2}$$

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

En considérant :

h_{ij} : Part du produit i dans les exportations totales du pays j

h_i : Part du produit i dans les exportations mondiales

Cet indice varie de 0 à 1 et marque la différence entre les pays qui sont relativement plus diversifiés. Lorsque la valeur de l'indice augmente, cela signifie que les exportations sont plus diversifiées.

4- Indice de similarité des exportations

Développé initialement en 1979 par Finger et Kreinin, cet indice mesure le niveau global de sophistication des exportations d'un pays comparativement à celles des pays avancés, Bin Xu (2007).

$$ESI_{cd} = \sum_{i \in I} \min(S_{ic}, S_{id})$$

Dans ce cas :

ESI_{cd} , représente la similarité entre les exportations du pays c et celles du pays d .

Cet indice est intéressant car il indique dans quelle mesure le pays s'insère dans le commerce mondial et réduit l'écart avec les pays développés.

5- Le niveau d'exportations industrielles en parts de la population

Cet indicateur permet d'isoler les produits d'exportation industriels des autres produits agricoles ou d'extraction (Cottet 2012).

$$I_{indus} = \frac{\sum_{i=k} x_i}{pop}$$

En considérant :

K : sous groupe de produits industriels

Pop : population du pays

Cet indicateur est généralement complété par une analyse des filières d'appartenance des produits d'exportation et de leur niveau technologique.

6- L'identification de nouveaux produits à l'export

Il s'agit de rechercher si la croissance des exportations est le fait de nouveaux produits (marge extensive) ou de produits traditionnels (marge intensive). L'enjeu est de savoir à partir de quel moment un produit est considéré comme étant nouveau. Plusieurs auteurs ont tenté de mettre en place des indicateurs qui permettent d'identifier les nouveaux produits.

(Cadot et al, 2007) ont défini les nouveaux produits comme étant ceux n'étant pas actifs durant les deux premières années de la période type et exportés durant les deux dernières années. Cette définition ressemble à celle de (Klinger et Lederman, 2004) qui définissent les découvertes comme étant les produits représentant plus de 1 million de dollars d'exportation par année durant les dernières années de la période type et moins de 10 000 dollars au début de la période.

(Anand et al, 2012) ont quant à eux analysé la décomposition des exportations de biens et services en vue d'expliquer comment le panier des exportations des pays riches et à croissance rapide diffère de ceux des pays à revenu faible. Ils ont ainsi examiné l'évolution des exportations de ressources naturelles et des produits manufacturés en analysant si les pays exportent plus le même produit ou s'engagent dans des produits complètement différents. A cet effet, ils ont classé les exportations en quatre catégories : classiques, marginales, en disparition et émergentes.

6-1- Les produits classiques

Ce sont les produits pour lesquels le pays dispose d'un avantage comparatif révélé (ACR) au début et à la fin de la période type. Autrement dit, la part du produit dans les exportations totales du pays dépasse la part du produit dans les exportations globales au-delà des frontières au début et à la fin de la période type.

6-2- Les produits marginaux

Ce sont les produits pour lesquels le pays n'a pas d'ACR ni au début ni en fin de période.

6-3- Les produits en disparition

Ce sont les produits pour lesquels le pays a développé un ACR au début mais pas en fin de période.

6-4- Les produits émergents

Ce sont les produits pour lesquels le pays a développé un ACR uniquement en fin de période. A ce stade, la notion de longévité des nouvelles exportations revêt une importance capitale car dans bien des cas, ces nouveaux produits disparaissent du panier des exportations. Il est par conséquent nécessaire d'en identifier les causes afin de formuler des politiques adéquates.

Tableau 03 : Définition des produits classiques, marginaux, en disparition et émergents

	1990-1994	2005-2009
Classiques	> 1	> 1
En disparition	> 1	< 1
Marginaux	< 1	< 1
Emergents	< 1	> 1

Source: Anand.R Mishra.S, Spatafora.N. (2012). « Structural transformation and the sophistication of production », IMF working paper WP/12/59, page 06.

7- Classification des produits en termes de contenu technologique

Cette classification concerne essentiellement les produits manufacturés. Elle tient compte du processus de production et du niveau de compétences technologiques requises pour leur développement. Selon le contenu technologique, on distingue, les produits à faible contenu technologique (Low tech), à contenu technologique intermédiaire (medium tech) et à fort contenu technologique (high tech), (Lall, 2000).

7-1- Produit à faible contenu technologique

Ce sont des produits qui ne nécessitent pas un fort degré de compétences technologiques. C'est le cas des industries de textile, habillement et des produits alimentaires.

7-2- Produits à contenu technologique moyen

Ces produits nécessitent un volume de compétences et une intensité en capital moyens. Ils constituent le cor des activités industrielles dans les économies matures, et ont un niveau de R&D modéré. Nous pouvons citer les secteurs de l'automobile, les industries de process (fibres synthétiques, produits chimiques, fertilisants, plastiques) et les industries d'engineering (engins, moteurs, machines industrielles, montres...).

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

7-3- Produits à fort contenu technologique

Ce type de produit requiert une technologie avancée et à changement rapide avec de grands investissements en recherche et développement. Ils se focalisent sur le design du produit et nécessitent des infrastructures technologiques sophistiquées et des interactions étroites entre les firmes, les universités et les instituts de recherche. Il s'agit essentiellement des secteurs électroniques et électriques, de la pharmacie et des instruments d'optique.

Tableau N°04 : Classification technologique des exportations

Classification	Exemples
Produits primaires	Fruits frais, viande, riz, cacao, thé, café, bois, charbon, pétrole brut, gaz.
Produits manufacturés	
Produits à base de ressources	
Produits issus de l'agriculture et forêt	Viandes et fruits préparés, boissons, produits en bois, huiles végétales
Autres produits basés sur les ressources	Minerais, produits pétroliers et en caoutchouc, ciment, pierres précieuses taillées, verre.
Produit à faible technologie	
Textile/habillement	Tissus, vêtements, coiffures, chaussures, fabrication de cuir, articles de voyage
Autres produits à faible technologie	Poterie, pièces métalliques, meubles, bijoux, jouets, produits simples en plastique
Produits à technologie moyenne	
Produits de l'automobile	Véhicules de tourisme et leurs pièces, véhicules utilitaires, motos et leurs pièces
Industries de process	Fibres synthétiques, produits chimiques et peinture, engrais, matières plastiques, fer, tuyaux/tubes
Industries d'engineering	Moteurs, machines industrielles, pompes, appareillage, navires, montres.
Produits à haute technologie	
Produits électriques et électroniques	Traitement des données, équipement de télécommunication, téléviseurs, radios, turbines
Autres produits à haute technologie	Produits pharmaceutiques, aéronautique, instruments d'optique, caméras
Autres produits à haute technologie	
Autres opérations	Electricité, films cinéma, impression, transactions spéciales, or, art, pièces de monnaie, animaux de compagnie

Source: Lall, S. (2000). "The technological structure and performance of developing country manufactured exports 1985-1998", QEH working paper, N°44, page 07.

8- Les mesures en termes de marges intensives et extensives

Pour mesurer la décomposition des exportations en marges intensives et extensives, (Cadot et al, 2011) ont décomposé l'indice de Theil en termes de composant intra groupes et inter groupes.

8-1- La composante intra groupe (within component)

Elle permet de capturer la concentration des exportations et d'explorer ses niveaux d'évolution à l'intérieur des produits traditionnels exportés (marge intensive). Elle se calcule ainsi :

$$T^w = \sum_{j=1}^j \frac{n_j \mu_j}{n \mu} T^j = \sum_{j=1}^j \frac{n_j \mu_j}{n \mu} \left\{ \frac{1}{n_j} \sum_{k \in j} \frac{x_k}{\mu_j} \ln \left(\frac{x_k}{\mu_j} \right) \right\}$$

En considérant :

T^j : Indice de Theil du groupe j calculé en utilisant la première formule de Theil sur les n_j lignes

n : nombre potentiel de lignes à l'exportation

μ : leur valeur moyenne en dollar

x_k : Valeur en dollar de la ligne k exportée

n_j : nombre de lignes exportées dans le groupe j

μ_j : leur valeur moyenne en dollars

8-2- La composante inter groupe (between component)

Cette composante révèle quant à elle, la concentration des exportations à travers les groupes. Elle nous fournit ainsi des informations sur la concentration entre le groupe de produits traditionnels, le groupe des nouveaux produits et le groupe des produits non échangeables et permet de différencier le nombre actuel de lignes actives du nombre potentiel.

$$T^B = \sum_{j=1}^j \frac{n_j \mu_j}{n \mu} \ln \left(\frac{\mu_j}{\mu} \right)$$

D'après (Cadot et al, 2011), les pays à revenu faible et intermédiaire se diversifient plus au long de la marge extensive tandis que les pays à revenu élevé à très élevé se

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

diversifient au niveau de la marge intensive jusqu'à un stade ultime où ils concentrent leurs exportations autour de quelques produits.

Par ailleurs, (Besedes et Prusa, 2011) ont différencié les marges à l'aide d'un modèle de durée, alors que (Pacheco et Pierola, 2008) ont inclus la dimension géographique.

(Cottet et al, 2012) ont décomposé la croissance des exportations de la manière suivante :

$$\frac{x_t - x_{t-1}}{x_{t-1}} = \underbrace{\frac{t_t - t_{t-1}}{x_{t-1}}}_{\text{marge intensive}} + \underbrace{\frac{n_t - d_{t-1}}{x_{t-1}}}_{\text{marge extensive}}$$

Où x_{t-1} représentent les exportations totales à la période t-1

x_t : Exportations à la période t

La marge intensive est mesurée par la hausse des exportations due aux produits dits traditionnels (nommés t) qui ont été exportés durant les deux périodes t-1 et t. La marge extensive est quant à elle, mesurée par la hausse des exportations due aux exportations nettes de nouveaux produits, soit la différence entre les nouveaux biens exportés (nommés n) à la période t et les biens qui ont disparu des exportations (nommés d) depuis la période t-1¹.

Par ailleurs, et afin de savoir si parmi les biens traditionnels, ce sont seulement quelques produits phares qui tirent la croissance des exportations, les auteurs ont décomposé la marge intensive ainsi:

$$\frac{t_t - t_{t-1}}{x_{t-1}} = \underbrace{\frac{t_{Ft} - t_{Ft-1}}{x_{t-1}}}_{\text{faible}} + \underbrace{\frac{t_{Mt} - t_{Mt-1}}{x_{t-1}}}_{\text{moyen}} + \underbrace{\frac{t_{Pt} - t_{Pt-1}}{x_{t-1}}}_{\text{phare}}$$

¹ Dans l'étude t-1, correspond à la période 1995-1997 et t à la période 2005-2007, la moyenne de 3 ans permet de lisser les éventuelles irrégularités de déclaration ou les exportations exceptionnelles de nouveaux produits dans le calcul de la marge extensive. Les auteurs ont également éliminé les biens qui représentent moins de 0,3% des exportations totales car ils sont susceptibles de correspondre à des erreurs de renseignement.

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

- **Les biens faiblement exportés (Tf) à la période t-1** : ils représentent entre 0.3 et 2% des exportations totales ;
- **Les biens moyennement exportés (Tm) à la période t-1** : ils représentent entre 2% et 10% des exportations ;
- **Les produits phares d'exportation (Tp) à la période t-1** : ils cumulent plus de 10% des exportations.

9 – L'indice de sophistication des exportations d'un pays (EXPY)

(Hausmann et Rodrik, 2003) et (Hausmann et al, 2007) ont proposé un modèle pour montrer que le commerce de certains produits est associé avec des niveaux de productivité élevés par rapport à d'autres et que les pays qui s'y accrochent deviennent plus performants. En stipulant que « les pays deviennent ce qu'ils exportent », les auteurs ont montré que les pays spécialisés dans les types de produits que les pays riches exportent sont susceptibles de croître plus rapidement par rapport aux pays spécialisés dans d'autres produits.

Les auteurs ont ainsi mis en place un indice quantitatif qui classe les produits échangés en termes de productivité générée. Cette mesure est construite ainsi :

- Pour chaque produit il faut d'abord établir une association revenu/niveau de productivité désigné par PRODY. Cet indice représente la moyenne pondérée des PIB par habitant pour les pays qui exportent le même produit, dont le poids reflète l'avantage comparatif révélé (ACR) de chaque pays pour ce produit ;
- Par la suite, le PRODY sera utilisé comme mesure pondérée pour calculer la sophistication de la structure des exportations au niveau du pays désignée par EXPY.

9-1- Calcul du PRODY

Il Correspond à l'avantage comparatif révélé d'un produit mesuré par la moyenne pondéré des PIB par habitant de tous les pays exportant ce produit.

Si le PIB par habitant du pays c est désigné par Y_c , alors le niveau de productivité associé avec le produit i durant l'année t, désigné par $PRODY_{i,t}$ se calcule ainsi :

$$PRODY_{i,t} = \sum_c \frac{(xval_{i,c,t}/X_c)}{\sum_j (xval_{i,c,t}/X_c)} Y_c$$

En considérant :

$xval_{i,c,t}$: représente les exportations du bien i par le pays c durant l'année t ;

X_c : Exportations totales du pays c

Y_c : PIB/habitant du pays c .

Le numérateur $xval_{i,c,t}/X_c$ représente la part en valeur du bien i dans le panier global des exportations du pays.

Le dénominateur $\sum_j (xval_{i,c,t}/X_c)$ représente les parts en valeur de tous les pays exportant le bien. Ainsi, l'indice représente la moyenne pondérée des PIB /habitant alors que les poids correspondent à l'avantage comparatif révélé de chaque pays pour le bien k .

9-2- Calcul de l'EXPY

Le niveau de sophistication du produit est ensuite utilisé pour mesurer la sophistication du panier d'exportation du pays désigné par EXPY. Cet indice représente le PRODY de chaque produit i que le pays c exporte, mesuré par la part de ce produit dans le panier d'exportation du pays (X_c). Il représente le niveau de revenu associé avec le panier d'exportation du pays.

$$EXPY_{c,t} = \sum_i \left(\frac{xval_{c,i,t}}{X_{c,t}} \right) PRODY_{i,t}$$

Cette mesure de sophistication EXPY soulève plusieurs remarques. D'abord, il y a lieu de noter l'originalité de cet indice par rapport aux autres mesures traditionnelles qui prennent en compte l'intensité de la recherche et développement. L'EXPY permet en effet de capturer les salaires supportés par la production d'un bien.

Cependant, cette mesure peut recéler un biais lié à la nature de certains biens exportés dont le calcul peut révéler un indice élevé qui ne reflète pas nécessairement la sophistication technologique des exportations d'un pays, Bin Xu (2007).

En effet, les pays riches peuvent exporter des biens à PRODY élevé lié à leurs ressources naturelles, c'est le cas notamment des pays pétroliers. Par ailleurs, dans le monde actuel de délocalisations, il est possible qu'un pays exporte des produits finis sophistiqués non pas parce qu'il en a les compétences, mais en transformant des produits intermédiaires

Chapitre I : Diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure

importés qui on déjà un fort degré de sophistication¹. Il n'en demeure pas moins que l'EXPY peut être pratique comme mesure du niveau de sophistication des exportations d'un pays mais également comme un moyen d'analyser sa position globale dans l'échelle de sophistication des exportations par rapport à d'autres pays.

Les différents instruments de mesure énoncés montrent que la diversification des exportations peut être appréhendée sous plusieurs angles. Leur connaissance est utile dans la mesure où elle peut orienter la politique économique du pays compte tenu des objectifs fixés. Cependant, les indices les plus significatifs restent ceux qui mettent en exergue le changement structurel du pays.

¹ Certains pays à croissance élevée comme la Chine et l'Inde ont des niveaux d'EXPY beaucoup plus élevés que ce qui est prévu si on se base sur leur niveau de revenu.

Conclusion

A travers ce chapitre introductif, nous avons présenté les différents concepts liés à la diversification et à la sophistication des exportations. Nous avons pu constater qu'il n'existe pas une seule définition ou mesure de la diversification des exportations. Cette dernière peut en effet revêtir plusieurs formes et se réaliser à travers plusieurs modalités, ce qui n'est pas sans incidence sur la nature des politiques à mener par les Pouvoirs Publiques en fonction des objectifs fixés et des spécificités du pays.

Justement, en vue d'identifier les différentes réformes et stratégies à mettre en œuvre afin de réussir une politique de diversification des exportations, il est d'abord nécessaire d'identifier au préalable ses principaux déterminants. La réussite des différentes politiques dépend non seulement du degré de conscience de la part des pouvoirs publics mais également de celui des entreprises quant à l'enjeu et de la nécessité de diversifier et sophistiquer les exportations pour garantir une croissance économique à long terme. Cet enjeu se pose de façon très urgente pour les pays dépendants des ressources primaires, à l'instar de l'Algérie, seule alternative pour réduire leur vulnérabilité face aux chocs extérieurs. Tous ces éléments feront l'objet du second chapitre de ce travail

Chapitre II

Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

Introduction

A priori, la possession de ressources naturelles devrait avoir des effets positifs pour les pays exportateurs, du fait qu'elles génèrent des recettes, pouvant être utilisées pour créer et développer des secteurs à plus forte valeur ajoutée. Paradoxalement, dans bien de pays exportateurs de produits primaires, les recettes n'étant pas orientées vers des investissements productifs, génèrent assez souvent des effets néfastes sur l'économie.

Le risque que courent les économies minières est d'abord lié à la dégradation des termes de l'échange des produits primaires. La thèse Singer-Prebisch (1950-1958) remet en cause une conclusion fondamentale de la théorie ricardienne qui énonçait que l'échange international tournerait à l'avantage des pays spécialisés dans les produits primaires car le prix de ces derniers aurait tendance à augmenter plus vite que ceux des produits manufacturés. Ce courant structuraliste explique la dégradation des termes de l'échange notamment par la plus faible élasticité de la demande des produits primaires par rapport au revenu comparativement à celle des produits manufacturés. Les effets de la dégradation des termes de l'échange ont également été énoncés par l'économiste d'obédience néoclassique (Bhagwati, 1958), qui a mis en avant le concept de « croissance appauvrissante », selon lequel et sous certaines conditions¹, l'accroissement des exportations du bien pour lequel le pays a un avantage comparatif conduit à une baisse du prix mondial du bien exporté. En conséquence, le pays devra exporter plus pour pouvoir importer autant qu'auparavant.

Par ailleurs, les effets négatifs de la spécialisation dans les produits primaires ne surviennent pas uniquement en cas de baisse des prix mais également en période de boom. Cette situation peut faire apparaître au sein de l'économie, les symptômes de Dutch Disease, ce qui conduit selon (Corden et Neary, 1982) et (Corden, 1984) au développement du secteur des produits primaires et celui des biens non échangeables au détriment de l'industrie rendant le pays encore plus dépendant et vulnérable.

Ainsi, la diversification des exportations constitue un enjeu important pour les économies riches en ressources naturelles car elle permet de réduire leur vulnérabilité économique et de leur garantir une croissance à long terme.

¹ La plus importante est que la croissance est limitée à un seul pays et les ressources naturelles représentent une part importante à la fois dans son PIB et ses exportations.

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

Bien que certains pays asiatiques ont réussi le pari de la diversification, d'autres économies, à l'instar de l'Algérie, peinent toujours à identifier les politiques à mettre en œuvre en vue d'atteindre cet objectif. Le facteur qui constitue le point nodal de cette industrialisation tardive réside dans la capacité de ces pays à transformer la structure de leurs économies en orientant les ressources vers des secteurs porteurs à l'export. Cette transformation structurelle ne peut toutefois réussir sans l'intervention de l'Etat par l'intermédiaire de politiques publiques appropriées. Pour identifier les mécanismes par lesquels le changement structurel s'opère (ou pas) dans une économie, nous présenterons le concept d'espace de produits qui permet d'expliquer dans quelle mesure la structure actuelle d'un pays peut être déterminante dans son cheminement vers la diversification, il sera complété par la notion de complexité économique. Le manque de diversification peut également être induit par l'inhibition des entrepreneurs à investir dans de nouvelles activités à cause de l'importance des « coûts de découvertes ». Enfin, la modalité d'aborder les marchés étrangers par des marges intensives ou extensives peut être déterminante dans la réussite de la stratégie de diversification.

Ce chapitre se compose de deux sections. La première, présente les principaux enjeux d'une politique de diversification des exportations notamment pour les pays riches en ressources naturelles. Le lien entre la diversification des exportations et la croissance économique est mis en exergue à travers une revue de la littérature théorique et empirique. La seconde section est quant à elle consacrée aux principaux déterminants de la réussite d'une stratégie de diversification des exportations. Celle-ci passe préalablement par la transformation structurelle de l'économie vers des secteurs plus sophistiqués et porteurs à l'export, une politique commerciale ciblée de même que d'autres facteurs tels que le capital humain, un environnement macroéconomique stable et des institutions qui encouragent l'investissement et l'entrepreneuriat.

Section 1 : Enjeux de la diversification et de la sophistication des exportations pour les économies riches en ressources naturelles

L'une des principales caractéristiques des produits primaires réside dans le fait que leurs prix dépendent fortement de la conjoncture sur les marchés internationaux. Les pays spécialisés dans l'exportation de ressources naturelles sont ainsi exposés au risque de récession lié à la volatilité des prix des matières premières et par conséquent des recettes à l'exportation pouvant constituer une source d'incertitude macro économique. Par ailleurs, la

dépendance envers un nombre limité de produits ne constitue pas seulement un risque en cas de baisse des prix, mais également en période de boom qui peut générer des effets pervers sur l'économie faisant apparaître les symptômes du Dutch Disease. La diversification des exportations constitue donc un enjeu important pour les économies dépendantes des produits primaires du fait qu'elle permet de réduire leur vulnérabilité, de stabiliser leurs recettes à l'export et d'enclencher un processus de croissance induit par les externalités positives générées par les secteurs exportateurs sur le reste de l'économie.

I- Réduction des risques liés à la dépendance envers les produits primaires

Plusieurs travaux ont mis en avant les risques auxquels sont exposés les pays présentant une concentration des exportations dans quelques produits primaires sujets à des fluctuations des cours.

(Prebisch, 1958) et (Singer, 1950) ont mis en avant la question de la dégradation des termes de l'échange comme facteur explicatif du retard accusé par certains pays en développement. Cette dépendance finit selon (Bhagwati, 1958) par plonger le pays dans un processus de « croissance appauvrissante », matérialisé par la diminution de son pouvoir d'achat qui l'oblige à épuiser plus de ressources et donc à exporter plus pour pouvoir importer autant. (Corden et Neary, 1982) et (Corden, 1984), ont quant à eux étudié les effets pervers que peut avoir un boom dans un secteur sur le reste de l'économie, conduisant par suite de facteurs séquentiels à sa désindustrialisation.

1- Détérioration des termes de l'échange : la thèse de Prebisch-Singer

Les économistes classiques à travers la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo, ont souvent soutenu que la spécialisation est favorable à l'efficacité économique. De leur point de vue, les termes de l'échange des produits primaires vont s'améliorer à travers le temps car la terre et les ressources naturelles sont des offres inélastiques.

Cependant, au début des années 1950, Raoul Prebisch, un des précurseurs de la théorie de la dépendance et du courant structuraliste latino américain, va contester cette idée en avançant que les termes de l'échange des produits primaires se sont détériorés et vont continuer à l'être à mesure que les pays s'y spécialisent. En utilisant l'indice des prix des importations et exportations britanniques pour représenter les prix mondiaux des produits primaires et des produits manufacturés, (Prebisch, 1950) a conclu qu'il y a une détérioration séculaire des prix relatifs des produits primaires durant la période 1876 à 1947.

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

En effet, ces derniers connaissent une érosion jusqu'en 1890 suivie par une reprise partielle jusqu'à la première guerre mondiale. L'effondrement après la guerre est suivi par une reprise au milieu des années 1930 puis par un autre effondrement durant la grande dépression qui est à son tour suivi par une reprise partielle après la 2^{ème} guerre mondiale¹.

(Prebish, 1958) a ainsi constaté qu'historiquement, la propagation du progrès technique est inégale. Ce phénomène a contribué à la division du monde économique en centres industriels produisant des biens manufacturés exportés une périphérie spécialisée dans la production des biens primaires destinés à l'exportation vers le centre. Cette situation donne lieu à des différences dans la croissance du revenu.

La thèse de Prebish-Singer², stipule que la détérioration des termes de l'échange est le résultat de la faible élasticité-revenu de la demande des produits primaires et le développement inégal du capitalisme à l'échelle mondiale. En effet, l'économie des pays en voie de développement (périphérie) est de type dualiste où coexistent un secteur moderne et un secteur traditionnel. Ce dernier ne parvient pas à absorber toute la main d'œuvre rural disponible en raison du caractère saisonnier de l'agriculture traditionnelle, ce qui conduira à une baisse du taux des salaires et par conséquent des prix à l'export.

Selon (Singer,1950), ce phénomène de détérioration des termes de l'échange peut s'accélérer du fait que la demande des produits primaires présente une tendance à la baisse car d'une part, la production des pays développés s'élargit vers des secteurs faiblement utilisateurs de matières premières (services, économie de la connaissance) et d'autre part, le progrès technique permet d'optimiser leur utilisation et de substituer les produits naturels par des produits synthétiques (fibre textile, caoutchouc.etc). En revanche, dans les pays développés (centre), le taux de salaire s'améliore en raison de la hausse de la productivité et d'une meilleure organisation des travailleurs. Globalement, l'amélioration générale de la productivité tend à être pleinement reflétée dans l'augmentation du taux de salaire au centre, tandis qu'à la périphérie une partie des fruits de ces améliorations est transférée à travers la chute des prix à l'export d'où la détérioration des termes de l'échange.

¹ Arthur Lewis a confirmé ces résultats pour la période 1876-1938, en utilisant trois ensembles de données : les prix relatifs des matières premières, ceux des produits alimentaires et ceux des biens manufacturés.

² L'économiste allemand Hans Singer est arrivé à la même conclusion à peu près à la même époque que Prebish, d'où la thèse Prebish-Singer

(Lewis, 1952), a illustré cet argument avec l'exemple de la production de la canne à sucre où les gains de productivité, n'ont pas permis d'accroître le salaire réel des travailleurs durant la période 1870-1954. Il en déduit que les salaires et par conséquent les prix réels des produits primaires ne peuvent pas augmenter en présence d'une offre de travail illimitée. Par conséquent, les bénéfices du progrès technique dans la plantation et le raffinage de la canne à sucre s'accroissent pour les consommateurs dans le noyau industriel mais pas pour les fournisseurs de la périphérie.

Cependant, (Lewis, 1954), a noté que dans les pays caractérisés par la présence d'une économie duale, le secteur traditionnel peut servir de réservoir à l'industrie, car un exode rural peut se produire sans affecter la capacité de production agricole. Cette dynamique de l'exode rural permet un double effet: d'une part l'accumulation du capital dans le secteur urbain moderne et capitalistique permet de fournir un emploi à la main d'œuvre provenant des campagnes, d'autre part le surplus de production alimentaire dans le secteur rural nourrit la population urbaine¹.

Les pays en développement doivent impérativement diversifier leur structure de production et par conséquent des exportations, afin de ne plus être en situation de dépendance envers les produits primaires. A ce titre, l'industrie peut jouer un rôle dynamique induisant le progrès technique non seulement dans de nouvelles activités manufacturières, mais également dans les activités primaires.

2- La croissance « appauvrissante » de Jagdish Bhagwati

De son côté, l'économiste (Bhagwati, 1958), a développé la théorie de la « croissance appauvrissante » comme effet de la dégradation des termes de l'échange. Cette théorie d'obédience néo-classique se situe également dans la problématique du blocage de la croissance suite à la spécialisation dans les produits primaires. Elle repose sur l'idée qu'un accroissement des exportations du bien pour lequel le pays a un avantage comparatif, conduit à une baisse du prix mondial du bien exporté.

¹ Des versions plus récentes de ce mécanisme s'appuient sur les gains de productivité de l'agriculture qui permettent de dégager une main d'œuvre disponible pour aller travailler dans le secteur industriel urbain. La forte croissance de la Chine fournit un exemple récent d'un tel scénario.

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

En conséquence, le pays devra exporter plus pour pouvoir importer autant qu'auparavant, en considérant que selon « l'effet cliquet¹ », les importations d'un pays ne peuvent pas diminuer sensiblement une fois qu'elles ont atteint un certain niveau.

Dans son article, (Bhagwati, 1958), a formulé les conditions dans lesquelles une croissance appauvrissante peut se produire. Pour se faire, il a retenu le modèle réel traditionnel à deux pays, deux biens et plein emploi permanent. Dans un but de simplification l'auteur a également supposé que la croissance est limitée à un seul pays, si bien que tous les autres pays (le reste du monde) ne connaissent aucune croissance « du produit ». Cette hypothèse permet de supposer que la courbe d'offre du reste du monde reste « donnée » tout au long du raisonnement.

Le phénomène de croissance appauvrissante est illustré dans la figure ci-après qui représente l'économie en croissance où:

C_0 représente le point de consommation avant l'expansion ;

P_0 , le point de production avant l'expansion ;

$P_0 C_0$, la droite de termes de l'échange avant l'expansion ou droite de prix ;

$C_0 R_0$, les importations du produit Y dans le pays ;

$R_0 P_0$, les exportations du produit X hors du pays.

¹ Phénomène énoncé par Thomas M. Brown, qui empêche le retour en arrière d'un processus une fois un certain stade dépassé.

- Le troisième effet est lié à l'accroissement de la production des biens importables suite à la variation des prix. En effet, la variation des prix déplace la production le long de la courbe des possibilités de production jusqu'en P_1 . La production de biens importables est alors accrue de R_1 R_1 .

La diminution totale de la demande domestique d'importation est la somme des trois effets. Elle mesure la diminution de la demande d'importation lorsque l'effet de la croissance sur le revenu réel est exactement compensé par un mouvement en sens inverse des termes de l'échange. Selon (Bhagwati, 1958), la possibilité d'une croissance appauvrissante est accrue si :

- La demande mondiale du bien exportable est faiblement élastique au prix (l'excès de l'offre fera chuter le prix d'équilibre)
- le rapport entre la production domestique et l'importation des biens importables est faible ;
- L'élasticité de la demande de produits importables (à utilité constante) par rapport à une variation du prix des importations, est faible ;
- l'élasticité de l'offre de produits importables est faible, lorsque la production se déplace le long de la courbe des possibilités de production, en réponse à une variation dans le prix de biens importables

Bhagwati conclut donc, que la croissance du pays entraîne une détérioration si forte de ses termes de l'échange avec le reste du monde, de sorte que la perte de revenu qui en résulte pour lui excède le supplément de revenu engendré par sa propre croissance interne. Toutefois, ce phénomène n'est possible que dans le cas où le produit exporté contribue fortement à la fois au PIB et aux exportations du pays.

3- L'impact négatif de l'abondance de ressources sur la croissance : le Dutch Disease

Tandis que les modèles précédents rendent compte des blocages de développement des pays producteurs des produits primaires par l'échange international, ayant pour point de départ les effets néfastes d'un choc négatif des termes de l'échange, le modèle de Dutch

disease se focalise sur les effets pervers que peut avoir un choc positif des termes de l'échange dans le secteur primaire sur le reste de l'économie.

3-1- Le Dutch disease, canal de transmission entre ressources naturelles et croissance économique

Remarqué en Hollande après le premier choc pétrolier ayant conduit à la stagnation de la production industrielle, la chute de l'investissement brut privé et à l'augmentation du taux de chômage, le Dutch Disease renvoie au contraste entre d'une part, des compte extérieurs excédentaires suite au boom des produits primaires et d'autre part, une conjoncture économique interne défavorable.

3-1-1- Définition du phénomène de Dutch Disease

Basé sur les travaux fondateurs de (Corden et Neary, 1982) et de (Corden, 1984), le Dutch disease ou syndrome hollandais désigne les effets néfastes que pourrait avoir sur l'économie une découverte de ressources naturelles ou leur boom. La théorie du syndrome hollandais, d'obédience néoclassique, stipule que des ressources abondantes affectent négativement la croissance économique en induisant un recul du secteur manufacturier. Le canal de transmission étant l'appréciation du taux de change effectif réel (TCER).

3-1-2-Principaux effets du Dutch Disease

La désindustrialisation matérialisée par une baisse de la production manufacturée et de l'emploi et une aggravation de la balance de commerce dans la manufacture constituent les principaux effets du boom.

Pour illustrer les symptômes du Dutch Disease, (Corden, 1984), a présenté un modèle de base à trois secteurs : le secteur en Boom (B), le secteur en retard (L) qui correspond au secteur manufacturier et le secteur des non échangeables (N). Les deux premiers produisent des biens échangeables à des prix mondiaux donnés. La production est réalisée par le facteur spécifique au secteur et par le facteur travail qui se déplace entre les trois secteurs de façon à équilibrer l'offre et la demande. Le boom de B produit ainsi deux principaux effets : l'effet dépense et l'effet mouvement de ressources.

3-1-2-1-L'Effet dépense (spending effect)

Le boom dans le secteur B a pour effet initial d'augmenter le revenu global des facteurs employés initialement. Si une partie du revenu supplémentaire dans B est dépensée soit directement par les propriétaires des facteurs ou indirectement par le gouvernement, en étant collectée sous forme de taxes et si l'élasticité revenu de la demande dans le secteur N est positive, cet accroissement de revenu se traduira par une augmentation de la demande des biens non échangeables, conduisant ainsi à l'augmentation de leurs prix. Par conséquent, le prix relatif (rapport entre le prix des biens échangeables et le prix des biens non échangeables) va baisser entraînant une appréciation du taux de change réel qui donne lieu à une croissance de la production des biens non échangeables et une contraction de la production des échangeables hors secteur en boom.

3-1-2-2-Le mouvement des ressources (resource movement effect)

En addition à l'effet dépense, le produit marginal du travail augmente dans le secteur en boom (B), de sorte qu'à un salaire constant en termes d'échangeables, la demande de travail dans B augmente ce qui induit un mouvement de travail en dehors des deux autres secteurs (manufacture et biens non échangeables). Cet effet a deux parties :

- Le mouvement de travail du secteur manufacturier vers le secteur en boom, diminue le revenu dans le premier. Ce phénomène est désigné par désindustrialisation directe car elle n'impacte pas le marché des biens non échangeables et par conséquent n'entraîne pas une appréciation du taux de change réel. Comme l'offre de travail est donnée (hypothèse de plein emploi), il en résulte un manque de main d'œuvre dans le secteur produisant les biens échangeables hors mine qui voit par conséquent sa production baisser.
- Il y a un mouvement de travail du secteur des non échangeables vers le secteur en boom qui va déplacer la courbe de l'offre créant ainsi un excès de demande des biens non échangeables en addition à celui généré par l'effet dépense. Cette situation entraîne un mouvement de travail additionnel du secteur manufacturier vers le secteur des non échangeables, renforçant la désindustrialisation résultat de l'effet dépense et entraînant ce que (Corden, 1984) désigne par désindustrialisation indirecte.

Les deux effets ressources et dépenses se combinent dans le même sens et provoquent une contraction du produit du secteur des échangeables hors boom par désindustrialisation directe et indirecte et détériore sa compétitivité extérieure, empêchant la diversification des exportations.

3-2- Abondance de ressources et croissance économique

Les effets de l'abondance de ressources naturelles sur la structure du PIB, matérialisé essentiellement par le phénomène de désindustrialisation n'est pas sans impacter la croissance économique du pays. Ce phénomène désigné par « La malédiction des ressources », renvoi au constat selon lequel la majorité des pays riches en ressources naturelles tendent à une faible performance, (Sachs et Warner, 2001). Ces études stipulent en effet, que hormis quelques exceptions¹ aucun des pays riches en ressources naturelles en 1970 ne croit rapidement les 20 dernières années. La plupart des pays qui ont eu une croissance rapide durant cette période ont été des pays pauvres en ressources naturelles.

(Lederman et Maloney, 2007), ont montré qu'entre 1980 et 2005 le PIB par habitant a progressé bien plus lentement chez les exportateurs nets de ressources naturelles que chez les importateurs nets de ressources naturelles.

De son côté, sur un échantillon d'une centaine de pays avec des dotations différentes en ressources naturelles, (Gylfason, 2001) est arrivé aux conclusions suivantes : les pays qui accumulent du capital naturel le font relativement au détriment du capital physique et du capital humain, en outre la hausse de l'emploi dans le secteur en expansion a une incidence négative sur la croissance du PIB par tête.

Sur un échantillon de 95 pays en développement (Sachs et Warner, 1997) ont calculé pour chaque pays le taux de croissance annuel entre 1970 et 1990 en relation avec les exportations de ressources naturelles en 1970 mesurées en % du PIB². En moyenne, les pays ayant commencé la période avec une grande valeur d'exportations basées sur les ressources naturelles par rapport au PIB, tendent à connaître une croissance faible durant les 30 années suivantes.

¹ Nous pouvons citer essentiellement la cas de la Malaisie sur lequel nous reviendrons dans le quatrième chapitre de ce travail.

² Exportations de ressources naturelles : agriculture, produits miniers et hydrocarbures

Ce phénomène de malédiction des ressources n'est pas nouveau : au 17^{ème} siècle les Pays Bas, pays pauvre en ressources a éclipsé l'Espagne malgré l'appréciation de l'or. Durant le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle, des pays pauvres en ressources tels que la Suisse et le Japon ont dépassé des économies riches en ressources naturelles comme la Russie. Nous remarquons également que durant les 30 dernières années les pays les plus performants dans le monde ont été pour la plupart des pays pauvres en ressources naturelles (Corée, Taiwan, Hong Kong, Singapour).

II- Diversification des exportations et croissance économique

Hormis la réduction des risques liés à la détérioration des termes de l'échange et de désindustrialisation, la diversification est de plus en plus associée à la croissance économique à long terme. A cet effet, plusieurs travaux théoriques et études empiriques ont fait le lien entre la diversification des exportations et la croissance économique.

1- Diversification et développement économique : la thèse d'Imbs et Wacziarg

(Imbs et Wacziarg, 2003) ont remis en cause le modèle ricardien en considérant la spécialisation non pas comme le point de départ de la croissance mais un point d'arrivée. Pour montrer ce lien, les auteurs ont analysé le phénomène de diversification sectorielle sur longue période d'un large ensemble d'économies¹. Les auteurs ont constaté que les économies connaissent deux stades de diversification : au début la diversification sectorielle augmente mais il existe un niveau de revenu par habitant au-delà duquel la distribution sectorielle de l'activité économique commence à se concentrer. Ainsi, la concentration sectorielle suit un modèle en U inversé en relation avec le revenu par habitant.

Dans le même sillage, (Klinger et Lederman, 2004) et (Cadot et al, 2007), sont arrivés au même résultat en ce qui concerne les exportations. En construisant une large base de données couvrant 159 pays dont 121 en développement, Cadot et al (2007) ont constaté l'existence d'une relation en U inversé entre le développement économique et la diversification des exportations avec un point de retour de 20000 et 22 000 \$ PPA par habitant. Au dessous de ce revenu, la diversification se présente à la fois sous forme intensive (augmentation des exportations dans les secteurs traditionnels) et extensive (exportation de nouvelles lignes de produits) pour tous les pays à l'exception des pays à revenu faible ou moyen (14 000\$ PPA par habitant) dans lesquels elle se présente plus sous forme extensive.

¹ Les auteurs ont utilisé les données relatives au niveau d'emploi et à la valeur ajoutée

En revanche, pour les niveaux de revenu au dessus, on observe une concentration des exportations sur quelques produits. Ces différents résultats montrent que la diversification des exportations s'avère très importante dans les premiers stades de développement.

2- Effets positifs de la diversification des exportations sur la croissance économique

La diversification des exportations peut avoir des retombées en termes de croissance économique car elle permet de générer des effets d'entraînement positifs sur le reste de l'économie.

D'une part, la diversification verticale vers des produits manufacturés peut être pratique s'il y a une tendance générale vers le déclin des termes de l'échange du commerce des produits primaires. D'autre part, en augmentant le nombre de secteurs à l'exportation, la diversification horizontale peut réduire la dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de produits sujets à des fluctuations de prix et de volume, ce qui est bénéfique pour le développement, (Herzer et al, 2004).

La diversification peut également entraîner la croissance en augmentant la valeur ajoutée des biens exportés grâce à un processus de transformation additionnel ou au marketing ou en substituant la production domestique des biens alimentaires aux importations, (Ali et al, 1991).

Les modèles de croissance endogène mettent l'accent sur le learning by doing généré par les secteurs manufacturiers pour une croissance durable. A cet effet, la diversification vers des produits manufacturés peut bénéficier à d'autres activités grâce au rôle des économies d'échelle croissantes et les effets d'entraînement dynamiques, (De Pineres et Ferrantino, 2000), (Herzer et al, 2004).

Ainsi, la diversification se traduit par des retombées en termes de connaissances vers de nouvelles techniques de production, de modes de management et de pratiques marketing qui peuvent bénéficier à d'autres industries. Grâce au learning by doing de meilleures méthodes de production seront ainsi transférées vers d'autres activités de l'économie.

3- Diversification des exportations et croissance économique : analyse empirique

Pour mettre en évidence le lien positif entre la diversification des exportations et la croissance économique plusieurs études empiriques ont été menées ces dernières années.

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

(De Pineres et al, 1997) ont examiné l'expérience du Chili à travers des mesures de diversification et de changement structurel dans les exportations sur une période de 30 ans (1962-1991). Ils ont ainsi testé la relation entre la structure des exportations, la croissance des exportations et la croissance mondiale et sont parvenus aux résultats suivants:

- Le degré de diversification des exportations au Chili a augmenté brusquement à partir de 1975 avec un processus de diversification complet en 1988 ;
- A mesure que le Chili sort de la période d'import substitution vers la période d'ouverture son réel avantage comparatif s'est exprimé. Certaines exportations manufacturées ont décliné alors que celles de certains produits primaires ont augmenté ;
- La dynamique de diversification et de changement structurel à long terme montre que le plus grand changement dans la composition des exportations chilienne a pris place durant la période de crise interne et de chocs externes ;

Les auteurs sont ainsi arrivés à la conclusion selon laquelle la diversification substantielle des exportations au Chili depuis le milieu des années 1970 et la libéralisation ont été une réponse aux crises économiques. La source de diversification est due à l'émergence de nouveaux produits industriels à l'export sous la stimulation de la dépréciation du taux de change réel.

Ces résultats ont d'ailleurs été confirmés et complétés par (Herzer et al , 2006), dans leur étude sur le Chili. Ils ont utilisé les données statistiques sur des séries temporelles entre 1962 et 2001 et appliqué des techniques de cointégration pour examiner l'impact à long terme de la diversification sur la croissance via les externalités de connaissance. Les auteurs ont ainsi confirmé qu'entre 1963 et 1970, période durant laquelle le Chili a poursuivi une stratégie d'import substitution, les exportations augmentent modérément (3,6%), pour reprendre après le coup d'Etat militaire de 1973 qui a été suivi par une période d'ouverture économique. Concernant la structure des exportations, la part des produits industriels est passée de 7% en 1973 à 47% en 2001 et la part du cuivre est passée de 63% en 1973 à 30% en 2001, indiquant une certaine diversification des exportations. Cependant, les principaux produits à l'export restent des produits basés sur les ressources naturelles avec un faible contenu technologique.

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

L'exemple du Chili montre que la diversification des exportations sur la base des ressources naturelles peut jouer un rôle important dans le processus de croissance dans les pays en développement qui dépendent des produits agricoles et des exportations minières. Cependant, des efforts doivent être fournis afin de développer d'autres produits à haut contenu technologique en vue de soutenir ce processus de diversification.

L'importance des exportations industrielle pour la croissance économique a également été vérifiée par (Feenstra et Kee, 2004) qui ont trouvé que 10% de l'augmentation de la variété des exportations industrielles augmente la productivité du pays de 1.3%.

Le lien positif entre la diversification des exportations et la croissance économique a été également vérifiée par Al Marhubi (2000) dans son analyse portant sur un échantillon de 91 pays couvrant la période 1961- 1988. L'auteur a examiné la relation entre la diversification des exportations et la croissance dans des modèles où la variable indépendante est le taux moyen annuel de croissance du PIB réel par habitant. Le résultat de l'étude stipule que les pays ayant un plus grand nombre de produits exportés ont une croissance plus rapide. Résultat confirmé par (De Ferranti et al, 2000) à travers leur analyse de l'évolution de la structure des exportations en Espagne.

En se basant sur le modèle d'industrie dynamique avec des firmes hétérogènes, (Melitz, 2003) a montré pourquoi le commerce international conduit à la réallocation des ressources entre les firmes en incitant les plus productives à pénétrer des marchés à l'export et les moins productives à produire pour les marchés domestiques. En effet, les firmes tentent d'avoir des ventes plus larges afin de couvrir les coûts d'entrée sur les marchés étrangers, ce qui implique que les grandes firmes exportent plus que les petites.

(ESCAP, 2004) a réalisé une étude sur le Bangladesh, le Myanmar, le Népal et la Malaisie. Les résultats stipulent que le développement des exportations conduit à l'intensification et l'accélération de la croissance économique et du processus de développement dans les trois pays les moins avancés. La stimulation de la croissance des exportations requiert une diversification à la fois horizontale et verticale comme c'est le cas pour la Malaisie. Au Bangladesh et au Népal, seules les variables de diversification verticale ont un impact significatif sur les exportations. Par contre au Myanmar, ni la diversification verticale, ni la diversification horizontale ne produisent un impact sur les exportations totales. Les auteurs ont conclu à une causalité entre la croissance des exportations et la croissance réelle de l'économie pour les quatre pays.

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

(Agosin, 2007, 2009) a pour sa part réalisé une étude empirique pour tester la relation entre l'augmentation des exportations et la croissance du PIB en référence aux expériences divergentes de croissance de l'Asie de l'est, de l'Amérique latine et des pays des Caraïbes. L'étude empirique montre que la diversification des exportations est associée à une plus grande croissance économique notamment à travers l'apprentissage et les externalités d'information. Enfin, plus les exportations sont diversifiées plus grands sont les liens entre les activités exportatrices et le reste de l'économie.

(Hesse, 2009) a testé la relation entre la diversification des exportations et la croissance du revenu par habitant selon le modèle de croissance de Solow. Il est arrivé au résultat selon lequel les pays qui ont diversifié leurs exportations ces dernières années ont en moyenne connu une plus forte croissance du revenu par habitant.

(Arip et al, 2010) ont examiné l'impact du degré de spécialisation et de diversification sur la croissance économique en Malaisie en utilisant les données annuelles de 1980 à 2007. L'hypothèse de la théorie de la croissance endogène selon laquelle la diversification des exportations affecte la croissance est validée.

Dans leur papier, (Naudé et Rossou, 2011) ont étudié les cas du Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du sud durant la période 1962-2000. Ces pays offrent des cas intéressants car ils ont individuellement et collectivement une part importante dans le commerce mondial. Le Brésil et l'Afrique du sud apparaissent comme ayant dépassé la première phase de grande diversification des exportations laissant la place à plus de spécialisation, ces pays commercent de façon croissante entre eux. Les résultats de l'étude montrent également que la relation en U inversé est solide en Afrique du Sud et en Chine, moindre en Inde et linéaire au Brésil.

Par ailleurs, l'Afrique du sud diffère des autres pays car il est le seul pays où la diversification a un impact positif sur le développement économique. En contraste, au Brésil, en Chine et en Inde la spécialisation est plus bénéfique. Les auteurs ont également montré que la manière dont la diversification est obtenue peut être importante : si elle est due à une faible réduction des exportations traditionnelles les impacts seront meilleurs.

A travers cette section nous avons tenté d'exposer les principaux risques auxquels sont exposées les économies dépendantes de l'exportation de ressources naturelles. Ces risques sont à la fois liés à l'instabilité des recettes d'exportation due à la détérioration des termes de

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

l'échange et à l'apparition du phénomène de Dutch Disease qui conduit à la désindustrialisation. A ce titre, la diversification des exportations semble être un enjeu important pour les pays riches en ressources naturelles car elle garantit des recettes de substitution en cas d'épuisement des ressources naturelles et permet une insertion bénéfique au commerce mondial.

Cependant, force est de constater que certains pays (notamment asiatiques), ont réussi le pari de la diversification tandis que d'autres, à l'instar de l'Algérie, peinent toujours à sortir de la dépendance des produits primaires, d'où, la nécessité d'identifier les principaux déterminants de la réussite d'une politique de diversification des exportations.

Section 2 : Principaux déterminants de la diversification et de la sophistication des exportations

Comme mis en évidence dans la section précédente, la diversification des exportations est une condition importante pour une croissance économique à long terme. Cependant, les expériences de développement montrent que contrairement à d'autres, certains pays ont réussi le pari de diversifier et sophistication leurs exportations, ce qui soulève les question des principaux déterminants de la réussite de cette stratégie.

A ce titre, les politiques publiques volontaristes des gouvernements revêtent une importance capitale comme l'atteste l'expérience des pays émergents asiatiques. En premier lieu, une politique de diversification passe par la capacité du pays à amorcer une dynamique de changement structurel impliquant le déplacement de la production des secteurs traditionnels vers des activités plus sophistiquées. L'intervention des pouvoirs publics reste déterminante, notamment en orientant la politique industrielle vers des secteurs nouveaux et en adoptant une politique commerciale ciblée. D'autres facteurs tels qu'une main d'œuvre qualifiée, une politique macro économique appropriée et un environnement institutionnel adéquat, sont associés avec une grande sophistication des exportations.

I- Changement structurel et promotion de nouveaux secteurs à l'export

Le défi majeur des pays riches en ressources naturelles est de parvenir à une transformation structurelle de leurs économies induisant un mouvement de ressources des activités traditionnelles vers des activités à plus forte valeur ajoutée.

1- Changement structurel : définition et mécanismes

La transformation structurelle est définie, comme étant « la réallocation de l'activité économique de l'agriculture vers l'industrie et les services qui accompagnent le processus de croissance économique moderne » (Herrendorf et al, 2013). Cette définition rejoint l'analyse de (Lewis, 1954), qui a démontré que dans une économie duale, le mouvement du travail des secteurs à faible productivité vers des secteurs modernes à plus grande productivité encourage l'accumulation du capital et la croissance économique¹.

La transformation structurelle est essentielle pour le développement économique car elle implique la mise à niveau des produits, la pénétration de nouveaux marchés et l'acquisition de savoir faire. Selon (Mc Millan et Rodrik, 2011), lorsque les facteurs se déplacent des activités traditionnelles vers des activités modernes, la productivité globale augmente et la vitesse avec laquelle ce changement structurel se réalise est la clé de la réussite. Ce constat fait suite à l'observation par les auteurs d'un écart de productivité entre les différents secteurs de l'économie dans les pays en développement, indiquant une allocation inefficace qui réduit la productivité globale.

(Mc Millan et Rodrik, 2011), font une description de la nature du changement structurel dans les pays en développement durant la période 1990-2005 qui correspond à la montée de la globalisation avec un impact important dans ces pays. Ils concluent que les performances en termes de croissance des pays asiatiques relativement aux autres pays, peut être expliquée par la nature du changement structurel au sein des premiers.

Les auteurs expliquent que le changement structurel induit une hausse de la productivité du travail et par conséquent de la croissance à travers deux mécanismes:

- Hausse de la productivité grâce à l'accumulation du capital et au changement technique ;
- Réaffectation du facteur travail des secteurs à faible productivité vers des secteurs à haute productivité, ce qui conduit à l'augmentation de la productivité globale de l'économie.

¹Ce point a été abordé dans la première section de ce chapitre, paragraphe I.

2- L'espace des produits comme modèle de transformation structurelle

Pour illustrer à la fois, les mécanismes et les déterminants de la transformation structurelle, (Hausmann et Klinger, 2006) ont développé un modèle sous forme d'un espace de produits. L'objectif étant de démontrer de façon empirique que la rapidité de transformation structurelle dépend de l'exportation de produits localisés à proximité d'autres produits plus sophistiqués et à plus grande valeur ajoutée.

(Hausmann et Klinger, 2006) stipulent que le processus de développement implique le déplacement des produits simples fabriqués par les pays pauvres vers les produits complexes des pays riches. Les auteurs se basent sur l'idée que changer de produits est problématique et les difficultés que cela implique (absence de moyens nécessaires, infrastructures, main d'œuvre qualifiée, fournisseurs...etc.) peuvent affecter négativement le processus de développement. Ils avancent que les actifs et capacités requises pour produire un bien peuvent être des substituts imparfaits pour en produire d'autres. A cet effet, la probabilité que le pays soit capable de produire un bien est reliée aux capacités existantes dans la production d'un autre bien similaire ou proche pour lequel elles peuvent facilement être adaptées.

Les auteurs ont ainsi assimilé l'espace des produits à une forêt. Les produits sont comme des arbres qui peuvent être proches ou éloignés les uns des autres, en fonction de la similarité des moyens requis pour les produire. Les firmes sont comme des singes qui tirent leurs moyens d'existence en exploitant les arbres qu'ils occupent. Le processus de transformation structurelle implique le fait d'avoir des singes qui sautent des parties pauvres de la forêt vers les parties les plus riches. Mais la probabilité de réussir, dépend de la productivité espérée de ces arbres et de la proximité des singes des arbres inoccupés. Ainsi, les biens sont proches s'ils nécessitent des inputs hautement similaires.

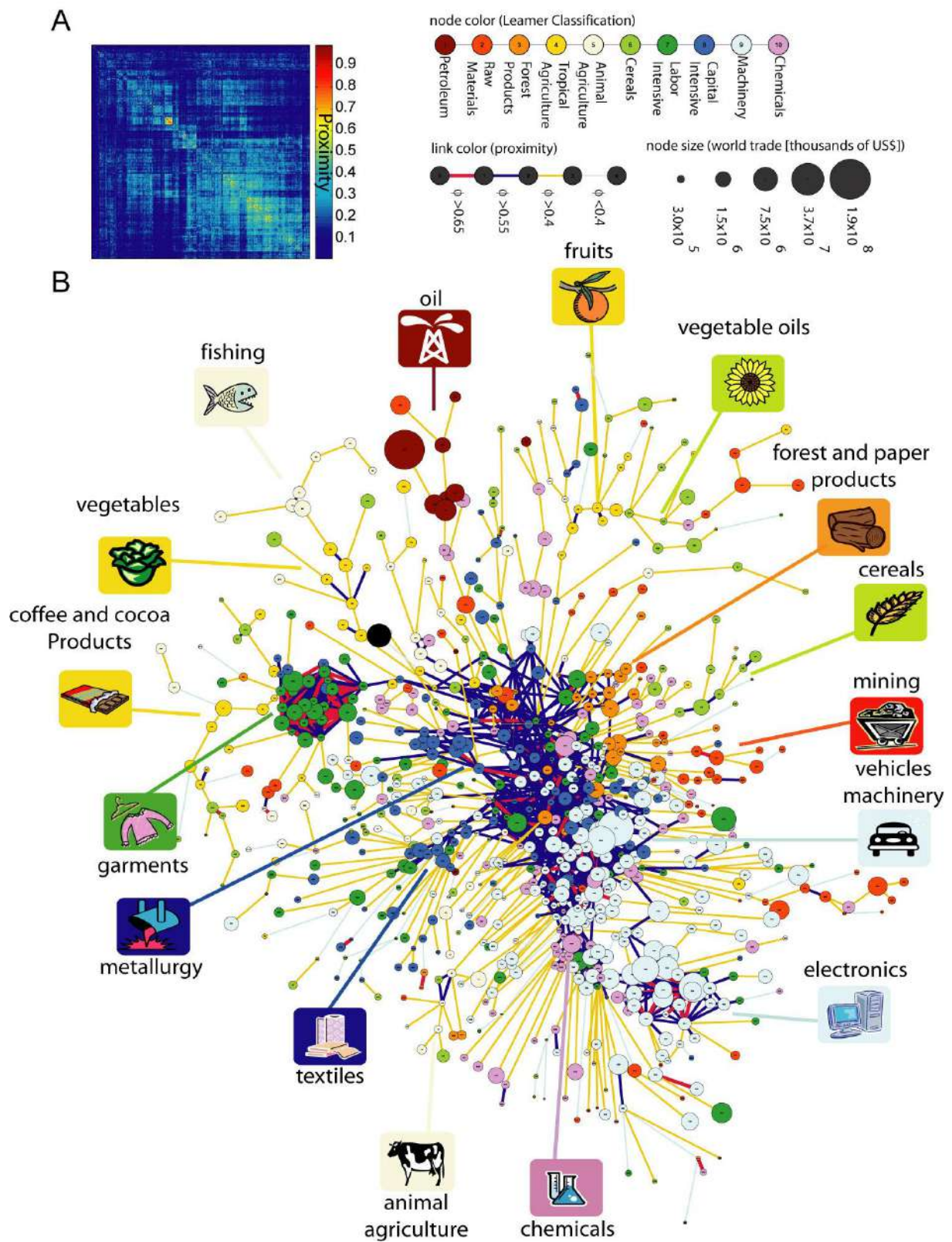
Cette distance est importante car elle détermine la vitesse avec laquelle les pays peuvent transformer leur structure productive et améliorer leurs exportations. Le problème de certains pays exportateurs de pétrole réside sans doute, dans le fait qu'ils soient spécialisés dans des biens qui requièrent des actifs et compétences très spécifiques et qui ne sont pas aisément utilisables pour d'autres produits. En contraste, les industries légères et électroniques impliquent des compétences et actifs proches de ceux requis pour d'autres biens et facilitent la transition d'un produit à un autre.

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

(Hidalgo et al, 2007), ont mesuré la similarité entre les produits, basée sur la probabilité conditionnelle d'avoir un avantage comparatif dans l'un si le pays est un exportateur effectif de l'autre et vice versa. Pour ce faire, les auteurs ont utilisé les données du commerce international à un niveau de désagrégation 4 digits (SITC4) qui donnent pour chaque pays la valeur exportée pour 775 produits. Ils ont ainsi calculé les 775 par 775 matrices des proximités révélées entre chaque paire de produit.

Comme le montre la figure ci-dessous, l'espace des produits apparaît comme ayant une structure cœur-périphérie. Le cœur est formé par les produits métalliques, machines et produits chimiques alors que la périphérie est formée par le reste des classes de produits. Le réseau permet aussi d'introduire des éclatements détaillés de certaines classes de produits. Ainsi, la machinerie est naturellement divisée en deux groupes : véhicules et machines lourdes et industrie électronique. Le groupe machines lourdes est solidement relié avec certains produits classés comme intensifs en capital tels que les produits métalliques mais pas pour d'autres produits classés similairement tels que les textiles.

Figure N° 03: L'espace des produits



Source: Hidalgo, C.A et al. (2007). « The product space conditions the development of nations », revue science, N° 317 (5837), page. 483

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

Ainsi, pour promouvoir leur panier d'exportation plus rapidement, la plupart des pays peuvent atteindre le cœur, seulement s'ils sautent au-delà des distances empiriquement peu fréquentes dans l'espace des produits. Ce qui peut aider à expliquer pourquoi les pays pauvres n'arrivent pas à développer des exportations compétitives et échouent à converger vers les hauts revenus des pays riches.

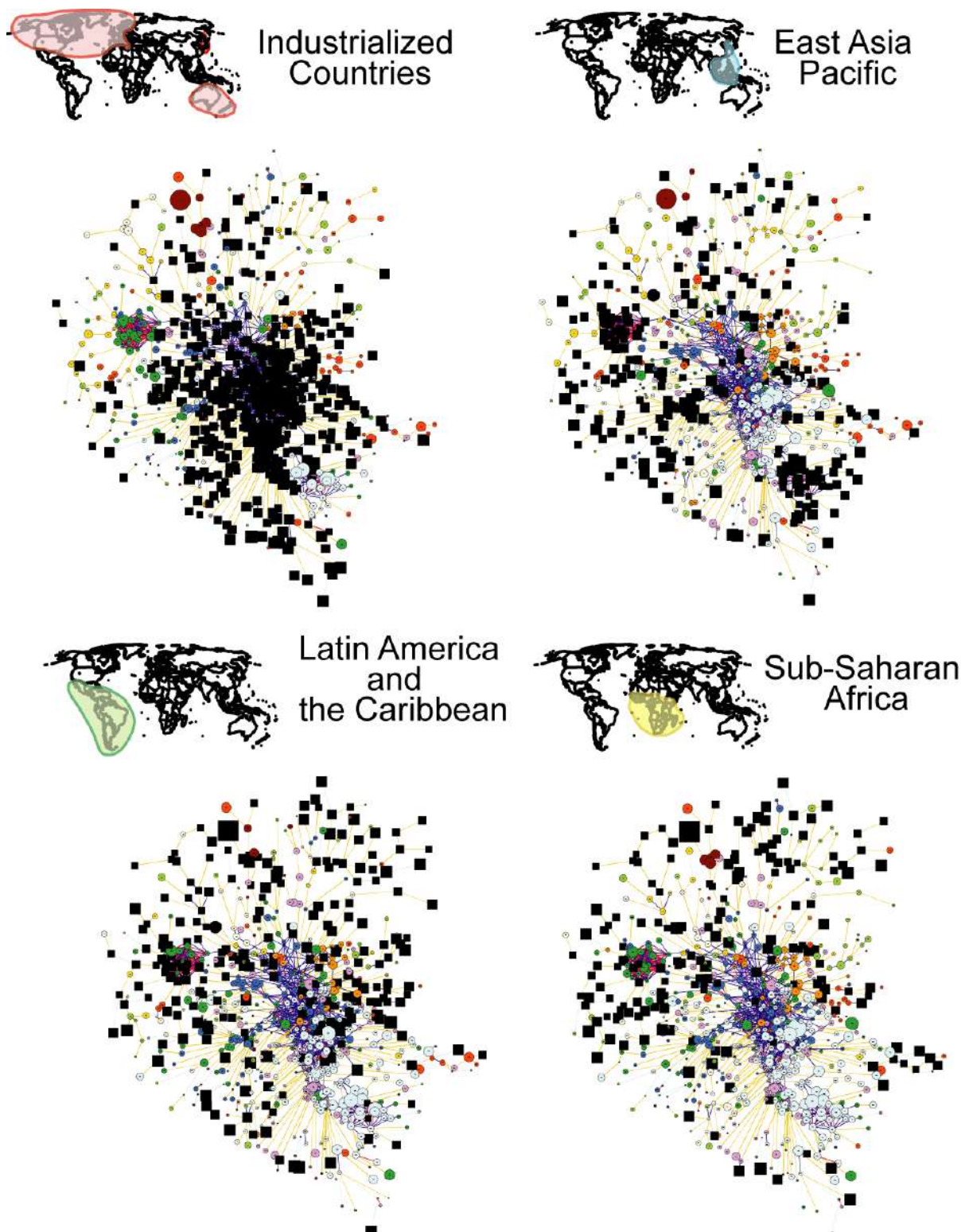
Les auteurs ont également utilisé l'espace des produits pour explorer les variations régionales dans le modèle de spécialisation de quatre régions comme illustré dans la figure n°04.

Les produits exportés par la région et présentant un avantage comparatif révélé positif ($ACR > 1$)¹, sont marqués par des carrés noirs. Comme le montre la figure, les pays industrialisés occupent le centre et sont spécialisés dans des produits étroitement liés tels que la machinerie et les produits métalliques et chimiques, ils ont également une considérable participation dans beaucoup de produits périphériques tels que les textiles, les produits forestiers, la production animale et l'agriculture.

Les pays de l'Asie de l'est ont quant à eux, des ACR développés dans quelques groupes le long de la périphérie du cœur, tels que les vêtements, l'électronique et le textile. L'Amérique latine et les Caraïbes participent aux produits miniers, l'agriculture et les vêtements. Enfin, l'Afrique Subsaharienne exporte quelques types de produits dont la plupart sont situés loin de la périphérie de l'espace des produits, ce qui indique que chaque région a un modèle distinctif de spécialisation dans l'espace des produits.

¹ Les auteurs ont utilisé la formule de Balassa qui sera présentée dans le chapitre III.

Figure N° 04: Localisation de la structure productive de différentes régions du monde



Source: Source: Hidalgo, C.A et al (2007). « The product space conditions the development of nations », revue science, N.317 (5837), page. 484

La connaissance de la localisation de la structure productive revêt une grande importance du fait qu'elle affecte les changements potentiels dans le modèle de spécialisation du pays. A titre d'exemple, en Malaisie et Colombie l'avantage comparatif a évolué entre 1980 et 2000 vers respectivement l'électronique et les vêtements. Les deux pays ont suivi un processus de diffusion dans lequel l'avantage comparatif s'est déplacé de préférence vers des produits proches des produits existants à savoir les vêtements en Colombie et l'électronique en Malaisie.

3- Diversification, ubiquité des produits et complexité économique

En vue d'expliquer davantage l'importance de la structure du panier actuel des exportations en matière de diversification, (Hausmann et Hidalgo, 2010), ont développé des techniques pour caractériser la structure du modèle global des exportations. Les auteurs mettent en évidence l'existence d'une relation systématique entre le nombre de produits différents que le pays exporte (sa diversification) et le nombre d'autres pays qui en moyenne produisent ses produits (ubiquité du produit).

Ainsi, les pays faiblement diversifiés ont un avantage comparatif révélé (ACR) dans des produits ubiques, contrairement aux pays les plus diversifiés. A titre d'exemple, la Malaisie et le Pakistan exportent le même nombre de produits, seulement les produits exportés par la Malaisie sont exportés à la fois par moins de pays et par des pays plus diversifiés. Les auteurs concluent que la structure productive de la Malaisie est plus complexe que celle du Pakistan.

En conséquence, la diversification au sein d'une économie est étroitement liée à la diversification de ses capacités productives qui détermine la nature des produits qu'elle est capable de produire. Les produits qui ont un taux d'ubiquité faible sont généralement des produits rares et nécessitent des capacités productives rares.

Le concept de « complexité économique » est basé sur l'idée que les produits sont fabriqués en combinant des inputs spécifiques non échangeables désignés par « capabilities ». Les pays diffèrent en fonction du nombre et de la combinaison spécifique de ces capacités qui de par leur nature non marchande, déterminent si le produit peut être fabriqué ou pas.

Selon (Hidalgo et Hausmann, 2009), la complexité économique est corrélée avec le revenu par habitant et la déviation de cette relation prédit la croissance future du pays. Les différences de PIB par habitant entre pays, sont ainsi expliquées par le fait que certaines

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

« capacités » telles que les droits de propriété, la régulation, les infrastructures ou encore les compétences spécifiques ne peuvent pas être importées, les pays ont besoin de les avoir localement disponibles.

Pour illustrer leurs arguments, (Hidalgo et Hausmann, 2009), ont comparé chaque capacité à une pièce de lego (Block building). Dans ce contexte, le produit est équivalent à un modèle de lego et le pays à un panier de lego. Les pays seront capables de produire des biens pour lesquels ils ont les capacités nécessaires comme un enfant est capable de construire un modèle de lego, s'il a toutes les pièces nécessaires. Ainsi, le niveau de revenu est associé à l'ensemble des capacités disponibles dans le pays, autrement dit, sa complexité économique qui prévoit les types de produits qu'il peut être capable de développer dans le futur.

En se basant uniquement sur les informations de la structure des échanges des produits et des pays qui les exportent, l'indicateur de complexité économique permet de pallier aux insuffisances de L'EXPY qui tend à identifier les pays sophistiqués comme ceux exportant des produits spécifiques aux nations riches et donc comme étant riches eux même.

Un produit est considéré comme complexe s'il exige de nombreuses capacités exclusives qui peuvent être inférées de l'ubiquité de ce produit et de la diversité de ses principaux exportateurs. Les produits complexes sont exportés par très peu de pays (ubiquité faible) et par des pays démontrant de nombreuses capacités exclusives, (Poncet et al, 2013).

L'indice de complexité économique se calcule ainsi :

$$Ubiquité_k = K_{k,0} = \sum_j M_{jk}$$

$$Diversité_j = K_{j,0} = \sum_k M_{jk}$$

En considérant :

j : le pays, k les produits, M_{jk} est une égale à 1 si le pays j exporte le produit k avec ACR et 0 sinon. La complexité d'un bien k est calculée après n itérations comme :

$$K_{k,n} = \frac{1}{K_{k,0}} \sum_j M_{jk} K_{j,n-1}$$

Où $K_{j,n-1}$ est la complexité économique pour un pays j

$$K_{j,n-1} = \frac{1}{K_{j,0}} \sum_k M_{jk} K_{k,n-2}$$

Un bien complexe est non seulement caractérisé par un faible niveau d'ubiquité mais aussi par une complexité élevée de ses exportations. De même, la complexité d'un pays ne doit pas seulement être considérée comme liée à la diversité mais également refléter le degré d'ubiquité des produits exportés. Par conséquent, La complexité d'une économie représente la moyenne pondérée de la complexité des produits qu'elle exporte. La capacité d'un pays à exporter de nouveaux produits complexes est interprétée comme une preuve de la disponibilité de nombreuses capacités.

A partir de données en panel des villes chinoises (Poncet et al, 2013) ont étudié le lien entre l'indicateur de complexité économique proposé par (Hidalgo et Hausmann, 2009) et la croissance du PIB par habitant. La complexité d'une localité fait référence à la moyenne pondérée de la complexité des produits qu'elle exporte et la pondération reflète l'importance relative de chaque produit dans le panier local d'exportation. Les résultats de l'étude confirment que les régions spécialisées dans des produits plus complexes connaissent une croissance économique plus rapide. Ainsi, l'indicateur de complexité est mieux à même d'appréhender les bénéfices d'une montée en gamme que l'indicateur de sophistication d'(Hausmann et al, 2007).

Cette notion de complexité économique suggère que la transformation structurelle de la structure productive d'une région doit faire partie de toute stratégie de développement et que les politiques qui visent à la moderniser peuvent avoir un effet positif sur la croissance. Les obstacles à la diversification émanent sans doute d'un problème de coordination fondamentale qui implique que les produits ne peuvent pas être fabriqués sauf si les capacités requises sont présentes.

Comme le notent (Hidalgo et Hausmann, 2009), les changements des structures productives du pays impliquent la combinaison de deux processus :

- Le processus par lequel les pays trouvent de nouveaux produits grâce à des combinaisons non encore explorées des capacités qu'ils possèdent ;
- Le processus par lequel le pays accumule de nouvelles capacités et les combine avec d'autres capacités déjà disponibles pour développer plus de produits.

4- Rôle joué par le coût de découverte des entrepreneurs (cost discovery)

Etant donné qu'un certain nombre de produits utilisent les mêmes biens publics et inputs non échangeables, les pays qui deviennent bons pour produire des biens particuliers auront plus de chances de développer des avantages comparatifs dans des secteurs reliés à ses produits. A cet effet, (Hausmann et al, 2007) et (Hausmann et Rodrik, 2003) ont mis en avant le rôle des découvertes à l'export (export discovery), qui peuvent faciliter l'émergence d'autres nouvelles exportations dans les mêmes secteurs ou dans des secteurs étroitement liés. Dans ce contexte, la nature des biens qu'une économie peut produire et exporter est déterminée par le nombre d'entrepreneurs qui peuvent être stimulés pour engager des coûts pour innover dans des secteurs nouveaux. Plus ce nombre est grand, plus l'économie s'approche de sa frontière de productivité.

Cependant, les entrepreneurs font face à d'importants coûts incertains lorsqu'ils fabriquent de nouveaux produits, s'ils réussissent les gains seront généralisés, tandis que les pertes liées à l'échec seront individuelles. Pour modéliser le processus, (Hausman et Rodrik, 2003) et (Hausmann et al, 2007) ont fait appel à un mécanisme désigné par le coût de découverte qui est particulièrement important pour les pays en développement avec des structures de production non diversifiées.

En effet, dans un pays en développement un entrepreneur qui essaye de produire un produit pour la première fois doit nécessairement faire face à des coûts incertains importants et à des efforts d'adaptation de ses institutions et de ses dotations en facteurs spécifiques. Ce processus peut avoir des externalités positives sur les autres entrepreneurs, étant donné que si le projet réussit, ils sauront que le produit en question peut être produit avec profit et imiter le pionnier. Dans ce cas, le retour sur investissement (coût de découverte) du pionnier va se socialiser. Par contre si l'innovateur échoue, il sera le seul à subir les pertes.

Cette externalité de connaissance implique que les niveaux d'investissement dans le coût de découverte sont sous optimaux à moins que le gouvernement trouve un moyen d'internaliser les externalités. Ceci s'explique sans doute par l'aversion au risque des investisseurs, le manque d'innovation et de recherche et développement, et de moyens financiers pour investir dans certaines activités. A cet effet, le gouvernement peut mettre en place un système d'incitation afin de stimuler les découvertes et augmenter la diversification.

(Agosin, 2009) et (Agosin et Bravo Ortega, 2007) ont illustré cela à travers les exportations chiliennes de vin. La production de vin chilien remonte au 17^{ème} siècle et ce n'est que depuis le milieu des années 1980 que quelques entrepreneurs ont introduit de meilleures techniques de production afin de produire du vin en s'inspirant des goûts des consommateurs étrangers. La découverte de cette nouvelle opportunité a permis au vin de devenir parmi les produits les plus importants à l'export.

5- Rôle des marges intensives et extensives dans la diversification des exportations

La nature des produits exportés a un effet considérable en matière de diversification des exportations. Les pays réalisent des performances différentes selon qu'ils intensifient les exportations existantes vers des marchés existants, amènent de nouveaux produits aux marchés existants ou étendent les produits existants vers de nouveaux marchés.

(Hausmann et Rodrik, 2003), ont montré que malgré les efforts considérables entrepris par les pays en développement pour créer de nouvelles relations à l'export, une vaste majorité d'entre elles échoue immédiatement après avoir commencé (70% disparaissent dans les 02 ans). Ceci démontre une fois de plus, que l'activité dans la marge extensive a seulement un effet à court terme sur les exportations et peu ou pas d'impact sur leur croissance à long terme.

Pour leur part, (Hummels et Klenow, 2005) ont utilisé de larges données sur les exportations vers les USA de 124 pays, pour plus de 13 000 catégories de produits en 1995, en vue d'analyser la contribution de la marge intensive et extensive. Les résultats montrent que d'une part, la marge extensive représente 60% des exportations des grandes économies et d'autre part, la marge intensive est dominée par de plus grandes quantités de chaque produit que par des prix plus élevés. Les pays les plus riches exportent de plus grandes quantités de biens à des prix modestement plus élevés associé à une plus grande qualité. Les pays avec plus de force de travail exportent de plus grandes qualités mais à des prix plus bas.

(Amurgo Pacheco et Pierola, 2008) ont pour leur part, recherché les différences de modèles de diversification entre 24 pays développés et en développement pour la période 1990-2005. Ils ont constaté que les pays développés exportent une large gamme de produits vers de larges destinations (marge intensive), contrairement aux pays en développement, où la diversification géographique est plus dynamique que la diversification des produits. Les pays en développement à haut revenu (Asie) ont une plus grande part de leur marge extensive

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

dans les produits mécaniques, tandis que les produits agricoles sont plus importants en Amérique Latine et en Afrique. (Cadot et al, 2007) ont également trouvé que la diversification se présente plus dans des marges extensives dans les pays à faible et moyen revenu.

(Besedes et Prusa, 2011) ont confirmé ces résultats en montrant que la performance des pays en développement est particulièrement pauvre dans la marge intensive, dans la quelle ils sont incapables de maintenir et approfondir leurs relations à l'export et établissent souvent plus de nouvelles relations (marge extensive) que le font les pays développés. En s'intéressant aux différences entre les pays développés et en développement : l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie de l'est, l'étude utilise les exportations bilatérales de produits manufacturés de 46 pays entre 1975 et 2003.

Afin de mettre en lumière l'importance des marges intensives et extensives, les auteurs ont décomposé la croissance des exportations en trois parties :

- La croissance des exportations faisant suite à de nouveaux partenaires et marchés (marge extensive) ;
- La croissance due à la survie et la longévité des relations existantes (marges intensives) ;
- La croissance due à l'approfondissement des relations existantes, caractérisé de deux manières : approfondissement¹ des relations à long terme (relations qui courent toute la période 75-2003) et approfondissement de toutes les relations en survie, abstraction faite de leur durée.

Les auteurs ont constaté que tous les pays connaissent une expansion au long de la marge extensive à des degrés différents. Les pays développés et les pays en développement ayant réussi ont des niveaux élevés de survie et d'approfondissement et les nouvelles relations ont plus de chance d'échouer que celles déjà existantes. Les résultats confirment que la marge intensive est déterminante pour la croissance du commerce, ce qui ne signifie pas pour autant que la marge extensive ne joue pas un rôle important. Ces conclusions prises ensemble suggèrent que les pays en développement sont capables de créer de nouvelles relations et

¹ Augmentation des quantités exportées vers la même destination.

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

trouver de nouveaux marchés aussi bien que les pays développés et émergents, mais ils sont moins aptes à maintenir leurs relations.

(Brenton et Newfarmer, 2007) ont analysé les performances à l'export d'un groupe de 99 pays en développement durant la période 1995-2004. Les résultats montrent que la marge intensive contribue à hauteur de 80% à la croissance des exportations contre 20% pour la marge extensive. Concernant la marge extensive, l'exportation des produits existants vers de nouveaux marchés, compte pour 18% du total des exportations, tandis que l'exportation de nouveaux produits compte pour 1% seulement. (Pham et Martin, 2007) sont arrivés au même constat en trouvant qu'exporter des produits existants vers de nouveaux marchés occupe un poids plus important dans l'explication de l'augmentation des exportations que la découverte de nouveaux produits.

Ces résultats sont importants dans la mesure où ils peuvent guider les exportateurs et les pouvoirs publics en matière de stratégie à l'export. En effet, vu l'importance des exportations existantes dans la croissance de la performance globale, explorer les obstacles pour la pénétration de nouveaux marchés géographiques peut s'avérer plus valable à la politique qui tend à explorer les obstacles pour découvrir de nouveaux produits à l'export.

(Anand et al , 2012), ont quant à eux analysé la composition des exportations de biens et services en vue de voir comment le panier des exportations des pays riches et à croissance rapide diffère de ceux des pays à faible revenu en termes de leur structure actuelle et de leur évolution. Ils ont constaté que durant les périodes 1980-1985 et 2007-2009, la part des produits manufacturés a augmenté considérablement dans les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire (à la fin de la période ils représentent 90% des exportations chinoises). Pour les pays à faible revenu, les exportations de ressources naturelles sont dominées par les produits classiques avec peu de produits émergents alors que les pays à croissance rapide tels que l'Inde et la Chine, se sont déplacés vers de nouveaux produits basés sur les ressources naturelles. Concernant les produits manufacturés, la part des produits High Tech a augmenté dans les pays à revenu élevé et intermédiaires avec particulièrement une grande augmentation en Chine, alors qu'ils sont en déclin dans les pays d'Afrique subsaharienne. Les produits à technologie médium ont augmenté mais restent faibles en Afrique Subsaharienne et les pays à faible revenu. Durant les années 1990 et 2000, l'Asie et les autres pays émergents ont évolué des biens basés sur les ressources naturelles vers des biens avec un contenu technologique fort ou intermédiaire.

Les résultats des différentes études montrent que bien que les deux marges intensives et extensives, soient importantes pour la croissance des exportations, il n'en demeure pas moins que cette dernière suit un processus séquentiel qui peut s'avérer utile pour les pays en développement. Ces derniers doivent focaliser leurs efforts en vue de faire durer et approfondir les relations déjà existantes (marge intensive), afin d'acquérir l'expérience et les compétences nécessaires à l'export avant de développer de nouveaux produits ou marchés (marge extensive). En matière de politique de promotion des exportations, ces résultats suggèrent qu'il est nécessaire d'aider les firmes à accéder aux marchés en réduisant les coûts aux échanges, les coûts des infrastructures et en mettant en place des facilitations au commerce.

6- Rôle de la politique industrielle dans le processus de changement structurel

Une fois le diagnostic inhérent à la structure productive du pays est fait et le cheminement à suivre pour intégrer les nouvelles activités est tracé, l'Etat doit mettre en place une stratégie industrielle dont le rôle majeur est d'orienter l'investissement dans les secteurs émergents et à fort potentiel sur les marchés internationaux.

6-1- Définition de la politique industrielle

Les pays en développement, notamment spécialisés dans l'exportation de ressources naturelles ne peuvent enclencher un processus de transformation structurelle sans l'intervention des pouvoirs publics via une politique industrielle qui stimule des activités spécifiques de l'économie.

La politique industrielle est définie comme « *tout type d'intervention sélective ou de politique gouvernementale qui tend à orienter la structure de production vers les secteurs à partir desquels on espère une croissance* », (Pack et Saggi, 2006. p.268). L'objectif étant de créer des avantages comparatifs dynamiques à travers la sélection d'un ensemble d'industries précises et de s'ajuster en conséquence aux changements de la division internationale du travail, (Sid Ahmed, 2000).

La politique industrielle se justifie par les échecs de marchés en termes d'externalités et de coordination¹.

¹ Les arguments théoriques qui plaident en faveur de la politique industrielle renvoient essentiellement aux travaux de Rosenstein- Rodan (1961) et Hirschman (1958) qui ont avancé l'argument de l'industrie naissante et au x travaux consacrés au succès des pays asiatiques.

En effet, ces derniers, n'encouragent pas les industries à générer des retombées de connaissances, les grands projets qui nécessitent une coordination ou encore des activités impliquant des externalités. Actuellement la nécessité d'une politique industrielle ne se discute plus, on se demande plutôt comment il faut intervenir et non pas s'il faut intervenir (Rodrik, 2008).

6-2-Types de stratégies industrielles

(Nabli et al, 2006) distinguent deux types de politiques industrielles : les politiques verticales qui renvoient aux interventions appliquées à travers les secteurs et les politiques horizontales qui désignent les interventions appliquées tout autour.

6-2-1- Stratégies verticales

Elles visent la production économique des activités spécifiques. Ces stratégies trouvent leur justification économique dans l'existence d'échecs de marché qui génèrent une allocation sous optimale des ressources (argument de l'industrie naissante) et des problèmes de coordination en aval et en amont qui peuvent entraver le développement d'autres industries compétitives. Cependant, les stratégies verticales peuvent conduire au rent seeking et à la corruption

6-2-2- Stratégies horizontales

Elles se focalisent sur l'amélioration de la qualité des inputs dans le processus de production qui peuvent bénéficier à toutes les firmes. Elles incluent : la promotion de l'éducation, la formation, le développement d'infrastructures publiques efficaces, l'encouragement des transferts de technologie et la promotion de la recherche et développement. Ces stratégies sont justifiées pour réduire les distorsions générées par les politiques verticales, elles ont tendance à uniformiser les règles du jeu entre les entreprises plutôt que de donner une position privilégiée pour certains groupes en vue de réduire le rent seeking.

Toutefois il est utile de noter que la spécificité de la politique industrielle dépend des circonstances et des capacités institutionnelles du pays. A titre d'exemples, le succès de la Corée du sud, Taiwan et de la Chine a commencé avec un grand manque d'institutions avec des critères standards.

Ce qui a stimulé la croissance dans ces pays est surtout la formulation de politiques spécifiques qui ont supprimé les obstacles de marché auxquels sont confrontés les investisseurs dans de nouvelles activités, (Rodrik, 2008). Par conséquent, la connaissance de l'inexistence des retombées et des échecs de marché est nécessaire et les contraintes qui bloquent les changements structurels doivent être largement diffusées dans la société.

II- La Politique commerciale et les variables structurelles

La réussite de la politique industrielle dépend de son accompagnement par une politique commerciale qui maintient un taux de change concurrentiel et stimule les exportations sans supprimer nécessairement les restrictions à l'importation.

1- Politique commerciale et diversification des exportations

Depuis les travaux de Ricardo, un consensus s'est établi sur l'effet positif de l'ouverture commerciale sur la croissance économique car elle permet la mise en place d'un cercle vertueux d'industrialisation. D'une part, le développement des activités exportatrices crée une demande de biens intermédiaires qui peuvent être fournis peu à peu par les industries locales et d'autre part, l'augmentation des revenus fiscaux permettent des investissements dans les infrastructures nécessaires aux exportateurs et peut grâce à la création d'économies d'échelle externes faciliter le développement industriel dans d'autres secteurs ce qui conduit à diversifier progressivement les exportations.

D'autres travaux ont également mis en exergue les bénéfices de l'ouverture en matière de diversification des exportations. Selon (Melitz, 2003), les activités à l'export entraînent des coûts fixes et sous un régime protectionniste le secteur exportateur sera sous développé du fait que seulement un nombre limité de firmes seront capables de couvrir ces coûts, ce qui peut conduire à la concentration.

Par ailleurs, la libéralisation du commerce facilite l'accès aux marchés étrangers qui peut éventuellement conduire à la diversification du fait que le pays devient capable de faire face à une demande plus variée de ses partenaires. L'ouverture permet également un plus grand accès aux inputs qui étaient auparavant indisponibles, (Rodriguez- Clare et Klenow, 1997). Par ailleurs, la réduction permanente des tarifs augmente les gains attendus des exportations en encourageant davantage les entreprises à pénétrer les marchés d'exportations ce qui est associé à une augmentation des marges extensives, (Kehoe et Ruhl, 2013).

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

En analysant le modèle de commerce de Six pays : Espagne, Grèce, Portugal, USA, Canada et Mexique durant les grands épisodes de libéralisation, (Kehoe et Ruhl, 2013) ont constaté que la part des biens représentant moins de 10% du commerce avant la libéralisation peut augmenter jusqu'à plus de 50% après la libéralisation. (Feenstra et Kee, 2004) ont pour leur part mesuré la variété d'exportation au niveau de l'industrie pour le Mexique et la Chine pour la période 1990-2001 et ont constaté une expansion des variétés exportées dans ces pays au cours de la dernière décennie. La libéralisation du commerce a été un facteur important de cette expansion.

(Martincus et Gomez, 2009) ont pour leur part analysé les exportations de la Colombie et ont constaté que la baisse des tarifs a favorisé les exportations de nouveaux produits. Cependant, (Venables, 2001) a noté que les pays en développement sont susceptibles d'être mieux servis par des accords de libre échange nord-sud que par les échanges sud-sud, notamment à cause du manque de complémentarité commerciale entre ces différentes économies.

Selon (Dennis et Shepherd, 2009), la facilitation au commerce abaisse les coûts commerciaux rencontrés par les exportateurs. Selon les auteurs, une amélioration de 10% des facilitations au commerce (mesuré par doing business costs of exporting) est associée avec des gains de diversité de 3 à 4%.

En démontrant le lien entre diversification des exportations et ouverture commerciale, (Ben Hammouda et al, 2006) et (Amurgo Pacheco et Pierrola, 2008) ont constaté que les pays producteurs de pétrole forment une exception : la relation ouverture/diversification est non significative, l'ouverture permet d'explorer encore plus leurs avantages comparatifs dans les ressources naturelles.

(Dogruel et Tekce, 2011) ont analysé les statistiques relatives à 8 pays de la région MENA (Algérie, Egypte, Jordanie, Koweït, Maroc, Oman, Arabie saoudite, Tunisie) entre 1991 et 2009 et les résultats illustrent un effet dual de la libéralisation du commerce sur la diversification. D'une part, la libéralisation multilatérale (OMC) entretient les efforts de ces pays en matière de diversification des exportations et d'autre part, l'accord d'association avec l'union européenne et le partenariat avec le Golf conduit au contraire à la spécialisation des exportations.

Cependant, les effets bénéfiques de l'ouverture au commerce vont être contestés suite notamment aux mauvais résultats des politiques orthodoxes (ajustement structurel) menées par les pays du tiers monde dans les années 1980 et surtout aux travaux sur le succès des NPI

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

asiatiques qui ont montré que les politiques industrielles et la protection du marché intérieur ont été à la base de leurs réussites, (Bustelo, 1994), (Amsden, 1989), (Rodrik, 2006,2008).

En effet, l'Etat a été présent à chacune des étapes importantes de l'industrialisation pour aider les entreprises à être compétitives et faire face à la concurrence étrangère. La politique commerciale a obéi à une approche séquentielle et sélective introduite dans le but de rendre graduellement les industries locales compétitives sous la pression de la concurrence internationale¹.

A titre d'exemple, la Corée du sud et Taiwan ont non seulement protégé leurs productions nationale mais n'ont pas hésité à manipuler les prix afin de favoriser les investissements dans les secteurs qu'ils estimaient prioritaires et stratégiques. La stratégie d'industrialisation de ces pays a reposé sur le recours à la protection et l'intervention de l'Etat dans le système bancaire et l'allocation des crédits, par des subventions aux exportations et le contrôle de l'IDE. Ces différentes mesures ont permis de soutenir les industries locales en leur donnant le temps d'améliorer leur compétitivité internationale, elles ont ainsi été préservées durant les premiers étapes de leur développement ce qui a contribué considérablement à la diversification des exportations.

Dans leur étude sur l'analyse des déterminants de la diversification, portant sur un grand ensemble de données relatives à de nombreux pays à travers le monde pour la période 1962-2000, (Agosin et al, 2011) ont abouti au résultat que l'ouverture au commerce induit une plus grande spécialisation. Ainsi, l'ouverture des échanges et des capitaux ne peut à elle seule créer de la croissance et risque même en l'absence de réformes institutionnelles et d'une meilleure gouvernance de produire des effets contraires, (Rodrik, 2008). En effet, les pays qui ont le plus bénéficié de la mondialisation sont ceux qui ont le moins respecté ses règles².

Selon (Agosin, 2009), dans la plupart des actuels exportateurs d'articles manufacturés du monde en développement (Corée du sud, Taiwan, Brésil, Mexique ou Turquie) l'appareil d'offre crée pendant la période de substitution aux importations a été le fondement de leurs exportations ultérieures. L'Inde dans les années 1980 a eu un taux de croissance du PIB parmi les plus élevés du monde en développement mais ce pays n'a pas progressé sur la voie de l'ouverture.

¹ La Chine a commencé à croître rapidement à la fin des années 1970, la libéralisation de son commerce n'a commencé qu'à la fin des années 1980.

² L'Inde, la Chine et le Vietnam au début des années 1990 étaient parmi les pays les plus protégés du monde.

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

Le Japon, la Corée du sud et Taiwan ont réussi à promouvoir leurs exportations sans pousser très loin la libéralisation de leurs importations qui n'a été engagée qu'une fois solidement installée une industrie orientée vers l'exportation. Pendant les années 1980, l'Indonésie, la Turquie, Maurice, Mexique, Thaïlande, Sri Lanka et le Maroc ont réalisé des performances dans l'exportation d'articles manufacturés. A l'exception du Mexique, aucun de ces pays n'avait pratiqué une politique commerciale libérale, ils ont superposé un ensemble complet de mesures de promotion des exportations et un régime de substitution des importations déjà en place.

Les pays d'Asie ont réussi à mettre en place un environnement économique domestique qui a permis à leurs entreprises de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Ils ont évité la surévaluation de leur monnaie, facilité l'importation des inputs nécessaires à la production des biens exportables et des biens d'équipement, ouvert l'accès au financement d'investissement, fourni à leurs exportateurs des fonds d'investissement à des taux d'intérêt peu élevés. Ils ont également comblé leur manque de savoir faire technique gestionnaire et de commercialisation en combinant la capacité productive locale avec les compétences étrangères.

Pour (Rodrik, 2008), l'entrée précoce dans la mondialisation de certains pays en développement¹ peut recéler plusieurs contraintes. :

- Les accords de l'OMC sur les subventions ainsi que les mesures sur les droits de propriété intellectuelle entraînent une forte réduction des marges de manœuvre en matière de politique industrielle ;
- La promulgation de codes et standards financiers internationaux réduisent les possibilités de financement du développement par les banques et excluent toute intervention sur le marché du crédit (subvention au crédit, crédit dirigé) pour favoriser l'industrialisation.
- En outre, la préférence du Fonds Monétaire International (FMI) pour l'indépendance des banques centrales et les changes flottants rend impossible le recours au taux de change comme instrument de développement¹.

¹ Les Etats africains post coloniaux issus des indépendances des années 1960 à l'instar de l'Algérie ont libéralisé leurs économies alors qu'ils n'avaient que 20 années d'existence.

Ces pays étant peu diversifiés pour la plupart ont besoin d'un laps de temps nécessaire à même de permettre à leurs entreprises d'affronter leurs concurrentes étrangères et de se développer à l'international.

Les trajectoires de développement des pays émergents démontrent que les réformes qui réussissent sont celles qui savent adapter les bons principes économiques aux capacités, contraintes et opportunités locales, (Rodrik, 2010).

2- Les autres variables structurelles et institutionnelles

L'accès aux marchés à travers une politique commerciale ciblée ne signifie pas systématiquement que les entreprises vont exporter de nouveaux produits, cela veut tout juste dire qu'elles ont la possibilité de le faire. Il est nécessaire que d'autres conditions soient réunies (capital humain, institutions efficaces, environnement macroéconomique stables, infrastructures physiques), afin de maximiser les gains de productivité en termes de diversification.

L'Etat a donc un énorme rôle à jouer à travers la mise à la disposition des entreprises d'un cadre économique, législatif et social à même de leur permettre d'améliorer leur compétitivité à travers des actions directes et/ou indirectes.

Les mesures directes interviennent au cours de l'opération d'exportation elle-même, elles visent à faciliter aux exportateurs, l'accès aux marchés étrangers et à les couvrir contre les différents risques liés aux opérations de commerce extérieur. Quant aux mesures indirectes, elles ont pour objectif d'améliorer les conditions de production, et d'offrir aux entreprises un environnement économique propice pour améliorer leur compétitivité internationale, et partant leur capacité exportatrice.

2-1- Le capital humain

Le capital humain reste incontestablement le facteur clé important dans la réussite d'une stratégie de diversification. En effet, la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée a été l'un des déterminants de la réussite des pays asiatiques.

Selon (Lederman et Maloney, 2002), les pays qui ont bien su exploiter leurs ressources naturelles pour se développer (Australie et Norvège) avaient un niveau élevé et croissant de capital humain. (Maier et Wood, 2011), ont pour leur part classé les régions en fonction de

¹ Alors que la sous évaluation des monnaies a été un instrument puissant de croissance en Asie.

deux ratios : les compétences par habitant et les surfaces en terre par habitant. Ils ont constaté l'existence d'une corrélation entre ces ratios et la composition des exportations. Les pays qui présentent des ratios plus élevés en terre par rapport aux compétences sont spécialisés dans les produits primaires. Lorsque la relation terre/compétences diminue les exportations évoluent d'abord en direction des produits primaires transformés puis des fabrications simples et enfin vers des productions plus complexes et sophistiquées.

Dans leur étude portant sur l'analyse des déterminants de la diversification, (Agosin et al, 2011) ont également vérifié que l'accumulation du capital humain (études supérieures) contribue positivement à la diversification des exportations. La plupart des résultats suggèrent que l'amélioration des termes de l'échange tend à concentrer les exportations mais cet effet est plus faible pour les pays ayant un haut niveau de capital humain. Ce qui suggère que les pays avec un niveau d'éducation élevé peuvent tirer avantage des chocs des termes de l'échange pour augmenter la diversification.

Ainsi, en investissant dans l'éducation et la formation, l'Etat peut contribuer à accroître le niveau de qualification de la population et par là même le niveau de développement technologique, qui constitue un facteur de compétitivité important pour les entreprises.

2-2- Les facilitations au commerce

Une hausse de la distance économique notamment à travers les coûts de transport est supposée réduire les opportunités d'exportation (Melitz, 2003). Par conséquent, La facilitation aux échanges (baisse du temps nécessaire à l'exportation) et l'amélioration de la performance logistique liée aux échanges peuvent augmenter la diversification des exportations grâce à une efficience accrue du commerce, (Ben Hammouda et al, 2006,2009).

En effet, durant leur parcours à l'export, les entreprises font face à d'énormes coûts de transaction qui commencent depuis la prospection jusqu'à la livraison de la commande au client, l'importance de ces coûts dissuadent dans la plupart des cas, les entreprises à s'engager à l'export. L'Etat doit donc intervenir tout au long du processus d'exportation afin de réduire ces coûts.

L'Etat doit donc développer les chaînes logistiques et faciliter le commerce à travers la réduction des coûts et du temps nécessaire pour livrer les marchandises, et assurer l'efficacité des processus d'exportation. (Agosin et al, 2011) ont montré que la plupart des pays éloignés tendent à avoir plus de concentration des exportations. L'impact négatif des coûts de

commerce signifie que les pays les plus éloignés du centre du commerce mondial ont un désavantage naturel qu'ils peuvent compenser par l'amélioration des infrastructures physiques et informationnelles.

2-3- Les variables macro économiques

L'Etat a également un rôle dans la diversification des exportations grâce à la mise en place de mesures destinées à stabiliser l'environnement macroéconomique. Comme nous l'avons noté précédemment, l'un des effets négatifs auxquels sont confrontées les économies riches en ressources naturelles provient de la volatilité des taux de change.

La littérature stipule que la surévaluation du taux de change est mauvaise sur la croissance à travers son impact sur la diversification des exportations. (Rodrik, 2008), a ainsi montré que par la réduction de leur profitabilité, la surévaluation des taux de change va décourager l'investissement dans les biens échangeables en général et particulièrement sur les exportations marginales. En plus, la volatilité des taux de change a longtemps eu tendance à décourager l'investissement dans de nouveaux produits exportables en augmentant l'incertitude quant aux rendements futurs. En général, la hausse du prix des exportations rends peu attractives les ressources vers ces secteurs et donc renforce la concentration existante.

Selon (Melitz, 2003), la dépréciation du taux de change peut générer une entrée de nouveaux exportateurs et donc favoriser la diversification en concurrence monopolistique mais si les couts d'entrée sont trop importants il n'y aura pas de diversification supplémentaire.

Dans leur étude, (Agosin et al, 2011) ont abouti au résultat d'un effet positif de la volatilité du taux de change réel sur la concentration mais pas d'effets significatif de la surévaluation du taux de change. Selon (Hausmann et Rigobon, 2003), la volatilité des taux de change réel engendrés par les chocs sur les marchés d'exportation concentrés diminue l'attrait des secteurs exposés hors ressources aux yeux des investisseurs frileux. Les investissements se déplacent alors vers les secteurs des biens non exportables. A cet effet, il est nécessaire de mettre en place une gestion macro économique prudente notamment en matière de politique de dépenses publiques et de stabilisation du taux de change.

2-4- Les variables institutionnelles

Elles permettent de s'assurer de la bonne gouvernance et de la nature des institutions chargées de mettre en œuvre les différents programmes et politiques. Alors que la théorie néoclassique considérait les institutions comme variable exogène, (North, 1990) a été l'un des premiers à essayer d'appliquer les enseignements de la nouvelle économie institutionnelle au développement.

(North, 1990), définit les institutions comme étant les « règles de jeu formelles (règles constitutionnelles, droits de propriété, contrats) et informelles (normes et habitudes), d'une société ou plus formellement les contraintes définies par les hommes pour donner forme à leurs interactions », elles assurent que les règles de jeu soient respectées dans un contexte où les transactions se reproduisent plusieurs fois. C'est dans la logique de minimisation des coûts de transaction, le contrôle des comportements opportunistes au sein d'une relation que se trouve l'explication de l'émergence et de la fonctionnalité des institutions.

Selon (Mahlum et al, 2006), la qualité des institutions est critique pour éviter la malédiction des ressources. Ces dernières n'ont un impact négatif sur la croissance que dans les pays où la qualité des institutions est médiocre. (Acemoglo, Johnson et Robinson, 2004) ont trouvé une corrélation forte et systématique entre les différentes mesures des institutions et le niveau de revenu par habitant, particulièrement dans les pays qui ne sont pas spécialement bien dotés en ressources naturelles. Les économies riches en ressources et dotés d'institutions fortes ont plus de choix pour se diversifier.

Du point de vue théorique les analyses développées par (Coase, 1937) ont largement contribué à mettre sous un nouveau jour la question des institutions : l'entreprise est parfois plus efficace que le marché dans la mesure où elle permet d'économiser les coûts de transaction. (Williamson, 1994) a ensuite introduit les concepts de rationalité limitée et d'opportunisme des agents. Coase et Williamson inscrivent donc les institutions dans la problématique contractualiste des coûts de transaction par la mise en avant l'idée de l'opportunisme et l'entreprise comme nœuds de contrats individuels. Il est par conséquent nécessaire de minimiser les coûts de transaction et contrôler les comportements opportunistes.

Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants

Ainsi, Le déficit institutionnel qu'accusent les économies des pays en développement est mis en avant pour expliquer l'écart de performances économiques. Selon la banque mondiale (2002), la façon de parvenir à la conformité des individus aux nouvelles règles du jeu constitue le problème fondamental que pose la question de la bonne gouvernance.

Cependant, bien que ces règles de « bonne gouvernance », que prônent les différentes institutions internationales, contribuent considérablement au développement économiques, d'autres travaux (Rodrik, 2003, 2006), (Meisel et Ould Aoudia, 2007) ont montré qu'elles ne sont pas forcément nécessaires pour le décollage économiques. La croissance spectaculaire réalisée par certains pays émergents asiatiques grâce à des politiques qui n'ont pas obéi aux prescriptions du consensus de Washington, le prouve largement. Les Etats des pays en développement doivent être capables de mettre en place des institutions qui s'adaptent à leurs spécificités locales¹.

À travers cette section nous avons tenté de mettre en exergue les principaux déterminants de la réussite d'une politique de diversification des exportations. A cet effet, l'intervention de l'Etat revêt une importance capitale dans le processus de transformation structurelle de l'économie, notamment via une politique industrielle ciblée accompagnée d'une politique commerciale qui permet l'accès aux marchés tout en protégeant les industries stratégiques. D'autres facteurs ne sont pas sans créer des conditions propices à la diversification, tels que des ressources humaines qualifiées, un environnement macroéconomiques stable et des institutions efficaces.

¹ Ce point sera développé dans le paragraphe consacré aux succès des pays émergents asiatiques, dans la dernière section de ce travail.

Conclusion du chapitre

Dans un monde économique ouvert et en perpétuelle mutation, il n'est plus possible pour une économie d'assurer une croissance économique soutenable à long terme en restant cantonnée dans l'exportation de ressources naturelles. La volatilité des prix des produits primaires engendre assez souvent des déséquilibres budgétaires et plongent le pays dans des situations de récession économiques.

En effet, la baisse des ressources à l'exportation suite à une baisse des prix des produits primaires affecte l'équilibre budgétaire du pays, ses capacités d'importations, son équilibre extérieur et par conséquent, sa stabilité macroéconomique. La dépendance aux ressources primaires peut également s'avérer dangereuse en cas de boom dans le secteur des produits primaires qui peut faire apparaître les symptômes de dutch disease, un des freins majeur à la diversification.

Les différentes études ont montré que les pays qui réalisent les plus grands niveaux de croissance et de développements économiques sont ceux qui ont réussi leur processus de transformation structurelle. Les concepts d'espace des produits et de complexité économique montrent dans quelle mesure la structure actuelle du pays peut expliquer son manque de diversification et détermine la trajectoire à suivre en vue d'acquérir progressivement les compétences nécessaires pour développer de nouvelles activités. L'importance des marges intensives dans le développement des exportations met également en lumière la difficulté des pays en développement à faire durer leurs relations à l'export, d'où la nécessité de mettre en place des actions en vue de les maintenir. L'Etat doit également veiller à adapter l'environnement institutionnel aux besoins et spécificités des entrepreneurs. Ces mesures doivent être accompagnées par une politique commerciale qui facilite l'accès des exportateurs aux marchés internationaux tout en encourageant les producteurs locaux à investir dans de nouvelles activités.

Conclusion de la première partie

A travers cette première partie nous avons d'abord présenté les différents concepts liés à la diversification et à la sophistication des exportations. Nous avons ainsi constaté qu'elle peut revêtir plusieurs formes et se réaliser à travers plusieurs modalités, ce qui n'est pas sans incidence sur la nature des politiques à mener par les pouvoirs publics en fonction des objectifs fixés et des circonstances de départ.

Nous avons également montré que dans le contexte actuel du commerce mondial, il n'est plus possible pour une économie d'assurer une croissance économique soutenable à long terme en se limitant à l'exploitation de son avantage comparatif naturel. La volatilité des prix des produits primaires engendre assez souvent des déséquilibres budgétaires et plongent le pays dans des situations de récession économiques. Les effets liés à la détérioration des termes de l'échange, le manque d'externalités des secteurs primaires sur le reste de l'économie et le risque de désindustrialisation sont autant d'arguments qui plaident en faveur de la diversification des exportations. Plusieurs travaux théoriques et empiriques ont en effet mis en avant le lien positif entre diversification des exportations et croissance économique.

Par ailleurs, en vue d'identifier les différentes réformes et stratégies à mettre en œuvre afin de réussir une politique de diversification des exportations, il est d'abord nécessaire d'identifier au préalable ces principaux déterminants. La réussite des différentes politiques dépend également du degré de conscience de la part des pouvoirs publics mais également des entreprises de l'enjeu et de la nécessité de diversifier et sophistication des exportations pour garantir une croissance économique à long terme, notamment au sein des pays riches en ressources naturelles.

A cet effet, les pays en développement dépendants des ressources naturelles doivent impérativement transformer la structure de leurs économies. D'ailleurs, les travaux de (Hausmann et Rodrik, 2006), (Hausmann et Klinge, 2006), (Hidalgo et al, 2007) et Hausmann et (Hidalgo, 2010), ont montré comment la structure productive actuelle du pays peut expliquer son manque de diversification et prévoir son développement futur. En identifiant les capacités existantes, les pouvoirs publics peuvent déterminer les activités à promouvoir, qui vont leur permettre de se déplacer graduellement vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée.

Pour réussir cette transformation structurelle il est nécessaire d'orienter les ressources vers des activités porteuses via une politique industrielle ciblée. Une politique commerciale appropriée permettra également de protéger les nouvelles industries dans leurs premiers pas vers l'exportation tout en leur facilitant l'accès vers des marchés porteurs. En outre, comme l'a montré l'expérience des pays émergents asiatiques le développement va de pair avec la disponibilité d'un capital humain formé et compétent. Enfin, d'autres facteurs structurels sont également nécessaires pour une politique de diversification, tels qu'un environnement macro économique stable et des institutions efficaces.

Une fois les bases fondamentales du développement et de la croissance économique identifiées, il y a lieu de faire le diagnostic des principales contraintes qui expliquent le manque de diversification en Algérie.

Partie II

Contraintes et stratégies de développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Dans le chapitre précédent nous avons montré à partir d'une revue de la littérature théorique et empirique que la diversification des exportations est devenue indissociable de toute stratégie de développement grâce à ses multiples effets positifs sur la croissance économique, notamment pour les pays dépendants de ressources primaires. Cet enjeu s'impose avec d'autant plus d'acuité pour l'Algérie, pays dépendant des hydrocarbures depuis plusieurs décennies. Malgré l'abondance de ressources financières durant les périodes de boom, l'économie algérienne reste caractérisée à la fois par le poids des hydrocarbures dans le PIB et les exportations et la faible contribution du secteur industriel à la croissance économique. Alors que d'autres pays ont réussi le pari de la diversification et de la transformation structurelle avec des ressources beaucoup moins importantes, les pouvoirs publics algériens peinent à mettre en place une réflexion globale en vue de sortir de cette dépendance. Dans ce climat d'incertitude macroéconomique et à l'heure où le développement économique est tributaire du mode d'insertion aux chaînes de valeur mondiales, il semble urgent et nécessaire d'identifier les contraintes qui empêchent l'essor des exportations hors hydrocarbures afin de formuler des stratégies adéquates en vue de leur développement.

Au préalable, il est utile d'analyser la structure de l'économie algérienne afin de mettre en évidence le modèle de spécialisation de l'Algérie, l'évolution de ses avantages comparatifs révélés (ACR) et le degré de sophistication de ses exportations. L'objectif est de faire apparaître son extrême dépendance aux hydrocarbures et par conséquent sa très grande vulnérabilité aux chocs externes. Ensuite, nous nous sommes interrogés sur les facteurs explicatifs du manque de diversification. L'identification de ces contraintes est essentielle dans la mesure où elle permet de guider la politique des pouvoirs publics notamment en termes de stratégie industrielle et de programmes d'incitations et de facilitations aux exportations.

Cette partie se compose de deux chapitres. Le premier, traite de la structure de la production et des exportations de l'Algérie. L'analyse, essentiellement descriptive, portera sur l'évolution de la structure du PIB et le degré de concentration des exportations, complétés par des calculs relatifs aux avantages comparatifs de l'Algérie. Ces données sont à chaque fois confrontées à celles d'autres pays notamment de la région MENA. Nous nous sommes par la suite intéressés à la structure des exportations hors hydrocarbures à travers le calcul de l'indice de concentration EXPY de (Hausmann et al, 2007), sur la période 2001- 2015, complétée par l'indice de complexité économique d'(Hidalgo et al, 2010).

Enfin, nous avons retracé l'évolution de la structure du panier des exportations hors hydrocarbures sur la période 2001 à 2015 en nous appuyant sur la méthodologie de (Cadot et al, 2007) et celle de (Klinger et Lederman, 2004) pour analyser la dynamique à l'export.

Dans le second chapitre, nous avons tenté de porter des éléments de réponse au manque de transformations structurelles et de diversification des exportations en Algérie en présentant plusieurs explications possibles. Le phénomène de désindustrialisation nous pousse inévitablement à aborder dans un premier temps la question de l'applicabilité du syndrome hollandais à l'économie algérienne. Ensuite, en faisant appel au concept d'espace des produits de (Hidalgo et al, 2007) et aux (travaux d'Hausmann et al, 2010) sur la structure du panier des exportations algérienne, nous avons tenté de mettre en évidence la distance qui sépare les compétences déjà existantes de celles qu'il faudrait acquérir pour maîtriser des secteurs plus sophistiqués.

L'analyse de la politique commerciale et autres facteurs institutionnels ont permis de mettre en évidence que la politique d'industrialisation et d'exportation ont joué comme un frein à la transformation structurelle et à l'intégration de l'économie algérienne dans les chaînes de valeur mondiales. Nous procéderons à une analyse comparative entre ces politiques et celles d'autres pays émergents dont la réussite est incontestable.

Chapitre III

Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

Introduction

Avant de rechercher les contraintes qui empêchent l'essor des exportations hors hydrocarbures, condition nécessaire pour identifier les politiques publiques à mettre en œuvre, il est d'abord utile d'analyser la structure de l'économie algérienne. Depuis le milieu des années 1970, celle-ci se caractérise à la fois par un poids important des hydrocarbures dans le PIB et les exportations et une faible contribution du secteur industriel manufacturier à la croissance économique.

Selon les statistiques, l'Algérie figure parmi les économies les moins diversifiées dans le monde. L'évolution de la structure du PIB sur longue période montre l'incapacité des pouvoirs publics à réussir la transformation structurelle de l'économie. Avec un secteur industriel manufacturier représentant à peine 7% du PIB hors hydrocarbures en 2015 et composé essentiellement d'industries à faible contenu technologique, il n'est pas étonnant que les exportations hors hydrocarbures (y compris les dérivés des hydrocarbures) dépassent rarement le seuil de 2% des exportations totales et enregistrent l'un des plus faibles indices de sophistications dans le monde. Ces données confirment l'urgence de mettre en place une stratégie de diversification des exportations hors hydrocarbures et la nécessité d'une politique d'insertion dans les chaînes de valeur dominées par des produits à plus forte valeur ajoutée.

La première section de ce chapitre traitera de la structure de la production et des exportations de l'Algérie. L'analyse descriptive permettra de cerner dans le long terme les contraintes liées à la forte spécialisation des exportations. L'analyse fait appel à des données relatives à la structure sectorielle de l'économie ainsi qu'aux indices du commerce extérieur et de spécialisation d'Herfindahl-Hirschman et de similarité des exportations. Les indices de Balassa, de Grubel et Lloyd et du CEPPI nous permettent de mettre en exergue les avantages comparatifs révélés de l'Algérie et de mesurer et d'analyser son mode d'insertion dans le commerce inter et intra branche. Un benchmark entre l'Algérie et les pays du MENA permettra une comparaison entre la structure de commerce de l'Algérie avec celles de ces voisins du Nord de la Méditerranée.

La deuxième section est consacrée à l'analyse du panier des exportations hors hydrocarbures. Nous utiliserons à cet effet l'indice EXPY, mis au point par (Hausmann et al, 2007), pour les années 2001- 2015 afin d'analyser le degré de sophistication des exportations hors hydrocarbures. L'analyse sera complétée par des données relatives à l'indice de complexité économique d'(Hidalgo et al, 2010).

Enfin, l'évolution de la structure du panier des exportations hors hydrocarbures entre 2001 et 2015 permet d'identifier les nouveaux produits à l'export et d'analyser leur longévité, ce qui peut contribuer à déceler les contraintes à leur développement.

Section 1 : Dépendance aux hydrocarbures et fragilité de l'équilibre macroéconomique

La forte dépendance aux hydrocarbures traduit la vulnérabilité de l'économie algérienne aux fluctuations du prix du pétrole et par conséquent les difficultés structurelles à se diversifier et à s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales. Cette section présente une analyse descriptive de la structure de l'économie algérienne au moyen de données statistiques portant sur la structure du PIB et son évolution, la participation du secteur industriel à la croissance économique et le mode d'insertion au commerce inter et intra branches. L'objectif est d'aboutir à faire ressortir les différents risques pesant sur l'économie algérienne en l'absence d'une politique de diversification des exportations.

I- Forte contribution des hydrocarbures à la croissance économique

Le modèle indépendantiste prôné depuis les années soixante n'a pu enclencher les effets d'entraînement sensés aboutir à terme à une économie diversifiée. Au contraire, les hydrocarbures n'ont cessé de prendre une place de plus en plus importante dans le PIB au détriment du secteur industriel manufacturier dont la contribution au PIB et à sa croissance est devenue marginale.

1- Poids des hydrocarbures dans le PIB

Comme noté dans la première partie, la dotation en ressources naturelles ne peut être bénéfique qu'à condition que les recettes qu'elles génèrent soient utilisées pour stimuler l'investissement dans les secteurs dynamiques de l'économie. Force est de constater qu'en Algérie, la croissance économique reste intimement liée à l'évolution des prix des hydrocarbures. Malgré les importantes recettes engrangées particulièrement durant les périodes de boom assez longues, le secteur industriel reste peu compétitif et fragile.

La valeur ajoutée des hydrocarbures dans le PIB en termes courants a haussé tendanciellement depuis le début des années soixante-dix. De 27,2% en moyenne durant les années 1970, elle est passée à 28,5% durant les années quatre-vingt, 31,9% durant les

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

années 1990 pour atteindre un taux de 45.25% en 2008. L'instabilité du prix du baril a ramené ce taux à 34.86% en 2010 et à 18.89% en 2015¹.

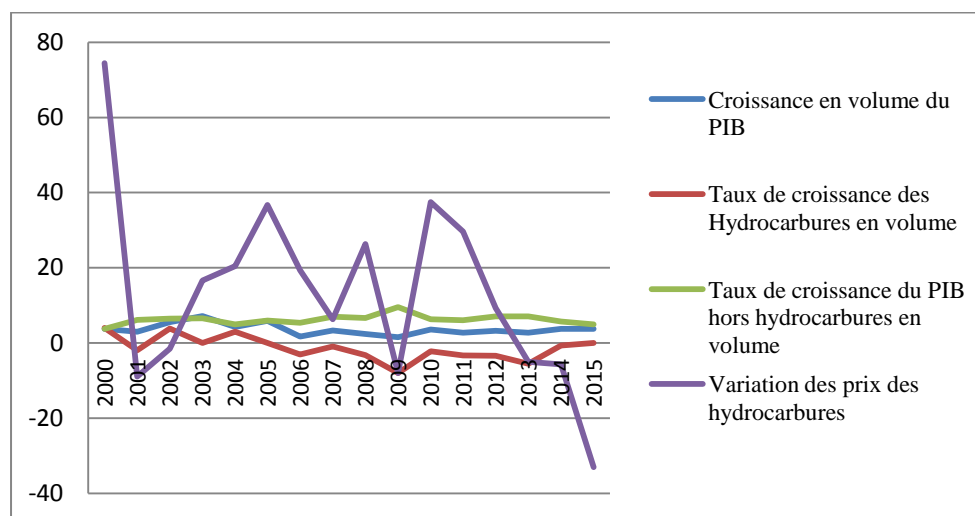
La forte contribution des hydrocarbures au PIB rend la croissance économique tributaire du prix du baril. En effet, l'analyse du taux de croissance annuel moyen du PIB sur quatre décennies met en évidence une évolution séquentielle faisant apparaître des périodes de croissance suivies par des périodes de récession en fonction de l'évolution du prix du pétrole. Après avoir connu une très forte croissance durant la décennie soixante-dix (6,76%)², le taux de croissance du PIB a chuté durant les années quatre-vingt et quatre-vingt -dix à 3,05% et 1,88 % respectivement pour remonter à 3,94% durant la dernière décennie. Avec la baisse du prix du baril de la fin de l'année 2014, s'enclenche une phase dépressive confirmant ainsi le caractère cyclique de la croissance et l'incapacité des politiques publiques à imaginer et mettre en œuvre des politiques contra cycliques.

Comme le montre la figure n°05, le secteur des hydrocarbures a tiré la croissance du PIB jusqu'en 2006 par son poids dans celui-ci et sa propre croissance faisant suite aux investissements. La baisse des volumes extraits et des exportations, dans un contexte de hausse du prix du baril, n'a pas empêché ce secteur de financer, via le budget de l'Etat, les autres secteurs. En effet, les recettes engrangées durant le boom ont été surtout absorbées par les énormes investissements dans les infrastructures réalisés dans le cadre des différents plans quinquennaux.

¹ D'après les données extraites des documents de l'ONS : Rétrospective statistique 1962-2011 et les comptes économiques de 2001 à 2015, N°750.

² D'après les données de la CNUCED, <https://unctad.org/fr>

Figure N° 05: Evolution du taux de croissance en volume et en %, du PIB total, des Hydrocarbures et du PIB hors hydrocarbures et variation des prix des hydrocarbures



Source : D'après les données de l'ONS

En effet, la variation en volume du PIB par grands secteurs d'activité montre qu'au moment où le secteur des hydrocarbures enregistre des taux de croissance négatifs, ceux des services et du BTP prennent le relais.

Tableau N°05 : Variation en volume du PIB par grands secteurs d'activité 2000-2015

Secteurs d'activité	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2015
Agriculture, sylviculture et pêche	-4,6	-1,2	5,4	8,1	-3,8	4,9	7,2	2,5	6,4
Hydrocarbures	4	3,9	3	-3	-3,2	-2,2	-3,4	-0,6	0,4
Industrie	1,9	4,7	2,8	3,5	6,2	3,4	5,1	3,8	4,3
BTPH	6,4	10,3	9,4	13	8,7	8,9	8,2	6,8	4,9
Services marchands	7,6	6,8	6,4	6,4	8,6	7,3	6,4	8,1	5,3
Croissance en % et en volume du PIB	3,8	5,6	4,3	1,7	2,4	3,6	3,3	3,8	3,8

Source : D'après les données de l'ONS, Les comptes économiques en volume de 2000 à 2015, N°. 751.

D'après les statistiques de l'ONS¹ le secteur des services a représenté en 2006, 23,11% de la valeur ajoutée pour atteindre 36,61% en 2015. Quant au secteur du bâtiment et des travaux publics, d'un taux de 2,91% en 1971 (période de grande industrialisation), sa contribution à la valeur ajoutée est passée vers 13,73% en 1986, pour atteindre un taux de 14,89% en 2015.

¹ Les calculs sont faits à partir des données extraites des documents de l'ONS : Rétrospective statistique 1962-2011 et des comptes économiques de 2001 à 2015, N°750, disponibles sur le site de l'ONS, www.ons.org.

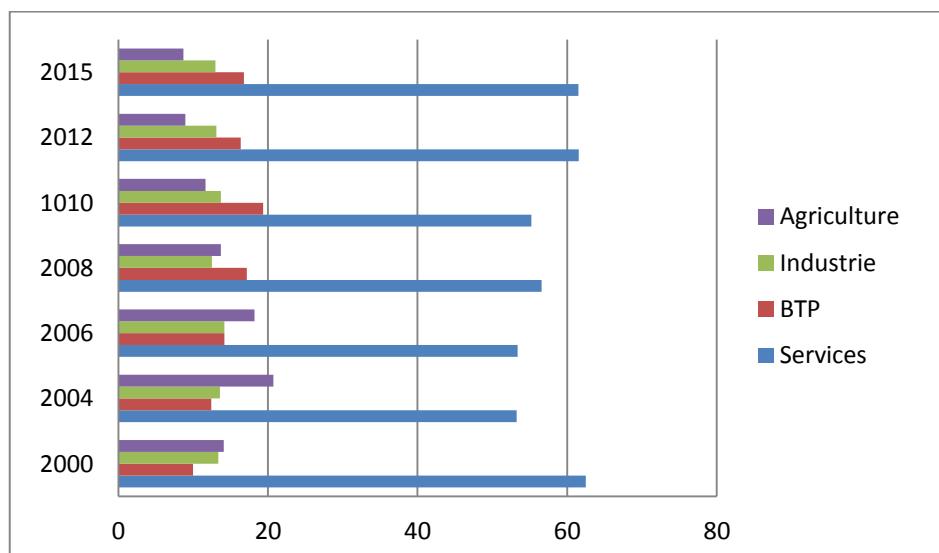
Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

L'augmentation de la contribution de ces deux secteurs au PIB s'est faite au détriment du secteur de l'industrie manufacturière, dont le mouvement de l'emploi confirme cette tendance. Le secteur des hydrocarbures étant peu intensif en main d'œuvre, celle-ci a été captée par le secteur des services et celui du BTP.

Durant les années 1970, l'agriculture a absorbé la plus grande part de l'emploi (30,72% en 1977), suivie par le secteur de l'administration et des services fournis à la collectivité (17,62% en 1977) puis du BTP (15,35%) et des industries de transformation (13,40%). Le secteur des hydrocarbures a quant à lui absorbé 2.15% de l'emploi total¹. Bien que la population occupée ait baissé pour l'agriculture passant de 20% en 1990 vers 8.7% en 2015, ce surplus de main d'œuvre n'a pas été absorbé par le secteur manufacturier qui occupe 13% l'emploi total en 2015.

En effet, comme le montre la figure ci-dessous, la structure de l'emploi (hors hydrocarbures) en 2015 montre la prédominance du secteur des services avec une part de 61.6% suivi par celui du BTP avec 16,8%. Avec une part de 13%, l'emploi dans le secteur industriel a été en grande partie absorbé par les secteurs des ISMMEE et de l'agroalimentaire (avec respectivement 41.06% et 18.45% de l'emploi industriel).

Figure N°06 : Structure de l'emploi hors hydrocarbures (en %), années 2000/2015



Source : D'après les données de l'ONS, Collections statistiques Emploi et Chômage années 2004-2005

¹ D'après les données de l'ONS, rétrospective statistique 1962-2011, chapitre Emploi.

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

Cette structure de l'emploi reflète l'investissement massif dans des secteurs à faible productivité à savoir le bâtiment et travaux publics et les services notamment pour le secteur privé. Ce dernier notons le, a absorbé près de 59% de l'emploi total en 2015.

Au-delà de la dépendance aux hydrocarbures, ces données révèlent l'absence de transformation structurelle en Algérie qui s'achemine au contraire vers un modèle symptomatique du syndrome hollandais¹. La vulnérabilité économique est accentuée par la part de plus en plus marginale détenue par le secteur industriel dans le PIB. Seule une politique de diversification de l'économie, permettrait des perspectives plus favorables de création d'emploi dans des secteurs manufacturiers via des investissements ciblés qui conduiraient progressivement à l'amélioration de la productivité grâce au changement de la structure productive de l'économie.

2- Structure de la production de l'industrie manufacturière

Tandis que la transformation structurelle se manifeste par un mouvement de ressources des secteurs traditionnels vers des secteurs modernes à plus forte ajoutée, l'économie algérienne s'est au contraire confinée dans un schéma de spécialisation basé sur les ressources naturelles. La contribution du secteur industriel au PIB ne cesse de dégringoler notamment depuis l'année 1986. Ce recul reflète à la fois la conjoncture économique prédominante durant les différentes périodes et l'impact des politiques et réformes entreprises par les pouvoirs publics.

¹ Ce point sera détaillé dans le chapitre IV.

Tableau N°06 : Contribution de l'industrie hors hydrocarbures au PIB

Année	Contribution de l'industrie hors hydrocarbures au PIB en %
1974	10.25
1980	10.55
1986	17.48
1990	14.25
1994	12.53
1998	9.73
2002	7.59
2006	4.92
2008	4.37
2010	5.75
2013	6
2015	7.25

Source : d'après les statistiques de l'ONS, rétrospective statistique 1962-2011 et les comptes économiques de 2001 à 2015

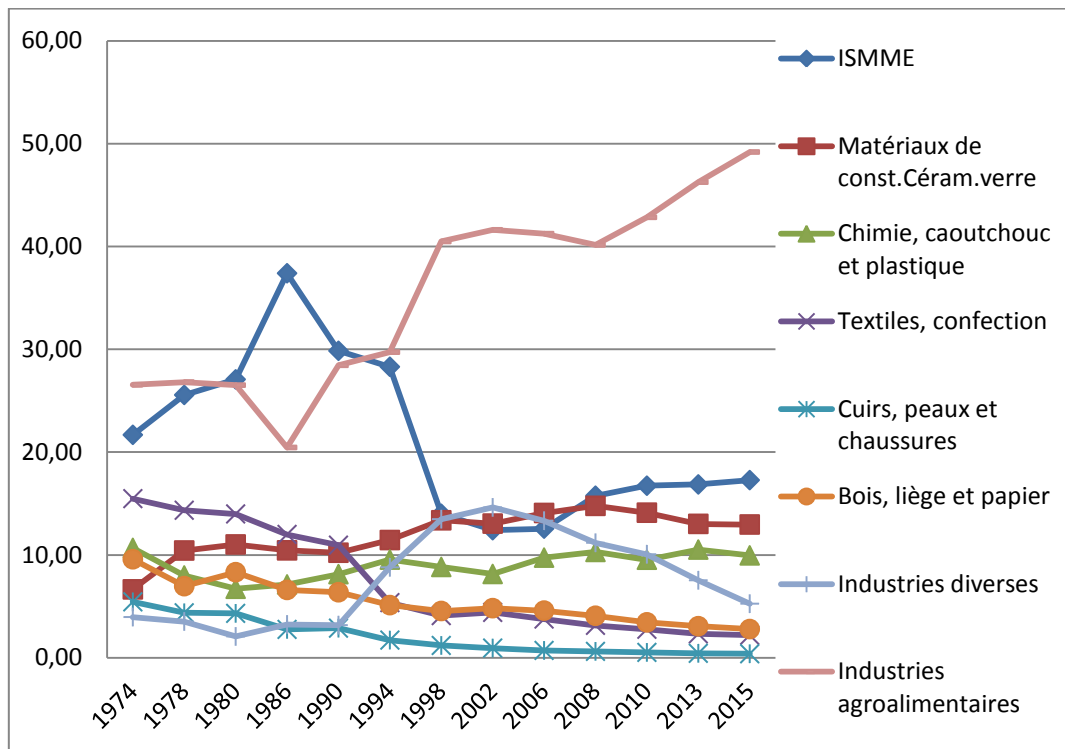
Le secteur industriel a en effet connu une certaine croissance durant les années 1970 passant d'un taux 10,25% du PIB en 1974 vers 17.48% en 1986. Cette augmentation reflète sans doute les résultats des énormes investissements réalisés dans le cadre des différents plans mis en place durant cette période¹.

Cependant, depuis l'année 1986 qui correspond au contre choc pétrolier, la part de ce secteur n'a cessé de baisser pour atteindre un taux de 4,37% en 2008 avant de connaître une timide croissance la portant à 7,25% du PIB en 2015.

Ce phénomène de désindustrialisation qui caractérise l'économie algérienne apparaît de façon plus profonde en observant l'évolution de la structure de l'industrie manufacturière qui montre clairement le déclin de certaines branches qui auraient pu constituer la base de l'industrialisation du pays par remontée de filière, comme constaté chez certains pays émergents.

¹ Les différents choix effectués à l'époque de même que leurs conséquences seront présentés dans le chapitre IV de ce travail.

Figure N° 07: Evolution de la répartition de la valeur ajoutée industrielle (hors hydrocarbures et hors BTP) en % - années : 1974-2015



Source : d'après les statistiques de l'ONS

En observant la figure N°07, nous constatons que la structure de l'industrie manufacturière montre la prédominance de deux secteurs : les ISMME et les industries agroalimentaires. Le secteur des ISMME qui était dominant depuis le début des années soixante dix a connu une nette régression passant de 21,68% de la valeur ajoutée industrielle hors hydrocarbures en 1974, vers 27,07% en 1980, 37,39% en 1986 pour descendre jusqu'au taux de 12,55% en 2006. A partir de cette date, le secteur a enregistré une progression timide ayant porté sa contribution à 17,27% du PIB industriel HH en 2015.

Quant aux industries agroalimentaires, hormis une légère baisse en 1986, elles ne cessent d'enregistrer une progression significative ayant porté leur part dans la valeur ajoutée industrielle hors hydrocarbures d'un taux de 20,45% en 1986 vers 40,49% en 1998, 42,84% en 2010 pour atteindre 49,18% en 2015.

Les secteurs ayant connu une baisse remarquable sont ceux du textile et confection qui a vu sa contribution au PIB hors hydrocarbures passer de 15,47% en 1974 vers 2.20% en 2015, celui du bois, liège et papier (2.79% en 2015 contre 9.58% en 1974) et le secteur des cuirs peaux et chaussures avec 0.39% en 2015 contre 5.44% en 1974. Le secteur de la chimie a

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

également connu une croissance aléatoire caractérisée par une baisse depuis le début des années 1980, puis une relance à partir de 2006 avec un taux moyen de 9% sur toute la période.

Le recul des secteurs de l'industrie lourde reflète la baisse de l'investissement public qui comme nous le verrons plus loin, n'a pas pu être relayé par un investissement privé qui reste concentré sur l'industrie agroalimentaire. Ce phénomène révèle également le manque d'incitation de la part des pouvoirs publics à l'investissement dans des activités à plus forte valeur ajoutée¹.

Ainsi, la structure de l'économie hors hydrocarbures algérienne est caractérisée par la prédominance de secteurs à faible technologie. En effet, en nous inspirant de la classification des produits établie par (Lall, 2000)², nous avons calculé la part des différents secteurs en termes de contenu technologique par rapport à la valeur ajoutée totale, pour les années 1986 et 2015. Les résultats montrent à la fois l'absence d'industries à fort contenu technologique et le recul des industries à technologie moyenne. Ces dernières sont ainsi passées de 44,52% de l'industrie hors hydrocarbures en 1986 vers 27,22% en 2015. L'industrie hors hydrocarbures algérienne est composée pour 72,76% d'industries à faible contenu technologique en 2015.

Tableau N°07 : Structure du secteur industriel en termes de contenu technologique, années : 1986- 2015

Industries à faible technologie	1986	2015
industries agroalimentaires	20,45%	49,18%
Matériaux de construction	10,44%	12,95%
textiles; confection	11,99%	2,19%
cuirs et chaussures	2,76%	0,39%
Bois, liège et papiers	6,60%	2,78%
Industries diverses	3,24%	5,25%
S/total	55,48%	72,76%
Industries à technologie moyenne		
ISMME	37,39%	17,27%
Chimie, caoutchouc, plastique	7,13%	9,95%
S/total	44,52%	27,22%
Total	100%	100%

Source : Nos calculs d'après la définition de Lall (2000)

¹ Ces points seront abordés plus en détail dans le chapitre IV.

² Voir la définition donnée dans le premier chapitre

Comme nous le verrons plus loin, la structure de l'économie algérienne est reflétée dans le manque de sophistication des exportations hors hydrocarbures.

La faiblesse du secteur industriel est renforcée par le confinement dans des secteurs présentant peu de connectivité en termes de moyens et de compétences, capables d'enclencher le processus de diversification. Comme l'ont noté (Hidalgo et al, 2007), la structure productive d'un pays est déterminante dans son processus de transformation structurelle. Le problème de l'Algérie ne réside pas uniquement dans sa spécialisation dans les hydrocarbures mais également dans la structure de l'industrie hors hydrocarbures qui reste concentrée dans des activités très périphériques avec de faibles effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie.

3- Effets macroéconomiques de la dépendance aux hydrocarbures

L'extrême dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures et par conséquent aux fluctuations de leur prix¹, accentue la vulnérabilité extérieure de l'Algérie en termes de paiements extérieurs et budgétaire. L'économie algérienne vit au rythme du cycle de la rente pétrolière. Les fluctuations des agrégats macro économiques et des équilibres intérieur et extérieur le montrent largement.

3-1- La contrainte budgétaire

La dépendance aux hydrocarbures peut avoir des effets néfastes sur l'économie, notamment en termes d'équilibre budgétaire. La volatilité des recettes fait courir aux pouvoirs publics le risque de devoir recourir à l'endettement, situation dangereuse pour une économie non diversifiée.

Les périodes de boom pétrolier qui ont permis de renforcer les recettes budgétaires ont été accompagnées par l'augmentation spectaculaire des dépenses publiques. D'un montant de 1859,9 milliards de DA en 2004, celles-ci sont passées à 4 188,4 milliards de DA en 2008, 7054,4 milliards de DA en 2012 et 7 656,33 milliards de DA en 2015 pour connaître une légère baisse en 2016 et 2017 avec respectivement 7 297.49 et 7 282.63 milliards de DA.

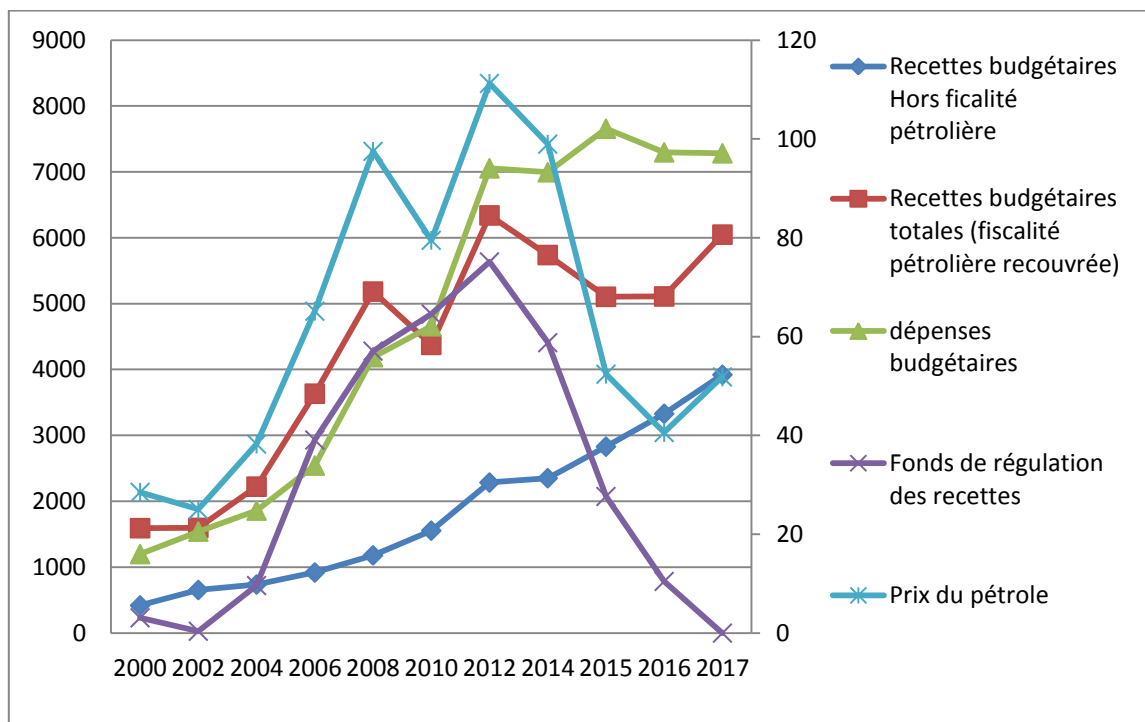
¹ Ces dernières années, les prix du pétrole ont connu une grande instabilité. Après leur baisse suite à la crise financière de 2008 (le prix baril est passé à 61 dollars en 2009), puis une reprise à partir de 2010, atteignant 110 dollars en 2012 ces derniers ont à nouveau renoué avec la baisse notamment depuis l'année 2014, (le baril est passé à 75,6 USD en 2015)

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

L'importance des dépenses budgétaires s'explique par la mise en place de plusieurs plans de relance économique : plan de soutien à la relance économique (PSRE 2002-2004), plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC 2005-2009), dernier plan quadriennal (2010-2014) et l'actuel. Ces dépenses ont également été boostées par l'importance des subventions et des soutiens sociaux en vue de maintenir le pouvoir d'achat de la population.

Comme le montre la figure N°08, les dépenses publiques suivent de près l'évolution des recettes des hydrocarbures, montrant l'attitude expansionniste des pouvoirs publics en période de boom. Ce qui nous renvoie aux mécanismes de la croissance économique tirée essentiellement par la demande publique.

Figure N° 08: Budget de l'Etat, Dépenses publiques et fonds de régulation des recettes (en milliards de DA)



Source : D'après les données de la direction générale du trésor, ministère des finances.

Le graphe ci-dessus montre clairement la non viabilité à long terme du modèle de développement basé exclusivement sur les hydrocarbures. Les recettes budgétaires dépendent largement de la fiscalité pétrolière qui elle-même est tributaire des prix du pétrole, les dépenses budgétaires suivent naturellement la même tendance. Pire encore, malgré la baisse des recettes budgétaires depuis l'année 2012, les pouvoirs publics continuent à dépenser.

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

Le fonds de régulation des recettes utilisé pour financer le déficit budgétaire qui est passé de 260,6 milliards de DA en 2004 vers 3102,79 milliards de DA en 2015 puis 1234,74 milliards de DA en 2017, a été totalement achevé en 2017.

Soucieux de maintenir la paix sociale et de mener à terme le financement des grands projets et afin d'éviter de recourir à l'endettement extérieur, le gouvernement a fait appel au financement monétaire « non conventionnel » depuis fin 2017.

Ainsi, Le trésor public a mobilisé, à fin septembre 2018, auprès de la Banque d'Algérie, contre émission de titres d'Etat, à diverses échéances, allant de cinq à trente ans, et à taux d'intérêt unique de 0,5 %, 4 005 milliards de dinars, dont 1 470 milliards de dinars destinés à la couverture des déficits du trésor et 1 261 milliards de dinars destinés au financement de la dette publique¹. Ce recours fait suite à une tentative sans succès de blanchir les capitaux circulant dans l'informel en 2015 par leur injection dans les banques en échange de l'amnistie fiscale et l'échec de l'emprunt obligataire national lancé en 2016, (Benabdallah, 2018).

Du fait de la concrétisation des risques budgétaires la dette de l'administration centrale a considérablement augmenté depuis 2016. De 1 094.3 milliards de dinars en 2006 la dette publique est passée à 3 407.3 milliards de DA en 2016 et 4911.6 milliards de DA en 2017, soit près de 27% du PIB². A ce rythme, la contrainte budgétaire deviendra si forte qu'elle conduira à des changements très profonds sur la manière de dépenser de l'Etat avec des conséquences très importantes aux plans sociaux et économiques.

Au lieu de rechercher des ressources de substitution aux hydrocarbures les pouvoirs publics semblent compter à chaque fois sur une appréciation des prix du pétrole pour pallier aux déséquilibres budgétaires. Cette attitude est très risquée dans une conjoncture caractérisée par une grande incertitude quant à l'évolution des prix du pétrole.

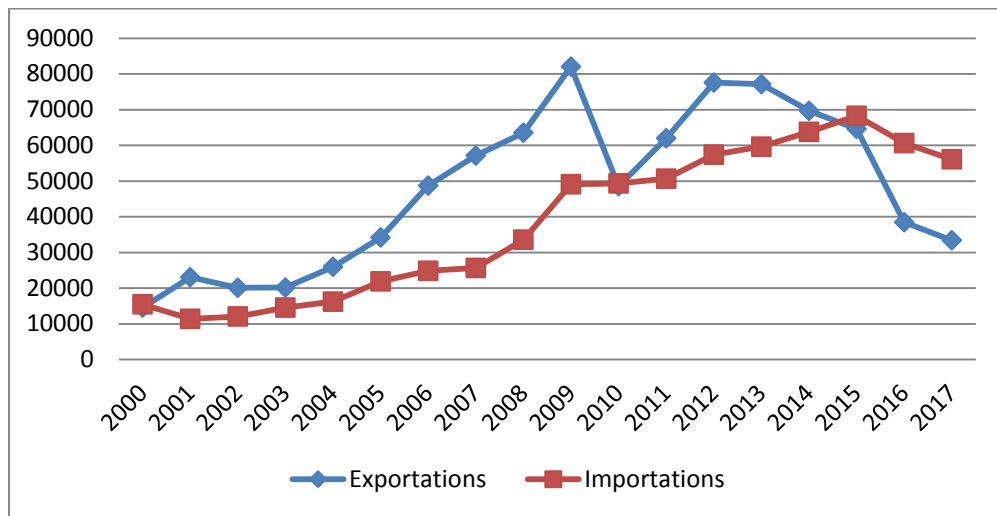
3-2- La contrainte extérieure

Le poids des hydrocarbures dans les exportations, se répercute sur l'équilibre du commerce extérieur. Le prix des hydrocarbures est quasiment la seule variable qui a déterminé depuis plus de quatre décennies l'équilibre des paiements extérieurs.

¹ Selon les données de la banque d'Algérie, www.bank-of-algeria.org

² Données de la direction générale de la prévision et des politiques, ministère des finances.

Figure N°09 : Evolution des exportations et des importations en valeur, en millions USD



Source : Base de données de la banque mondiale

L'Algérie est un pays mono exportateur, les hydrocarbures représentent en moyenne 98% des exportations totales (Cf section 2 de ce présent chapitre). Cette situation conduit naturellement à une parfaite corrélation entre les recettes des exportations et le prix des hydrocarbures. Les importations en valeur ont augmenté très rapidement et leur hausse est l'expression d'une demande interne très dynamique poussée par la hausse des recettes en devises, un encouragement de fait à l'activité d'importation et un investissement public massif résultant des différents plans de développement.

La conjoncture, assez longue (2000-2014) a permis d'avoir d'importants excédents commerciaux qui ont servi à ramener la dette extérieure à un niveau négligeable (paiement par anticipation de la dette héritée des décennies 70 et 80) et de constituer des réserves de changes qui ont atteint 200 milliards USD soit l'équivalent de 3 années d'importations.

Tableau N°08 : Equilibre extérieur en millions USD

Années	2012	2014	2016	2017
Balance commerciale	20 205,19	5 891,95	-22 160,8	22 694
Balance des paiements	12 092,48	-9 264,32	-26 204	-22 058,7
Réserves de change en mois d'importation	34,31	28,19	22,57	19,36

Source : D'après la base de données de la Banque Mondiale

La baisse des réserves de change depuis 2012 traduit parfaitement le durcissement de la contrainte extérieure de l'Algérie qui annonce, toutes choses égales par ailleurs, un retour à l'endettement extérieur et un ajustement drastique de la demande interne dans le court et moyen terme (2 à 3 ans).

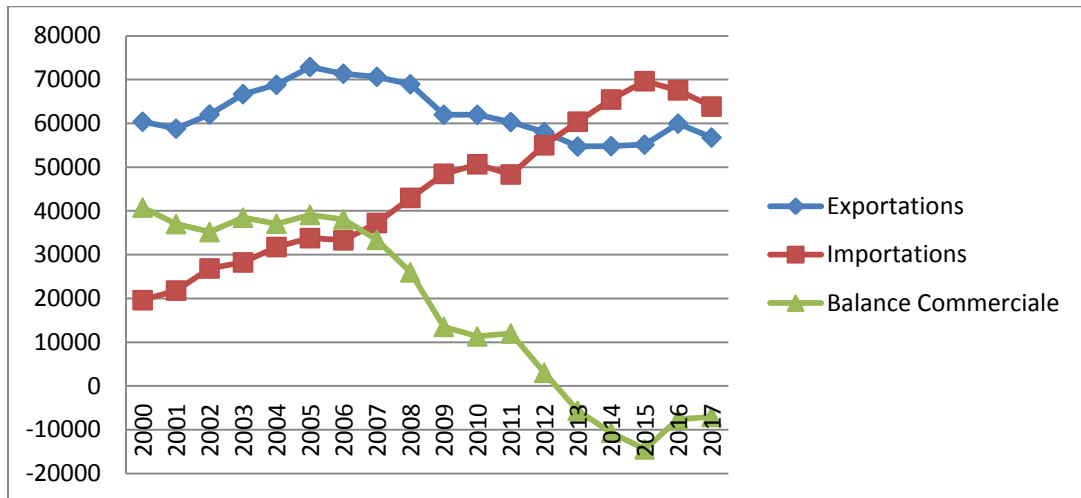
Selon le gouverneur de la banque d'Algérie¹, les réserves officielles de change se sont contractées de 11,25 milliards de dollars, passant de 97,33 milliards de dollars à fin décembre 2017, à 86,08 milliards de dollars à fin septembre 2018. Cette érosion s'avère plus élevée que le déficit global de la balance des paiements, en raison de l'effet de valorisation négatif de près de 0,83 milliard de dollars, résultant de l'appréciation du dollar vis-à-vis de l'euro sur cette période. A fin novembre 2018, le niveau des réserves de change se situe à 82,12 milliards de dollars.

Cette situation alarmante des paiements extérieurs traduit surtout le fait que les effets de contre choc pétrolier de 1986 n'ont pas été médités. On ne décèle dans les politiques publiques, depuis cette date, aucune stratégie dédiée à la diversification des exportations et au développement de la production intérieure (Cf. chapitre IV).

Un simple regard sur les données en termes réels (Figure N°09) permet de mettre en évidence que la facture des importations a toujours été potentiellement insolvable.

¹ Intervention du gouverneur de la banque d'Algérie à l'APN au 31/12/2018 portant sur la synthèse des développements monétaires et financiers en 2017 et des tendances de l'exercice 2018.

Figure N° 10 : Balance commerciale en termes réels (en millions de dollars à prix constants 2010)



Source : construction personnelle d'après les statistiques de la base de données de la Banque Mondiale

Les exportations en termes réels ont commencé à baisser à partir de 2005, date à partir de laquelle les importations ont, paradoxalement pris leur envol. Alors que les exportations ont baissé de 17 734.97 millions USD entre 2005 et 2015, soit une diminution de 24%, les importations ont augmenté durant la même période de 35 856.14 millions USD, elles ont pratiquement doublé. Le déficit réel qui est « un déficit structurel » est largement entretenu par la dépense publique qui a pris son envol durant la même période.

Les données sur le budget et la balance des paiements ont permis de mettre en évidence l'effet qu'exerce le prix du baril sur les équilibres interne et externe de l'Algérie. Il transmet sa volatilité à la macroéconomie du pays qui a suivi depuis la décennie 70 une trajectoire cyclique intimement liée à celle des termes de l'échange. Ces mêmes données traduisent l'échec des pouvoirs publics à mettre au point des politiques anticycliques qui libèrent un tant soit peu la macroéconomie de la volatilité des marchés internationaux. Malgré les différentes mesures entreprises en vue de limiter les importations, ces dernières vont continuer à peser sur la balance commerciale en l'absence d'un appareil productif diversifié.

II- Concentration des exportations et insertion de l'Algérie au commerce mondial

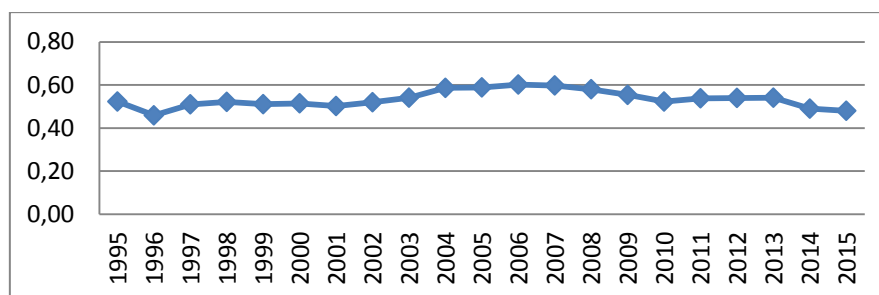
Les indices de concentration des exportations montrent que l'Algérie figure parmi les économies les moins diversifiées dans le monde. L'Algérie peine à changer son mode d'insertion au commerce mondial qui reste limité à l'exploitation de son avantage comparatif

dans les produits primaires comme le confirment les résultats des indices de Balassa, Grubel et Lloyd et du CEPII.

1- Indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman

Appliqué aux exportations algériennes, l'indice Herfindahl-Hirschman¹ proche de 1, indique une très forte concentration. Cet indice a connu une augmentation, notamment depuis le début des années 2000, il a atteint un pic de 0,60 en 2006 et 2007². La baisse connue ces dernières années (0,49 en 2014 et en 2015), n'est pas le fait d'une diversification des exportations mais simplement le résultat de la baisse des exportations des hydrocarbures en volume et en valeur.

Figure N° 11 : Indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman des exportations algériennes, 1995-2015



Source : construction personnelle d'après les données UNCTAD

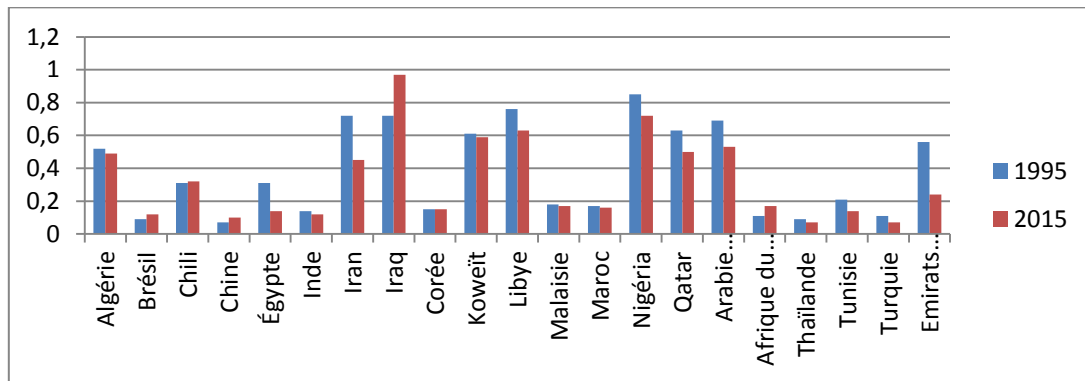
La comparaison avec d'autres pays émergents et en développement, montre que l'Algérie présente une structure plus concentrée. En Afrique du Nord, le Maroc, l'Égypte et la Tunisie présentent respectivement des indices de 0,16, 0,14 et 0,14 en 2015 contre 0,49 pour l'Algérie.

Les pays exportateurs de pétrole sont en revanche caractérisés par la concentration de leurs exportations (l'Iraq, la Lybie, le Koweït, le Nigéria, l'Arabie Saoudite et l'Iran). Certains autres pays riches en hydrocarbures à l'exemple de la Malaisie et des Emirats Arabes Unis, ont tout de même entamé un processus de diversification de leurs exportations et ont ainsi réduit leur indice de concentration. Les Emirats Arabes Unis ont réussi à baisser leur indice de 0,56 en 1995 à 0,24 en 2015.

¹ Voir le premier chapitre pour la définition et la formule

² Données UNCTAD

Figure N°12 : Comparaison de l'indice de concentration des exportations 1995/2015



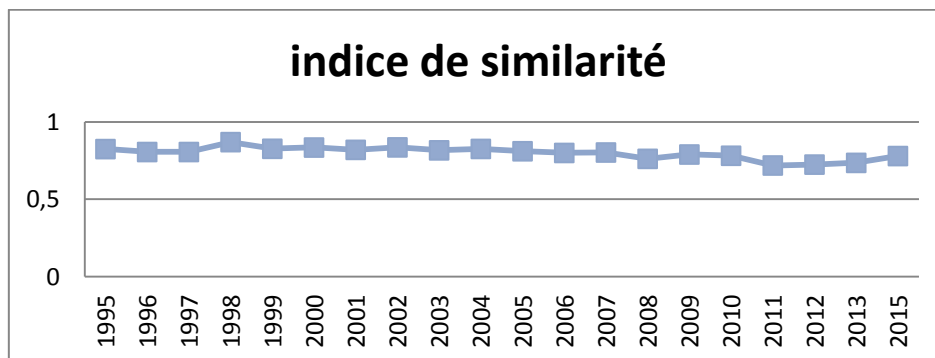
Source : D'après la base de données UNCTAD

2- Indice de similarité des échanges

Cet indice indique dans quelle mesure la structure par produit des exportations d'un pays diverge de la structure observée au niveau mondial¹. Une forte divergence montre que le pays s'insère peu dans le commerce mondial et inversement.

Pour l'Algérie, il est proche de 1 et confirme donc le peu d'intégration dans les échanges mondiaux.

Figure N°13 : Indice de similarité des exportations algériennes avec la moyenne mondiale

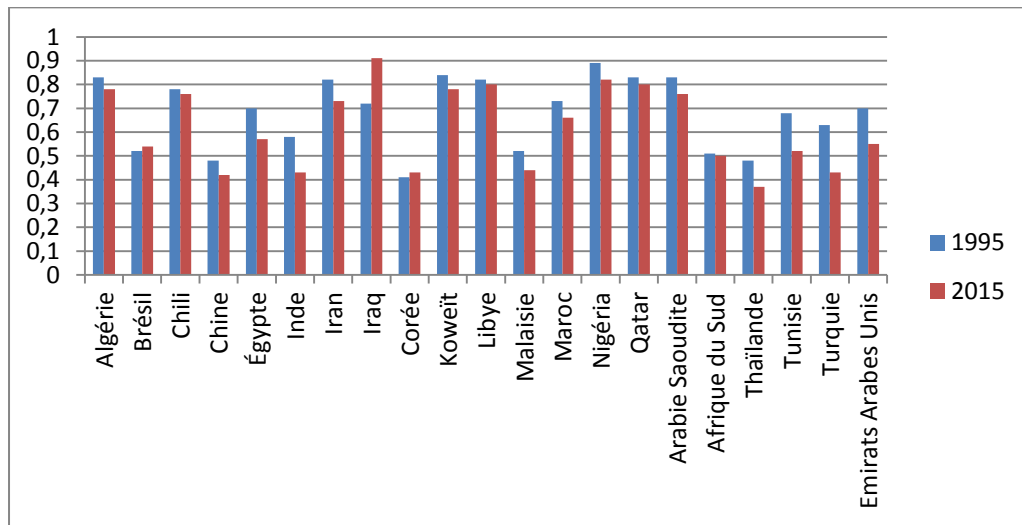


Source : Elaboré par nos soins d'après les données de l'UNCTAD

La comparaison entre pays montre que la Chine, l'Inde, la Corée, la Malaisie, la Thaïlande et la Turquie présentent les indices les plus faibles, indiquant une plus forte convergence. Certains pays d'Afrique du Nord ont également amélioré leurs positions notamment la Tunisie et l'Égypte dont les indices sont passés respectivement de 0,68 et 0,70 en 1995 vers 0,52 et 0,57 en 2015.

¹La formule est donnée dans le premier chapitre.

Figure N°14 : Comparaison de l'indice de similarité des exportations entre pays



Source : d'après les données de l'UNCTAD

Ces différents indices montrent que l'Algérie se retrouve à la marge des chaînes de valeur mondiales qui génèrent actuellement l'essentiel des échanges. Alors que des pays ayant eu au départ un niveau de développement analogue ont réussi à diversifier la structure de leurs exportations, celle-ci peine à développer des avantages comparatifs révélés en dehors des ressources primaires. Les indices de Balassa de Grubel et Lloyd et celui du CEPII permettent de le vérifier.

3- Indicateur de Balassa

Pour mettre en évidence le modèle de spécialisation de l'Algérie, nous avons calculé l'indice de Balassa qui permet de dégager les principales caractéristiques de la spécialisation interbranche. Il consiste pour une branche donnée à diviser la part de ses exportations relativement aux exportations totales du pays par le pourcentage de ses exportations relativement aux exportations totales d'une zone de référence, Balassa (1965). Pour une branche quelconque i d'un pays donné j , l'indicateur de Balassa s'écrit :

$$Bal_i^j = \frac{\frac{X_i^j}{\sum_i X_i^j}}{\frac{\sum X_i^j}{\sum_i \sum_j X_i^j}}$$

Si l'indicateur est supérieur à 1, le pays est considéré comme spécialisé dans la branche, puisque il est relativement plus exportateur que la zone de référence. En revanche si l'indice est inférieur à 1, le pays présente au contraire un désavantage comparatif.

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

Les statistiques utilisées sont extraites de la base de données Intracen, avec une nomenclature de produits à un niveau de désagrégation à deux chiffres. Nous avons représenté les dix premiers produits présentant les indices les plus élevés pour les deux années 2001 et 2015 afin de suivre leur évolution.

Tableau N°09 : Indice de Balassa de l'Algérie années 2001 et 2015

Code	Produit	2001	Code	Produit	2015
27	Combustibles	9,96	27	Combustibles	8,41
45	Liège et ouvrages en liège	3,26	31	Engrais	3,05
31	Engrais	0,96	28	Produits chimiques inorganiques	2,16
79	Zinc et ouvrages en Zinc	0,86	17	Sucres et sucreries	1,78
28	Produits chimiques inorganiques	0,6	45	Liège et ouvrages en liège	1,31
25	Sel, soufre, terre et pierres, plâtre, chaux et ciment	0,4	25	Sel, soufre, terre et pierres, plâtre, chaux et ciment	1,05
41	Peaux et cuirs	0,35	79	Zinc et ouvrages en zinc	0,30
78	Plomb et ouvrages en plomb	0,20	41	Peaux et cuirs	0,27
72	Fonte, fer et acier	0,15	08	Fruits comestibles	0,16
29	Produits chimiques organiques	0,15	29	Produits chimiques organiques	0,11

Source : Nos calculs d'après la formule de Balassa et les données Intracen

Comme le montre le tableau, entre 2001 et 2015, les principaux avantages comparatifs de l'Algérie sont demeurés inchangés. L'Algérie exporte vers le reste du monde les mêmes produits avec à leur tête les combustibles suivis par d'autres produits primaires et bruts composés pour l'essentiel des engrais, zinc, peaux et cuirs, produits chimiques inorganiques et liège. Toutes les autres branches sont déficitaires, autrement dit l'Algérie en est importatrice nette.

Bien qu'il nous renseigne sur le modèle de spécialisation du pays, cet indicateur présente toutefois certaines limites. En plus de mesurer uniquement le commerce interbranche, l'utilisation des seules exportations dans le calcul pose le problème des distorsions de concurrence engendrées par les mesures protectionnistes. Ce phénomène peut donner lieu à une mauvaise interprétation de la spécialisation internationale, du fait que le pays peut être à la fois un grand exportateur et un grand importateur pour le même produit.

4- Indice de Grubel et Lloyd

Pour pallier aux insuffisances de la mesure précédente, il est utile de la compléter par un indice de commerce intra branches. Ce dernier, permet de mesurer l'existence de flux croisés d'exportations et d'importations de produits similaires entre deux ou plusieurs pays pour une période donnée.

L'utilisation de cet indicateur trouve son intérêt suite à l'évolution du commerce international dominé par les flux intra branche. Ce commerce est caractérisé par une forte participation des produits manufacturés évolués tels que les produits chimiques et les équipements électriques et électroniques, susceptibles de bénéficier d'économies d'échelle et plus faciles à différencier aux yeux des consommateurs. En contraste, le commerce inter branche qui concerne des échanges de produits de catégories différentes, reflète le commerce Nord-Sud caractérisé par une spécialisation basée sur les avantages comparatifs.

Le commerce intra branche renvoie ainsi à la nature de la spécialisation internationale des pays et leur degré d'insertion dans l'économie mondiale. Généralement, les pays qui se caractérisent par des échanges intra branches manufacturiers relativement faible ou stable sont ceux où les produits non manufacturés occupent une place prépondérante dans le total des échanges. Il s'agit essentiellement de produits obtenus à partir des matières premières dont les opérations de transformation ne se prêtent pas à une division de travail entre pays.

En 1966 Balassa a présenté un indicateur basé sur la méthode des soldes permettant d'estimer les influences des échanges inter branches et intra branches dans la spécialisation internationale. Cet indice compare le commerce net au commerce total et s'obtient par la formule suivante : $B = \frac{X_i - M_i}{X_i + M_i}$

L'indicateur de (Grubel et Lloyd, 1975) qui mesure pour une année donnée l'existence de flux croisés d'exportation et d'importation de grandeur comparable d'un même produit entre deux ou plusieurs pays, complète l'indicateur précédent et se calcule ainsi¹ :

¹ Manuel de l'OCDE (2005) : « mesurer la mondialisation, les indicateurs économiques de la mondialisation.

En considérant

X_i : Exportations du produit i

M_i : Importations du produit i

L'indice se s'obtient à partir de formule ci-après :

$$gl_i = \frac{|(X_i + M_i) - |X_i - M_i||}{(X_i + M_i)} = 1 - \left[\frac{|X_i - M_i|}{X_i + M_i} \right]$$

Lorsque l'indice tend vers 0, la spécialisation est interbranche, à l'inverse lorsqu'il tend vers 1 il s'agit d'un commerce intra branche.

Nous avons comparé les résultats obtenus de la base INTRACEN (système harmonisé à 04 digits) pour 2001 et 2015. Nous avons éliminé les hydrocarbures du total des exportations afin de déceler l'existence de flux croisés entre l'industrie manufacturière algérienne et le reste du monde. A des fins de comparaison, le calcul a été effectué pour le Maroc, la Tunisie, et l'Egypte.

Le commerce intra branche de l'Algérie concerne des produits bruts, peu transformés et à faible technologie. Il s'agit essentiellement des cuirs et peaux, poissons comestibles, eaux minérales naturelles et eaux gazéifiées et des légumes préparés ou conservés.

On constate également que certains produits, commercialisés durant l'année 2001, tels que les tracteurs, et les remorques et semi-remorques pour tous véhicules, ont disparu en 2015. Ce phénomène nous renseigne sur le caractère sporadique des exportations dû entre autres à l'absence d'une stratégie de développement à long terme induisant un changement structurel.

Tableau N° 10: Indice de Grubel et lloyd hors hydrocarbures de l'Algérie année 2001

Code	Libellé produit	Indice 2001
'5801	Velours et peluches tissés et tissus de chenille	0,94
'4109	Cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés	0,92
'2851	Composés inorganiques	0,87
'3211	Siccatis préparés	0,87
'8701	Tracteurs (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709)	0,84
'7903	Poussières, poudres et paillettes de zinc	0,83
'2802	Soufre sublimé ou précipité; soufre colloïdal	0,80
'0305	Poissons comestibles, séchés, salés ou en saumure	0,75
'2201	Eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées	0,75
'8716	Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules (non automobiles, ne circulant ...	0,72
'4101	Cuirs et peaux, bruts, de bovins	0,71
'2005	Légumes, préparés ou conservés	0,71
'7403	Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute	0,71

Source : nos calculs d'après la formule de Grubel et lloyd

Les calculs pour l'année 2015, font ressortir globalement les mêmes résultats montrant une structure de commerce inchangée en 14 ans.

Tableau N°11 : Indice de Grubel et lloyd hors hydrocarbures de l'Algérie année 2015

Code	Libellé produit	Indice 2015
'0207	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, de coqs, poules, canards, oies, ...	0,98
'2202	eaux minérales et les eaux gazéifiées	0,96
'0307	Mollusques, propres à l'alimentation humaine	0,91
'1902	Pâtes alimentaires	0,90
'2801	Fluor, chlore, brome et iode	0,89
'7005	Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci)	0,84
'0604	Feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes, sans fleurs ni boutons de fleurs,	0,80
'3825	Produits résiduaire des industries chimiques ou des industries connexes,	0,80
'0709	Légumes, à l'état frais ou réfrigéré	0,78
'7901	Zinc sous forme brute	0,76
'2905	Alcools acycliques et leurs dérivés	0,75
'6809	Ouvrages en plâtre ou en compositions à base de plâtre	0,71

Source : Nos calculs d'après la formule de Grubel et lloyd

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

La comparaison des résultats avec ceux de l’Egypte, du Maroc et de la Tunisie montre l’existence pour ces pays, d’un commerce intra branche pour des produits à plus forte valeur ajoutée. Il s’agit essentiellement des appareils et matériel électriques, de l’automobile, et des tracteurs et autres véhicules pour le Maroc. Des instruments et appareils d’optique, des véhicules et matériels pour voies ferrées et des appareils et matériel électriques pour la Tunisie ou encore des meubles et mobilier médico-chirurgical pour l’Egypte.

Tableau N°12 : Comparaison de l’indice de Grubel et Lloyd entre pays année 2015

Pays	Produits	Indice 2015
Maroc	Machines, appareils et matériel électrique	0,98
	Nickel et ouvrages en nickel	0,95
	Préparations alimentaires diverses	0,94
	Voitures automobiles, tracteurs et autres véhicules	0,93
	Coiffure et parties de coiffure	0,92
	Autres produits d’origine animale	0,89
	Ouvrages en cuir	0,89
Tunisie	Instruments et appareils d’optique	0,98
	Meubles, mobilier médicochirurgical	0,97
	Minerais, scories et cendres	0,96
	Instruments de musique	0,96
	Préparations de légumes et de fruits	0,92
	Autres fibres textiles végétales	0,92
	Véhicules et matériels pour voie ferrée	0,90
Egypte	Aluminium et ouvrages en aluminium	0,98
	Autres produits d’origine animale	0,91
	Cacao et ses préparations	0,91
	Vêtements et accessoires du vêtement	0,90
	Meubles, mobilier médicochirurgical	0,88
	Huiles essentielles et résinoïdes	0,87
	Ouvrages divers	0,85

Source : nos calculs d’après la formule de Grubel et Lloyd

Ces résultats montrent le retard accusé par l’Algérie en comparaison avec ces voisins directs moins dotés en ressources naturelles

Bien qu’il nous renseigne sur le degré d’intégration du pays dans les chaînes de valeur mondiales, cet indice souffre de quelques insuffisances. Il s’agit notamment du biais d’agrégation sectorielle qui conduit à la réduction de la part de l’intra branche à mesure que l’on désagrège les données et du biais d’agrégation géographique qui fait qu’un calcul considérant le commerce de chaque pays avec le reste du monde peut faire apparaître de

l'intra branche en cumulant différents flux opposés d'interbranche, même au niveau le plus fin de désagrégation sectorielle.

5- Calcul des avantages comparatifs révélés par la méthode du CEPII

Les déséquilibres de la balance commerciale qu'ils soient le résultat de l'activité économique (hausse des importations d'une branche donnée du fait de la croissance économique) ou encore des variations du taux de change peuvent fausser la mesure des ACR. Le centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) a développé dans les années 1980 un indicateur de contribution au solde capable de corriger cette distorsion.

Cet indice appréhende les points forts et faibles du pays en considérant à la fois les exportations et les importations indépendamment de l'impact de la situation macroéconomique du pays sur son solde commercial.

Il se calcule d'après la formule suivante, (CEPII, 2015) :

$$ACR_i^K = \left(\frac{1000}{X_{itotales} + M_{itotales}} \right) * \left[(X_i^K - M_i^K) - (X_{itotales} - M_{itotales}) * \left(\frac{X_i^K + M_i^K}{X_{itotales} + M_{itotales}} \right) \right]$$

En considérant :

i : le pays

K : le produit/service

X : exportations en valeur

M : importations en valeur

Le solde commercial réalisé sur un produit K est comparé à un « solde théorique », résultat de la distribution du solde global observé entre les différents produits au prorata de la part de chacun dans les échanges totaux du pays. Ce solde théorique est par construction neutre de tout avantage ou désavantage du pays sur les différents produits. L'écart entre solde réalisé et solde théorique sur chacun des produits révèle ainsi les points forts ou faibles du pays. L'indicateur est additif et la somme sur l'ensemble des produits est nulle. Pour faciliter les comparaisons entre pays, l'indicateur est exprimé en millièmes du commerce total du pays.

L'indice a été calculé à partir de la même base que précédemment (04 chiffres) pour l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte. En 2015, l'Algérie totalise 30 ACR contre 43 en 2001. Hormis les hydrocarbures et leurs dérivés on retrouve notamment des demi produits en

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

fer, les dattes, les peaux bruts ou tannées, quelques légumes à l'état frais ou encore les crustacés ou poissons vivants.

La structure est demeurée pratiquement inchangée entre 2001 et 2015 à l'exception de l'émergence de quelques produits tels que les eaux minérales et eaux gazéifiées, les pâtes alimentaires, les cuirs préparés, la graisse et l'huile de cacao et les plaques ou feuilles en glace.

Par ailleurs, nous constatons l'existence d'ACR en 2001 que l'on ne retrouve pas en 2015 comme les machines et les appareils pour la récolte.

Tableau N°13 : Evolution des points forts de l'Algérie 2001-2015

Libellé produit	ACR 2001	Libellé produit	ACR 2015
Huiles et autres produits de la distillation des goudrons de houille	4,5	Huiles et autres produits de la distillation des goudrons de houille	7,27
Ammoniac anhydre	1,27	Ammoniac anhydre	6,61
Hydrocarbures cycliques	0,82	Engrais minéraux	4,95
Demi- produits en fer ou en acier	0,79	Phosphates de calcium	1,32
Hydrogène, gaz rares	0,5	Hydrocarbures cycliques	0,71
Engrais minéraux	0,48	Dattes	0,47
Peaux épilées d'ovins	0,4	Hydrogène, gaz rares	0,36
Phosphates de calcium	0,39	Energie électrique	0,31
Zinc sous forme brute	0,33	Alcools acycliques	0,24
Hydrocarbures acycliques	0,28	Cuirs et peaux tannées	0,07

Sources : nos calculs d'après la formule du CEPII

Les équipements industriels, notamment l'automobile et les médicaments représentent les principaux points faibles de l'Algérie. D'autres produits de base tels que le blé et le lait figurent également parmi les désavantages comparatifs de l'Algérie.

Tableau n°14 : Evolution des points faibles de l'Algérie 2001-2015

Libellé produits	2001	Libellé produits	2015
Froment (blé) et meteil	-32,72	Froment (blé) et meteil	-22,27
Lait et crème de lait concentré ou additionné de sucre	-21,93	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles	-18,95
Médicaments constitués par des produits mélangés	-20,72	Médicaments constitués par des produits mélangés	-13,76
Sucres de canne, betterave, saccharose	-13,33	Barres en fer/ acier non alliés	-13,05
Tubes, tuyaux et profilés en fer/acier	-10,26	Véhicules automobiles pour transport de marchandises	-12,71
Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles	-10,26	Turbo réacteurs, turbo propulseurs et autres turbines à gaz	-11,73
Mais	-8,97	Postes téléphoniques d'usagers	-11,33
Bois sciés	-7,56	Lait et crème de lait concentré ou additionné de sucre	-9,31
Pompes à air à vide, compresseurs d'air	-7,28	Mais	-8,11
Autres véhicules aériens (hélicoptère, avions)	-6,99	Tubes, tuyaux et profilés en fer/acier	-8,02

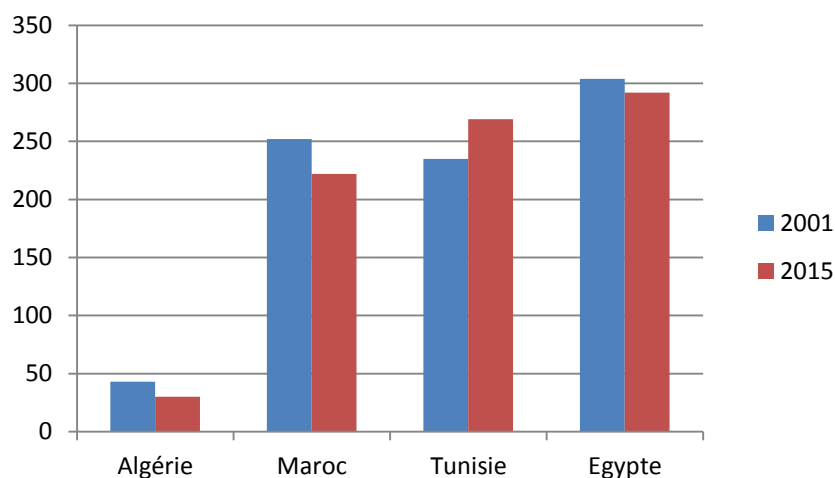
Source : nos calculs d'après la formule du CEPII

Comme nous le verrons plus loin, l'Algérie exporte, bien que de façon marginale, certains produits appartenant à des secteurs pour lesquels elle ne dispose pas d'ACR (points faibles). Il s'agit essentiellement de médicaments, tubes, tuyaux et profilés en fer ou en acier, ou des postes téléphoniques d'usager. Ces secteurs qui peuvent receler un potentiel à l'export doivent être encouragés dans le cadre d'une stratégie industrielle ciblée.

Les calculs relatifs au Maroc, la Tunisie et l'Egypte pour les deux années 2001 et 2015 font ressortir l'existence d'avantages comparatifs révélés pour une plus large gamme de produits manufacturés.

Concernant le Maroc, nous avons noté l'existence de 250 ACR en 2001 et 222 pour 2015. La Tunisie a enregistré respectivement 235 et 269 ACR et enfin l'Egypte a développé des ACR pour 304 produits en 2001 et 292 en 2015. L'Algérie figure parmi les pays les moins diversifiés de la région.

Figure N°15 : Evolution du nombre de produits avec ACR des pays d'Afrique du Nord 2001-2015



Source : Nos calculs d'après la formule du CEPII

Le Maroc a réussi à développer des ACR pour quelques produits à forte valeur ajoutée tels que les machines et appareils électrique, les voitures de tourisme et autres véhicules automobiles ou encore les appareils récepteurs de télé, les moteurs et machines génératrices électriques et les appareils électriques de signalisation acoustiques, apparus en 2015. Le Maroc possède également des ACR dans d'autres produits manufacturés moins sophistiqués tels que les vêtements et accessoires du vêtement ou les produits bruts tels que les crustacés, les légumes, les engrais minéraux et chimiques et l'huile d'olive. Les points faibles du Maroc sont constitués essentiellement des combustibles et du blé.

La transformation structurelle de l'économie marocaine parait évidente. Les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles et machines et appareils électriques qui étaient des points faibles en 2001 figurent parmi les points forts du pays en 2015.

Tableau N°15 : Evolution des ACR du Maroc 2001-2015

Points forts 2001	Points forts 2015
Costumes, ensembles pour hommes et garçonnets	Fils, câbles, autres conducteurs
Manteaux, cabans pour femmes	Engrais minéraux
Acide nitrique, acides sulfonitriques	Pentoxydes de diphosphore, acide phosphorique
Crustacés	Costumes, tailleurs pour femmes
Lampes, tubes et valves électroniques	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles
Craie	Préparation et conserves de poissons
Engrais minéraux	Mollusques
Extraits et jus de viande	Huiles, autres produits de la distillation des goudrons
Machines et appareils électriques	Tomates à l'état frais ou réfrigéré
Dattes	Engrais minéraux

Source : nos calculs d'après la formule du CEPII

La Tunisie dispose en 2001 d'ACR dans les vêtements et accessoires du vêtement, les fils, câbles et autres conducteurs, les engrais minéraux, l'huile d'olive, les chaussures, les dattes, les transformateurs électriques, les crustacés et les appareils et dispositifs électriques d'allumage pour moteurs. En 2015, on retrouve globalement les mêmes produits avec l'émergence d'ACR dans les appareils récepteurs de télé, les engrais, les appareils pour coupure, les moteurs et machines génératrice électriques, les appareils électriques de signalisation acoustiques, et les parties et accessoires de véhicule automobile. Quant aux points faibles, ils sont constitués essentiellement des produits de l'automobile, tissus, blé médicaments, gaz de pétrole, voitures de tourisme, machines automatiques de traitement de l'information, sans grand changement entre 2001 et 2015. Comme pour le Maroc, la Tunisie a réussi à transformer certains de ces points faibles en points forts entre 2001 et 2015.

Tableau N°16 : Evolution des ACR de la Tunisie 2001-2015

Points forts 2001	Points forts 2015
Costumes, ensembles pour hommes et garçonnets	Fils, câbles et autres conducteurs
Costumes, tailleurs pour femmes	Huiles brutes de pétrole
Survêtements de sport	Costumes, ensembles pour hommes
Huiles brutes de pétrole	Survêtements de sport
Fils, câbles et autres conducteurs	Huile d'olive et ses fractions
Engrais minéraux	Appareils récepteurs de télévision
Pentoxyde de diphosphore, acide phosphorique	Engrais minéraux
Huile d'olive et ses fractions	T-shirts et maillots de corps
Chandails, cardigans, gilets en bonneterie	Chaussures à semelle extérieure en caoutchouc
T-shirts et maillots de corps	Costumes, tailleurs pour femmes

Source : d'après nos calculs à partir de la formule du CEPII

Enfin, en Egypte, pays exportateur de pétrole, la structure de commerce parait plus diversifiée par rapport à celle de l'Algérie. Ce pays présente des ACR dans plusieurs produits tels que le coton, le riz, les vêtements, les agrumes et les barres en fer et en acier, baignoires, douches, lavabos et éviers, et les dattes. Ces points faibles sont constitués de quelques produits de base et demi-produits tels que le blé, le maïs et demi-produits en fer ou acier, mais également de produits industriels tels que l'automobile, les machines et appareils mécaniques et électriques ou encore les médicaments.

Tableau N° 17 : Evolution des ACR de l'Egypte 2001-2015

Points forts 2001	Points forts 2015
Huile de pétrole/de minéraux bitumeux	Huiles brutes de pétrole
Huiles brutes de pétrole	Engrais minéraux
Coton non cadré ni peigné	Gaz de pétrole
Brai, coke de brai de goudron de houille	Fils, câbles, autres conducteurs
Riz	Agrumes frais ou secs
Linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine	Or sous forme brute
Fils de coton	Tapis en matières textiles
Aluminium sous forme brute	Costumes, ensembles pour hommes
Tissus de poil grossier ou de crin	Fromage et caillebotte
T-shirts et maillots de corps	Alcools acycliques

Source : d'après nos calculs à partir de la formule du CEPII

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

Par ailleurs, une étude du (CEPII, 2012) a révélé que les ACR de certains pays émergents tels que la Turquie, le Mexique, l'Inde, la Corée du sud, Taiwan et la Chine ont connu une évolution considérable entre 1967 et 2010. Ces pays ont pu réaliser une transformation structurelle de leurs économies en passant de la production de produits bruts ou agricoles vers des produits manufacturés à plus forte valeur ajoutée tels que l'automobile, l'électronique ou encore le matériel informatique.

A titre d'exemple, la Turquie, pays spécialisée dans les produits agricoles en 1967 a pu développer des ACR dans l'automobile et l'électroménager. Le Mexique, spécialisé dans le pétrole brut a développé des ACR dans l'électronique grand public et l'automobile. La Corée du sud qui était spécialisée dans des industries à faible contenu technologique tels que les vêtements ou les produits bruts a développé des avantages comparatifs dans la construction navale, l'automobile, les appareils d'optique ou encore les matériels de télécommunication. Enfin, la Chine pays spécialisé dans les produits agricoles et le textile est devenue un grand exportateur de matériel informatique et de matériel de télécommunication.

Tableau N°18 : Evolution des ACR de quelques pays émergents

pays	Points forts 1967	Points forts 2010
Turquie	Autres produits agricoles Produits agricoles non comestibles Aliments pour animaux Minerais et métallurgie non ferreux Viandes et poissons Corps gras	Vêtements Autres produits agricoles Fer et acier Tapis Véhicules utilitaires Electroménager
Mexique	Pétrole brut Viandes et poissons Autres produits agricoles Produits pharmaceutiques Métallurgie non ferreuse Sucre	Pétrole brut Electronique grand public Automobiles particulières Véhicules utilitaires Instruments de mesure Or non monétaire
Inde	Autres produits agricoles Minerais de fer Fils et tissus Tapis Cuirs Produits raffinés du pétrole	Produits raffinés du pétrole Bijoux Minerais de fer Vêtements de confection Produits pharmaceutiques Fils et tissus
Corée du sud	Vêtements de bonneterie Articles manufacturés nda Ouvrages en bois Minerais non ferreux Viandes et poissons Cuirs	Navires Automobiles particulières Appareils d'optique Matériel de télécommunication Eléments de véhicules automobiles Articles en plastique
Taiwan	Matériel informatique Articles en plastique Matériel de télécommunication Electronique grand public Vêtements de bonneterie Cuirs	Composants électroniques Appareils d'optique Articles en plastique Fournitures électriques Matériel de télécommunication Quincaillerie
Chine	Autres produits agricoles Articles manufacturés nda Viandes et poissons Fils et tissus Vêtements de confection Conserves végétales	Matériel informatique Matériel de télécommunication Articles manufacturés nda Cuirs Vêtements de bonneterie Vêtements de confection

Source : Fouquin, M, H. Guimbard, C. Herzog, D. Unal. (2012). « Panorama de l'économie mondiale », CEPII

Ces différentes données relatives aux ACR montrent que Contrairement à d'autres pays, l'Algérie peine à réaliser la transformation de sa structure de production. Cette incapacité à développer des avantages comparatifs révélés se manifeste également dans la faible sophistication des exportations hors hydrocarbures et la difficulté à proposer de nouveaux produits sur les marchés internationaux.

Section 2 : Analyse de la sophistication et de la composition des exportations hors hydrocarbures

Cette section se propose d'analyser les exportations hors hydrocarbures à la fois en termes d'évolution, de sophistication de même que d'apparition de nouveaux produits. Le manque de diversification apparaît d'abord à travers la structure des exportations hors hydrocarbures dominées par des produits à très faible valeur ajoutée, constat confirmé par un indice de sophistication EXPY parmi les plus faibles au monde. Une analyse plus approfondie sur la dynamique en matière d'apparition de nouveaux produits à l'export sera présentée dans le but de déceler l'existence de secteurs pouvant constituer un potentiel à l'export.

I- Mesure de la sophistication des exportations algériennes : application de la méthodologie de Hausmann et al

L'analyse des avantages comparatifs de l'Algérie à travers les indicateurs de Balassa, Grubel et Lloyd et du CEPPII a mis en avant le modèle de spécialisation de l'Algérie basé sur les hydrocarbures. Pour compléter ces résultats nous avons calculé le degré de sophistications du panier des exportations global et hors hydrocarbures. Nous avons utilisé l'indicateur de mesure EXPY mis en place par (Hausmann et Rodrik, 2003) et (Hausmann et al, 2007)¹.

Comme présenté dans le premier chapitre, cet indicateur classe les produits en fonction de leur part à l'export et du PIB des pays qui les exportent. Les produits les plus sophistiqués sont ainsi exportés par les pays les plus riches. Le calcul de cet indicateur montre que le panier hors hydrocarbures exporté par l'Algérie est d'un degré de sophistication inférieur à celui que laisse présager son PIB par habitant.

1 Voir la formule dans le premier chapitre de ce travail.

1- Méthodologie de calcul des PRODY

Comme présenté dans le cadre de la formule de (Hausmann et Rodrik, 2003), le calcul de l'indice EXPY passe préalablement par le calcul des PRODY des produits exportés par les différents pays.

Comme l'ont montré (Hausmann et al, 2005), certains biens échangés sont associés à des niveaux de productivité plus élevés comparativement à d'autres et les pays qui les produisent sont plus performants. Le PRODY reflète ainsi l'avantage comparatif révélé de chaque pays dans un produit. Nous avons d'abord calculé les PRODY de 1257 produits à un niveau de désagrégation à 4 chiffres pour l'année 2001. Les statistiques relatives aux exportations sont extraites de la base de données INTRACEN. Comme les PRODY sont liés au PIB par habitant des pays exportateurs, nous avons retenu un échantillon de 136 pays, en ne gardant que ceux dont les données relatives à la fois aux exportations et au PIB par habitant PPA internationaux constants de 2011 sont disponibles pour les deux années. Pour ce qui est du PIB par habitant nous avons fait appel aux données de la banque mondiale en utilisant le PIB PPA par habitant en dollars constants base 2011.

Dans une seconde étape nous avons construit les EXPY des différents pays pour les deux années 2001 et 2015. Les calculs sont faits avec les hydrocarbures et hors hydrocarbures. Comme l'ont fait (Péridy et al, 2013) dans leur étude, nous avons utilisé une valeur fixe des PRODY (à savoir ceux de 2001). L'objectif étant d'éviter que les mouvements des EXPY soient attribués à des changements dans le niveau de revenu des pays qui exportent le même produit mais plutôt au fait qu'ils aient augmenté la part de marché des produits sophistiqués dans leur panier d'exportation.

A partir des calculs, nous avons relevé les dix premiers produits présentant le plus grand PRODY, autrement dit, ceux que les pays ont intérêt à exporter et les dix produits avec le plus faible PRODY, exportés par les pays pauvres.

Comme le prédit la formule, les produits présentant des PRODY élevés sont essentiellement exportés par des pays présentant un PIB par habitant élevé. Ils appartiennent essentiellement à la machinerie, les produits chimiques, les ouvrages en fonte, le fer et l'acier, les matières plastiques, le cuivre et ouvrages en cuivre et autres métaux communs.

Tableau N°19 : Les dix produits avec un plus grand PRODY (2001)

Code	Libelle produit	PRODY
7301	Palplanche en fer ou acier	55 591.86
3918	Revêtements de sol, murs en matières plastiques	55 499.50
5902	Nappes tramée pour pneumatiques	50 838.51
7410	Feuilles, bandes minces en cuivre	49 367.90
7227	Fil machine en autre acier	44 368.71
8523	Supports préparés pour l'enregistrement de son	44 129.34
8485	Parties de machines, d'appareils	42 549.08
2924	Composés à fonction carboxamide	40 615.12
8113	Cermets et ouvrages en cermets	39 941.36
7302	Eléments de voies ferrées en fonte, fer ou acier	39 745.22

Source : D'après nos calculs à partir de la formule d'Hausmann et al (2007)

Contrairement aux produits précédents, les produits à faible PRODY sont essentiellement exportés par des pays présentant un PIB par habitant faible. Il s'agit essentiellement de produits primaires tels que les minerais, le café, le thé et épices, le coton, les céréales, et autres fibres textiles végétales.

Tableau N°20 : Les dix produits avec le plus faible PRODY (2001)

Code	Libellé produit	PRODY
5304	Sisal et autres fibres textiles	2012,77
5302	Coton, carde ou peigne	1950,72
2612	Minerais d'uranium ou de thorium	1849,61
0907	Girofles	1780,17
5203	Coton	1738,58
2305	Tourteaux, autres résidus de l'extraction de l'huile d'arachide	1726,33
0905	Vanille	1596,34
2615	Minerais de niobium	1594,79
2522	Chaux	1578,49
1008	Sarrasin, millet et alpiste	1551,37

Source : Nos calculs d'après la formule de Hausmann et al (2007)

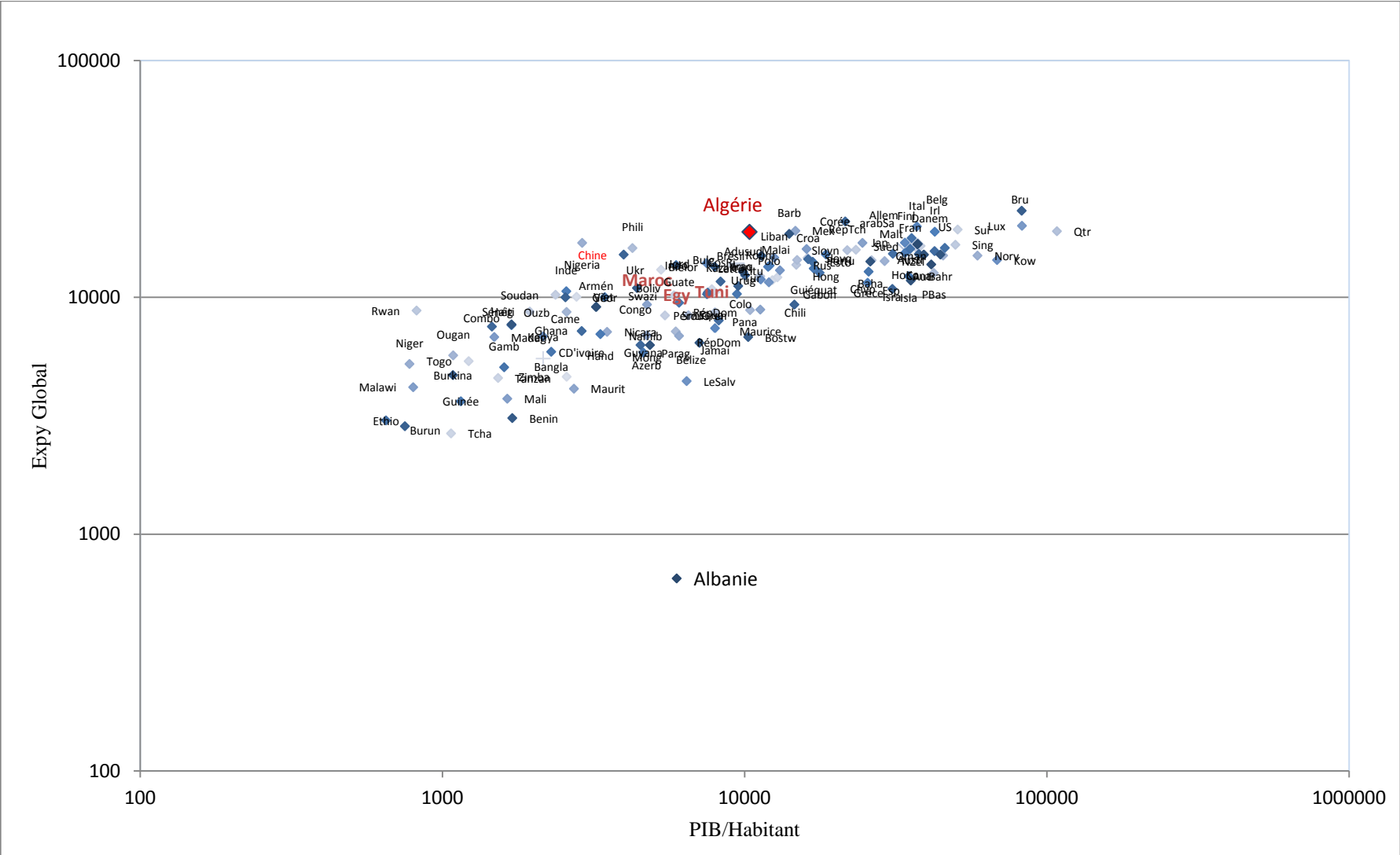
2- Analyse du degré de sophistication EXPY

L'EXPY mesure le niveau de productivité associé au modèle de spécialisation du pays. Dans leur article, (Hausmann et al, 2005), ont démontré que les produits présentant le plus grand PRODY permettent au pays de mieux performer. L'implication est que les gains de la mondialisation dépendent de la capacité des pays à se positionner sur ce spectre.

2-1- Présentation de l'EXPY global et hors hydrocarbures

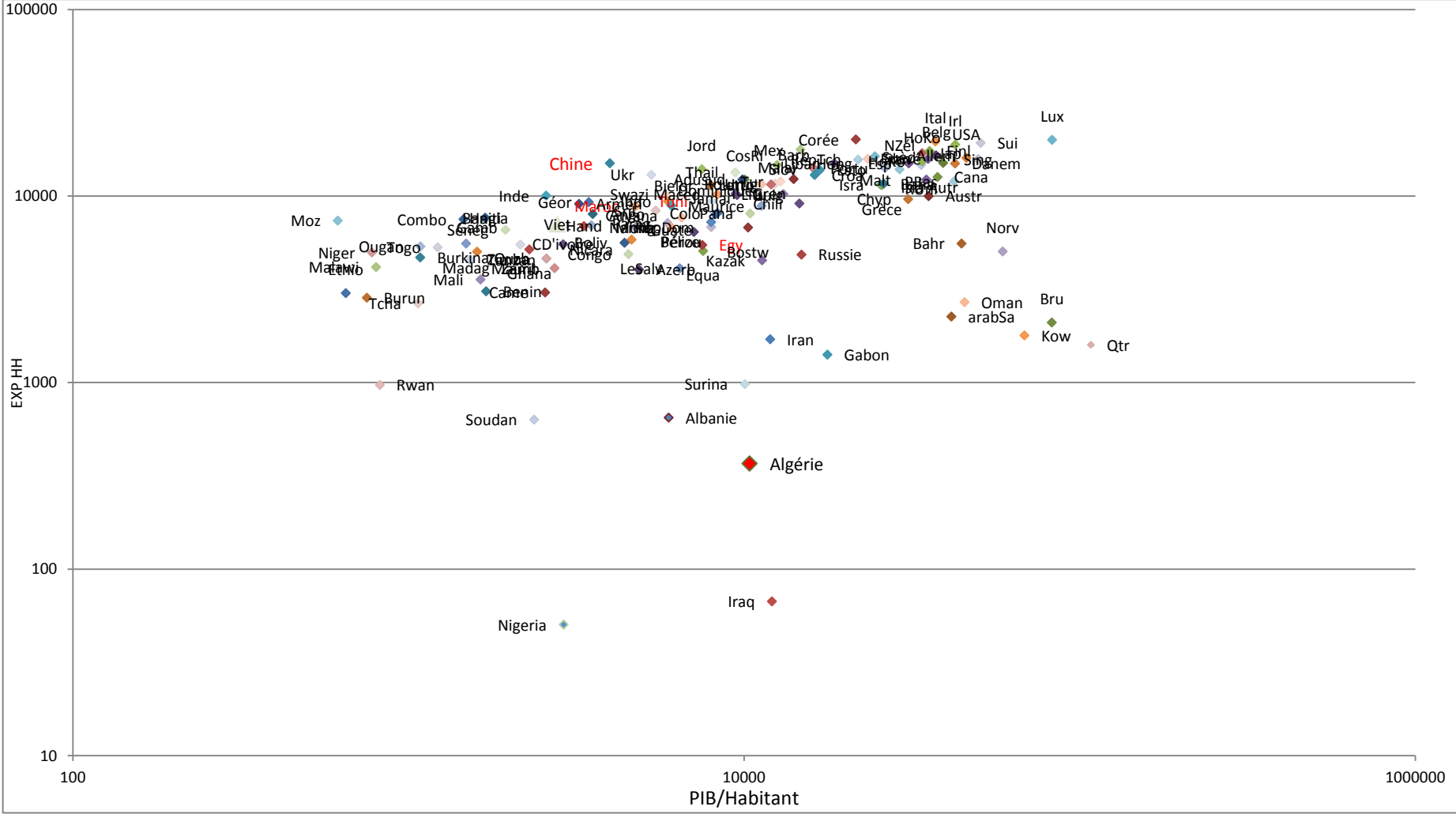
Les graphes qui suivent mettent en évidence pour un panel de pays la corrélation entre le niveau de sophistication (EXPY) et le revenu réel par habitant en PPA en tenant compte de l'effet des hydrocarbures.

Figure N°16 : EXPY global année 2001



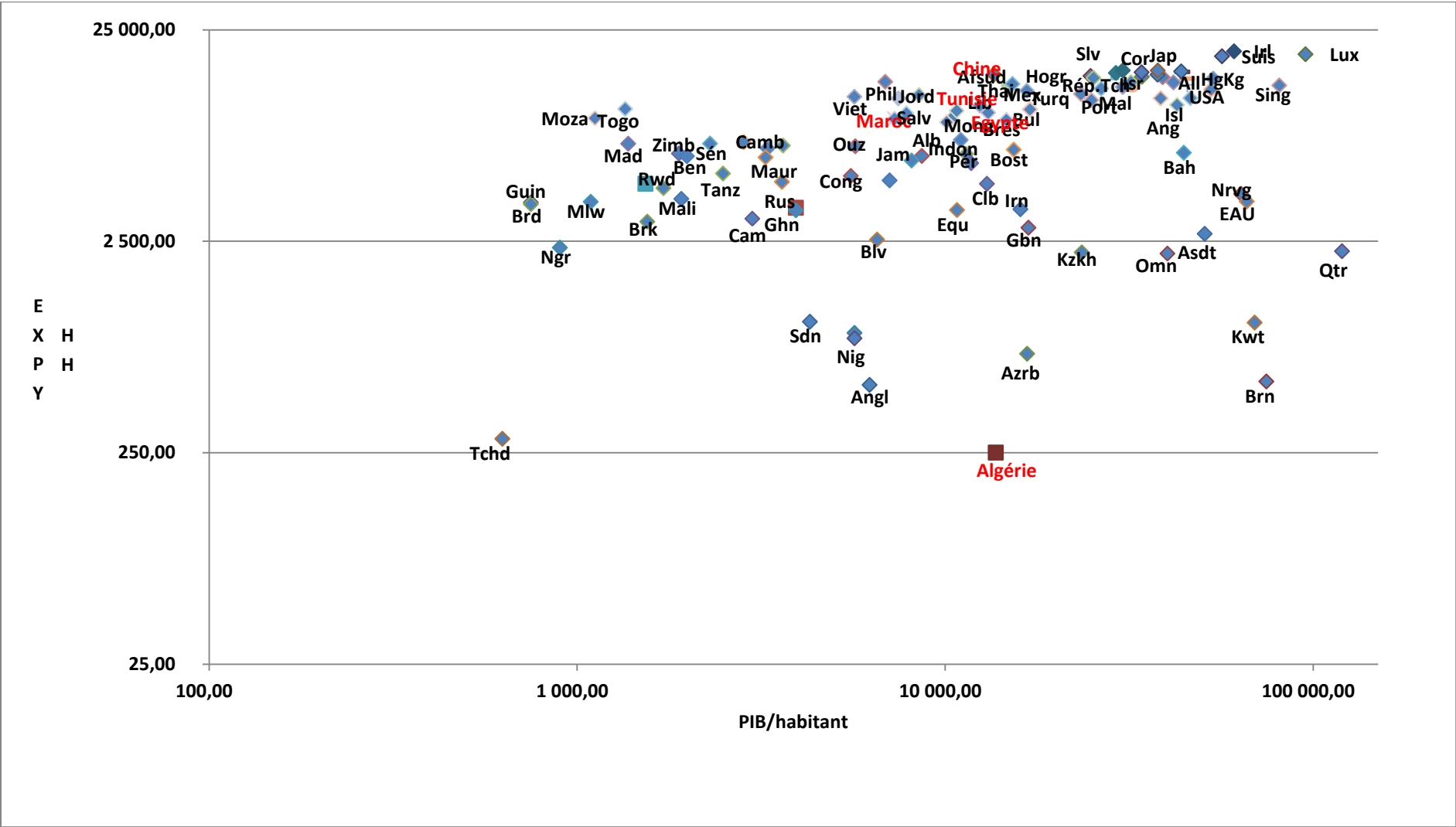
Source : d'après nos calculs à partir de la formule de Hausmann et al (2007)

Figure N°17 : EXPY HH année 2001



Source : d'après nos calculs à partir de la formule de Hausmann et al (2007)

Figure N°18: EXPY hors hydrocarbures année 2015



Nos calculs à partir de la formule de Hausmann et al (2007)

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

Plusieurs observations se dégagent des figures précédentes :

- Les pays présentant les EXPY les plus élevés sont également des pays riches. Il s'agit essentiellement de pays industrialisés tels que l'Irlande le Luxembourg, la Suisse, la République tchèque, le Japon, ou encore l'Allemagne, l'Autriche et la Corée ;
- Les pays exportateurs de pétrole constituent un cas particulier car hors hydrocarbures ils présentent des EXPY très faibles tandis que leur EXPY global figure parmi les plus élevés. A titre d'exemple le Qatar qui présente un PIB par habitant beaucoup plus élevé que certains pays industrialisés se retrouve classé parmi les dernières positions en matière de sophistication hors hydrocarbures. Il en est ainsi pour les Emirats arabes unis, du Koweït, du Brunei, de l'Arabie Saoudite, l'Iraq, Oman ou encore de l'Algérie. Cela est dû tout simplement au PRODY élevé des hydrocarbures ;
- En contraste, d'autres pays présentent des EXPY beaucoup plus élevés que ne le laisse présager leur PIB par habitant. C'est le cas de la Chine, des philippines ou encore de la Thaïlande. Cette situation s'explique par le fait que ces pays arrivent à exporter des produits à plus forte valeur ajoutée grâce aux opérations d'assemblage d'inputs préalablement importés (Rodrik, 2006).

Concernant l'évolution des EXPY, entre 2001 et 2015 la plupart des pays ont amélioré leur position. C'est le cas de certains pays d'Afrique du nord tels que la Tunisie et l'Egypte classés respectivement aux 75^{ème} et 78^{ème} positions en 2001, puis respectivement aux 74^{ème} et 61^{ème} positions en 2015. La Maroc est quant à lui passé de la 86^{ème} place en 2001 vers la 94^{ème} place en 2015.

Ces pays présentent des paniers beaucoup plus sophistiqués que celui de l'Algérie car ils parviennent à exporter des produits à plus forte valeur ajoutée comme souligné plus haut.

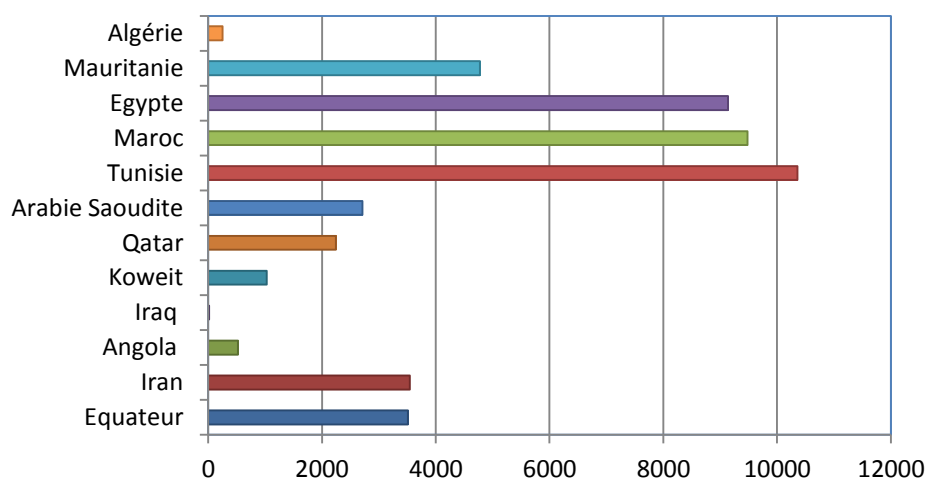
D'autres pays exportateurs de pétrole, présentent des degrés de sophistications plus élevés par rapport à l'Algérie. Il s'agit essentiellement des Emirats Arabes Unis, de l'Equateur, de l'Iran, du Qatar et de l'Arabie Saoudite. Concernant les Emirats Arabes Unis, biens que les hydrocarbures représentent 67,29% des exportations totales en 2015, ce pays exporte des perles fines ou de culture, de l'aluminium et des ouvrages en aluminium, des matières en plastique ainsi que des machines et composants et appareils électriques. Ces produits ont pour la plupart des PRODY élevés. L'Iran exporte des matières en plastique et produits en ces matières, des produits chimiques organiques et des engrais.

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

Le Qatar exporte des matières en plastique, de l'aluminium et des ouvrages en aluminium et des produits chimiques organiques. Enfin l'Arabie Saoudite exporte essentiellement des matières en plastique et des produits chimiques organiques.

Notons au passage que parmi les pays d'Afrique du Nord, l'Algérie et la Lybie présentent le plus grand degré de sophistication des exportations globales suivies par la Tunisie et l'Egypte. Mais en enlevant les hydrocarbures du panier des exportations les résultats se révèlent complètement différents. Sachant que l'Algérie est la Libye, présentent les plus grands PIB PPA par habitant de la région.

Figure N°20 : EXPY hors hydrocarbures de quelques pays d'Afrique du nord et exportateurs de pétrole, année 2015



Source : Construction personnelle à partir de nos calculs d'après la formule de Hausmann et al 2007

Par ailleurs, certains pays émergents ont enregistré des niveaux de sophistication assez élevés pour les deux années 2001 et 2015. Il s'agit notamment de la Chine, Hongkong, Corée, Philippines, Singapour, Malaisie, Mexique ou encore la Thaïlande.

Ce constat a déjà été fait par (Hausmann et al, 2007) dans leur étude sur la tendance temporelle de l'EXPY pour la Chine, l'Inde et un échantillon d'autres pays asiatiques et d'Amérique latine. Ils ont montré que parmi les pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili et Mexique), seul le Mexique a un niveau d'EXPY comparable à ceux de l'Asie de l'Est. Cela reflète probablement le fait que les exportations des trois autres pays sont fortement basées sur des produits primaires qui ont tendance à avoir un plus faible EXPY.

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

Parmi les pays asiatiques, la Corée du Sud et Hong Kong présentent les degrés d'EXPY les plus élevés. La Chine a sensiblement comblé le fossé avec d'autres pays plus riches au fil du temps. Son EXPY a par exemple convergé avec celui de Hong Kong, pays dont le PIB par habitant est cinq fois plus élevé.

2-2- Analyse du niveau de sophistication des exportations de l'Algérie

Comme constaté précédemment, le degré de sophistication du panier exporté par l'Algérie est fortement influencé par le PRODY élevé des hydrocarbures.

En effet, sur un échantillon de 136 pays, l'Algérie est classée 9^{ème} en matière de sophistication des exportations en 2001, après le Brunei, la Corée, le Luxembourg, l'Italie, la Suisse, le Mexique, le Qatar et l'Irlande et devant des pays développés comme la Finlande, le Japon, les Etats Unis, l'Allemagne ou encore la France. A noter qu'à l'instar de l'Algérie, le Qatar et le Brunei sont des pays exportateurs de pétrole. Pour l'année 2015, l'Algérie se classe en 6^{ème} position après le Qatar, le Brunei, l'Irlande, le Luxembourg et la Suisse.

Tableau N°21 : Les dix pays avec un EXPY élevé avec hydrocarbures 2001-2015

Pays	EXPY 2001	PIB/habitant	Pays	EXPY 2015	PIB/habitant
Brunei	23 228,66	82 596,78	Qatar	22 010,37	119 719,42
Corée	20 927,34	21 530,26	Brunei	20 290,99	74 600,16
Luxembourg	20 062,76	82 766,99	Irlande	19 895,53	60944,02
Italie	19 936,25	37 162,42	Luxembourg	19 184,53	95 311,14
Suisse	19 348,30	50 719,96	Suisse	18 809,86	56 510,86
Mexique	19 110,50	14 729,13	Algérie	18 138,80	13 724,31
Qatar	19 030,28	108 505	Norvège	16 986,54	63 669,52
Irlande	18 937,93	42 601,40	Guinée Equatoriale	16 910,82	5 670,63
Algérie	18 906,90	10 381,88	Corée	16 819,77	34 177,65
Finlande	17 803,03	35 706,15	Bolivie	16 368,61	6 531,51

Source : Nos calculs d'après la formule de l'EXPY

Sans hydrocarbures dans le panier exporté, l'Algérie est déclassée à la 134^{ème} position en 2001 et à la 135^{ème} en 2015 au même titre que d'autres pays exportateurs de pétrole.

Tableau N°22 : Les dix pays avec un faible EXPY hors hydrocarbures 2001-2015

Pays	EXPY HH 2001		Pays	EXPY HH 2015	
Gabon	1 779,05		Soudan	1 041,70	
Guinée Equatoriale	1 319,56		Koweït	1 031,67	
Suriname	1 233,38		Guinée équatoriale	922,01	
Rwanda	1 186,30		Nigéria	869,51	
Turkménistan	944,03		Azerbaïdjan	734,67	
Soudan	778,65		Brunei	543,37	
Albanie	740,17		Angola	523,45	
Algérie	457,96		Tchad	291,10	
Iraq	85,53		Algérie	250,52	
Nigéria	50,52		Iraq	16,96	

Source : D'après nos calculs à partir de la formule de l'EXPY

Ces résultats confirment une fois de plus l'extrême spécialisation de l'Algérie.

Bien qu'il nous renseigne sur le degré de sophistication, cet indicateur présente des limites qui consistent à considérer les pays exportateurs de pétrole dans le même rang que les pays industrialisés, occultant le fait que le pétrole est un produit exporté par des pays riches mais qui ne sont pas nécessairement développés.

Son mode de calcul qui consiste à relier le degré de sophistication au niveau du revenu conduit à identifier les pays sophistiqués comme ceux exportant des produits spécifiques aux nations riches et donc comme étant riches eux même, ce qui ramène à des résultats biaisés. En effet, comme indiqué plus haut, certains pays exportateurs de pétrole à l'instar de l'Algérie présentent un degré de sophistication important uniquement grâce à l'effet des hydrocarbures, produits exporté par des pays présentant des PIB par habitant élevés. En contraste, d'autres pays présentent un degré de sophistication supérieur à celui que permettent leurs PIB par habitant. A titre d'exemple, la Chine ne produit pas toujours des produits sophistiqués, mais assemble des inputs destinés à les obtenir.

Pour remédier à ce problème, (Hidalgo et Hausmann, 2009) proposent un indicateur de complexité basé uniquement sur les informations de la structure des échanges des produits et des pays qui les exportent. Ils obtiennent une mesure de complexité qui permet à la fois d'expliquer le manque de diversification dans une économie et de prévoir son potentiel de développement futur.

3- Analyse de l'indice de complexité économique

Comme indiqué dans le second chapitre, la complexité économique est une mesure indirecte des capacités productives d'un pays basées sur sa diversification et l'ubiquité des produits qu'il exporte. (Hidalgo et Hausmann, 2011), à travers leurs travaux relatifs à la complexité de la structure productive, ont montré qu'il existe une association positive entre la complexité d'un pays et son taux de croissance¹.

L'indice de complexité permet de compléter l'analyse à partir des EXPY, en montrant l'impact de la nature de la spécialisation d'un pays en termes des possibilités qu'il a d'élargir sa production vers des produits à plus forte valeur ajoutée et par conséquent, de réussir sa transformation structurelle. Etant donné que les capacités engagées pour la fabrication de produits complexes sont facilement redéployables pour fabriquer d'autres produits plus sophistiqués.

En associant la complexité économique du pays à la moyenne pondérée des produits complexes qu'il exporte, les auteurs ont d'abord identifié les produits les plus complexes et les moins complexes.

Tableau N°23 : Classement des produits les plus complexes et les moins complexes

TOP 5 des produits les plus complexes			TOP 5 des produits les moins complexes		
Code	Produits	ICE	Code	Produit	ICE
7284	Machines et appareils pour industries particulières	2,27	3330	Pétrole brut	-3
8744	Instruments et appareils pour analyses chimiques	2,21	2876	Minerais d'étain et concentrés	-2,63
7742	Appareils basés sur l'utilisation de rayons X	2,16	2631	Coton non cardé ou peigné	-2,63
3345	Huile de pétrole lubrifiée	2,10	3345	Cacao	-2,61
7367	Autres machines outils pour métal	2,05	7367	Graines de sésame	-2,58

Source: Hausmann, R. et al. (2011). "The atlas of economic complexity: Mapping paths to prosperity", MIT press, Cambridge.

Nous constatons que le pétrole brut et autres matières premières, figurent parmi les produits les moins complexes contrairement aux produits de la machinerie et de la pétrochimie. A cet effet, cet indicateur nous renseigne mieux sur les capacités disponibles dans un pays et son potentiel de développement futur.

¹ Voir le chapitre II pour la définition de l'indice et son mode de calcul

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

L'indice de complexité est calculé par l'observatoire de la complexité économique (MIT, USA) entre 1964 et 2016, pour 128 pays. En 2016, le classement des pays les plus complexes, montre que les pays industrialisés sont les mieux classés. A leur tête nous retrouvons le Japon suivi par la Corée du sud, mais également la Suisse, le Singapour et Hong Kong, tous exportateurs de produits à très grande valeur ajoutée.

Tableau N° 24 : Les dix premiers pays les plus complexes, année 2016

Rang	Pays	Indice
01	Japon	2,61
02	Corée du Sud	2,37
03	Suisse	2,33
04	Singapour	2,25
05	Allemagne	1,89
06	Hong Kong	1,47
07	République tchèque	1,42
08	Etats unis d'Amérique	1,38
09	Grande Bretagne	1,36
10	Hongrie	1,24

Source : <http://atlas.media.mit.edu>

Sur 124 pays, l'Algérie est classée à la 72^{ème} place en 2016 derrière le Maroc, la Tunisie et l'Egypte classés respectivement à la 70^{ème}, 39^{ème} et 50^{ème} places. Sa contribution au PIB mondial est estimée à environ 0,20% à l'horizon 2020, soit à la 55^{ème} position.

Tableau N°25 : Evolution de l'indice de complexité économique de l'Algérie

Année	ICE
1964	-0,01
1968	-0,39
1978	-0,26
1988	-0,5
1998	-0,81
2008	-1,21
2011	-1,28
2013	-2,08
2015	-1,68
2016	-0,99

Source : <http://atlas.media.mit.edu>

Ainsi, les pays pétroliers peuvent apparaître riches sans être complexes. Les économies qui sont plus complexes que ce qui est attendu en fonction de leurs revenus tendent

à croître plus rapidement que celles qui sont trop riches par rapport à leur niveau de complexité économique actuel, ce qui est le cas de l'Algérie¹. « Dans ce sens, la complexité économique n'est pas seulement un symptôme ou une expression de la prospérité mais elle en est le moteur », (Hausmann et Hidalgo, 2011).

L'écart entre le niveau de revenu du pays et sa complexité économique est la variable clé utilisée pour estimer la croissance potentielle des pays, ce qui permet d'expliquer les différences de revenu et de prévoir la croissance future.

D'après (Hausmann et Hidalgo, 2011), une augmentation d'un écart type de complexité, ce qui est arrivé à la Thaïlande entre 1970 et 1985 est associé à une accélération du taux de croissance à long terme de 1,6% l'an. A l'instar d'autres pays émergents, ce pays est parvenu à réaliser la transformation structurelle de son économie en acquérant et créant les capacités et compétences nécessaires pour produire des produits à plus forte valeur ajoutée, fabriqués par peu de pays (ubiques) et associés à une plus grande diversification.

Cet indice permet d'expliquer l'absence de diversification des exportations en Algérie par le fait que les capacités maîtrisées actuellement sont difficilement utilisables dans des secteurs plus sophistiqués. Ce constat est d'ailleurs confirmé par l'analyse de l'espace des produits (Cf. Chapitre IV) car les exportations hors hydrocarbures sont non seulement insignifiantes mais sont dominées par les dérivés des hydrocarbures.

II- Composition des exportations hors hydrocarbures et dynamique à l'export

Afin d'appuyer les résultats précédents, nous avons analysé la composition des exportations hors hydrocarbures. Celles-ci sont en effet dominées par des produits bruts et demi produits avec une faible participation des produits industriels. Nous avons analysé leur évolution dans le temps afin de déceler les nouveaux produits à l'export de même que leur longévité. Il s'agit d'analyser la dynamique qui peut être un signe de l'existence d'un potentiel qu'il faut encourager dans le cadre d'une politique industrielle ciblée.

La recherche des causes de la disparition de certains produits nous renseigne quant à elle, sur les contraintes qui empêchent l'essor des exportations hors hydrocarbures.

¹ Contrairement aux résultats affichés dans l'indice de sophistication, L'ICE de l'Égypte et de la Tunisie montre que ces pays peuvent espérer une croissance rapide dans le futur, car leur ICE est légèrement au-dessus de la moyenne de complexité (ubiquité et diversification) par rapport à leurs revenus. Cette contradiction dans les résultats décrit d'une manière précise la situation de l'industrie dans ces pays.

1- Evolution et structure des exportations hors hydrocarbures

Bien qu'elles aient connu une certaine croissance depuis les années 1980 à nos jours, les exportations hors hydrocarbures demeurent insignifiantes avec des taux qui oscillent entre 2% et 3% des exportations totales. En 2015, elles sont constituées pour 92,87% de produits brut dérivés des hydrocarbures et de demi-produits. Notons tout de même l'augmentation des exportations de dattes et du verre qui ont intégré le classement des dix premiers produits exportés hors hydrocarbures.

Tableau N°26 : Structure des exportations hors hydrocarbures en % année 2015

Produits	%
Huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons	28,51
Ammoniac anhydre	24,35
Engrais minéraux	21,27
Sucres et sucreries	7,26
Phosphates de calcium	4,62
Hydrocarbures cycliques	1,79
Alcool acycliques	1,71
Dattes	1,67
Hydrogène gaz rares	1,21
Glace en plaque ou en feuille	0,48
Total	92,87

Source : données CNIS

Le nombre de produits exportés par l'Algérie n'a pas connu de changement significatif. Il oscille entre 97 et 98 produits¹ avec un maximum atteint en 2007 et 2008 avec respectivement 121 et 119 produits et un minimum enregistré en 1997 et 2001 avec respectivement 81 et 85 produits exportés. Notons au passage qu'en 2015, le nombre de produits exportés est de 91, en baisse par rapport à 2013 (95 produits) et 2010 (108 produits). Ceci révèle le caractère épisodique de certaines exportations hors hydrocarbures.

¹ Données UNCTAD, nombre de produits au niveau du groupe position à trois (3) chiffres de la CTCL, révision 3.

Comparativement à d'autres pays exportateurs de pétrole, d'Afrique du Nord et quelque pays émergents, l'Algérie avec la Lybie représentent les seuls pays dont le nombre de produits n'a pas évolué entre 1995 et 2015. Le nombre de destinations à l'export (diversification géographique) n'a également pas connu de grand changement. Les principaux clients de l'Algérie demeurent les mêmes et sont constitués pour la plupart des pays de l'union européenne avec 68.28% des exportations en 2015¹.

Les produits hors hydrocarbures exportés sont pour la plupart à faible contenu technologique comme le confirment les résultats obtenus à partir de l'indice EXPY de (Hausmann et al, 2007).

2- Analyse de la dynamique à l'export

Pour compléter les résultats obtenus précédemment nous avons analysé l'évolution de la composition du panier des exportations hors hydrocarbures pour la période 2001-2015. Pour ce faire, nous avons fait appel aux travaux de (Klinger et Lederman, 2004) et (Cadot et al, 2007) sur la dynamique d'apparition de nouveaux produits à l'export. Les premiers considèrent comme nouveaux produits ceux n'étant pas actifs durant les deux premières années de la période type et exportés durant les deux dernières années. Quant aux seconds, ils désignent par découvertes les produits représentant plus de 1 millions de dollars d'exportation durant les dernières années de la période type et moins de 10 000 dollars au début.

L'identification des produits en disparition nous renseigne sur la capacité des exportateurs à maintenir la longévité de leurs relations à l'export. Quant aux produits émergents, ils permettent d'identifier leur faculté à développer de nouvelles relations et de déceler l'existence d'un potentiel à l'export hors hydrocarbures. Ces informations sont utiles notamment pour orienter les politiques publiques vers les secteurs jugés porteurs à l'export.

Les deux premières années de la période type correspondent à 2001-2002 et les deux dernières années à 2014-2015. Nous avons également adopté la classification d'(Anand et al, 2012) pour distinguer les produits classiques, marginaux, en disparition et les produits émergents².

¹ Ministère des finances, Direction Générale des douanes, statistiques du commerce extérieur, année 2015.

² Voir le *premier* chapitre de ce travail

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

Les données relatives au commerce sont tirées de la base de données INTRACEN avec une classification des produits selon le système harmonisé à un niveau de désagrégation à 4 chiffres (SH-4). Nous avons pris en considération uniquement les produits représentant plus de 1000 000 de dollars d'exportation, car en pourcentage les exportations hors hydrocarbures sont insignifiantes.

2-1- Les produits classiques

Ce sont des produits présents à la fois en début et en fin de période. Ils font partie des dix premiers produits hors hydrocarbures exportés, et ils représentent en moyenne 90% des exportations hors hydrocarbures.

Tableau N°27 : Les produits classiques

Code	Désignation du produit
2707	Huiles, autres produits de la distillation des goudrons de houille
2814	Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse
2510	Phosphates de calcium ou almunocalciques naturels, craies
2905	Alcools acycliques, leurs dérivés halogènes, sulfonés
2804	Hydrogène, gaz rares et autres éléments non métallique
2902	Hydrocarbures cycliques
3102	Engrais minéraux ou chimiquement azotés
7207	Demi-produits en fer ou en acier non alliés
4105	Peaux épilées d'ovins, préparées
7901	Zinc sous forme brute
2901	Hydrocarbures acycliques
0804	Dattes ; figues, ananas, goyaves, mangues..... ;

Source : D'après les données INTRACEN

La composition des exportations hors hydrocarbures explique le manque de diversification et de sophistication des exportations. En effet, ces dernières sont composées de dérivés des hydrocarbures (Huiles, autres produits de la distillation des goudrons de houille) de demi-produits (produits chimiques organique, et engrais), faiblement transformés ou exportés à l'état brut (Alcools acycliques, leurs dérivés halogènes, sulfonés, Hydrocarbures acycliques, Hydrocarbures acycliques). Les dattes qui figurent parmi les produits classiques ont longtemps disparu de la liste des dix premiers produits exportés avant de revenir ces dernières années. Par ailleurs, les volumes exportés étant relativement stables, nous ne pouvons parler de diversification intensive.

2-2- Les nouveaux produits ou produits émergents

Il s'agit des produits n'étant pas actifs ou très peu exportés en 2001 et 2002 mais exportés en 2014 et 2015 (représentant plus de 1 000 000 de dollars d'exportations en 2012 et 2013).

Tableau N°28 : Les produits émergents

Produits	Exportations en % HH 2014	Exportations en % HH 2015
Sucres de canne ou de betterave	8,88	7,53
Energie électrique	0,97	1,11
Eaux minérales et gazéifiées	0,60	0,48
Plaques ou feuilles en glace	0,46	0,50
Ouvrages en plâtre	0,35	0,11
Beurre, graisse, huile de cacao	0,30	0,37
Verre de sécurité trempé	0,24	0,16
Pâtes alimentaires	0,28	0,29
Médicaments	0,07	0,12
Fontes brutes	0,30	0,21
Papier ou cartons à recycler	0,33	0,35

Source : Elaboré par nos soins d'après les données INTRACEN

La liste des produits n'est pas exhaustive car les valeurs à l'export sont insignifiantes pour certains produits (jus de fruit, légumes frais, crustacés, produits d'emballage, vin). Par ailleurs, certains produits sophistiqués exportés uniquement durant l'année 2014 ou 2015, ne peuvent pas être considérés comme nouveaux, du fait qu'il est nécessaire de suivre leur évolution dans le temps. Il s'agit des produits suivants :

- Paquebots, bateaux de croisière, parties des véhicules aériens et spatiaux ;
- Fils et câbles isolés ;
- Accessoires de tuyauterie, tubes tuyaux et profilés ;
- Postes téléphoniques d'utilisateur ;
- Outils interchangeables pour outillage à main ;
- Instruments et appareils de géodésie et appareils à rayons X, centrifugeuses.

Les exportations restent minimales et sporadiques, indiquant la difficulté à professionnaliser l'activité d'exportation. Il n'en demeure pas moins que certains produits exportés reflètent l'existence d'un potentiel à l'export dans certains secteurs industriels tels que l'agroalimentaire, la pétrochimie, les produits pharmaceutiques et quelques produits de la

machinerie, à condition que les pouvoirs publics soient capables de créer les capacités et les conditions nécessaires pour leur développement.

2-3- Les produits en disparition

Il s'agit des produits exportés en 2001 et 2002 mais non exportés en 2014 et 2015. Nous trouvons essentiellement les produits suivants :

- Tracteurs (à l'exclusion des chariots tracteurs des N° 8709 ;
- Mannequins et articles similaires, automates et scènes animées ;
- Machines, appareils mécaniques ayant une fonction propre ;
- Machines, appareils, engins pour la récolte/battage de produits ;
- Remorques et semi remorques pour tout véhicule.

Cette brève analyse des exportations hors hydrocarbures soulève les remarques suivantes :

- Leur poids insignifiant (3% des exportations totales), explique en grande partie leur manque de sophistication ;
- L'évolution des exportations hors hydrocarbures est le fait des produits classiques représentant en moyenne 90% des EHH et constitués essentiellement de produits bruts et demi-produits ;
- La disparition de certains produits à l'export montre le caractère épisodique de certaines exportations. Il est nécessaire d'en rechercher les causes soit dans la complexité des procédures à l'export, le manque de vision stratégique à long terme de la part des entreprises exportatrices ou encore de la faiblesse des incitations de la part des pouvoirs publics;
- Alors que l'évolution des exportations des pays industrialisés et émergents montrent la prédominance des marges intensives durant les premières étapes de développement, pour ce qui est de l'Algérie, le manque d'approfondissement des relations déjà existantes (stagnation de la part des exportations hors hydrocarbures) et le caractère sporadique des nouvelles exportations nous renseigne sur l'absence à la fois des marges intensives et extensives. Ce phénomène révèle surtout l'absence de démarche stratégique à la fois de la part des entreprises et des pouvoirs publics pour la conquête des marchés étrangers.

Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux

Enfin, l'émergence de quelques produits, recèle l'existence d'un potentiel à l'export notamment dans le secteur agroalimentaire.

Conclusion du chapitre

Nous avons tenté de montrer l'extrême dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures et par conséquent sa vulnérabilité aux chocs extérieurs. Les données relatives à la structure du PIB et aux différents indicateurs de concentration et de structure des échanges ont montré l'absence de politique de transformation structurelle malgré des ressources financières importantes. L'importance de la facture consacrée à l'importation montre également l'échec de la stratégie de substitution à l'importation prônée par les pouvoirs publics depuis les premières années de la grande industrialisation.

A l'heure où le commerce mondial est dominé par des produits à plus forte valeur ajoutée et où la croissance est associée à une plus grande diversification et sophistication des exportations, l'Algérie présente une structure des exportations des plus concentrées. Les exportations hors hydrocarbures (3% des exportations totales), restent dominées par des produits bruts et dérivés des hydrocarbures et présentent un EXPY parmi les plus faibles au monde.

Plusieurs pays avec des conditions initiales comparables à celles de l'Algérie, y compris ceux disposant d'abondantes ressources naturelles, ont réussi le pari de la diversification et de la transformation structurelle de leurs économies. Il est par conséquent nécessaire de s'interroger sur les facteurs qui expliquent l'absence de diversification des exportations, à travers la vérification de plusieurs éléments de réponse : absence de transformation structurelle liée sans doute au modèle algérien d'industrialisation, présence de symptômes du syndrome Hollandais ou encore incapacité des pouvoirs publics à mettre en place une stratégie industrielle ciblée et un système d'incitations et de facilitations à l'export. L'analyse du parcours de réussite de quelques pays permet sans doute de tirer des enseignements pour le cas de l'Algérie.

L'identification des différentes contraintes à la diversification et à la sophistication des exportations peut contribuer, à formuler les stratégies à mettre en œuvre en vue de leur développement.

Chapitre IV

Essai d'analyse des contraintes au
développement des exportations hors
hydrocarbures en Algérie

Introduction

Dans ce chapitre, nous tenterons de porter des éléments de réponse concernant les facteurs ayant bloqué le processus de transformation structurelle ; ce qui pousse évidemment à relire les modèles d'explication proposés par la recherche théorique et empirique et en vérifier la pertinence dans le cas de l'Algérie. Nous allons examiner dans quelle mesure les politiques algériennes d'industrialisation et d'exportation ont été un frein à ce processus. Nous nous appuyerons sur les expériences d'industrialisation réussies de quelques pays émergents asiatiques.

Nous analyserons dans ce contexte comment les politiques commerciales, adoptées aussi bien au nom du protectionnisme que du libéralisme, ont échoué à construire un marché intérieur et à intégrer les chaînes de valeur mondiales. Le pays est à la fois marginalisé et extrêmement dépendant. L'aisance financière, couplée à une forte présence de l'Etat a plus profité à rendre le pays plus dépendant que de le doter de capacités de résilience. Les politiques d'exportations et d'importations qui seront examinées mettront cet aspect en évidence.

Section 1 : Absence de transformation structurelle et faiblesses du secteur industriel

Malgré des investissements très importants dans le secteur industriel durant près d'une quinzaine d'années (1970-1978), l'Algérie souffre aujourd'hui de désindustrialisation, phénomène qui marquera profondément son mode d'insertion à l'économie mondiale. En effet, l'expérience des pays émergents donne l'industrialisation comme facteur majeur d'intégration aux chaînes de valeur mondiales. La désindustrialisation est un phénomène précoce en Algérie. Sa contribution dans la valeur ajoutée et l'emploi a commencé à décliner avec les réformes engagées vers la fin des années 80.

Aussi, l'insuffisance de transformation structurelle sera examinée à l'aune des explications théoriques, principalement les modèles du syndrome hollandais et de l'espace des produits ; ce qui nous conduira à aborder l'impact des politiques économiques adoptées par les pouvoirs publics depuis l'indépendance à nos jours.

I- Désindustrialisation et Dutch Disease en Algérie

L'économie algérienne est très vulnérable aux chocs extérieurs en raison de la volatilité du prix du baril comme souligné déjà. Le secteur manufacturier en a subi particulièrement les

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

effets négatifs depuis 1986. En contraste, le secteur des non échangeables (bâtiment et travaux publics, le transport, distribution etc.) a vu sa part augmenter dans la valeur ajoutée. L'évolution de la structure du PIB est symptomatique à celle que décrit le modèle du syndrome hollandais qui corrèle la désindustrialisation avec le choc positif des termes de l'échange.

Rappelons que selon cette théorie, un boom dans le secteur des ressources naturelles conduit à la désindustrialisation par deux effets. Le premier, renvoie au mouvement de ressources qui se manifeste par le déplacement du travail des secteurs des échangeables et des non échangeables vers le secteur en boom suite à l'augmentation des salaires au sein de ce dernier, conduisant au recul du secteur manufacturier (désindustrialisation directe). Le second effet dit « effet dépense » est une réponse du secteur des biens non échangeables à l'augmentation des revenus générés par le boom. La stimulation de la demande conduit à l'accroissement des prix des non échangeables relativement aux biens échangeables. Il en résulte ainsi une appréciation de la monnaie nationale qui va impacter négativement la compétitivité des biens échangeables et par conséquent leurs exportations. . Ce deuxième effet est qualifié de désindustrialisation indirecte.

Certains travaux empiriques ont testé les effets du boom sur la croissance économique. (Oomes et Kalcheva, 2007) ont étudié le cas de l'économie russe entre 1995 et 2005 et ont vérifié l'existence d'une causalité entre les prix du pétrole, le taux de change effectif réel et la croissance économique. (Fardmanesh, 1991) a quant à lui utilisé des données annuelles entre 1966 et 1986 pour cinq pays en développement exportateurs de pétrole (l'Algérie, l'Équateur, l'Indonésie, le Nigéria et le Venezuela) et a constaté que la flambée des prix des années 1970 a entraîné une contraction de la production agricole et une expansion du secteur manufacturier (protégé) et pour une large mesure, le secteur des biens non échangeables. Inversement, l'effondrement du pétrole des années 1980 a favorisé le secteur agricole et miné les secteurs de la fabrication et des biens non échangeables.

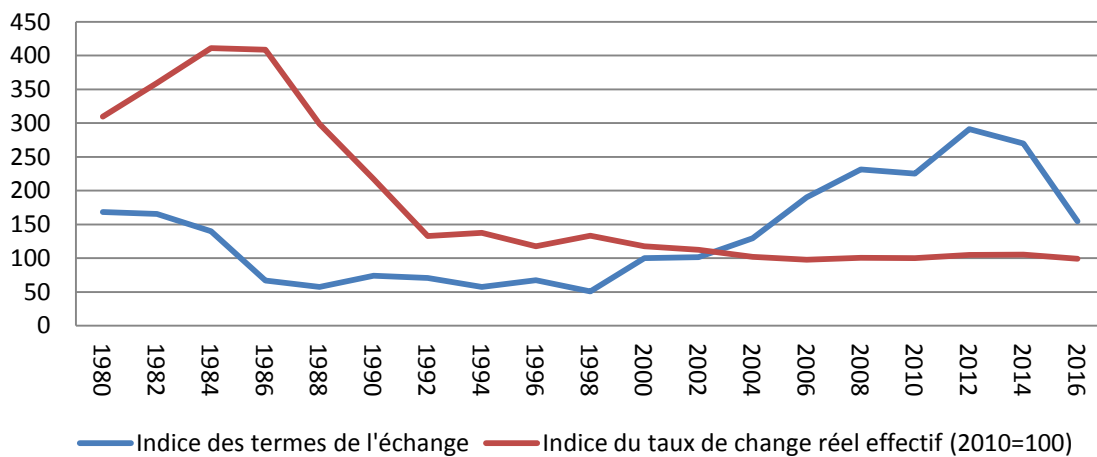
Concernant le cas de l'Algérie, la plupart des travaux s'accordent sur l'inapplicabilité du syndrome hollandais, (Hausmann et al, 2010), (Benabdallah, 2006), (Allahoum, 2006), (Gasmi et Laourari, 2017). Ces derniers ont réalisé une étude en utilisant une base de données annuelle couvrant la période allant de 1960 à 2016 pour tester l'effet dépenses et l'effet mouvement des ressources. Ils ont effectué une batterie de tests

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

d'existence en s'appuyant sur l'approche Autorégressive à Retards Echelonnés (ARDL). Les résultats obtenus excluent l'apparition des deux effets au sein de l'économie algérienne.

En effet, certaines caractéristiques ayant trait à la fois à la structure de la valeur ajoutée et aux variables macroéconomiques, ne permettent pas de vérifier cette théorie. Pour ce qui est de l'effet dépense qui se traduit par l'appréciation du taux de change effectif réel, force est de constater que ce dernier s'est apprécié durant les années 1970 suite au boom pétrolier. Cependant, depuis la fin des années 1980, il a amorcé une baisse pour connaître une certaine stabilité depuis 2004. Ainsi la séquence boom-surévaluation n'est pas vérifiée pour le cas de l'Algérie.

Figure N° 21: Evolution de l'indice des termes de l'échange et du taux de change effectif réel



Source : d'après les données de la banque mondiale et de la CNUCED

Le tableau ci-dessus montre que le TCER suit une tendance à la baisse/stabilisation alors même que les termes de l'échange n'ont cessé d'augmenter, montrant ainsi que le Dutch disease n'est pas une explication satisfaisante dans le cas de l'Algérie.

La stabilisation du TCER, s'est faite notamment grâce à une politique active de stérilisation du surplus pétrolier par la Banque d'Algérie dont le but est de prévenir le processus inflationniste pouvant être généré par l'excédent de l'offre de monnaie et la dévaluation du dinar. Ces mesures ont été renforcées par la mise en place du fonds de régulation des recettes dont l'objectif est de réduire les effets de la volatilité du prix du pétrole.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

En effet, le gouvernement algérien a œuvré pour maintenir l'inflation à des niveaux raisonnables dans le but de protéger le pouvoir d'achat de la population.

Au début des années 1990, l'ajustement structurel a conduit à une importante inflation avec un taux qui est passé de 9,30% en 1989 à 29,79% en 1995, avec un sommet de 31,67% en 1992 (Gasmi et laourari, 2017). Depuis l'année 1995, l'Algérie a mis en place une politique de flottement dirigé dans le but de stabiliser le taux de change réel par rapport à un panier de monnaies des principaux partenaires commerciaux. La stabilité macroéconomique, revenue après le choc pétrolier de la fin des années quatre-vingt dix couplée à la stérilisation des surplus pétroliers a permis de stabiliser le TCER.

Par ailleurs, l'hypothèse de la migration des travailleurs de l'industrie vers le secteur en boom grâce à un meilleur taux de salaire faisant suite à une amélioration des termes de l'échange, ne peut se vérifier dans le cas de l'Algérie. Ce phénomène s'explique par plusieurs raisons : le taux de chômage élevé, le caractère labor intensif du secteur des hydrocarbures (2% de l'emploi total) et la forte composante institutionnelle du salaire, (Benabdallah, 2006). Le recul de la part de l'emploi dans l'agriculture de 20% en 1990 à 10,57% en 2013, s'est accompagné par son augmentation dans le secteur des services qui a absorbé près de 60% de la population occupée en 2013 avec le secteur du BTP qui occupe à lui seul 16,6% de l'emploi global. La non réalisation de la séquence choc positif des termes de l'échange-hausse du taux de salaire dans le secteur en boom- appréciation du taux de change réel ne se vérifie pas non plus dans le cas de l'Algérie. Comme l'a noté (Benabdallah 2006) « *le modèle du dutch disease reste prisonnier de ses hypothèses néoclassiques très fortes* ».

La non vérification des hypothèses du Dutch Disease pour le cas de l'Algérie confirme l'idée selon laquelle l'absence de diversification n'est pas liée à la dotation en ressources mais plutôt à l'absence de politiques appropriées visant à orienter les revenus issus des hydrocarbures vers des secteurs productifs.

En effet, comme l'ont montré plusieurs travaux, la disponibilité de ressources peut conduire au progrès technique et générer de nouvelles connaissances. En réalité, le secteur des minéraux a toujours été étroitement lié aux progrès de la connaissance et constitue l'une des industries de haute technologie de l'économie mondiale, (Wright et Czelusta, 2004). La peur de la pénurie éminente a renforcé les progrès technologiques dans les domaines de l'exploration, l'extraction et la substitution au cours des deux derniers siècles.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

(Wright, 1990) et (Wright et Czelusta, 2004), ont montré comment les Etats Unis fournissent un exemple intéressant de développement basé sur les ressources entre 1890 et 1910. Durant cette période, le coefficient d'intensité minérale relative dans les exportations manufacturières américaines a augmenté fortement, faisant du pays un leader dans les domaines du charbon, du plomb, du cuivre, du minerai de fer, du mercure, du nickel, de l'argent et du zinc.

L'abondance des ressources a été un facteur important dans la propulsion des Etats Unis vers le leadership mondial dans le secteur manufacturier grâce à un investissement massif dans l'exploration, les transports, les connaissances géologiques, la technologie d'extraction et de raffinage. Ce développement a été renforcé par un environnement juridique favorable et la formation de compétences dans les mines faisant du pays le principal éducateur mondial dans le domaine au XIXe siècle. Ce phénomène d'extraction des ressources fondamentalement associé aux processus d'apprentissage a conduit à l'expansion des ressources de la nation au lieu de leur épuisement. Ce processus de développement est également valable pour le pétrole, domaine dans lequel les Etats Unis ont développé des compétences et des techniques scientifiques avancées dans l'exploration et le forage.

D'autres pays ont également réussi une croissance significative à partir des ressources naturelles. La Norvège, a pu dans les années 1960 et dans un délai assez court, réorienter ses compétences d'ingénierie dans la construction navale et adapter les technologies d'exploration et de forage pétrolières aux conditions locales. Ce développement a été renforcé par les négociations avec les compagnies pétrolières internationales ayant mis l'accent sur le transfert de compétences et l'investissement dans la formation d'ingénieurs pétroliers. La Norvège est ainsi devenue experte dans la production de plates-formes de forage en eau profonde.

(Wright et Czelusta, 2004), citent également le cas du cuivre au Chili, du minerai de fer au Brésil où encore des produits miniers en Australie. Dans chacun de ses pays, l'industrie minière a joué un rôle central dans la croissance. Ces exemples montrent surtout que l'élargissement du marché du secteur des minéraux peut aller de pair avec la croissance économique et le progrès technologique et confirment le rôle des politiques publiques dans ce processus de développement.

Les minéraux eux-mêmes ne sont pas responsables des problèmes de recherche de rente et de la corruption, c'est plutôt la manière dont les décideurs politiques et les entreprises voient ces ressources qui détermine le résultat (Wright et Czelusta, 2004). Les économies à

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

l'instar de l'Algérie n'ayant pas réussi leur processus de transformation structurelle à partir de leurs ressources naturelles n'ont pas su tirer avantage de leur potentiel minéral par des politiques appropriées.

A cet effet, les différences institutionnelles entre pays revêtent une importance capitale car c'est elles qui déterminent le mode de répartition de la rente tirée des ressources (Mahlum et al, 2006). Cette dernière peut être canalisée dans l'économie productive, ou bien être capturée par l'élite pour l'enrichissement personnel. Les auteurs concluent que seuls les pays dotés d'institutions favorables aux producteurs échappent à la malédiction des ressources.

Ainsi, les pays dotés de richesses naturelles peuvent construire d'autres avantages comparatifs grâce à des politiques publiques volontaristes. Ces dernières, s'avèrent d'un rôle capital car elles permettent d'orienter les recettes tirées de l'exportation de ressources naturelles vers la promotion des secteurs à plus forte valeur ajoutée, ce qui d'ailleurs contredit le principe du syndrome Hollandais. Pour le cas de l'Algérie, les causes sont à rechercher dans les différentes politiques économiques menées par les pouvoirs publics, notamment en matière de stratégies industrielles, qui ont empêché la transformation structurelle de l'économie et contribué à affaiblir le secteur manufacturier.

II- Echec des reformes et faible participation du secteur privé à la croissance économique

Le processus d'industrialisation de l'Algérie a été mis en place juste après l'indépendance. Depuis l'année 1966 et sur une période de 15 ans, d'importants projets d'investissement ont été mis en œuvre dans l'objectif d'assurer l'indépendance économique du pays en valorisant ses ressources naturelles. Le contre choc pétrolier de 1986 a mis en évidence la fragilité du modèle algérien d'industrialisation qui contrairement aux objectifs fixés, a renforcé sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur. A ce jour, les pouvoirs publics peinent à mettre en place une stratégie industrielle ciblée encourageant des secteurs à plus forte valeur ajoutée et porteurs à l'exportation.

Comme le montre son positionnement dans l'espace des produits, les secteurs sophistiqués sont éloignés de la configuration actuelle de l'économie algérienne, leur développement nécessite un grand saut dans l'espace qui requiert une politique économique appropriée.

1- L'Algérie dans l'espace des produits

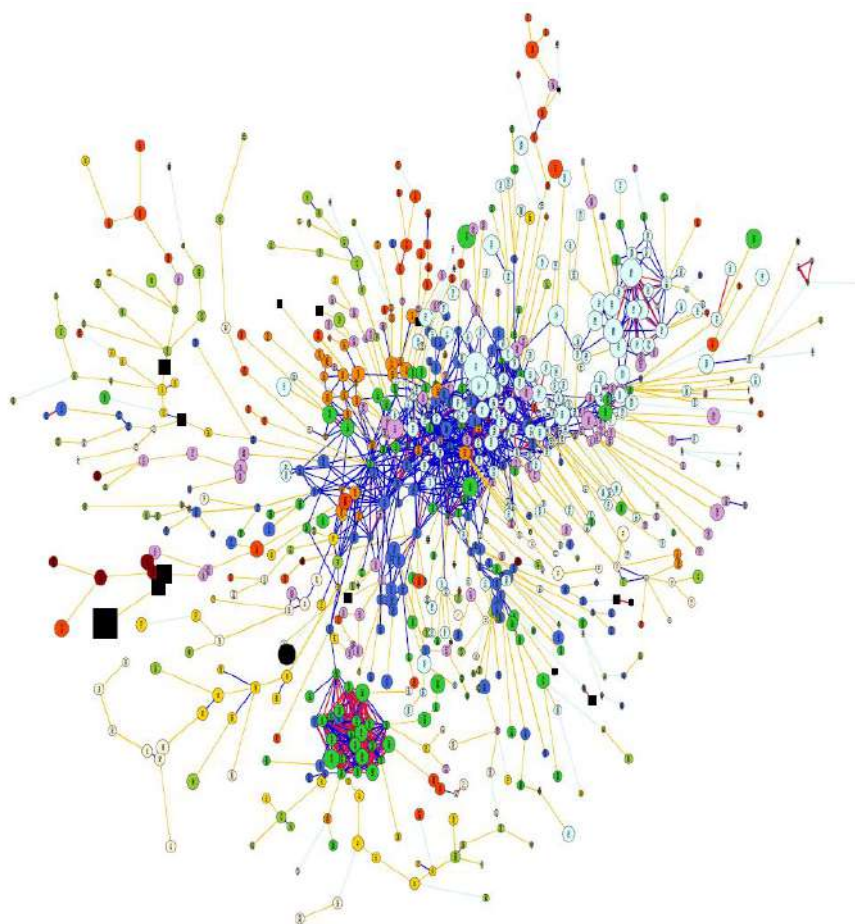
Au moyen du concept d'espace des produits, (Hidalgo et al, 2007), montrent comment la structure de production actuelle d'un pays peut expliquer son manque de diversification et prévoir ses perspectives de développement dans le futur. Dans cet espace, certains produits sont très proches les uns des autres contrairement à d'autres, les pays modifient leur répartition des exportations en passant aux nouvelles activités proches de leurs activités actuelles.

En se basant sur les travaux d'(Hidalgo et autres, 2007) et compte tenu des calculs de proximités déjà effectués, (Hausmann et Klinger, 2010) ont construit la colonne vertébrale de l'espace en connectant chaque produit à son plus proche voisin. Chaque nœud est un produit dont la taille est déterminée par sa part dans le commerce mondial. La proximité est illustrée par un code de couleur qui relie les paires de produits. Pour détecter l'existence (ou pas) d'un changement structurel, les auteurs ont effectué l'exercice pour les deux années 1975 et 2000.

D'après la figure N°22, la plupart des produits composant le panier des exportations de l'Algérie se situe à la périphérie. Ils sont illustrés par des carrés noirs. Ce positionnement peut expliquer les difficultés de l'Algérie à développer des avantages comparatifs dans des secteurs sophistiqués se situant au cœur de l'espace des produits.

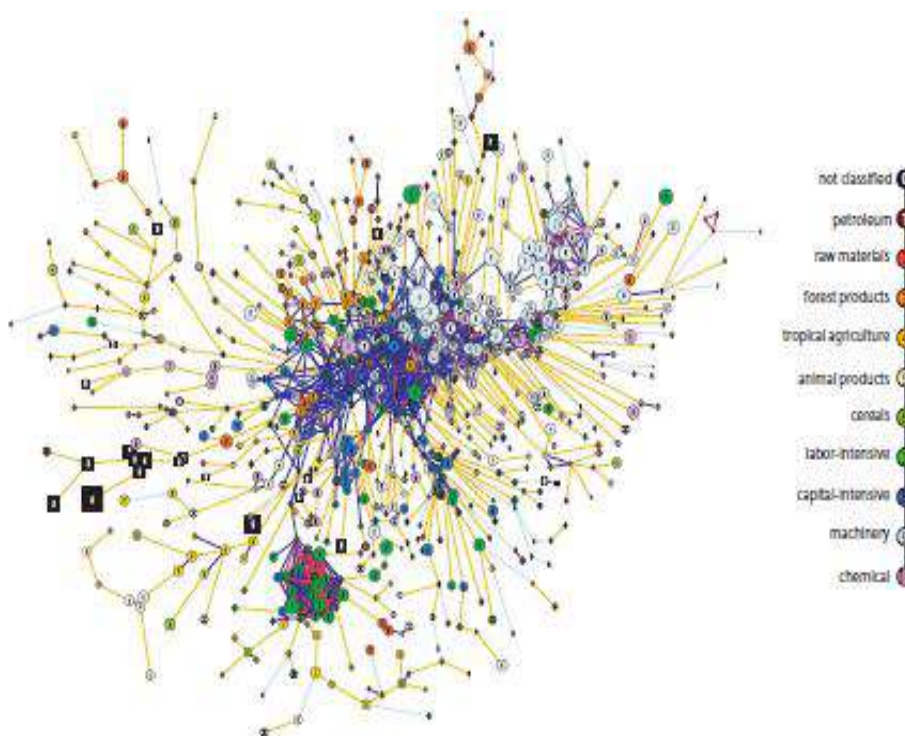
En effet, le secteur des hydrocarbures, en plus d'autres ressources brutes, utilise un ensemble particulier de capacités de production difficiles à redéployer vers d'autres secteurs (autorité centrale qui peut sécuriser le site d'extraction et les lignes de transmission et octroyer des droits de propriété aux entreprises d'extraction, capital physique pour extraire et expédier le pétrole dans un port, etc.). Ainsi, le capital physique, humain et managérial déployé dans le schéma de spécialisation de l'Algérie l'éloigne du centre de l'espace des produits. Il n'est donc pas surprenant que le pays présente une spécialisation presque complète dans un ensemble de secteurs très périphériques, peu orientés vers de nouvelles activités d'exportation. D'ailleurs, la structure est demeurée pratiquement inchangée entre 1975 et 2000.

Figure N°22 : L'Algérie dans l'espace des produits
1975



Source : Source : HAUSSMANN, R., KLINGER, B. ET LOPEZ CALIX, J.R. (2008). "Policy note, export diversification in Algeria" , Preliminary draft for Authorities, World Bank MNSD, Washington, page 26.

Figure N° 23 : l'Algérie dans l'espace des produits - 2000



Source : HAUSSMANN, R., KLINGER, B. ET LOPEZ CALIX, J.R. (2008). "Policy note, export diversification in Algeria" , Preliminary draft for Authorities, World Bank MNSD, Washington, page 26.

Cette configuration confirme que l'Algérie ne dispose pas d'avantages comparatifs dans des secteurs sophistiqués susceptibles d'alimenter la diversification. Ceci montre clairement que c'est l'absence de stratégie de développement du secteur industriel via des politiques ciblées qui explique le manque de diversification des exportations.

Comme l'ont noté (Hausmann et Klinger, 2010), cette situation ne s'explique pas uniquement par la forte spécialisation du pays dans le secteur pétrolier car même le petit panier d'exportations non pétrolières est concentré dans des activités périphériques. En effet, les nouveaux produits à l'export ayant émergé ces dernières années notamment dans le secteur agroalimentaire demeurent très éloignés des secteurs à plus grandes valeur ajoutée, plus enclins à déclencher le processus de transformation structurelle

Les secteurs sophistiqués, tels que l'électronique et l'automobile, ne sont pas encore suffisamment développés car trop éloignés de la structure de production actuelle. Leur développement requiert d'autres moyens et compétences non encore disponibles en Algérie. En contraste, d'autres secteurs tels que les fertilisants sont plus proches du groupe d'activités

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

existants à l'exportation et par conséquent plus faciles à développer mais ce sont des produits moins sophistiqués.

L'absence de diversification des exportations peut donc s'expliquer par le fait que les secteurs qui peuvent contribuer à l'EXPY du pays sont éloignés et nécessitent un long saut dans l'espace des produits. La structure actuelle dénote également du manque de complexité de l'économie algérienne, le développement de secteurs à plus forte valeur ajoutée nécessite la présence de compétences non encore disponibles en Algérie. Il est nécessaire de réfléchir sur le moyen de se procurer ses compétences (investissement local, Investissements directs étrangers), dans le cadre d'une politique industrielle globale. Comme nous le verrons plus loin, la réussite des pays émergents asiatiques réside dans leur capacité à mettre en œuvre des politiques publiques volontaristes qui ont stimulé l'apprentissage, la recherche et développement et le transfert de technologie.

Pour comprendre la structure actuelle de l'économie algérienne, il est utile de retracer les différentes politiques économiques adoptées depuis l'indépendance.

2- Réformes économiques et industrialisation en Algérie

L'histoire de l'industrialisation algérienne constitue sans doute l'une des explications au manque de changement structurel et au degré de dépendance aux ressources naturelles. Depuis l'indépendance, les pouvoirs publics se sont attelés à construire une base industrielle dont l'objectif était l'indépendance économique dans le but de permettre une autonomie technologique et la substitution aux importations en fabriquant localement les équipements nécessaires à l'industrialisation. Les secteurs de l'industrie lourde (la sidérurgie, les industries métalliques, mécaniques et électriques) ont été choisis en raison de leurs fortes capacités d'entraînement sur les industries en aval. La pétrochimie apparaît dans ce modèle comme le secteur établissant le lien entre l'amont des hydrocarbures et le reste de l'industrie et de l'économie. En fournissant une énergie à bas prix, des matières premières et des demi-produits (pétrochimie), le développement des hydrocarbures, dans l'esprit des stratèges, pouvait être à la base d'un puissant développement diversifié, (Bouzidi, 2008).

En outre, le secteur des hydrocarbures a été au centre de cette stratégie de développement du fait qu'il était le principal pourvoyeur de fonds nécessaires au financement de ces différents projets.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Cette période a permis de réaliser d'importants investissements, notamment dans le domaine industriel. L'indice de la production industrielle 1989 base 100 est passé de 30 en 1970 vers 43 en 1976, 61,9 en 1980 pour atteindre 101,8 en 1986¹. Les industries qui vont connaître les plus grands taux de croissance après les hydrocarbures sont les industries agroalimentaires et les ISMMEE.

Malgré les importants progrès réalisés pendant cette période en termes d'industrialisation, matérialisés par la création de plusieurs complexes et unités de production, la stratégie mise en place n'a pu amorcer un processus de diversification économique durable. Le contre choc pétrolier de 1986 va dévoiler les fragilités structurelles des résultats obtenus et par conséquent, l'incapacité des politiques économiques à transformer durablement l'économie. En effet, les énormes investissements engagés ont été essentiellement financés grâce aux ressources provenant à la fois des recettes des hydrocarbures (chocs pétroliers des années 1970) et de l'endettement extérieur. Ce financement a ainsi renforcé la dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures et vis-à-vis de l'extérieur. La chute brutale du prix du pétrole a conduit à la cessation de paiement et au recours aux institutions internationales, qui ont imposé un programme d'ajustement structurel (PAS) au pays.

Cette crise de l'endettement a également révélé l'inefficience des choix en termes de secteurs au développement prioritaires et surtout de leur mise en œuvre. Alors que les pays émergents ont basé leur développement sur le transfert de technologie et le développement des compétences locales, en Algérie les investissements étaient réalisés par le recours massif aux technologies exclusivement extérieures. Cette situation a empêché le développement de l'ingénierie locale, condition nécessaire pour mettre en place une industrie des biens d'équipement nationale. En outre, le recours massif aux importations pour garantir à la fois les inputs nécessaires à l'appareil de production et pour approvisionner le pays en produits alimentaires a renforcé la vulnérabilité et la fragilité de l'Algérie. La chute des prix du pétrole de 1986 a d'ailleurs levé le voile sur le manque de visibilité et de stratégie, propres aux économies administrées, dont ont fait preuve les pouvoirs publics.

Pour faire face à la crise de l'endettement, des projets de réformes économiques appuyés par le FMI ont été entamés. Le PAS a parachevé le processus de désindustrialisation, entré en œuvre dès 1986 faute de moyens pour continuer à financer ses intrants importés. L'investissement, élément dynamique de la demande, particulièrement

¹ Données ONS

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

publique, a été un facteur essentiel de cet ajustement. Le recul d'une jeune industrie immature s'est accompagné d'un recul équivalent en termes de capacités de production, d'apprentissage et des conditions à réunir pour transformer structurellement l'économie.

3- Contribution du secteur privé à la croissance économique

La crise qu'a connue l'industrie algérienne a mis en lumière ses handicaps majeurs qui ont empêché la transformation structurelle de l'économie. L'absence d'intégration et la faible synergie entre les différents secteurs, le poids de la contrainte extérieure des entreprises dépendantes de l'étranger pour leurs inputs, le manque de compétences et de transfert de technologie et l'insuffisance de capacités de conception et d'innovation ont vite poussé les entreprises publiques vers la faillite. Cependant, l'un des freins majeurs au processus de transformation structurelle réside sans doute dans la faible participation du secteur privé à la valeur ajoutée industrielle hors hydrocarbures. L'investissement privé concentré dans les services et le BTP et frappé par la libéralisation brutale et un secteur public affaibli, sont les principales lacunes dont ont souffert les réformes.

Bien que la contribution du secteur privé à la valeur ajoutée hors hydrocarbures ait connu une progression significative ces dernières décennies, la part de l'industrie manufacturière privée demeure insignifiante.

En effet, comme le montre le tableau ci-après, la part du secteur privé dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures est passée de 58% en 1974 vers un taux de 48% en 1986. A partir de cette date, elle a entamé une progression significative pour atteindre 82% de la valeur ajoutée totale hors hydrocarbures. Seulement, l'analyse de l'évolution de la part du secteur industriel privé dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures montre à la fois sa part marginale et son recul notamment depuis le début des années 1990.

La part du secteur industriel dans la valeur ajoutée privée hors hydrocarbures est ainsi passée de 15% durant les années 1970 et 1980 pour connaître une baisse jusqu'au taux de 7% en 2015.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Tableau N°29 : Répartition de la valeur ajoutée hors hydrocarbures par secteur juridique et part du secteur industriel privé dans la VA HH 1974-2015 (en %)

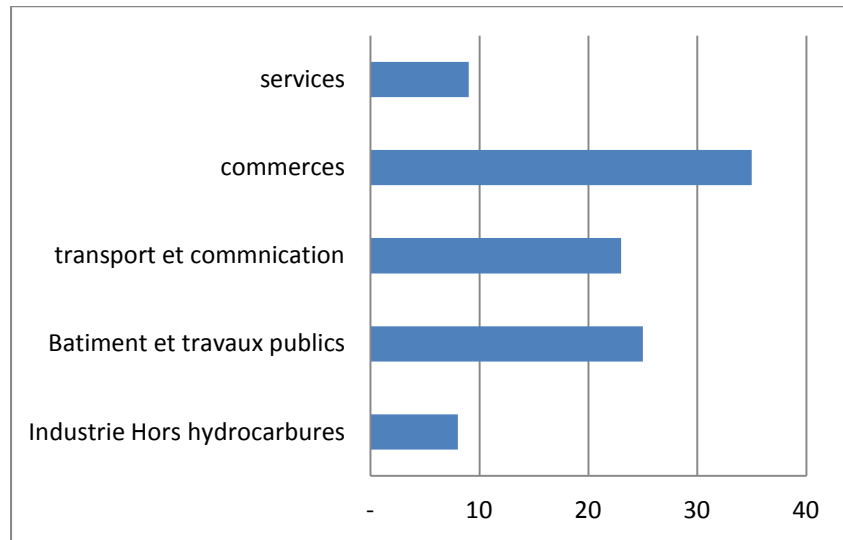
Années	Part du secteur public dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures	Part du secteur privé dans la valeur ajoutée hors hydrocarbures	Part de l'industrie privée dans la valeur ajoutée hors hydrocarbure
1974	42	58	15
1982	58	42	14
1986	52	48	15
1994	41	59	7
2002	26	74	9
2006	22	78	9
2008	26	74	9
2010	18	82	8
2013	17	83	7
2015	18	82	7.5

Source : Nos regroupements d'après les données ONS

Ces données reflètent deux facteurs majeurs qui expliquent le phénomène de désindustrialisation en Algérie. Le recul du secteur public dans la valeur ajoutée et la faiblesse de l'investissement privé dans le secteur industriel.

La structure de la valeur ajoutée privée hors hydrocarbures montre la prédominance du secteur des services, dominant durant les années 1970 avec une part de 49% de la valeur ajoutée privée hors hydrocarbures, en augmentation depuis le milieu des années 2000 pour atteindre un taux de 25% en 2015. Notons, également que l'investissement industriel privé est spécialement concentré dans les industries agroalimentaires, le textile et confection, cuirs et chaussures, la chimie, caoutchouc et plastique.

Figure N° 24: Structure de la valeur ajoutée privée hors hydrocarbures année 2015



Sources : D'après les données de l'ONS

Cette structure montre l'orientation du secteur privé vers des activités à retour sur investissement rapide (immobilier et commerce) et subventionnées par l'Etat (industrie agroalimentaires). Ce phénomène révèle également l'aversion au risque des entrepreneurs pour des activités nouvelles et à forte valeur ajoutée, plus propice à l'accumulation de compétences techniques et managériales et susceptibles de produire des effets d'entraînement sur le reste de l'économie.

Cette situation renvoie au concept de coût de découverte d' (Hidalgo et al, 2007), qui mettent en évidence l'inhibition des nouveaux entrepreneurs à explorer de nouvelles activités. Pour stimuler l'investissement, l'Etat doit offrir suffisamment de garanties aux pionniers par l'intermédiaire d'un cadre institutionnel incitatif qui met en place des règles formelles destinées à protéger les jeunes entrepreneurs.

Par ailleurs, le secteur privé estimé à fin 2015 à 1 013 637 PME¹ est composé à 97% de très petites entreprises (TPE) de moins de dix salariés. La petite taille des entreprises privées et leur caractère familial sont source à la fois de contraintes liées à la difficulté d'accéder au crédit et managériales du fait que les propriétaires gestionnaires ne maîtrisent pas systématiquement les règles modernes de management (Benabdallah, 2015). Cette situation encourage la prolifération du secteur informel.

¹ Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique de la PME, N°27, année 2015.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Ainsi, le secteur privé préfère se diriger vers des secteurs moins risqués : les non échangeables, naturellement protégés et l'agroalimentaire, dont la plupart des produits sont subventionnés par l'Etat. Cette aversion au risque a d'ailleurs été renforcée par l'accord d'association avec l'Union européenne.

Pensant booster l'investissement industriel, les pouvoirs publics se contentent de mettre en place des dispositifs qui demeurent sans effets car ils ne découlent pas d'une stratégie visant la transformation structurelle et la diversification.

Même le programme d'appui au développement des PME conclu dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, en vue d'améliorer la compétitivité de ces dernières et les mettre au niveau de leurs concurrentes étrangères, n'a pas vraiment été efficace dans la mesure où il a concerné un nombre très réduit de PME. En effet, les résultats de la première étape de cette opération (MEDA 1) restent insuffisants, du fait que seules 350 PME ont bénéficié de ce dispositif. Ce chiffre est insignifiant au regard du nombre de PME (245 582 PME privées en 2005). Les entreprises notent la complexité des procédures et la difficulté de l'accès aux financements nécessaires. Un autre programme de mise à niveau visant à toucher 20 000 PME a été lancé en 2010. A fin 2014, seulement 4 180 dossiers ont été traités dont 2 195 éligibles et en 2016 on dénombre 4 783 adhésions dont 2 602 éligibles¹.

Par ailleurs l'entreprenariat dans le secteur industriel est lourdement pénalisé par les contraintes institutionnelles reflétées dans le climat des affaires en Algérie. Celui-ci figure parmi les plus austères à l'investissement dans le monde, comme le montre le rapport Doing Business pour l'année 2017.

Ce rapport est en effet fondé sur les principes que l'activité économique et plus particulièrement le développement du secteur privé profite de règles claires et cohérentes qui établissent et clarifient les droits de propriété, facilitent le règlement des litiges, améliorent la prévisibilité des interactions économiques et assurent aux parties contractantes des protections essentielles contre les abus et l'arbitraire. Ces règles contribuent à fournir aux agents économiques des incitations de nature à promouvoir la croissance et le développement. Le rapport permet ainsi, de montrer l'impact des politiques publiques sur les opérations quotidiennes des PME, à travers plusieurs indicateurs quantitatifs sur la réglementation applicable dans plusieurs domaines.

¹ Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique de la PME, N°27, année 2015.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

En 2017 et sur un total de 190 pays, l'Algérie est classée à la 156^{ème} place avec un score de 47,76 points. Ce classement reflète la difficulté et les contraintes à réaliser des affaires, malgré un gain de 7 places par rapport à l'année 2016 (163^{ème} place). L'Algérie se classe ainsi derrière la Tunisie (77^{ème} place avec un score de 64,84 points) et le Maroc (68^{ème} avec un score de 67,50 points).

Tableau n°30 : Classement Doing business, année 2017

Domaines	Classement 2017	Classement 2016	Variation	Score 2017	Score 2016	Variation
Global	156	163	+7	47,76	45,88	+1,88
Création d'entreprise	142	145	+3	77,54	76,08	+1,46
Obtention d'un permis de construire	77	119	+42	71,02	64,56	+6,46
Raccordement à l'électricité	118	130	+12	60,58	57,56	+3,02
Transfert de propriété	162	161	-1	43,83	43,83	-
Obtention de prêts	175	174	-1	10	10	-
Protection des investissements minoritaires	173	174	+1	33,33	33,33	-
Païement des taxes et impôts	155	170	+15	53,99	46,10	+7,89
Commerce transfrontalier	178	178	-	24,15	24,15	-
Exécution des contrats	102	100	-2	55,49	55,49	-
Règlement de l'insolvabilité	74	71	-3	47,67	47,67	-

Source: Rapport doing business, année 2017

Par ailleurs, dans le classement des meilleurs pays pour les affaires établi par le magazine Forbes au titre de l'année 2018¹, l'Algérie arrive au 131^{ème} rang sur un total de 161 pays derrière le Maroc (62^{ème}), la Tunisie (82^{ème}) et l'Egypte (95^{ème}). L'économie algérienne se classe 148^{ème} pour la protection des investisseurs, 140^{ème} pour la liberté de commerce, 130^{ème} pour la liberté monétaire, 131^{ème} pour le poids de la fiscalité, 102^{ème} pour la corruption, 106^{ème} pour l'innovation, 120^{ème} pour les libertés individuelles et 113^{ème} pour les droits de propriété.

Alors que l'investissement et la libération de la dynamique entrepreneuriale constituent le point de départ de tout processus de transformation structurelle, l'Algérie continue à figurer parmi les pays où il est le plus difficile d'investir. Pour développer les exportations hors hydrocarbures, il est nécessaire de créer un environnement institutionnel favorable et mettre en place des incitations efficaces.

¹ <https://www.forbes.com/best-countries-for-business/list/>

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

En Algérie, la crise de l'industrie publique n'a pas été amortie par l'émergence d'un secteur privé solide et compétitif, principale raison du manque de transformation structurelle. Un mouvement d'ouverture commerciale est entamé au milieu des années 1990, alors que l'Algérie n'a pas encore réussi à bâtir un secteur industriel capable d'affronter la concurrence étrangère.

III- La politique commerciale et les autres variables logistiques et institutionnelles

Les réformes engagées durant les années 1990 suite à la mise en place du PAS ont été accompagnées par un mouvement de libéralisation et d'ouverture commerciale ayant pour objectif d'insérer l'économie dans le commerce mondial tout en profitant des accords de libre échange. Cette ouverture est réalisée dans un contexte où le secteur industriel se trouvait déjà affaibli par les réformes de la fin des années 1980 et la politique économique post ajustement a eu pour effet de démanteler ce qui restait de l'équipement industriel installé dans les années 70 et 1980.

D'ailleurs, au regard des différentes statistiques liées au commerce international, ce mouvement semble avoir plus favorisé les importations sans aucun impact sur la diversification des exportations. Contrairement aux pays émergents qui ont procédé de façon séquentielle et ont adapté leur politiques commerciales à leurs programmes d'industrialisation, les pouvoirs publics algériens n'ont malheureusement pas précédé ce processus d'ouverture par la mise en place d'une stratégie industrielle ciblée, censée le guider.

Par ailleurs bien qu'un dispositif d'incitation¹ aux exportations sous forme de facilitations fiscales, logistiques ou encore administratives ait été mis en place à côté de quelques organismes dédiés à la promotion du commerce extérieur, les coûts de transaction élevés liés aux contraintes logistiques et administratives constituent les principaux handicaps à l'export.

1- Politique commerciale et diversification des exportations en Algérie

La stratégie d'import substitution a permis de protéger fortement l'économie nationale jusqu'à la fin des années 1980. Poussée à la fois par les institutions internationales dans le cadre du PAS et la dynamique de mondialisation, l'Algérie a entamé un mouvement de libéralisation et d'ouverture. Force est de constater que la période de protection n'a pas permis l'émergence d'une industrie compétitive et les réformes qui ont suivi le contrechoc pétrolier n'étaient malheureusement pas inscrites dans le cadre d'une stratégie de diversification économique.

¹ Ce dispositif sera discuté plus loin et présenté en détail en annexes

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

L'exposition des entreprises à la concurrence étrangère suite aux différents accords de libre échange (accord d'association avec l'union européenne et adhésion à la zone arabe le libre échange) signés par l'Algérie a renforcé encore plus leur vulnérabilité.

1-1- Evolution de la politique commerciale de l'Algérie

Juste après l'indépendance, l'Algérie a opté pour une politique protectionniste matérialisée par la généralisation du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur qui a débouché sur la formulation par le ministère du commerce d'un programme général d'exportation (PGE), mené notamment à travers des contingentements à l'importation et le contrôle des changes, (Benissad, 1991). La politique tarifaire mise en place avait pour objectif de sélectionner les produits à l'importation en vue de stimuler leur substitution par des produits locaux.

Suite à la crise de 1986, les réformes économiques entamées avaient pour objectif d'insérer le pays dans l'économie mondiale. En 1988, un dispositif législatif a initié le démantèlement du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. Cette réforme modifie peu l'organisation du commerce extérieur, du fait que l'Etat continue à exercer le monopole par le biais de concessions accordées à des entreprises et organismes publics ainsi qu'à des groupements d'intérêt commun.

A partir des années 1990 d'autres dispositions relatives au commerce extérieur et au régime financier applicable aux exportations ont été mis en place. Il s'agit essentiellement de la loi 90-10 sur la monnaie et le crédit qui admet désormais l'établissement de firmes nationales ou étrangères d'importation et d'exportation et qui autorise les concessionnaires et les grossistes agréés à importer des produits de consommation et des biens d'équipement industriels pour les revendre en l'état.

Pour ce qui est de la structure tarifaire, la réforme entrée en vigueur en 1992, a réduit sensiblement la moyenne des tarifs douaniers. La structure tarifaire est ramenée de 18 à 7 taux et le taux maximal est revu à la baisse, il passe de 120% à 60% en 1994, 50% en 1996 puis 45% en 1997. Pour les exportations, l'interdiction qui frappait une liste de 20 produits a été supprimée pour arriver en juin 1996 à un régime de commerce extérieur exempt de toutes restrictions quantitatives. La réforme de 2002 a ramené la structure à huit chiffres et quatre taux (0%, 05%, 15% et 30%) et le droit additionnel provisoire a été supprimé en 2005, (Abbas, 2012).

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

En 2016, les autorités algériennes ont à nouveau modifié la structure tarifaire en passant de 8 à 10 chiffres. Cette nouvelle structure compte 15.946 sous-positions tarifaires contre 6.126 sous-positions¹. Bien qu'elle ne modifie pas la structure du tarif, cette révision permettra un répertoire de marchandises plus détaillé avec des statistiques plus affinées qui donnent la possibilité de moduler les droits et taxes de douanes selon la nature du produit, à condition qu'elle corrobore avec le choix des secteurs qui feront l'objet d'un développement prioritaire.

Comme nous l'avons noté plus haut, la baisse des ressources à l'exportation et l'importance de la facture consacrée à l'importation, pèse négativement sur la balance commerciale, situation qui menace dans le court et moyen terme d'engloutir les réserves de change.

Afin d'économiser les devises et de réduire la vulnérabilité aux chocs externes les pouvoirs publics ont entrepris en 2009 dans le cadre de la loi de finance complémentaire un certain nombre de mesures destinées à réguler les opérations relatives au commerce extérieur², avec pour objectif principal de limiter les importations. Force est de constater que malgré ces différentes mesures les importations n'ont pas baissé, au contraire elles ne cessent de connaître une augmentation spectaculaire (Cf chapitre III). Ni la suppression du crédit à la consommation ni le recours au crédit documentaire, n'ont eu l'impact escompté. L'objectif de substitution à l'importation n'a pas été atteint malgré les différentes mesures. Ces dernières, entreprises de façon conjoncturelle ne peuvent à elles seules pallier au déséquilibre structurel dont souffre l'Algérie.

Comme l'a noté (Benabdallah, 2017) « *L'incohérence de la LFC 2009 vient du fait qu'elle installe l'entreprise nationale dans un climat de moins en moins propice à la création de richesse, et à la substitution des importations tout en se donnant pour objectif de les rendre et délimiter la participation du capital étranger* ».

¹ Site des douanes algériennes, <http://www.douane.gov.dz/>

² Les principales mesures, portent sur l'obligation d'une domiciliation bancaire préalable à la réalisation de toute opération d'importation et de règlement financier ainsi que tout dédouanement, la présence obligatoire des personnes immatriculées au registre du commerce au titre des opérations d'importation ou de contrôle aux frontières de la conformité des produits importés, la suppression du crédit à la consommation hors immobilier, et l'obligation de régler les importations par crédit documentaire.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Comme nous le verrons plus loin, les pouvoirs publics ont toujours du mal à mettre en place une politique industrielle claire qui coordonne toutes les mesures autour de l'objectif de diversification.

En 2018, des mesures d'encadrement spécifiques aux importations de certaines marchandises sont introduites¹. Deux types de mesures ont été mises en place :

- Des mesures à caractère tarifaire portant sur l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30% pour 10 familles de produits finis² et le relèvement des droits de douane pour 32 familles de produits finis ;
- Des mesures à caractère quantitatif consistant à la suspension à l'importation de certaines familles de biens et marchandises. Les 1 000 produits concernés par cette mesure ont été autorisés à nouveau par l'arrêté du 08 avril 2019 à condition qu'ils soient soumis à un droit de douane additionnel pouvant aller jusqu'à 200%.

Le pays montre énormément de difficultés à absorber les chocs d'une ouverture faute d'une préparation institutionnelle renforçant les capacités de résiliences de l'économie algérienne. La renégociation de l'accord d'association et le quasi arrêt des négociations avec l'OMC mettent en évidence la préférence à des recours aux ajustements de court terme par la restriction aux importations en période de détérioration des paiements extérieurs qui ne peuvent être utiles à long terme que si elles sont accompagnées par une politique de transformation structurelle..

Contrairement aux pays émergents, l'Algérie ne s'est pas laissée une marge de manœuvre afin de mettre en place une stratégie industrielle et donner le temps aux industries ciblées de se construire et se mettre à niveau par rapport aux entreprises étrangères.

Le manque de vision de transformation structurelle apparaît nettement dans le processus de négociation avec l'Union Européenne et l'OMC, deux moments forts de la stratégie d'intégration dans les chaînes de valeur mondiale.

En effet

¹ Site des douanes algériennes, <http://www.douane.gov.dz/>

² Saumon, fruits secs sans coques et autres fruits séchés, épices, sucreries, confiserie, préparations à base d'extraits et d'essence (liquide et autres), modems et décodeurs numériques, appareils avertisseurs d'incendies, appareils électriques avertisseurs et Micro-ordinateurs.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

- l'Algérie a préféré mettre en œuvre l'accord d'association avec l'UE avant d'être membre de l'OMC ; ce qui revient à se soumettre aux règles du multilatéralisme sans profiter de ces mêmes règles (clause de la nation la plus favorisée et règlement des différends) ;

- Les taux négociés avec l'UE permettent de souligner que le pays a fait des concessions sans souci de stratégie de transformation structurelle. Le niveau des taux, les taux maximum et l'écart entre les taux selon les secteurs le mettent nettement en évidence

Comme le montre le tableau qui suit, pour l'année 2015, la moyenne pondérée des tarifs de la nation la plus favorisée (NPF) qui engage le pays à l'appliquer à tous les membres de l'OMC est déjà plus faible en Algérie comparativement au Maroc et à la Tunisie, pays déjà membres de l'OMC. Par ailleurs au vue des différents taux par catégorie de produits, il apparait que les pouvoirs publics ne semblent pas adopter une politique de tarifs préférentiels visant à encourager certains secteurs en vue de construire des avantages comparatifs, le pic tarifaire est en effet unique pour tous les produits, (Benabdallah, 2017).

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Tableau N° 31: Tarifs par groupe de produits, année 2015

Groupes de produits	Algérie Droits NPF appliqués		Maroc Droits NPF appliqués		Tunisie Droits NPF appliqués	
	Moyenne	Max	Moyenne	Max	Moyenne	Max
Produits d'origine animale	27.4	30	73.9	200	32.6	36
Produits laitiers	22.7	30	51	100	32.3	36
Fruits, légumes, plantes	25.5	30	26	40	32.1	36
Café, thé	26.5	30	17.5	40	26	36
Céréales et autres préparations	23.4	30	22.7	170	29.3	36
Oléagineux, graisses et huiles	18.5	30	10.3	50	10.8	36
Sucres et confiseries	23.8	30	19.3	50	14.4	36
Boisson et tabac	26.7	30	36.5	49	33.4	36
Coton	5	05	2.5	3	00	0
Autres produits agricoles	17.8	30	7.7	49	9.9	36
Pêche et produits de la pêche	29.7	30	14.2	50	30.2	36
Métaux et minéraux	16.4	30	8.9	25	9.3	30
Pétrole	18.6	30	14.3	25	5.0	15
Produits chimiques	14.6	30	5.4	25	5.2	30
Bois, papier	19.3	30	15.3	25	19.2	30
Textiles	24	30	8.9	25	14.4	30
Vêtements	30	30	24.3	25	29.6	30
Cuirs et chaussures	19	30	14.8	25	20.2	30
Machines non électriques	8.8	30	4.4	25	5.9	30
Machines électriques	17.6	30	6	25	13.6	30
Matériel de transport	10.4	30	9.5	25	10.9	30
Autres articles manufacturés n.d.a	21	30	4.8	25	12	30

Source : profils tarifaires dans le monde – 2015, OMC, ITC, CNUCED

Comme le montrent les profils tarifaires pour l'année 2015, l'Algérie n'a pas beaucoup de marge de manœuvre pour consolider son tarif. Etant donné que l'accord d'association avec l'Union européenne a été signé avant l'adhésion à l'OMC, les pays autres qu'euro-péens voudront garder ou gagner un avantage concurrentiel sur le marché algérien, en essayant d'obtenir des tarifs plus bas.

Le tableau fait également apparaître une grande dispersion des taux au Maroc qui vont jusqu'à 200% pour les produits d'origine animale, 170% pour les céréales et autres

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

préparations et 100% pour les produits laitiers, produits du secteur agroalimentaire essentiellement. Le degré de dispersion est moindre pour le cas de la Tunisie. Cependant, les deux pays marquent nettement leurs préférences à sauvegarder et développer des avantages comparatifs dans certains secteurs notamment l'industrie agroalimentaire (amont et aval) et les textiles et confection, ce qui explique d'ailleurs la capacité de ces deux pays à réaliser une remontée de filière dans ces deux domaines (Benabdallah, 2015). Pour ce qui est de l'Algérie le taux est le même pour tous les secteurs (hormis le coton), ce qui confirme une fois de plus l'absence de coordination entre politique industrielle et politique commerciale.

Par ailleurs, le processus d'ouverture économique et commerciale engagé par l'Algérie s'est manifesté par la signature de plusieurs accords multilatéraux et bilatéraux dont les plus importants sont : l'accord d'association avec l'Union Européenne, l'adhésion à la zone arabe de libre échange (GZALE). Nous nous contenterons de présenter l'accord d'association avec l'UE, principal partenaire de l'Algérie et les enjeux de la future accession à l'OMC en termes de diversification des exportations.

1-2- L'accord d'association avec l'Union Européenne

L'Algérie a engagé des négociations en vue de la conclusion d'un accord d'association avec l'Union Européenne en remplacement de l'accord de coopération du 26 avril 1976 régissant ses relations avec la Communauté Economique Européenne (CEE). L'accord est entré en vigueur le 01/09/2005 et devait aboutir à la mise en place d'une zone de libre échange à l'horizon 2017¹. A l'époque cette période était jugée suffisante pour que les produits nationaux soient aux standards internationaux et atteignent le niveau de compétitivité escompté.

L'accord prévoit plusieurs schémas de concessions tarifaires pour les exportations de produits algériens vers l'Union Européenne et les importations de produits originaires de la communauté qu'ils soient agricoles ou industriels. Afin de réduire l'inégalité en termes de compétitivité entre les deux partenaires, l'UE a mis en place des instruments visant à limiter le choc de l'ouverture sous forme d'aides financières et d'assistance techniques et managériales (mise à niveau des entreprises, amélioration du climat des affaires).

Il est utile de rappeler que cet accord rentre dans le cadre du processus de Barcelone (1995), qui lui-même découle de la reprise des négociations visant l'accession de l'Algérie à l'OMC. L'entame des négociations a en effet contraint l'Algérie à l'obligation de réciprocité des

¹ Cette date a été par la suite modifiée dans le cadre d'une renégociation de l'accord

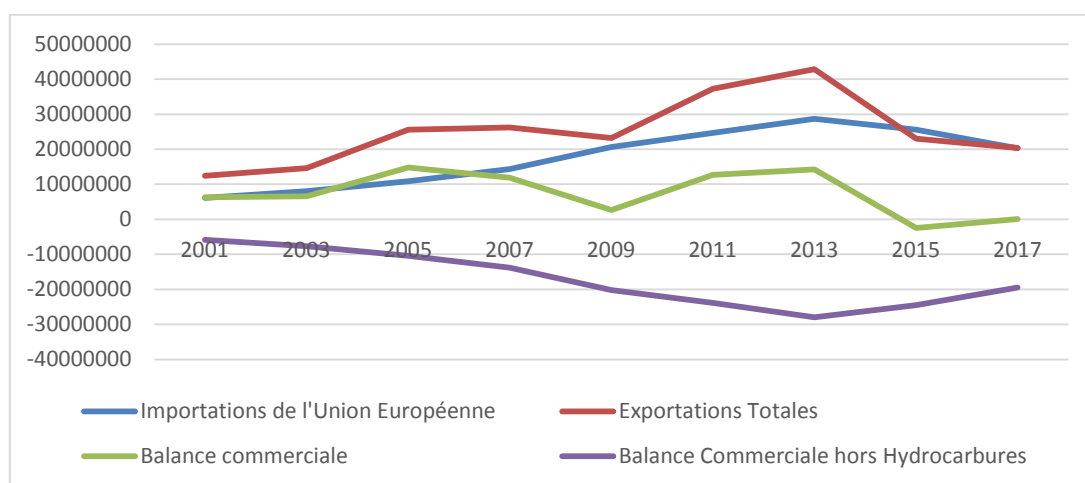
Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

traitements douaniers privilégiés dont bénéficiaient les pays en développement depuis les années 1970 sous forme de franchise douanière pour leurs exportations vers les pays industrialisés, (Abbas, 2009). Le processus d'adhésion à l'UE a mis fin à une longue période propice au développement de l'industrie locale dont les pouvoirs publics n'ont malheureusement pas profité.

L'obligation de réciprocité met les entreprises algériennes face à une concurrence étrangère plus vive surtout qu'elles ne sont pas encore en mesure de satisfaire aux normes réglementaires, sanitaires et phytosanitaires imposées par les partenaires de l'union Européenne et qui constituent des armes commerciales auxquelles recourent aujourd'hui plusieurs pays, du fait que les barrières tarifaires soient limitées.

A plus de treize (13) ans après l'entrée en vigueur de l'accord d'association, les statistiques relatives aux échanges avec l'UE font apparaître une structure semblable à celle du commerce global. En effet, bien que les pays de l'union Européenne restent les principaux partenaires de l'Algérie avec 50,56% des importations et 64,36% des exportations en 2015, il n'en demeure pas moins qu'hors hydrocarbures, les exportations demeurent insignifiantes, et la balance commerciale reste déficitaire.

Figure N°25 : Evolution des échanges et de la balance commerciale avec l'Union Européenne 2001-2017 en milliers de dollars



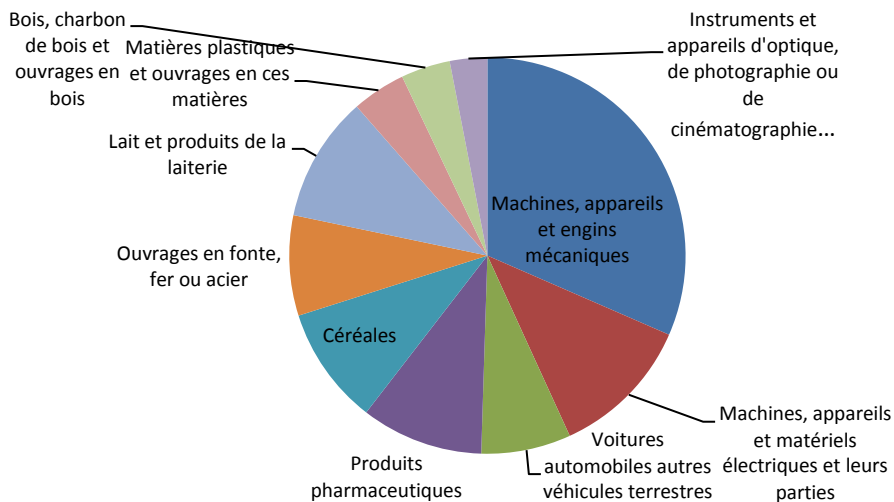
Source : D'après les statistiques de la base de données INTRACEN

La structure des exportations HH avec l'UE est demeurée inchangée entre 2001 et 2017 et identique à la structure globale des exportations, montrant le faible impact de l'accord sur les exportations hors hydrocarbures.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

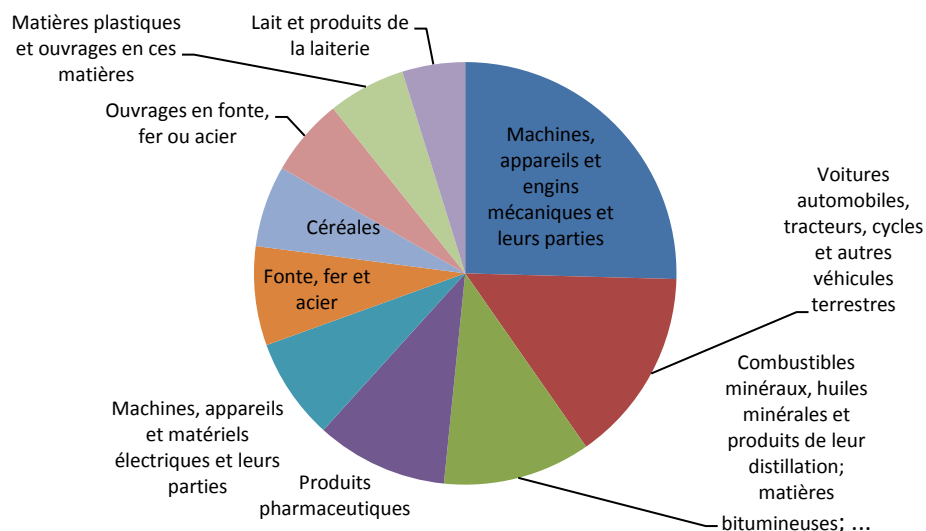
Les importations en provenance de l'UE sont très élevées au regard des exportations hors hydrocarbures révélant une asymétrie structurelle dans les échanges. Les importations restent dominées par les biens d'équipement, les voitures automobiles et les produits alimentaires de base, structure inchangée entre 2001 et 2017.

Figure N°26 : Structure des importations hors hydrocarbures en provenance de l'UE-2001



Source : D'après les statistiques de la base de données INTRACEN

Figure N°27 : Structure des importations hors hydrocarbures en provenance de l'UE-2017



Source : D'après les statistiques de la base de données INTRACEN

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Selon la direction générale des Douanes, cet accord a engendré un manque à gagner de plus de 700 milliards de DA aux recettes douanières algériennes depuis sa mise en œuvre en 2005 jusqu'à fin 2015. Ce « partenariat asymétrique » a amené le gouvernement algérien à procéder en 2010, au gel unilatéral des concessions tarifaires accordées à l'UE en vertu de l'accord d'association et une révision du calendrier du démantèlement tarifaire a été demandée. Cette requête est motivée par le besoin d'accorder une période supplémentaire aux entreprises algériennes afin de se préparer à la concurrence accrue qui sera imposée avec la création de la zone de libre-échange. Après plusieurs rounds de négociations, un compromis sur la renégociation de l'accord a été trouvé.

Ce nouveau calendrier prévoit notamment un report jusqu'en 2020 de la levée des barrières tarifaires pour une large gamme de produits industriels importés par notre pays. Cet accord prévoit également dans son volet agricole, un réaménagement de certains contingents préférentiels de l'Union Européenne. Il s'agit notamment de 36 contingents agricoles à l'importation en Algérie qui bénéficient d'une franchise de droits de douane qui seront supprimés ou réaménagés.

D'après les pouvoirs publics, ce délai est censé rétablir ou geler les taux de droits de douane pour les produits des filières sensibles afin de permettre à nos entreprises publiques et privées d'avoir l'opportunité d'une mise à niveau dans la perspective d'une préparation à une concurrence loyale. Cependant comme nous l'avons répété tout au long de ce travail, ce réaménagement ne servira à rien s'il n'est pas accompagné par une stratégie claire qui fixe les secteurs auxquels il faut accorder un développement prioritaire et une politique d'incitation à l'investissement.

Par ailleurs, la renégociation de l'accord a été motivée pour la partie algérienne par la faiblesse des IDE en provenance de l'UE, notamment dans le secteur industriel. L'UE ne participe qu'à 1/3 environ des IDE entrants dont le niveau reste bien faible par rapport au potentiel. « *En se dirigeant prioritairement vers le secteur des hydrocarbures, les IDE réalisés par les membres de l'UE en Algérie participent objectivement à entretenir les déséquilibres structurels des échanges* » (Benabdallah, 2015).

1-3- Le processus d'adhésion à l'OMC

C'est en 1987 que l'Algérie a manifesté son intention d'intégrer le système du commerce multilatéral qu'incarnait l'Accord Général sur les Tarifs et le Commerce (GATT),

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

remplacé depuis 1995 par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). L'objectif est d'acquiescer la confiance et le soutien des institutions internationales pour les réformes entamées suite à la crise des années 1980.

L'Algérie a mené, à ce jour, 12 rounds de négociations et a répondu à plus de 1.900 questions liées essentiellement à son système économique. Plus de 120 réunions bilatérales avec une vingtaine de pays ont également été tenues et couronnées par la conclusion, jusqu'à maintenant, de six accords bilatéraux¹.

Ces accords, aux incidences économiques importantes, pourrait mettre fin à plusieurs avantages dont jouit l'Algérie et qui auraient pu servir la diversification des exportations: interdiction du recours à la "dualité des prix " pour les ressources naturelles; élimination générale des restrictions quantitatives au commerce (à l'import et à l'export); règles sanitaires et phytosanitaires, etc.

Jusqu'à présent, l'Algérie a réalisé des progrès en ce qui concerne la réforme de son régime de commerce pour le rendre pleinement compatible avec les règles de l'OMC (lois en matière d'obstacles techniques au commerce (OTC); de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS); de propriété intellectuelle (ADPIC); de pratiques antidumping...), (Abbas, 2009). Cependant à l'issue de la dernière révision du groupe de travail qui s'est déroulé en 2014, les membres ont indiqué qu'il restait encore beaucoup à faire en termes de restrictions quantitatives à l'importation, y compris les interdictions, les restrictions à l'investissement, les subventions à l'exportation, l'application discriminatoire de taxes intérieures, le système d'enregistrement des indications géographiques, les politiques de prix, les droits de commercialisation et les politiques agricoles².

Par ailleurs, l'OMC exige de la part de ses membres une mise à niveau et un effet d'adaptation structurelle et institutionnelle qui peut réduire fortement l'intervention des pouvoirs publics dans les politiques économiques.

En effet, dès lors que l'accord sera signé, la législation et la réglementation de l'Algérie relatives aux échanges extérieurs, seront interdites notamment en ce qui concerne les exonérations fiscales dont bénéficient les exportateurs et les aides accordées par le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE), qui sont interdites par l'OMC. En plus de

¹ Site du ministère du commerce, <http://www.commerce.gov.dz/rubriques/accession-de-l'Algérie-à-l'omc>

² Voir le site de l'OMC, <http://www.wto.org>

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

l'immense travail à accomplir pour mettre en conformité juridique et renforcer les différentes administrations et agences gouvernementales impliquées dans l'application effective de l'accord.

En effet, le FSPE et les divers appuis étatiques aux exportations doivent dorénavant s'inscrire dans la réglementation OMC, notamment l'accord sur les subventions et les mesures compensatoires. Une fois l'accession acquise, il n'y a plus de marge de manœuvre pour négocier des flexibilités particulières.

D'ailleurs la lenteur des négociations peut faire penser à la volonté des pouvoirs publics de maîtriser le processus d'ouverture à l'instar des pays émergents et faire ainsi gagner du temps à nos entreprises et les préparer à la concurrence étrangère. L'Algérie aurait ainsi opté pour un gradualisme des réformes dont l'objectif serait de maîtriser l'intensité de la concurrence sur le marché algérien au profit de certains segments de l'économie politique domestique (Abbas 2009). Comme noté plus haut, les dispositions de la loi de finance complémentaire de 2009 qui imposent le crédit documentaire (CREDOC) comme unique moyen obligatoire de paiement des importations et mettent fin au crédit à la consommation traduisent la volonté de freiner et de réorganiser l'activité d'importation, même si en réalité ces dispositions n'ont rien changé à la structure du commerce extérieur algérien.

L'Algérie doit tant qu'il est encore possible de le faire, adapter sa politique d'incitation et de subvention aux exportations à l'objectif de diversification qui lui-même doit s'inscrire dans le cadre d'une politique publique globale. Comme nous le verrons dans la section suivante, les pays émergents ont longtemps maintenu les règles restrictives au commerce jusqu'à ce que leurs entreprises soient prêtes à affronter la concurrence mondiale. Ces expériences prouvent que l'ouverture à elle seule ne peut garantir la croissance économique, notamment lorsque le pays est à son premier stade de développement. Les gouvernements des pays émergents asiatiques ont réussi à mettre en place une politique cohérente impliquant le taux d'intérêt, le tarif douanier, les subventions à l'exportation etc.

En Algérie, une batterie de soutiens relevant de l'économie administrée a été appliquée sans aucun résultat. Ces soutiens n'ont pas été capables de contrebalancer les coûts du commerce et de la corruption qui relevait de la gouvernance générale. L'importation restait une activité plus lucrative car sans risque et pouvant bénéficier des réseaux clientélistes. L'importation est très articulée à l'économie informelle en Algérie.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Du côté des exportations, la réglementation est quasiment absente. Le Fonds de soutien ne compense pas les coûts qui relèvent du climat des affaires (guichet unique, infrastructure aéroportuaires et portuaires, certificat d'origine, crédits bancaires etc...). Comme nous le verrons plus loin les différentes aides et facilitations initiées au sein des pays émergents asiatiques ont été accompagnées par un système de sanctions positives et négatives qui contribuait à encadrer et contrôler la politique économique.

1-4- Les investissements directs étrangers

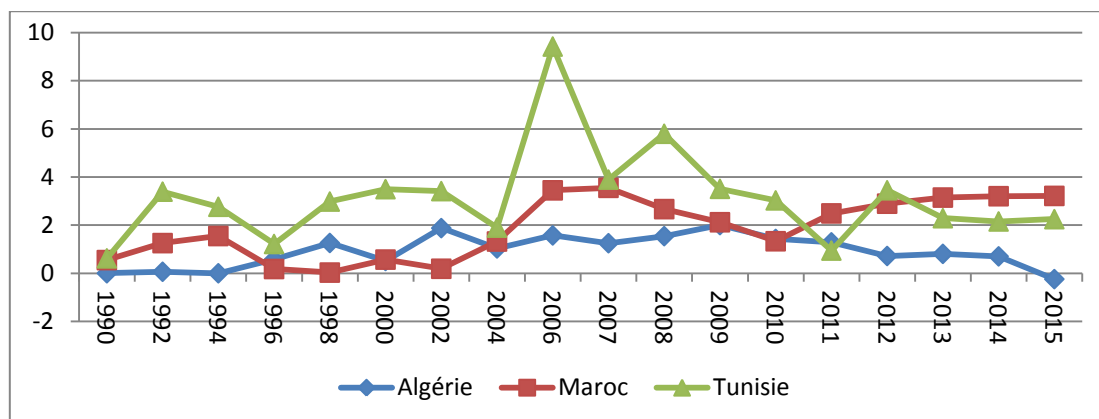
Comme nous l'avons noté précédemment, les investissements directs étrangers peuvent être un facteur favorable à la diversification des exportations grâce à leur apport en matière de savoirs faire technique et managériale qui renforce la compétitivité des entreprises et leur permet d'accéder au marché mondial. Dans ce domaine, l'attractivité de l'Algérie reste à construire.

En effet, les conditions sécuritaires héritées de la décennie noire et les contraintes imposées aux investisseurs depuis l'année 2009, à travers notamment le recours exclusif au financement local, l'obligation de présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée de vie de l'investissement et la règle du 51/49¹ n'ont pas encourager les flux d'IDE vers les industries manufacturières.

Malgré une certaine évolution et comme le montre la figure N°28, depuis les années 1990, les entrées nettes d'investissements directs étrangers notamment dans l'industrie hors hydrocarbures demeurent modestes comparativement à nos voisins le Maroc et la Tunisie. En 2016, elles ont représenté 1,03% pour l'Algérie contre 2,23% pour le Maroc et 1,65% pour la Tunisie, qui a tout de même accusé une baisse depuis l'année 2008 où les flux nets d'IDE ont atteint 5,79%.

¹ Les investissements initiés par des étrangers, personnes physiques ou morales, doivent être réalisés en partenariat avec un ou plusieurs investisseurs nationaux résidents, publics ou privés, dans lequel ces derniers doivent posséder au moins 51% du capital dans le domaine de la production et au moins 30% dans le commerce extérieur pour la revente en l'état ;

Figure N°28 : Entrées nettes d'investissements directs étrangers en % du PIB



Source : Elaboré par nos soins d'après les données de la banque mondiale

Selon l'agence nationale pour le développement de l'investissement (ANDI), entre 2002 et 2016, 822 projets impliquant des étrangers ont été déclarés pour un montant de 2 216 milliards de DA. Hors hydrocarbures les IDE restent concentrés dans les services et le BTP, comme le montrent les données ci-après.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Tableau N°32 : Répartition du nombre de filiales étrangères par secteur d'activité

Industrie	Nombre
Activités extractives	4
Extraction de pétrole brut et de gaz naturel	5
Production alimentaire, boissons, cigarettes	8
Machines et matériel	6
Appareils électriques et électroniques	7
Instruments de précision (médical, optique, horlogerie)	2
Construction de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	4
Meubles; activités de fabrication n.c.a.	4
Textiles, habillement et cuir	3
Bois et articles en bois (sauf meubles)	3
Édition, imprimerie et reproduction de supports enregistrés	1
Cokéfaction, fabrication de produits pétroliers raffinés et de combustibles nucléaires	3
Produits chimiques	11
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	4
Autres produits minéraux non métalliques	8
Métallurgiques et articles en métal	7
Santé et action sociale	4
Autres activités de services collectifs, sociaux et personnels	37
Autres activités de services	71
Construction	14
Commerce de gros et de détail; réparation	107
Hotels et restaurants	8
Transports, entreposage et communications	46
Services financiers	40
Immobilier, locations et activités de services aux entreprises	64
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	2

Source : D'après la base de données Intracen

La disposition de la loi de finance 2009 stipulant que les investissements initiés par des étrangers doivent être réalisés en partenariat avec un ou plusieurs investisseurs nationaux résidents, lesquels doivent posséder au moins 51% du capital dans le domaine de la production et au moins 30% dans le commerce extérieur pour la revente en l'état a sans doute

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

contribué à l'orientation des IDE vers le secteur des services. Au lieu d'encourager les IDE cette politique est plutôt anti production, anti exportation et pro importation.

Ayant pris conscience que le changement structurel est basé sur l'apprentissage et la maîtrise du progrès technique, les pays émergents ont su mettre en place des stratégies envers les IDE, différentes mais ayant pour point commun d'encourager le transfert de technologies dans les industries ciblées. La Corée et Taiwan ont opté pour un ciblage et une sélection des multinationales en direction des activités à plus forte valeur ajoutée, tandis qu'au Taiwan les IDE étaient simultanément découragés là où les firmes nationales sont fortes et poussés vers la diffusion de la technologie dans les autres secteurs. Jusqu'à présent l'Algérie peine à construire son attractivité déjà entachée par le climat des affaires.

Une stratégie visant la diversification des exportations implique que la sélection des investissements soit basée sur la nature de l'activité, proche du cœur de l'espace des produits, qui contribue à la sophistication des exportations et surtout capable de véhiculer des compétences et garantir des transferts de technologie.

La structure des IDE en Algérie ne semble répondre à aucune logique de sélection. Au moment où le changement technique rapide ajouté au manque de capacités locales rend le recours aux IDE inévitable, notamment dans des secteurs sophistiqués, l'Algérie peine toujours à trouver la formule adéquate pour stimuler les IDE et sortir avec des accords gagnant/gagnant. Il est nécessaire de lever les entraves à l'investissement par des implantations directes et des partenariats avec le secteur privé qui vont contribuer à l'émergence d'un secteur industriel local. Les IDE doivent surtout être sélectionnés en fonction de la valeur ajoutée, de leurs contributions aux exportations, l'emploi des nouvelles technologies et surtout la garantie de transfert des techniques et savoir faire.

2- Le dispositif réglementaire et institutionnel d'appui aux exportations hors hydrocarbures

Une autre contrainte majeure qui freine le développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie a trait à l'inefficacité des mesures de facilitations au commerce mises en place et qui contribuent peu à la réduction des coûts de transaction et inhibent les entreprises dans leur démarche à l'export.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Rappelons que ces dernières regroupent toutes les actions entreprises en vue d'améliorer l'efficacité des opérations de commerce extérieur en termes de délai et de conformités aux normes et réglementations internationales. Elles interviennent essentiellement dans l'assouplissement des opérations liées à la logistique, la documentation associée au commerce international, la transparence en matière de douanes, les réglementations environnementales et l'harmonisation des normes réglementaires. Il est utile de préciser que ces mesures ont contribué fortement à booter la croissance des exportations au sein des pays émergents.

Il est d'abord utile de préciser que selon les statistiques du Centre National du Registre du Commerce (CNRC)¹, le secteur du commerce extérieur compte 43.418 opérateurs en 2016, composés de 41.788 importateurs et 1.630 exportateurs. Le nombre a augmenté pour les deux opérateurs par rapport à l'année 2012 avec 37 2015 importateurs et 1 018 exportateurs. Sur les 1.630 exportateurs, 379 exercent sous le statut de personnes physiques, en augmentation de près de 22% comparativement à 2015 et 1.251 en tant que personnes morales (sociétés), en hausse de plus de 34%. Les exportateurs sont répartis entre quatre catégories de produits: exportation de produits agroalimentaires (50%), de produits industriels et manufactures hors hydrocarbures (23%), des autres produits hors hydrocarbures (21%) et de produits pharmaceutiques (6%). Le nombre d'importateurs a, quant à lui, connu une quasi-stagnation en 2016 par rapport à l'année d'avant, avec une hausse de seulement 0,5%.

Le nombre déjà très faible d'exportateurs ne reflète malheureusement pas souvent la réalité car comme l'a noté le président de l'ANEXAL², il y a environ 50 exportateurs réels qui réalisent 97% du chiffre d'affaire à l'international. La faiblesse du nombre d'exportateurs qui, rappelons-le, interviennent le plus souvent de façon sporadique, révèle l'insuffisance du système d'incitation aux exportations.

Les opérateurs préfèrent en effet, se lancer dans l'importation, commerce plus sûr et rentable, au moment où les exportations hors hydrocarbures, particulièrement des produits manufacturiers, sont la preuve incontestable de l'existence d'une politique de transformation structurelle. Les investisseurs évitent l'industrie et l'exportation, deux politiques complémentaires de cette transformation, car le risque de les entreprendre est plus important relativement aux autres activités.

¹ Indicateurs et statistiques année 2016 fichier disponible sur le site du Centre national du registre de commerce, www.cnrc.org.dz.

² Interview du 13/04/2017 sur les ondes de la chaîne III de la radio algérienne.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Le système d'incitation a été incapable de cibler ces deux activités en les rendant plus attractives que les autres. Le climat des affaires et l'inadaptation du programme de facilitations aux exportations expliquent en grande partie le dysfonctionnement structurel dont souffre l'économie algérienne.

Le gouvernement algérien a tenté de mettre en place un programme de soutien, et d'aide aux entreprises exportatrices avec des mesures intervenant dans la chaîne du commerce extérieur. Cette politique repose essentiellement sur des facilitations fiscales (sous forme d'exonérations fiscales), douanières et réglementaires tendant à l'assouplissement des procédures d'exportations¹.

En plus de ces différentes mesures destinées à faciliter l'accès des entreprises algériennes aux marchés étrangers, ces dernières bénéficient d'un encadrement institutionnel qui s'est notamment traduit par la création de plusieurs institutions dédiées à cet objectif². L'organisme censé jouer le rôle le plus significatif à l'exportation en plus de l'agence de promotion du commerce extérieure (ALGEX) est le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE).

Le FSPE a été institué par la loi de finance pour 1996, il a pour rôle d'apporter un soutien financier aux exportateurs dans leurs actions de promotion et de placement des produits sur les marchés extérieurs, à travers des financements ayant trait à leur participation à des événements spécifiques ou à l'opération d'exportation elle-même. Le décret exécutif n 14-238 du 25 août 2014 modifiant et complétant le décret exécutif n 96-205 du 5 juin 1996 a fixé les modalités de fonctionnement de ce fonds à travers les principales actions suivantes :

- Couverture des coûts liés au transport, au transit des échantillons, à la location d'emplacement d'exposition et aux frais de publicité spécifique à la manifestation, à hauteur de 80% dans le cas d'une participation aux foires inscrites au programme officiel, 50% dans le cas d'une participation individuelle et à 100% dans le cas d'une participation revêtant un caractère exceptionnel ou se limitant à la mise en place d'un guichet unique ;
- Prise en charge du transport international à l'exportation des produits périssables (50%) ou à destination éloignée (25%) et des dattes (80%);

¹ Les principales facilitations sont présentées en annexe.

² Consulter le site de l'ALGEX et le Ministère du commerce pour le détail de ce dispositif.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

- Remboursement de charges liées à l'étude des marchés extérieurs, à l'information des exportateurs et à l'étude pour l'amélioration de la qualité des produits et services destinés à l'exportation et au titre de l'élaboration du diagnostic « export » et la création de cellules « export » internes, au coût de prospection des marchés extérieurs et l'édition et diffusion de supports promotionnels de produits et services destinés à l'exportation.

Le paiement des subventions est effectué à posteriori après présentation des pièces justificatives des dépenses engagées, ce qui ne contribue pas à renforcer la trésorerie de l'exportateur. Malgré ces différentes mesures l'exportation constitue un parcours du combattant pour les entreprises exportatrices. Ces dernières font face à plusieurs contraintes sur le terrain.

La contrainte qui pèse lourdement sur l'exportation a trait aux délais et coûts des différentes opérations logistiques qui ont un impact à la fois sur les prix et la qualité des produits exportés, et par voie de conséquence sur la compétitivité de nos entreprises à l'international. Le manque d'infrastructures portuaires et routières constitue également un handicap à l'expansion des exportations hors hydrocarbures. C'est le cas par exemple et comme l'a noté le président de l'association des Exportateurs algériens (ANEXAL)¹, des excédents en produits agricoles qui peuvent être exportés mais qui, pour des raisons de logistique, ne peuvent accéder aux marchés de l'Afrique subsaharienne.

Comme le montre le tableau qui suit, l'Algérie présente le délai à l'exportation le plus élevé comparativement au Maroc, la Tunisie, la Chine et la Corée. Il en est de même pour le coût à l'export qui est trois fois plus élevé que celui du Maroc et dépasse largement ceux de la Chine et de la Corée.

¹ Interview sur les ondes de la chaîne III de la radio algérienne réalisée le 13/04/2017.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Tableau N°33 : Indicateurs liés aux performances logistiques année 2016

Indicateur	Algérie	Maroc	Tunisie	Chine	Corée
Performance logistique					
Performance globale (1)	2,76	2,66	2,49	3,70	3,58
Compétences et qualité des services logistiques (1)	2,91	2,58	2,59	3,62	3,69
Capacité de suivre et retrouver des envois (1)	2,85	2,33	2,66	3,67	3,78
Efficacité du processus de dédouanement (1)	2,36	2,22	1,96	3,31	3,45
Délais des procédures d'exportation					
Formalités documentaires (en heures)	149	26	3	21,2	01
Formalités douanières (en heures)	118	19	50	25,9	13
Délai nécessaire à l'exportation (en jours)	17	10	16	21	08
Délai nécessaire à l'importation (en jours)	26	14	20	24	07
Coût des procédures d'exportation					
Coût à l'export : conformité documentaire (2)	374	107	200	84,6	11
Coût à l'export : formalités douanières (2)	593	156	469	484	185

(1) : 1=faible et 5=élevé ; (2) : en dollars

Source : World développement indicators, Banque Mondiale

Ce constat est d'ailleurs confirmé par le rapport annuel de Doing Business pour l'année 2017¹.

Tableau N°34 : Caractéristiques du commerce transfrontalier selon l'étude doing business 2017

Pays	Algérie	Maroc	Tunisie	Corée	Luxembourg
Délai à l'export : respect des procédures de commerce transfrontalier (heure)	118	63	50	13	0
Coût à l'export : respect des procédures de commerce transfrontalier (dollar)	593	19	469	185	1
Délai à l'export : respect des exigences en matière de documentation (heure)	149	156	3	1	0
Coût à l'exportation : respect des exigences en matière de documentation	374	26	200	11	0

Source : Rapport Dong Business 2017

¹ Doing business mesure le cumul des délais et coûts hors droits de douane associés à trois catégories de procédures : respect des exigences en matière de documentation, respect des procédures de commerce transfrontalier et transport intérieur.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Alors que le délai à l'export relatif au respect des exigences en matière documentaire est nul au Luxembourg et dure une heure en Chine, il atteint 149 heures en Algérie et 156 heures au Maroc et seulement 3 heures pour la Tunisie.

Par ailleurs, bien que des dispositifs de facilitations logistiques soient mis en place ces dernières années, il n'en demeure pas moins que l'Algérie a accusé un grand retard par rapport à ses voisins. Il s'agit notamment des mesures suivantes¹ :

- Mise en œuvre du statut d'opérateur économique agréé en mars 2012 qui permet aux entreprises travaillant dans la production ou la transformation des différents secteurs économiques et qui remplissent les critères de sélection de bénéficier de tous les avantages du statut avec des facilitations de dédouanement. Les entreprises peuvent ainsi soumettre leurs marchandises à un contrôle à posteriori.
- Introduction d'un projet de loi (plan stratégique de la direction générale des douanes 2016-2019), dont l'objectif est de mettre en place un guichet unique. C'est un guichet virtuel auquel toutes les entités seront connectées, ce qui nécessite une plateforme informatique adéquate. Il permettra à plusieurs intervenants du commerce extérieur d'opérer solidairement afin d'économiser des transactions. Le circuit vert qui est un mécanisme de facilitation des opérations de dédouanement des marchandises, a pour but de rationaliser le contrôle douanier et minimiser l'intervention humaine dans les procédures de dédouanement par l'exploitation des techniques modernes de gestion de risque, d'accélération des procédures, et de fluidité des opérations du commerce extérieur.
- Remise en place du "Drawback", régime douanier, qui permet à l'exportateur de produits manufacturés d'être remboursé pour les droits de douane payés à l'importation des matières premières ayant servi à fabriquer ses produits exportés. A noter que le Drawback, pratiqué à l'échelle internationale, avait été instauré en Algérie par la loi de finances de 2013 sans qu'il ne soit réellement appliqué sur le terrain.

Une autre contrainte qui pénalise les opérateurs algériens a trait à la réglementation des changes. En effet, la réglementation du Conseil de la monnaie et du crédit ne permet pas d'ouvrir à l'étranger des bureaux de liaison, outils importants pour la promotion des exportations, avec facilité.

¹ Sites du ministère du commerce et des douanes algériennes.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Pour ouvrir un bureau de liaison ou investir à l'étranger, le dossier est très compliqué à satisfaire¹. Par ailleurs, l'opérateur algérien qui fait face à un incident de paiement à l'étranger est passible de poursuites judiciaires à cause du délai de rapatriement des devises résultant d'une opération d'exportation. Malgré les quelques souplesses introduites, la réglementation de la Banque d'Algérie est restée assez rigide :

- Le délai de rapatriement des recettes d'exportation selon le règlement n° 16 -04 du 17 novembre 2016 modifiant et complétant le règlement n°07-01 du 03 février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes est porté à 360 jours, au lieu de 180 jours². Lorsque le délai de règlement accordé par l'opérateur/exportateur au client non résident, est compris entre cent quatre-vingt (180) et trois cent soixante (360) jours, voire plus, l'opération d'exportation doit être adossée, au préalable, à une assurance-crédit à l'exportation, souscrite auprès de l'organisme national habilité en la matière. Dans ce cas de figure, l'opérateur/exportateur peut prétendre à des avances en dinars sur ses recettes d'exportation, de la part de la banque commerciale.
- Le taux de rétrocession des devises pour l'exportateur qui fixe le pourcentage des recettes d'exportation hors hydrocarbures et produits miniers ouvrant droit à l'inscription au compte devises des personnes morales est limité à 40% selon l'instruction N° 05 - 2011 du 19 octobre 2011 modifiant les dispositions de l'instruction n° 22 - 94 du 12 Avril 1994 modifiée et complétée. Ce montant prélevé sur la part des recettes d'exportation hors hydrocarbures et produits miniers effectivement rapatriées peut être utilisé librement à la discrétion de l'exportateur et sous sa responsabilité dans le cadre de la promotion de ses exportations.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que le tissu industriel privé est constitué majoritairement de TPE dont les dirigeants-proprétaires ne connaissent pas nécessairement la réglementation en vigueur sur les marchés internationaux notamment en termes de normes et de réglementations non tarifaires. Comme nous l'avons constaté à travers l'analyse de la dynamique à l'export dans le troisième chapitre, les entreprises exportatrices ont du mal à approfondir leurs relations à l'export, et encore moins à conquérir de nouveaux marchés.

¹ Ali Bey Nasri, interview sur les ondes de la chaîne III de la radio algérienne réalisée le 13/04/2017.

² Site de la banque d'Algérie, www.bank-of-algeria.dz

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Les seules foires organisées par les organismes d'appui ne peuvent garantir la pérennité des opérations d'exportations, si par ailleurs ces dernières ne s'insèrent pas dans le cadre d'une stratégie réfléchie de la part des entreprises, elles même portées par une dynamique qui émane des pouvoirs publics, impliquant tout les intervenant dans le processus d'exportation.

Bien que ces contraintes revêtent une importance capitale dans la conduite du processus d'exportation, il n'en demeure pas moins que leur levée doit être précédée par la libéralisation de l'investissement privé et l'encouragement des secteurs porteurs à l'export. Au vu de la structure productive actuelle, la priorité doit être accordée à la création et l'acquisition des compétences requises pour atteindre des secteurs à plus forte valeur ajoutée.

Section 2 : Quelles stratégies pour la diversification et la sophistication des exportations en Algérie ?

L'absence d'un environnement institutionnel favorable (section précédente) a contribué à renforcer la dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures.

La politique commerciale adoptée montre également le manque de vision stratégique afin d'adapter le processus d'ouverture au contexte économique. Cette ouverture intervient alors que les entreprises locales étaient déjà fragilisées par l'ajustement structurel, un environnement institutionnel peu attractif de l'investissement national et des IDE et un dispositif de promotion des exportations peu efficace.

Le secteur industriel manufacturier, grand perdant des politiques passées, attend toujours une stratégie de redynamisation. Une stratégie de réindustrialisation formulée en 2007 est restée sans effectivité. Ce n'est qu'en 2016 que les pouvoirs publics ont tenté de tracer les grandes lignes d'un politique industrielle incluant la liste des filières à encourager.

Le parcours de certains pays ayant réussi le pari du décollage et du rattrapage économiques peut être riche en enseignements. Ces pays ont su mettre en place des stratégies de développement ne cadrant pas complètement avec les principes de bonne gouvernance préconisés par les institutions internationales. Ils ont au contraire pu déclencher le processus de croissance grâce à des politiques publiques qui ont combiné des instruments de protection des industries nationales à ceux encourageant la promotion des exportations.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Cette section tentera de formuler sur la base de certaines des expériences des pays émergents quelques pistes de réflexion en matière de politique de diversification des exportations.

Ces différentes expériences montrent clairement que les facilitations à l'exportation ne peuvent pas être efficaces si par ailleurs une stratégie de développement de secteurs prioritaires accompagnée par un dispositif d'incitations et des organismes efficaces pour leur mise en œuvre, ne sont pas mis en place au préalable.

I- Politiques publiques et diversification des exportations : Quelques exemples de réussite

Nous avons choisi de nous intéresser au cas des pays asiatiques car durant ces 40 dernières années, ils ont réussi non seulement à baisser remarquablement le degré de concentration de leurs exportations, mais également à en augmenter le degré de sophistication

En analysant la nature du changement structurel dans les pays en développement durant la période 1990-2005, (Rodrik et Mc Millan, 2011) ont montré que contrairement aux autres régions, ces pays ont connu une transformation significative de la structure de leurs économies notamment durant les années 1990. Entamé déjà depuis les années 1960 au sein des NPI (Corée du sud, Taiwan, Singapour et Hong Kong), l'essor des pays asiatiques n'a cessé d'augmenter par la suite par l'émergence de l'Indonésie, de la Malaisie et de la Thaïlande dans les années 1980, puis, au cours des deux décennies suivantes, par la croissance de la Chine, du Vietnam et de l'Inde essentiellement.

Cet essor s'est manifesté notamment par une croissance considérable des exportations manufacturières à forte valeur ajoutée en remplacement des exportations traditionnelles. Ce succès est expliqué principalement par des taux d'investissement élevés et leur dotation en capital humain renforcée par la généralisation de l'éducation primaire et secondaire (Banque Mondiale 1993). Nous nous sommes également penché sur les cas de la Tunisie et du Maroc qui bien que leur processus de transformation structurelle soit loin d'être achevé, il n'en demeure pas moins qu'ils ont réussi à se diversifier malgré leur faible dotation en ressources naturelles.

1- Caractéristiques des pays à industrialisation tardive

L'état développeur asiatique est historiquement enraciné dans le succès de l'expérience allemande de la fin du XIX^{ème} siècle, via son adaptation par le Japon qui le diffusera ensuite dans la région, (Chaponnière et Lautier, 2014). Ce modèle de rattrapage a été bien entendu adapté aux changements de l'environnement économique et a surtout tenu compte des spécificités locales et s'est enrichi au cours du temps des différentes expériences accumulées. Ce processus d'apprentissage institutionnel a longtemps bénéficié et continue encore, aux états développeurs les plus tardifs, (Chaponnière et Lautier, 2014).

L'industrialisation tardive qui renvoie notamment au phénomène de décollage économique au sein des pays asiatiques est expliquée par leur capacité d'apprentissage qui leur a permis d'acquérir progressivement les savoirs faire et compétences nécessaires à l'industrialisation. Ainsi la plupart des économies ayant entamé leur industrialisation au 20^{ème} siècle ont transformé leur structure productive et augmenté leurs revenus par habitant sur la base de technologies empruntées, (Amden, 1998). Cette industrialisation tardive est en grande partie basée sur l'apprentissage plus que sur les inventions ou les innovations.

Comme l'a noté (Amden, 1998), la nature et le rôle des connaissances techniques séparent les révolutions industrielles de l'Angleterre, de l'Allemagne et des États-Unis, d'une part, à l'industrialisation des sociétés agraires du XXe siècle d'autre part. Le paradigme de l'industrialisation tardive par l'apprentissage est observé dans des pays ayant des différents niveaux de croissance: Japon, Corée du Sud, Taïwan, Brésil, Inde.

Plusieurs courants ont tenté d'expliquer le miracle asiatique. Selon l'interprétation néolibérale, ce succès est dû aux mesures de libéralisation économiques mises en place entre 1962 et 1964 ayant consisté essentiellement à laisser au marché le choix de l'allocation de leurs investissements et la valorisation de leurs avantages comparatifs (salaires faibles) notamment en Corée et Taiwan, (Banque Mondiale, 1993). Cependant, d'autres études soutiennent que les fondamentaux ne peuvent pas expliquer à eux seuls ce miracle, l'intervention des états d'une manière ou d'une autre a aidé notamment grâce au développement des industries spécifiques par le recours aux subventions et à la protection des industries locales et l'investissement public dans la recherche, (Amsden 1989), (Rodrik, 2008).

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

En réalité malgré des héritages et des parcours différents, les différentes expériences des pays asiatiques montrent que l'industrialisation tardive repose sur le rôle important des politiques publiques au moyen desquelles les gouvernements ont parfois joué le rôle d'entrepreneur, et ont surtout adopté des politiques industrielles ciblées qui ont permis d'encourager et de protéger les secteurs jugés prioritaires et de mettre en œuvre différentes actions en vue de développer les compétences nécessaires, (Rodrik, 2008). Ces pays ont à la fois plusieurs points en commun mais ont également effectué des choix différents dans certains domaines notamment en matière d'ouverture aux IDE.

1-1- Des héritages et des parcours contrastés

A titre d'exemple la Corée et Taiwan sont influencés par le dirigisme japonais, tandis que la Malaisie et la Thaïlande sont caractérisées par une tradition libérale. On note également, l'existence en Corée et Taiwan, de bonnes conditions initiales, telles qu'un bon niveau de scolarité et d'alphabétisation et une classe moyenne importante. (Chaponnière 1997, 2014)

Ces pays sont également différents en matière de dotation en ressources naturelles. Les pays dépourvus de ressources naturelles à l'instar de la Corée et Taiwan ont eu recours à une aide internationale importante et ont mis en place des réformes agraires, (Chaponnière 1997). En contraste, la Malaisie et la Thaïlande, se sont développées en valorisant leurs ressources naturelles (étain, pétrole, gaz, plantations d'hévéa) et ont pu tirer profit de l'évolution des cours des matières premières pour diversifier leurs exportations. La Malaisie a profité de l'arrivée massive d'investisseurs japonais, coréens et taïwanais et le dynamisme des exportations a servi de moteur à la croissance.

1-2- Rôle des politiques publiques

L'analyse du processus d'industrialisation des pays asiatiques, montre que l'Etat a été souvent très présent, notamment pour aider les entreprises à franchir les différentes étapes sans toutefois se substituer au marché, « marché gouverné ». Le rôle de l'Etat s'est manifesté essentiellement par la mise en place d'infrastructures efficaces et d'entreprises nationales compétitives et protégées de la concurrence étrangère et une politique industrielle sélective.

Dans tous les pays, les interventions sélectives et fonctionnelles ont joué un rôle vital dans le développement industriel et technologique. Les gouvernements ont montré leur capacité à concevoir et mettre en œuvre des interventions complexes et efficaces en investissant dans la

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

création de compétences, d'infrastructures, et d'institutions favorisant l'entrepreneuriat et l'investissement. Les décisions stratégiques ont été centralisées auprès d'autorités compétentes afin de garantir la qualité de la gouvernance en plus de la flexibilité de la politique et l'apprentissage, qui permet de corriger les erreurs en route, (Noland et Pack, 2008).

En réussissant à faire partager et accepter le défi du rattrapage industriel, les Etats ont pu fédérer derrière eux les entreprises et les institutions. Certains pays ont mis au point le principe de partage de la croissance, où les leaders politiques se sont employés à convaincre les élites et les patrons de la nécessité de partager les fruits de la croissance avec les classes moyennes et les pauvres. Tels ont été les objectifs des réformes agraires en Corée, du soutien important des prix du riz en Taiwan et Chine et des fertilisants en Indonésie, et des programmes publics de construction de logements. La réussite de ces programmes est garantie grâce au recrutement de technocrates sur la base de la compétence et de l'honnêteté et la limite des injonctions publiques afin d'instaurer la confiance pour l'investissement privé.

1-2-1- Politique industrielle et choix des industries prioritaires

En matière de politique industrielle, les pays de l'est asiatique, malgré leurs spécificités, ont adopté des stratégies basées sur la promotion de la recherche et développement par des subventions directes et indirectes pour les activités de recherche et l'identification des secteurs prioritaires tout en les mettant à l'abri de la concurrence interne et externe, (Noland et Pack, 2008). Comme l'a noté (Lall, 2004), le problème n'est pas de savoir si l'Etat doit intervenir, mais comment il doit le faire. Le principe de sélectivité est important du fait qu'il faut choisir les activités qui offrent des bénéfices technologiques significatifs et des externalités vers le reste de l'économie. L'Etat a encouragé les entreprises privées tout en utilisant les entreprises publiques en cas de besoin surtout dans des activités risquées.

Comme nous le verrons plus loin, le choix des secteurs prioritaires et des moyens mis en œuvre diffèrent d'un pays à un autre, mais a permis dans chacun d'eux d'énormes effets d'entraînement sur le reste de l'économie.

1-2-2- La Politique technologique

L'une des principales caractéristiques des pays à industrialisation tardive, réside dans leur capacité à réaliser des transferts de technologie à travers des attitudes différentes vis-à-vis des investissements directs étrangers. En Corée et Taiwan, jusqu'en 1975, l'acquisition des technologies s'est faite d'abord par les achats de biens d'équipement avant le recours à l'achat de licences, (Bustelo, 1994).

L'IDE est traité différemment et a joué des rôles variés en termes de développement technologique. Les pays qui ont voulu promouvoir la technologie locale ont intervenus pour restreindre l'IDE en orientant leurs activités et en maximisant les retombées, ceux qui ont choisi de compter sur les FMN ont ciblé les investisseurs étrangers et les ont poussés à mettre en place des fonctions plus complexes. A titre d'exemple, en Taiwan et Malaisie, les IDE ont été la principale modalité d'acquisition des technologies. Tandis que la Corée du sud n'a pas encouragé les IDE dans les secteurs où il était technologiquement possible d'entrer, mais a plutôt encouragé le développement de compétences locales à travers le recours aux consultants étrangers et aux accords de licence technologique, (Bustelo, 1994).

1-2-3- La promotion des exportations

Ces pays ont également adopté des stratégies différentes en matière de politique commerciale. La Corée et Taiwan ont opté dans les années 1950 pour une stratégie de substitution aux importations L'industrialisation est passée progressivement d'un stade à un autre selon une vision arrêtée par l'état de la croissance, conduisant les pouvoirs publics à un changement d'orientation à la fin des années 1950 pour Taiwan et vers 1962 pour la Corée.

Les réformes ont mis les exportateurs en situation de libre échange mais elles n'ont pas signifié l'ouverture des marchés domestiques ou l'instauration d'un régime commercial neutre. Le climat de confiance qui s'est instauré entre l'Etat et les milieux d'affaires au début des années 1960 à Taiwan, a amené les entreprises à investir, suscitant une augmentation des importations, qui a exigé pour être financée un essor parallèle des exportations. Quant à la Malaisie qui est un pays riche en ressources naturelles, elle a bénéficié de la dévaluation compétitive de sa monnaie et de l'entrée massive d'investisseurs étrangers, (Amsden, 1989), (Rodrik,2008), (Bustelo, 1994).

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Ainsi, la réussite du processus d'industrialisation dans ces différents pays a reposé, sur des interventions publiques, parfois différentes mais visant à chaque fois un seul objectif : le rattrapage économique et technologique.

Tableau N°35: Exemples de politiques adoptées par les pays asiatiques

Pays	Approfondissement de la structure industrielle	Augmentation du contenu local	Stratégie envers les IDE	Augmentation de l'effort technologique	Promotion des grandes entreprises locales
Hong Kong	Aucun	Aucun	Porte ouverte passive	Aucun sauf appui technologique aux PME	Aucun
Singapour	Grande poussée vers une spécialisation dans les industries à haute technologie sans protection	Aucun, mais la promotion de la sous traitance commence à se faire pour les PME	Ciblage agressif et sélection des multinationales en direction des activités à forte valeur ajoutée	Aucun pour les firmes locales, mais les FMN sont ciblées pour accroître la R D	Aucun, mais certaines entreprises du secteur public entrent dans des activités ciblées
Taiwan	Grande poussée vers des industries intensives en capital, compétences et technologie	Fortes pressions pour augmenter le contenu local et la sous traitance	Sélection de l'IDE, entrée découragée là où les firmes locales sont fortes. poussée vers la diffusion de la technologie locale	Appui technologique solide pour la R D locale et mise à niveau des PME. le gouvernement a orchestré un développement high tech	Sporadique : pour entrer dans une industrie lourde principalement par le secteur public.

Source: Lall,S. (2004). "Reinventing industrial strategy: the role of government policy in building industrial competitiveness", G24 discussion paper series, United Nations Conference on Trade and Development.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Tableau N°35: Exemples de politiques adoptées par les pays asiatiques (suite)

Pays	Approfondissement de la structure industrielle	Augmentation du contenu local	Stratégie envers les IDE	Augmentation de l'effort technologique	Promotion des grandes entreprises locales
Corée	Grande poussée vers des industries intensives en capital, compétences et technologie, spécialement des biens intermédiaires et des biens d'équipement lourds	Règles de contenu local strictes, création d'industries de soutien, protection des fournisseurs locaux, promotion de la sous traitance	IDE mis de côté sauf si nécessaire pour un accès technologique ou l'exportation. encourage les joint ventures et les licences	Développement de la R et D locale dans les industries avancées, investissement lourd dans les infrastructures technologiques, technologies stratégiques ciblées.	Effort soutenu pour créer des conglomérats privés géants pour internaliser les marchés, diriger l'industrie lourde et créer des marques à l'export.

Source: Lall, S. (2004). "Reinventing industrial strategy: the role of government policy in building industrial competitiveness", G24 discussion paper series, United Nations Conference on Trade and Development.

2- Quelques exemples de réussite

Pour mettre en exergue les facteurs qui ont permis au pays asiatiques de connaître une industrialisation spectaculaire, et un essor considérable en matière de diversification et de sophistication des exportations, nous avons pris des cas différents. Nous avons opté pour la Chine, la Malaisie et la Corée. Chacun des pays a un modèle d'industrialisation et d'exportation différent en relation avec l'IDE, les capacités technologiques et la structure des entreprises. Par ailleurs, les cas de la Tunisie et du Maroc peuvent être également intéressants vu leurs proximités historique et géographique avec l'Algérie.

2-1- La Chine

Le cas chinois présente un intérêt particulier car ce pays a pu atteindre un degré de sophistication comparable à celui d'un pays avec un niveau de revenu par habitant trois fois supérieur, alors même que les forces traditionnelles de l'avantage comparatif le poussent à se spécialiser dans des produits intensifs en main d'œuvre appropriés pour les économies à faible revenu, (Rodrik, 2006). Disposant d'une base agricole solide, ce pays a pu grâce à l'action du gouvernement, booster les exportations et améliorer considérablement la productivité.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

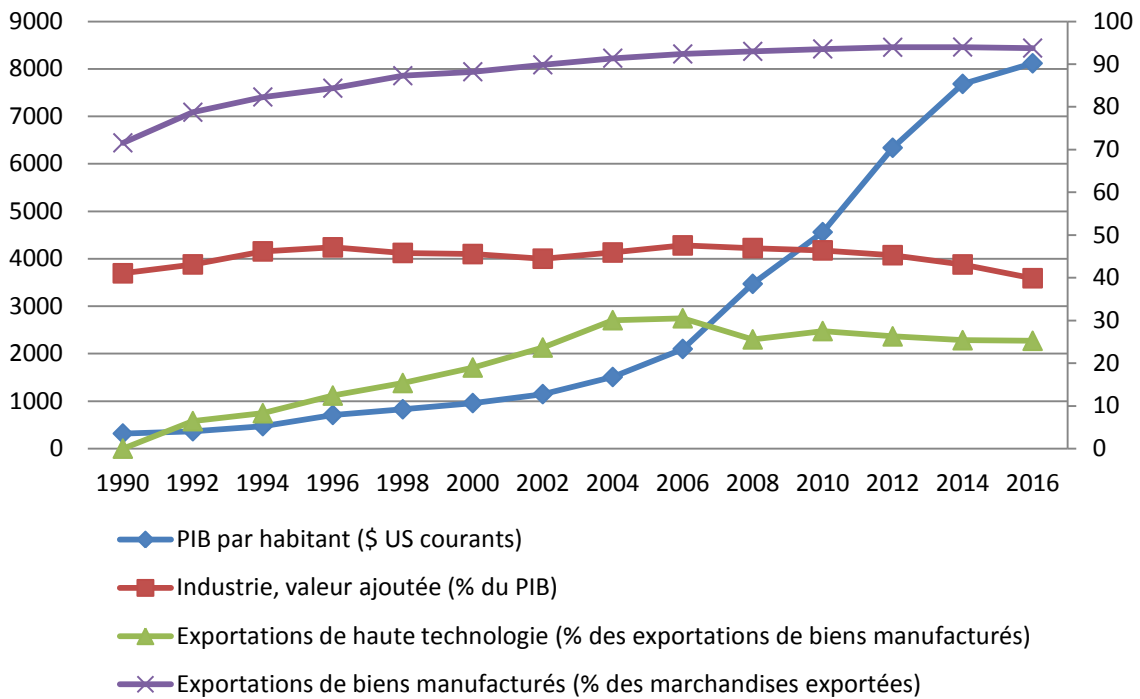
Entre 1992 et 2015, la Chine a connu une croissance annuelle moyenne de son PIB de 9,30%. Selon les données de la banque mondiale, Le PIB par habitant est passé entre 1990 et 2016 de 318 dollars à 8 117 dollars. La valeur ajoutée industrielle représente en moyenne 44% du PIB durant cette période et les exportations de produits manufacturés ont atteint 95% des exportations totales de marchandises en 2015. La part des produits à haute technologie dans les exportations des produits manufacturés, qui illustre également le degré de sophistication des exportations a été multiplié par 4, passant d'un taux de 6,43% en 1992 vers 25,55% en 2015¹. Bien que ça ne soit pas le seul, l'électronique constitue sans doute le secteur dans lequel la Chine a très sensiblement augmenté sa part de marché mondial au cours de ces dernières années.

D'un pays relativement isolé avec une part des exportations représentant moins de 4,95% du PIB en 1970, la Chine est devenue une économie fortement intégrée avec un ratio qui a atteint 50% en 2011, (Jarreau et Poncet, 2012) avant de revenir à 37% en 2015. Cette augmentation des exportations est caractérisée par une vitesse supérieure au taux mondial et surtout par la percée des biens à haute technologie qui sont passées de 6.43% des exportations de biens manufacturés durant l'année 1992 vers 19% en 2000 pour atteindre 27.5% en 2010 avant de redescendre vers 25% en 2016.

¹ Statistiques extraites des indicateurs de la base de données de la banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Figure 29 : Evolution du PIB par habitant et des exportations chinoises, 1990-2016



Source : Conception personnelle d'après les données de la banque mondiale

La particularité du développement économique chinois réside dans le fait qu'il a pris place dans un cadre éloigné des fondamentaux de l'économie libérale : ouverture et libéralisation des marchés progressives¹, privatisations partielles et tardives, droits de propriété privée pas toujours clairs et un régime politique éloigné de la démocratie (Rodrik, 2006). Ce qui montre qu'il est possible de réussir un décollage économique malgré des institutions « imparfaites » au regard du schéma de la banque mondiale. La réussite de ce développement réside surtout dans le caractère séquentiel des réformes et la capacité des autorités à les faire accepter par les différentes parties prenantes.

L'intervention de l'Etat a été sans aucun doute l'un des principaux facteurs qui ont contribué à la réussite de ce modèle. Le gouvernement a adopté une attitude pragmatique et graduelle en matière de transformation structurelle. Une fois un petit nombre d'activités à haute productivité est identifié, elles font l'objet d'un développement prioritaire afin d'attirer les ressources et agir ainsi comme un levier pour développer d'autres activités sophistiquées.

¹ La Chine s'est ouverte progressivement au commerce et d'importantes réformes ont eu lieu après la croissance. Durant les Années 1990 les tarifs à l'import sont encore en moyenne au dessus de 40% (parmi les plus élevés au monde à l'époque)

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Le cas du groupe de produits électroniques illustre bien cette situation, (Jarreau et Poncet, 2012).

Encouragés par le bas coût de la main d'œuvre, les IDE ont joué un rôle crucial dans le décollage économique chinois, dès les premières étapes de la réforme industrielle. Ils ont permis l'acquisition des compétences et de savoirs faire. En effet, les investisseurs étrangers étaient soumis à l'exigence de former des coentreprises avec les entreprises locales, de garantir un transfert de technologie à des partenaires nationaux et surtout d'utiliser les intrants locaux, ce qui a facilité la création d'une base productive locale.

Les entreprises à capitaux étrangers seraient responsables de la moitié des gains de productivité obtenus dans les années 1990, (Jarreau et Poncet, 2012). En outre, la Chine s'est de plus en plus intégrée dans le circuit de production asiatique, grâce à des flux d'échange de biens intermédiaires ou d'investissement. L'entrée massive d'investisseurs étrangers n'a pas empêché le développement d'entreprises chinoises à l'international dans plusieurs domaines tels que le matériel de télécommunication (Huawei, ZTE) ou encore l'informatique (LENOVO) grâce à une politique industrielle volontariste ayant pour objectif la constitution de grands groupes publics ou « champions nationaux ».

La réussite du modèle chinois doit beaucoup aux nombreuses réformes et moyens mis en place par les pouvoirs publics. La décentralisation administrative a permis le transfert de compétences du gouvernement central vers les autorités locales ; ce qui a permis une allocation de ressources plus efficace et surtout des expérimentations régionales, une des spécificités du modèle chinois, (Jarreau et Poncet, 2012). Le développement du système bancaire, l'augmentation des dépenses de recherche et développement et du nombre de chercheurs, l'évolution progressive des droits de propriété via l'industrialisation des zones rurales grâce à la création d'entreprises de bourg et villages (EBV)¹, la transformation des PME en entreprises collectives et la diversification de l'actionnariat des grandes entreprises ont également contribué au décollage économique de la Chine.

Ainsi, malgré des conditions de départ éloignées des concepts du libre échange qui ont longtemps expliqué la croissance asiatique, la Chine a pu réaliser son miracle grâce à l'attitude du gouvernement et à la gestion pragmatique des gains des réformes qui ont pu être imposées

¹ Entreprises relevant des autorités locales, qui ont ni un statut privé ni public.

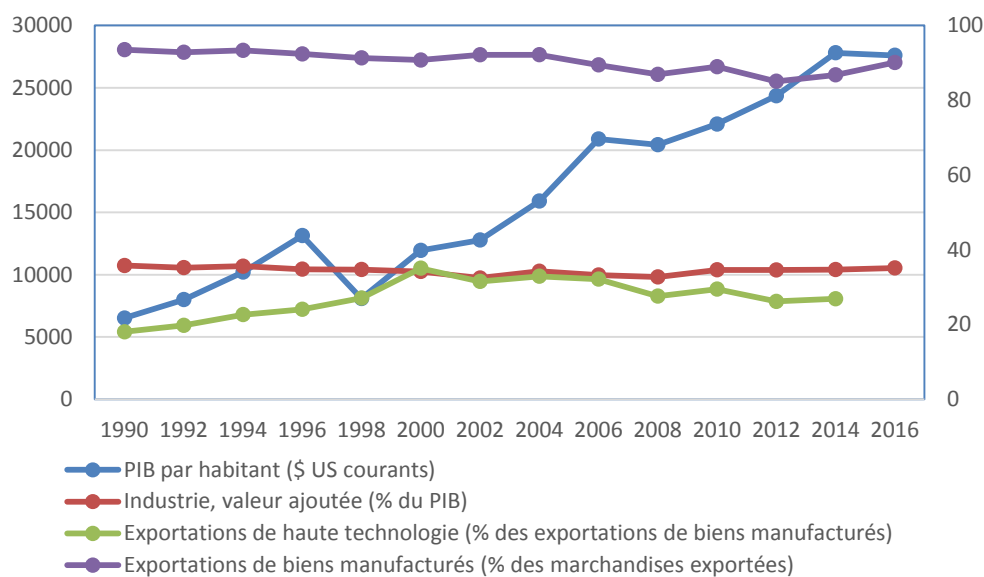
Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

grâce au choix d'une méthode empirique tirant profit d'expériences régionales, (Rodrik, 2006).

2-2- La Corée

La Corée constitue également un modèle intéressant en matière de renforcement de la sophistication des exportations et de la compétitivité. Le PIB par habitant est passé de 8 276 dollars en PPA en 1990 vers 34 421,57 dollars en 2016, avec une croissance annuelle moyenne du PIB de 5% entre 1990 et 2016. Le commerce de marchandises en % du PIB a connu une augmentation spectaculaire passant de 32% en 1970 vers 83% en 2016 avec un pic de 110% en 2011. Les exportations de produits manufacturés représentent en moyenne 90% des exportations de marchandises pour la période 1990-2016 avec une progression des exportations des produits à haute technologie passant de 18% des exportations manufacturés en 1990 vers près de 27% en 2016¹.

Figure 30 : Evolution du PIB par habitant et des exportations de la Corée, 1990-2016



Source : conception personnelle d'après les données de la banque mondiale

Au cours de la période de 1985 à 1990, ce pays a fait une percée dans deux secteurs où il avait au départ une très faible présence : le secteur des machines et celui des produits chimiques et médicaux, tout en poursuivant son expansion dans le secteur des textiles et tissus, (Hausmann et Bustos, 2012).

¹ Statistiques extraites des indicateurs de la base de données de la banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Durant les années 1957-1960, le pays a opté pour une stratégie de substitution aux importations basée notamment sur les secteurs de l'industrie légère tels que la pêche et l'industrie cotonnière. Cette stratégie qui s'est accompagnée de prêts aux entreprises et de la mise en place d'une organisation patronale, (Chaponnière et Lautier, 2014) a permis au pays une industrialisation par remontée de filières. Au début des années 1960, le pays a entamé une politique d'industrialisation par les exportations qui a débouché sur la réorganisation du commerce extérieur et la mise en place de plusieurs incitations aux exportateurs. Ce changement de ligne revêt quatre modalités principales, (Chaponnière et Lautier, 2014):

- Le vote de la loi anti-corruption du 14 juin 1961 qui marque le début d'une épuration tournée contre les anciens fonctionnaires ;
- La création de l'Association des Entrepreneurs Coréens, en août 1961 ;
- Le lancement d'un projet de complexe sidérurgique à Ulsan, en janvier 1962. Il sera inauguré en 1967 ;
- Le rétablissement des relations diplomatiques avec le Japon, en 1966.

Cette politique marque le point de départ d'une relance économique progressive : accélération de la croissance industrielle, ralentissement de l'inflation à partir du milieu des années 1960, forte expansion des échanges extérieurs, réduction du déficit commercial extérieur et redressement du cours du won à partir de 1965. Grâce au développement de l'épargne nationale, le pays a pu donner la priorité à l'autofinancement des investissements. Ceux-ci ont été largement financés grâce à la politique d'exportation de biens fournis par l'industrie légère.

Cette stratégie révèle ses limites vers les années 1970. Le gouvernement s'engage alors à nouveau dans une politique de substitution aux importations fondée sur les industries lourdes et chimiques, mais aussi sur le développement de l'agriculture et de la pêche. Parallèlement, le gouvernement adopte une politique fiscale d'incitation au développement des nouvelles technologies. C'est l'époque de la création des industries stratégiques : électronique, pétrochimie, automobile, acier, construction navale et constructions mécaniques, (Chaponnière et Lautier, 2014).

Pour construire son industrie lourde, la république de Corée a utilisé le « reverse engineering » (reproduire les produits importés) en vue de développer ses propres capacités.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

La Corée figure parmi les pays ayant les plus grandes dépenses en recherche et développement dans le monde en développement. L'un des piliers de la stratégie coréenne est la création de grands conglomérats privés, d'infrastructures technologiques et l'encouragement des compétences techniques. La Corée a le plus grand taux d'inscription à l'université et produit un grand nombre d'ingénieurs chaque année

La Corée constitue un cas spécial d'industrialisation tardive. L'Etat est intervenu avec des subventions pour stimuler l'activité économique, en échange des standards de performance imposés aux firmes privées, (Amsden, 1989). En effet, pour encourager certaines industries, l'Etat coréen a exercé une discipline sur les firmes privées en accordant des aides uniquement au plus performantes et en refusant de renflouer à grande échelle les entreprises mal gérées ou en faillite.

A titre d'exemple, dans les années 1960, la compagnie Shijing avait une plus grande part de marché dans l'industrie automobile par rapport à Hyundai, mais l'entreprise n'a pas pu survivre à la concurrence et au choc pétrolier des années 1970, elle a fait faillite et le gouvernement a transféré le holding à Daewoo. Dans l'industrie du ciment le plus grand producteur dans les années 1970 a fait banqueroute car il a essayé d'optimiser une vieille technologie plutôt que d'opter pour une nouvelle, les facilités de production ont été transférées par le gouvernement au Chaebol Ssangyong, (Amsden, 1989).

La Corée a adopté des stratégies interventionnistes et donné une grande préférence à la promotion des entreprises et des capacités technologiques locales grâce à la création de groupes diversifiés, désignés par les Chaebol, équivalents des Zaibatsu au Japon. L'Etat a assigné aux IDE un second rôle pour les technologies importées, Lall (2004). Ainsi, la conduite des exportations est menée par les firmes locales. Le marché domestique n'est pas exposé au libre échange, des mesures tarifaires ont été utilisées pour protéger « l'industrie naissante » et les effets négatifs de la protection ont été compensés par de fortes incitations à exporter.

Concernant la politique commerciale, la Corée a mis en place des programmes d'importation de produits intermédiaires pour les transformer et les réexporter avec une plus grande valeur ajoutée. Après la période de réformes et de reconstruction après la guerre entre 1950 et 1960, Le pays a opté pour une combinaison entre la promotion des exportations et la protection des importations et le contrôle du commerce entre 1961 et 1973. La période allant de 1973 à 1979 a été celle de la promotion des industries stratégiques notamment, l'industrie

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

lourde et chimique (pétrochimie, acier, métaux non ferreux, construction navale, électronique et machinerie) par des subventions et incitations fiscales et financement préférentiels. Enfin, entre 1980 et 1990 la Corée est entrée dans une période de libéralisation commerciale puis financière à partir de 1990, (Banque mondiale, 1993).

La stratégie de développement coréenne induite par l'exportation, a mis l'accent sur l'ouverture vers l'extérieur, la stabilité macroéconomique et de gros investissements dans le capital humain et matériel. Cette évolution structurelle d'une industrie à faible technologie à une industrie à haute technologie a été essentiellement menée par les politiques industrielles du gouvernement qui consistaient à promouvoir certains secteurs exportateurs tout en procédant à une libéralisation commerciale rapide depuis la fin des années 1980.

2-3- La Malaisie

Un autre exemple de réussite en matière de diversification est celui de La Malaisie. C'est un exemple intéressant car ce pays a réussi le pari d'évoluer de la dépendance de produits primaires vers des industries orientées à l'exportation. Le produit qui a conduit ce pays vers la frontière technologique est l'huile de palme qui constitue un exemple d'industrialisation à partir des ressources naturelles à travers lequel la Malaisie a évolué d'une simple culture et transformation brute d'huile pour devenir un leader dans l'innovation industrielle contrôlant la chaîne de valeur ajoutée, Rasiah (2006).

Malgré son essoufflement suite à la montée de l'économie chinoise et le renforcement des inégalités pro-malais, la trajectoire économique de ce pays demeure très intéressante car elle met une fois de plus les politiques volontaristes de l'état au cœur du décollage économique.

Le soutien du gouvernement pour passer de l'huile de palme brute à faible valeur ajoutée et au prix volatile vers l'huile de palme transformée a conduit au déplacement des exportations de l'une vers l'autre¹.

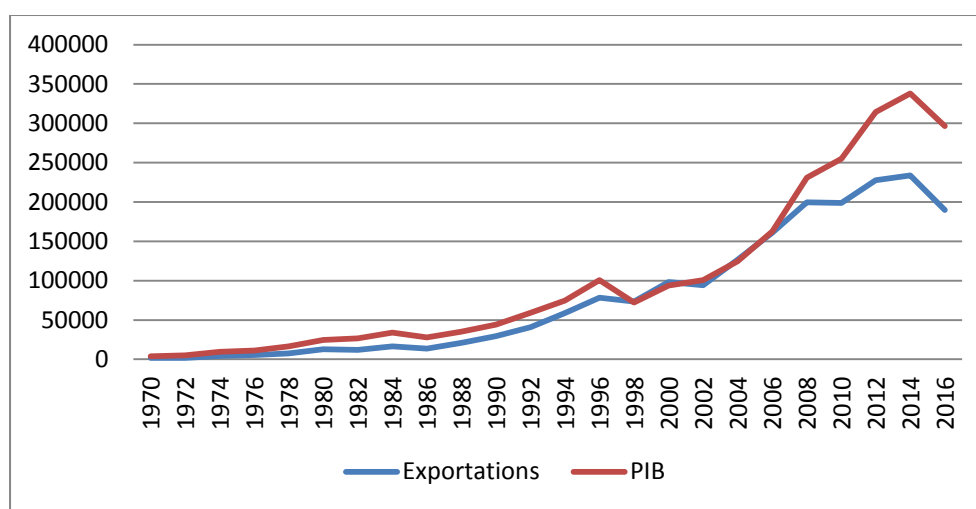
Ce mouvement de déplacement dans la chaîne de valeur a été initié par l'imposition des huiles brutes aux droits à l'export et l'exonération des huiles transformées. En outre, une vaste stratégie pour soutenir une diversification technique dans l'industrie à travers le développement de nouveaux produits, la coopération industrie gouvernement et un suivi pour

¹ Baisse des exportations de l'huile brute de 76,1% en 1975 vers 0,3% en 1985 de sorte à ce que l'huile soit de plus en plus transformée en Malaisie puis exportée.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

éviter une offre excédentaire a été le premier moteur de développement dans l'industrie. En quelques années la Malaisie a pu bâtir des industries à grande valeur ajoutée dans l'électricité et l'électronique tout en développant des industries basées sur les ressources naturelles ESCAP (2004). Les exportations ont connu un développement considérable notamment à partir des années 1970.

Figure N° 31: Evolution des exportations et du PIB de la Malaisie 1970-2016, en millions de Dollars



Source : D'après les données de la base de données de l'UNCTAD

La politique d'industrialisation de la Malaisie a été déclenchée suite à la mise en place par le gouvernement de Tun Abdul Razak de la Nouvelle Politique Economique (New Economic Policy, NEP) entre 1971 et 1990. Son objectif initial était de supprimer les inégalités sociales et de rééquilibrer la distribution des revenus en faveur des malais de « souche ».

Durant cette période, l'Etat a renforcé les investissements publics à travers un système de planification entamé avec la NEP (1970-1990), pour passer par la New Development Policy (1991-2000) et finir avec la National Vision Policy (2001-2010), (Lafaye de Micheaux, 2014).

Quatre grands secteurs sont retenus dans la NEP comme domaines d'intervention de l'État : l'agriculture, la pêche et la forêt, l'industrie manufacturière, les mines et la construction, l'amélioration de la vie urbaine et rurale et les politiques éducatives. La mise en place de cette politique s'est déclinée par le développement d'un secteur économique public, la promotion de l'ouverture commerciale et des IDE. Ceux-ci ont été encouragés grâce à la

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

mise en place de zones franches ou peuvent s'établir des unités de production tournées vers les exportations.

Ces politiques ont permis l'émergence de deux secteurs exportateurs: les industries de transformation des ressources naturelles (caoutchouc, étain, huile de palme et bois) et des secteurs intensifs en main d'œuvre développés par les multinationales à la recherche de bas salaires et de conditions de production sociales et fiscales favorables. Les investissements directs étrangers vont jouer un rôle très structurant dans ce développement, en particulier au travers de la stimulation du secteur de l'électronique qui deviendra leader des exportations Malaisiennes.

A l'instar des autres pays asiatiques, la singularité de la politique de diversification et de changement structurel de la Malaisie réside dans la capacité à combiner une stratégie d'extraversion et d'ouverture vers les IDE en parallèle avec le développement d'un secteur public productif très protégé et lourdement subventionné, (Rasiah, 2006).

2-4- Le Maroc et la Tunisie

Ces deux pays n'ont pas encore atteint le degré de développement et de diversification réalisée par les pays émergents asiatiques, cependant nous avons considéré utile d'analyser leur évolution en matière de transformation structurelle et de politique industrielle, compte tenue de leur proximité et de leurs similitudes avec l'Algérie. La Tunisie a réalisé une meilleure performance en matière de transformation structurelle et de diversification par rapport au Maroc, cependant, cet essor a été freiné par la révolution de 2011.

Concernant le Maroc, le processus de transformation structurelle est relativement lent, son PIB par habitant en PPA en dollars courants est passé de 2 528,45 en 1990 vers 7 657,25 en 2016, inférieur à celui de l'Algérie et de la Tunisie. La valeur ajoutée de l'industrie en % du PIB est passée de 31,5% en 1990 vers 29,09% en 2016. Les exportations de produits manufacturés par rapport aux exportations de marchandises sont en augmentation passant de 52,25% en 1990 vers 70,84% en 2016. Quant aux exportations de produits à haute technologie, elles sont en baisse depuis 2002 et représentent en 2015, 3,67% des exportations de produits manufacturés¹.

¹ Statistiques extraites des indicateurs de la base de données de la banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateurs>

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

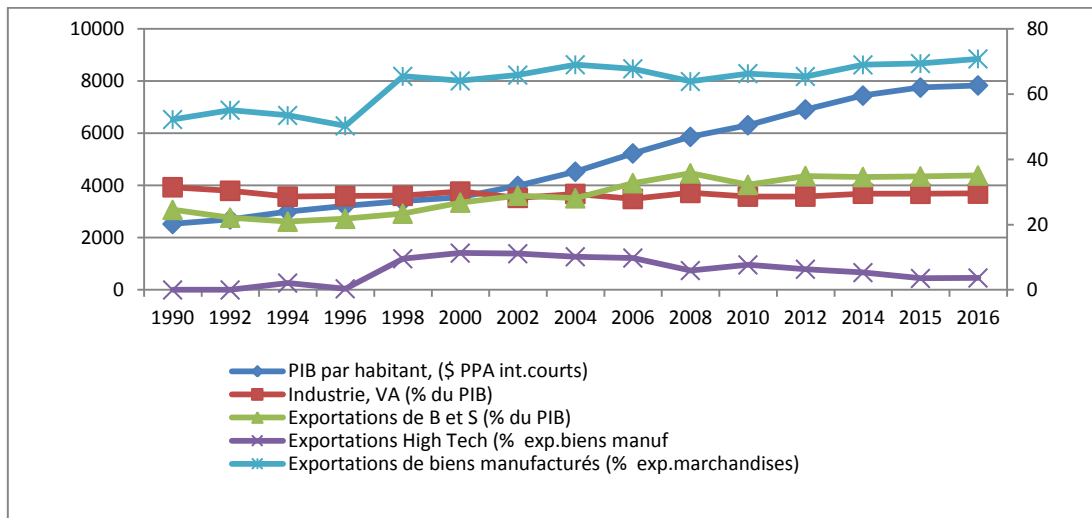
En matière de politique industrielle, à l'instar des autres pays d'Afrique du nord ; le Maroc a d'abord opté pour une politique de substitution aux importations entre 1960 et 1970, suivie par la période de libéralisation qui s'est effectuée en 1980 matérialisée par la signature de plusieurs accords de libre-échange. La politique industrielle du Maroc peut être analysée à travers trois périodes, (Achy, 2015). :

- La période des années 1990, qui correspond à une période de privatisation et de restructurations des relations entre l'Etat et les entreprises de même qu'au déclin de la protection du commerce ;
- Entre 2002 et 2007 : multiplication de la promotion des investissements et des exonérations fiscales à travers deux initiatives destinées au secteur privé. La première a concerné les grandes entreprises et reposait sur le financement de quelques secteurs ciblés notamment le textile et la sous traitance automobile à partir du fonds Hassan II pour le développement économique et social. La deuxième initiative a concerné les PME, grâce à des financements en provenance de l'UE notamment à travers les programmes de mise à niveau. Ces initiatives ont souffert de quelques insuffisances liées au manque de transparence quant à l'éligibilité des entreprises au fonds Hassan II. Par ailleurs les Programme de mise à niveau n'ont pas attiré le nombre d'entreprises escompté.
- La période après 2007, correspond à la mise en place du programme émergence lancé avec le soutien direct du roi, ayant pour cible des secteurs spécifiques tels que l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, le textile, et l'industrie alimentaires. Des incitations à l'investissement ont été mise en place sous forme de programmes IMTIYAZ et MOUSSANADA. Par ailleurs le Maroc a adopté une attitude libérale envers les IDE, à travers l'implantation de plusieurs multinationales.

Cependant malgré ces différents programmes le Maroc n'a pas pu atteindre la croissance escomptée. L'importance du secteur manufacturier est en baisse et ses positions sur les marchés traditionnels sont impactées par la concurrence. Le pays souffre d'insuffisances structurelles notamment une spécialisation excessive dans des secteurs intensifs en main d'œuvre non qualifié ou basés sur les ressources naturelles, les exportations ne sont pas très diversifiées. On dénote un changement structurel lent avec un déplacement récent vers les services et un manque d'innovation et des politiques dispersées et assez souvent non ciblées, (Achy, 2015).

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Figure N°32: Evolution du PIB par habitant, de l'industrie et des exportations au Maroc entre 1990 et 2016



Source : élaboré par nos soins d'après les données de la banque mondiale

Pour ce qui est de la Tunisie, elle se caractérise par l'émergence d'une stratégie de promotion des exportations plus tôt par rapport à d'autres pays en développement.

Ce pays représente la transformation structurelle la plus rapide par rapport aux pays du sud de la méditerranée. Le PIB par habitant est passé de 3 629,12 en 1990 vers 11 469,36 en 2016, la valeur ajoutée industrielle est passée de 33,60% du PIB en 1990 vers 27,20% en 2016, les exportations de biens et services représentent 43,55% du PIB en 1990 et 40,09% en 2016¹. Quant aux exportations de produits manufacturés par rapport aux exportations totales de marchandises, elles sont en augmentation passant de 69,10% en 1990 vers 76,53% en 2016². Enfin, les exportations de produits à haute technologie sont passées de 2,12% des exportations de produits manufacturés en 1990 vers 6,32% en 2016³.

Le pays a d'abord opté pour une stratégie d'import substitution à la fin des années 1970. Le gouvernement a par la suite changé de politique en combinant l'import substitution et la promotion des exportations grâce au développement d'un secteur privé, une politique attractive envers les IDE, focalisée sur l'industrie notamment le textile, la réduction des barrières tarifaires dans les années 1990 et la signature de plusieurs accords de libre échange.

¹ Statistiques extraites des indicateurs de la base de données de la banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

² Idem

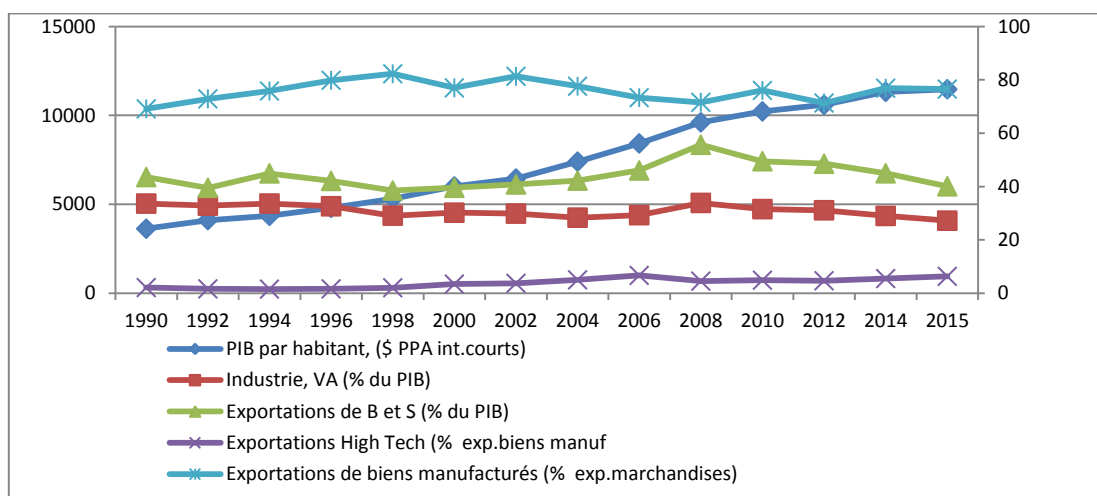
³ En Algérie les exportations de produits à haute technologie ont représenté 1,26% des exportations de produits manufacturés en 1992 et 0,15% en 2015.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Comme pour le Maroc et l'Algérie, la Tunisie a eu recours aux différents programmes de stabilisation macroéconomique sous l'égide du FMI et de la banque mondiale.

La libéralisation a été accompagnée par des programmes de mise à niveau en vue de renforcer les compétences technologiques, marketing et organisationnelles des PME pour les protéger de la concurrence étrangère. Les résultats se sont manifestés par la baisse de l'exportation de carburants, l'augmentation de l'exportation du textile et des produits mécaniques et électriques.

Figure N°33: Evolution du PIB par habitant, de l'industrie et des exportations en Tunisie entre 1990 et 2015



Source : élaboré par nos soins d'après les données de la banque mondiale

Concernant la politique industrielle de la Tunisie, elle s'est déclinée sous plusieurs aspects, (Ghali et Rezgui, 2015). La première phase, entre 1996 et 2000, a été marquée par des programmes d'aide visant à consolider les investissements physiques et intangibles des firmes. La deuxième phase allant de 2000 à 2005 a été consacrée à des programmes visant à améliorer le climat des affaires et la troisième phase s'est focalisée sur la promotion de la certification et standardisation des produits et des processus de même que la promotion de l'innovation.

Pour ce qui est de l'environnement des affaires, la Tunisie a renforcé la protection des investisseurs et les délais de traitement en douane ont été réduits de deux jours en moyenne. Le pays a amélioré son classement en matière de facilités au commerce mais reste cependant à la traîne en matière de création d'entreprises.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

La Tunisie, a également mis en place un programme national de recherche depuis 2003 en vue de développer l'innovation technologique dans l'industrie et d'améliorer la compétitivité des entreprises par la recherche appliquée. Le pays a presque triplé les dépenses de R & D qui ont atteint 1,1% du PIB en 2009. La Tunisie s'est dotée d'un système d'innovation avec 8 centres techniques, 147 laboratoires de recherche, 615 unités de recherche en plus de nombreux programmes pour renforcer l'innovation qui souffre malgré tout de quelques insuffisances liées aux coûts élevés, au manque de compétences et aux contraintes administratives, (Ghali et Rezgui, 2015). La Tunisie se distingue pour avoir soutenu l'orientation à l'exportation, même dans les années 1970, lorsque le reste des pays étaient des économies fondamentalement fermées.

La Tunisie a eu un certain degré de succès en termes de transformation structurelle. La politique industrielle poursuivie a créé une sorte de dualisme dans l'industrie manufacturière du fait de l'existence d'un régime offshore depuis l'orientation à l'export dans les années 1970 avec des règles assez libérales en parallèle avec un régime local éloigné des règles de la mondialisation. Le programme de mise à niveau a eu des effets bénéfiques sur les firmes qui l'ont adopté.

Cependant la transformation structurelle n'est pas achevée car le pays n'a pas été suffisamment préparé. La Tunisie a accusé un retard en termes de ciblage des industries prioritaires, en plus de l'incohérence entre les objectifs de la stratégie industrielle et l'allocation des ressources financières, techniques et humaines pour les atteindre. Il est à noter également un certain manque en termes de gouvernance économique accentuée par la révolution de 2011. Enfin, bien que le système éducatif génère un grand nombre de diplômés de haut niveau, l'économie reste dominée par des secteurs intensifs en mains d'œuvre non qualifiés, (Ghali et Rezgui, 2015). La Tunisie doit promouvoir des industries intensives en compétences et se déplacer dans la chaîne de valeur.

Par ailleurs, dans leur étude, (Hausmann et Bustos, 2012) ont comparé la composition des exportations de l'Algérie avec celles de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie. Ils ont constaté que bien que les trois derniers pays produisent des biens dans des secteurs d'exportation hautement périphériques, il n'en demeure pas moins qu'ils ont connu une transformation très profonde dans la composition de leurs paniers des exportations entre 1970 et 2008.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

L'Égypte, par exemple, est passée du statut d'exportateur essentiellement de coton, de riz et de fruits, à celui d'exportateur de textiles, de vêtements, de produits métalliques et chimiques. Le Maroc est passé du statut d'exportateur de produits agricoles de base et de phosphates en 1970, à celui d'exportateur de vêtements, de produits chimiques et d'appareils électroniques.

La Tunisie quant à elle, était un exportateur de pétrole, de phosphates et de produits agricoles en 1970, mais est devenue exportatrice de vêtements, d'appareils électroniques et de produits chimiques à partir de 2008.

Le passage en revue de ces différents exemples montre que contrairement à la Chine et à la Corée du sud et même aux pays voisins, les pouvoirs publics algériens peinent à mettre en place une politique économique visant à diversifier sa structure de production accompagnée par un système d'incitation et de protection visant à promouvoir l'intégration de l'économie nationale.

II- Quelques pistes de réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre en vue de développer les exportations hors hydrocarbures en Algérie.

Les exemples de réussite des pays émergents asiatiques présentés plus haut, ont mis en avant le rôle des politiques publiques dans la croissance économique. Bien que ces pays aient respecté un minimum de principes de bonne gouvernance économique (droits de propriété, mesures incitatives axées sur le marché, monnaie saine, solvabilité budgétaire), il n'en demeure par moins que ces derniers ont assez souvent été mis en œuvre par le biais de politiques peu conventionnelles. Ces dernières se sont déclinées sous forme de subventions sélectives aux exportations de même qu'une protection et une assistance significatives aux industries locales naissantes.

Le frein majeur au processus de diversification des exportations en Algérie est sans doute inhérent au manque de vision stratégique à long terme qui inscrit cet objectif dans la durée. Jusqu'à présent, les différentes politiques publiques mises en œuvre rentrent dans le cadre d'ajustements conjoncturels en réponse aux variations des prix des hydrocarbures : politique expansionniste en période de boom et restrictions budgétaires pour pallier la baisse des prix. Les différentes actions initiées en vue de développer l'investissement industriel et autres facilitations à l'exportation ne semblent pas porter leurs fruits car ne rentrant pas dans le cadre d'une réflexion stratégique globale.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Les crises des années 1980 et post 2014 reflètent de façon très claire ce phénomène. L'Algérie ne parvient pas à entamer un processus de croissance dans la longue durée. Les périodes de croissance et de dépression se succèdent. A titre d'exemple, le PIB réel par tête d'habitant de 1985 n'a été retrouvé qu'en 2005 en partie grâce au choc pétrolier de la fin des années quatre-vingt-dix. Une nouvelle phase dépressive de ce cycle a commencé en 2015 ; la croissance du PIB ne couvre plus celle de la démographie.

Selon Rodrik (2003), la transformation structurelle doit être menée sur deux temps. D'abord il y a lieu de déclencher le processus d'investissement afin d'amorcer le décollage économique. Cependant, une fois enclenchée, cette croissance doit être maintenue dans le temps par la mise en place d'institutions capables de faire durer le dynamisme de la productivité et garantir la résistance aux chocs externes. Ce deuxième défi s'avère plus difficile car il nécessite des efforts plus importants.

Ainsi, se dégagent deux axes de la stratégie de développement :

- Une politique d'investissement à court terme visant à stimuler la croissance ;
- Une stratégie à moyen et long terme de renforcement des institutions qui fixe les règles du jeu qui doivent prévaloir dans le pays, pour la soutenir.

1- Encourager l'investissement pour déclencher le processus de diversification

Il va de soi que toute politique de diversification des exportations doit avoir pour préalable l'encouragement de l'investissement. Les secteurs exportateurs doivent être préalablement définis dans le cadre d'une politique industrielle qui détermine également un cadre sélectif et incitatif à l'investissement et à l'exportation sachant qu'un système neutre finira par profiter aux secteurs à faible potentiel de transformation structurelle.

1-1- Politique industrielle et choix des secteurs prioritaires

Les incitations aux investissements ne peuvent être efficaces si elles ne sont pas précédées par la définition des secteurs au développement prioritaires. Avant de discuter ce dernier point rappelons le contexte dans lequel s'insère l'industrie algérienne notamment depuis le contre choc pétrolier de 1986 (Cf chapitre III).

Après une période de croissance connu durant les années 1970 jusqu'au milieu des années 1980, la part du secteur industriel manufacturier dans le BIP n'a cessé de baisser pour atteindre un taux de 4,37% en 2008 avant de connaître une timide croissance la portant à 7,25% du PIB en 2015. Les secteurs des services et du BTP ont quand à eux connu une

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

croissance ayant porté leur contribution au PIB respectivement vers 36.61% et 14.89% en 2015 contre 23.11% et 13.73% en 1986. Cette situation résulte du recul de l'investissement public dans le secteur manufacturier qui n'a pas pu être relayé par un investissement privé, faute d'incitations ciblées. En 2015, la part du secteur industriel privé représente à peine 7% de la valeur ajoutée privée hors hydrocarbures. Il convient également de noter que l'environnement institutionnel n'est pas propice à l'investissement à cause de la détérioration du climat des affaires.

Ces différentes statistiques soulèvent l'une des caractéristiques majeures de l'économie algérienne qui freine la diversification des exportations : la faible part de l'industrie dans la création d'entreprise, celles-ci préfèrent s'orienter vers les services et le BTP, secteurs à faible valeur ajoutée.

Ce schéma de spécialisation de l'Algérie l'éloigne de plus en plus de la diversification faute de politique industrielle claire accompagné d'un système d'incitation adéquat. La priorité doit être d'abord accordée au choix des secteurs prioritaires. La question récurrente concernant l'Algérie est la suivante : faut-il encourager les secteurs où l'Algérie est déjà présente ou bien tenter d'effectuer un saut dans l'espace des produits en développant des secteurs plus sophistiqués? Les processus d'industrialisation des pays asiatiques montrent que les deux options ne sont pas exclusives.

En effet, la transformation structurelle est un processus progressif. Le pays doit d'abord développer les activités déjà présentes en vue de laisser le temps au développement des compétences nouvelles nécessaires pour se déplacer au cœur de l'espace des produits. Force est de constater que pour le cas de l'Algérie, au vu du secteur public déficient, le secteur privé a du mal à percer dans des nouvelles industries manufacturières à plus forte valeur ajoutée. Celles-ci requièrent des moyens financiers plus importants et des inputs et compétences qui ne sont pas nécessairement disponibles dans le pays. Comme l'ont montré (Hidalgo et Hausmann, 2009), la diversification au sein de l'économie est étroitement liée à la diversification de ses capacités productives. En effet, les produits sont fabriqués en combinant des inputs spécifiques non échangeables qui ne peuvent pas être importés, le pays doit être capable de les développer localement, une des principales lacunes dont souffre notre pays. En outre, ces compétences une fois développées, peuvent par la suite circuler entre les concurrents et les imitateurs, situation qui n'encourage pas les entrepreneurs à se diversifier dans des activités non traditionnelles.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

L'Algérie peine à élaborer une stratégie industrielle sélective via des actions et incitations ciblées. Les différents programmes d'aide à l'investissement (Ansej, Angem, Andi...), ne semblent pas favoriser un secteur particulier, pour preuve, la prédominance de l'investissement privé dans les secteurs des services et du BTP.

Un projet visant à l'élaboration d'une stratégie industrielle a été engagée par le ministère de l'industrie en 2007 après une concertation à la fois sectorielle et nationale grâce à des rencontres organisées avec les associations d'entreprise du secteur privé, des experts de l'industrie et les gestionnaires du secteur public industriel, sans aboutir à une stratégie claire et ciblée. C'est seulement en 2016 qu'une stratégie de relance industrielle a été mise en place¹.

Les axes majeurs de cette stratégie industrielle s'articulent autour des points suivants :

- **Le déploiement sectoriel de l'industrie** : grâce à
 - La valorisation des ressources naturelles
 - La densification du tissu industriel
 - La Promotion de nouvelles industries
- **Le déploiement spatial de l'industrie et la création de synergies** : par
 - L'exploitation de la concentration spatiale des activités économiques
 - La mise en réseau des entreprises, des établissements publics et des structures de recherche, de formation et d'expertise
 - La création d'un microclimat d'affaires et l'intensification de l'investissement.
- **Mise en place de politiques de développement industriel**: à travers :
 - La mise à niveau des entreprises
 - L'innovation, moteur de développement industriel
 - Le développement des ressources humaines
 - La promotion de l'investissement direct étranger (IDE)
- **La détermination des filières stratégiques**: les filières que le gouvernement a fixé comme étant bénéficiaires d'un développement prioritaire sont :
 - Sidérurgiques et métallurgiques,
 - Liants hydrauliques,
 - Electriques et électroménagers,

¹ Site du ministère de l'industrie, <http://www.mdipi.gov.dz/Filieres-industrielles>

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

- Chimie industrielle, pharmaceutiques
- Mécanique et automobile,
- Aéronautique,
- Construction et réparation navales,
- Technologies avancées,
- Industrie agroalimentaire,
- Textiles et habillement,
- Cuirs et produits dérivés,
- Bois et industrie du meuble

L'examen de la liste des secteurs prioritaire soulève de prime abord la question de sélectivité. En effet, force est de constater que l'Algérie est déjà présente bien que de façon très marginale à l'export dans certains secteurs, tandis que d'autres sont éloignés de la structure de production actuelle (automobile et électronique).

Comme nous l'avons noté précédemment un saut dans l'espace des produits n'est pas impossible à condition de mettre en place des mécanismes par lesquels les compétences requises peuvent progressivement être acquise. Comme l'a montré l'expérience des pays émergents asiatiques, la transformation structurelle vers des secteurs à plus forte ajoutée doit se faire de façon séquentielle le temps que le pays acquiert l'expérience nécessaire pour intégrer les chaînes de valeur mondiales.

Les pouvoirs publics algériens n'ont prévu aucune séquentialité en termes de type d'industrie (lourde ou légère), contenu technologique ou de potentiel à l'export. C'est d'ailleurs le cas de la politique entreprise envers les IDE. L'existence d'exportations bien que minimales et surtout sporadiques de produits agroalimentaires, pharmaceutiques (médicaments), agricoles (dattes) peut être considéré comme un potentiel qui doit être exploité. Ces secteurs méritent d'être renforcés et encouragés car ils sont susceptibles de réaliser des remontées de filières, et permettre d'acquérir des compétences techniques, managériales et marketing et enclencher un processus d'apprentissage qui permettra à son tour de développer progressivement d'autres secteurs plus éloignés dans l'espace des produits.

1-1-1- Les industries dans lesquelles l'Algérie est déjà présente

Les données relatives à la fois à la structure de l'économie et à celle du commerce extérieur montrent que l'Algérie est déjà présente, bien que de façon marginale, dans

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

plusieurs secteurs qui peuvent constituer un potentiel à l'export et par conséquent, faire l'objet d'un développement prioritaire. Nous allons présenter les caractéristiques de quelques secteurs qui peuvent être encouragés dans le cadre d'une politique industrielle ciblée. La liste n'est pas exhaustive car chaque secteur nécessite une étude spécifique.

1-1-1-1- La chimie et plastiques

Outre la disponibilité de capacités et de compétences, le choix de ce secteur est motivé par l'importance de la demande nationale et internationale et la disponibilité et le prix du gaz qui constituent un avantage comparatif pour son développement. L'industrie fabrique essentiellement de la chimie minérale, des résines et matières en plastique, la chimie organique de base, et les peintures. En effet, malgré des variations modérées, ce secteur a renoué avec la croissance depuis 2015 (+0.4% en 2016 et +3.3% en 2017)¹.

Le secteur de la chimie et pétrochimie constitue également un important fournisseur d'inputs pour nombre d'autres secteurs tels que la production de plastique, les matériaux de construction, les fibres textiles, ou encore l'automobile. Le développement de l'aval de la pétrochimie et notamment les produits plastiques, les résines et les fibres peuvent par ailleurs, relancer l'industrie textile. En outre, la croissance de la demande d'engrais dans le monde et les vastes réserves de phosphate dont l'Algérie dispose, plaident pour son intégration dans le cadre d'un développement prioritaire.

1-1-1-2- Les ISMMEE

L'Algérie produit essentiellement des produits issus de la transformation de la fonte et de l'acier, des métaux non ferreux, des biens intermédiaires métalliques et électriques, des biens de consommation mécaniques, la mécanique de précision et les biens d'équipement électriques et métalliques. Après une décélération du rythme de croissance ces dernières années, ce secteur a connu un rebond durant l'année 2017 avec une variation de +3.4% par rapport à 2016, notamment pour la transformation des métaux non ferreux (+13.6% en 2017) et les biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques avec une hausse de 4.3% en 2017². La demande en produits fabriqués a enregistré une augmentation durant ces dernières années.

¹ D'après les données de l'ONS, enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie, 4^{ème} trimestre 2017

² Idem

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Par ailleurs, les investissements privés en matière d'aciérie utilisant des éponges de fer se sont multipliées et le cycle périodique de l'acier est depuis les années 2002 orienté à la hausse pour encore une décennie. Les atouts de l'Algérie se manifestent à travers la disponibilité du gaz naturel, la probable disponibilité du minerai de fer, l'abondance et le faible coût de la main d'œuvre et la possibilité de disposer de sites portuaires. La possibilité d'une production de l'aluminium par électrolyse avec des procédés intensifs en énergie plaide pour un encouragement de cette branche. Dans ce domaine le recours aux IDE s'avère important surtout en ce qui concerne l'ingénierie scientifique.

1-1-1-3- Les industries agroalimentaires

Hormis les demi-produits, les produits agroalimentaires occupent une place importante dans les exportations hors hydrocarbure (huile d'olive, jus, boissons gazeuses, boissons alcoolisés, yaourt, fromages, conserves alimentaire).

Durant les dernières années la production a connu une certaine stabilité avec une légère augmentation en 2017 notamment pour les industries du sucre et du lait.

Tableau N°36 : Evolution annuelle de l'indice de production industrielle de l'industrie agro-alimentaire, 1989 base100.

Produits	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Travail de grains	1667.8	1655.4	1651.4	1651.5	1655.7	1660.4	1668.5	1675.0	1675	1676.2
Industrie du sucre	1080.8	1210.3	1743.8	1699.6	1689.3	1689.3	1689.3	1689.3	1689.3	1689.3
Boissons alcoolisées	774.8	774.8	774.8	774.8	774.8	774.8	774.8	774.8	774.8	774.8
Boissons non alcoolisées	694.5	668.1	641.7	641.7	641.7	641.7	641.7	641.7	641.7	652.7
Industrie du lait	1615.6	1613.7	1606.6	1606.6	1606.6	1604.8	1599.6	1599.6	1599.6	1624.3
Conserves de fruits et légumes	971.0	1021.9	1021.9	1021.9	1021.9	1021.9	1021.9	1021.9	1021.9	1039.4
Produits alimentaires pour animaux	1372.2	1471.3	1471.3	1471.3	1471.3	1471.3	1471.3	1480	1555.8	1536.1

Source : ONS. (2018). « Indices des prix à la production industrielle, 2008-2017 », collection statistique n°.

208/2018, Série E : statistiques économiques N°.95.

Par ailleurs, il faut noter que la production dans ce secteur reste concentrée dans les derniers stades de transformation. Le secteur agricole que nous n'avons pas abordé dans le cadre de ce travail consacré au secteur industriel, doit également susciter l'intérêt des

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

pouvoirs publics. La baisse du taux d'emploi et l'augmentation constante des importations de produits agricoles montre le déficit structurel dont souffre ce secteur et dont le développement des IAA dépend fortement.

Notons enfin, qu'en matière d'exportations les produits agroalimentaires sont sujets à une réglementation très stricte en termes de normes sanitaires et phytosanitaires que les exportateurs doivent impérativement connaître, ajouté à cela la nécessité d'une chaîne logistique efficace, problème dont souffre la plupart des exportateurs algériens.

Rappelons que l'agroalimentaire est le secteur qui a attiré le plus d'entreprises privées. Comme nous l'avons noté plus haut le secteur privé étant de type familial pour la plupart des entreprises, manque d'expérience et d'expertise et présente une aversion au risque renforcée par l'incertitude et la détérioration de l'environnement institutionnel. Ajouté à cela la petite taille de ces entreprises qui réduit leur surface financière (Cf paragraphe 3 de cette sous section).

1-1-1-4- Les industries pharmaceutiques

L'Algérie dispose déjà de capacités et de compétences dans ce secteur notamment dans le générique qu'elle exporte vers certains pays africains. Outre le développement du générique à court terme, l'enjeu à long terme est d'élargir la gamme de production des médicaments et produits vétérinaires et encourager la remontée des filières pour la production des inputs (excipients et principes actifs). En effet, en raison de la perte de brevets sur les médicaments-vedettes qui basculent progressivement et à grande vitesses dans le domaine public et des mesures nationales de régulation des prix, cette industrie vacille vers un nouveau modèle économique, dans lequel les pays émergents et en voie de développement pourraient bien jouer un rôle majeur.

Le marché algérien des produits pharmaceutiques est porteur. Le taux d'accroissement du marché algérien du médicament s'élève annuellement à 10%, ce qui montre qu'il s'agit d'un marché en pleine extension. L'Algérie veut développer son industrie pharmaceutique locale, afin de réduire la facture des importations et devenir ainsi une plate-forme de production de génériques. Actuellement, une large part du marché repose sur les importations qui ont connu une augmentation de 5.54% entre 2015 et 2016 pour baisser durant l'année 2017. (1893.28 millions USD en 2017 contre 2022.35 millions en 2016)¹. En vertu de l'arrêté

¹ Données ONS

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

ministériel du 30 octobre 2008 établissant un cahier des conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine, le gouvernement a pris de nouvelles mesures, imposant aux opérateurs pharmaceutiques d'investir obligatoirement dans la production locale. Il a également interdit l'importation des médicaments produits localement.

En juin 2009, le Conseil des participations de l'Etat a approuvé un plan de développement dont l'objectif est de faire de SAIDAL le leader sur le marché national en matière de production de médicaments grâce à l'augmentation de ses capacités de production, ce qui lui permettra d'atteindre 70% de part de marché contre 20% actuellement¹. Ce plan consiste en la modernisation des différents sites existants, la réalisation de deux nouveaux sites et l'élargissement de la gamme de production. D'autre part, concernant l'insuline qu'il produit déjà, le groupe public est en négociation avec des partenaires étrangers pour la production d'autres formes d'insuline. Des discussions sont également en cours avec des partenaires étrangers pour la production de médicaments anticancéreux revenant très cher à l'Etat qui les importe. La stratégie d'innovation adoptée par le Centre de Recherche et de Développement a permis durant les années 2005 à 2010 l'obtention de 15 brevets auprès de l'Institut National Algérien de Propriété Industrielle (INAPI)².

Par ailleurs, dans le cadre de la rationalisation des importations de médicaments, Il est interdit d'importer des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine, dont les besoins sont couverts par la production nationale³. Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirop, auxquels s'ajoutent une liste de onze matériels médicaux tels que les seringues, compresses et bandes de gaze et la bicarbonate de soude pour dialyse.

Il est également interdit aux grossistes, la distribution des médicaments fabriqués localement et exigé des producteurs locaux de médicaments de créer leur propre réseau de distribution. Ainsi, les producteurs locaux de médicaments doivent désormais vendre leurs

¹ Ministère de l'industrie et de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement : « l'industrie pharmaceutique : état des lieux, enjeux et tendances lourdes dans le monde et en Algérie », rapport sectoriel N°01, 2001.

² Idem

³ Arrêté du 08/05/2011 relatif à l'interdiction d'importation des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine fabriqués en Algérie.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

produits directement aux officines pharmaceutiques. Cette décision vise à protéger le médicament local. Les importateurs de médicaments devront se lancer dans la fabrication et la production pharmaceutiques.

L'Algérie exporte déjà des médicaments vers des marchés africains, qu'elle doit par ailleurs maintenir et approfondir. En 2016, les exportations de médicaments se sont élevées à 6 millions de dollars¹.

1-1-2- Les industries dans lesquelles l'Algérie est absente

Il s'agit notamment de l'automobile et de l'électronique. Dans le nouveau contexte du commerce mondial leur développement s'avère certes inéluctable, cependant pour le cas de l'Algérie, il est encore plus difficile vu le manque de compétences dans ce domaine. L'importance du marché intérieur pour ces produits constitue certes un atout considérable, mais le manque de qualification du personnel et le faible développement des réseaux des fournisseurs et d'équipementiers restent des handicaps non moins importants. Le défi consiste donc à rechercher les moyens de se procurer les compétences nécessaires pour développer ces activités. Dans ce domaine tout reste à faire, et le recours aux investissements étrangers est nécessaire.

Afin de développer le secteur automobile, le gouvernement algérien a signé en 2012 un protocole d'accord avec le constructeur automobile Renault pour l'implantation d'un site de production dans la wilaya d'Oran, l'usine a lancé sa production en 2014. Cette première étape annonçait le lancement d'une politique volontariste visant à relancer un secteur perçu comme stratégique et surtout réduire la facture des importations devenue trop importante. D'ailleurs le gouvernement a en parallèle mis en place un certain nombre de mesure destinées à réduire la quantité de véhicules importés, notamment par la réduction des licences d'importation accordées aux concessionnaires et la fixation de quotas à l'importation. Les importations de véhicules de tourisme est ainsi passée de 385 513 unités en 2014, vers 229 957 en 2015, pour redescendre jusqu'à 143 643 véhicules en 2016². L'implantation de l'usine Renault a été suivie par celles de Hyundai à Tiaret et de Volkswagen à Relizane.

Afin d'encourager la production sur le territoire national, le gouvernement ne s'est pas contenté de poser un certain nombre d'obstacles aux importations, il s'est également attelé à

¹ D'après la base de données INTRACEN.

² Données ONS

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

attirer les constructeurs étrangers en leur octroyant des avantages fiscaux et en leur garantissant des parts de marché.

Les constructeurs automobiles ayant implanté leurs usines en Algérie ont ainsi bénéficié d'exonérations diverses et d'un tarif douanier préférentiel à 5%. Pareillement, les sous-traitants intervenant dans la chaîne de production ont obtenu une exemption des droits de douane et de TVA pendant cinq ans. En plus de ces avantages, le gouvernement a octroyé des parts de marché aux constructeurs en échange de leur investissement.

Cependant le nombre de véhicules assemblés en Algérie est encore insuffisant au regard de la demande locale de véhicules, et l'objectif d'exporter une partie de la production demeure encore lointain. En effet, l'usine Renault a fabriqué seulement 20 000 véhicules en 2015, 42 000 en 2016 et 60 000 en 2017, pour une capacité de production de 75 000 véhicules par an en deçà des quantités fabriquées au Maroc (350 000 véhicules en 2016). Il est par ailleurs à noter que le taux d'intégration demeure pour l'instant très faible du fait que les véhicules sont importés quasi assemblés. Cette situation n'est pas viable pour le secteur car pour le moment les véhicules fabriqués localement coûtent plus chers que ceux importés¹. Pour augmenter le taux d'intégration, il est nécessaire de développer le secteur de la sous-traitance automobile. L'Algérie doit mettre en place une politique d'IDE qui doit développer les industries locales et le transfert de savoir faire.

Concernant les industries électroniques, elles sont caractérisées par une large demande intérieure mais pour le moment, la production est limitée à des activités de montage de composants importés. L'industrie électronique algérienne peut tirer profit de la délocalisation attendue des industries européennes dans l'électronique professionnel en tirant parti de l'accord d'association, elle peut également constituer un partenaire pour des industries asiatiques dans le but de pénétrer le marché européen sur certains produits ou composants (aéronautique, industrie nationale militaire).

Bien que la structure de l'espace des produits telle que présentée par (Hausmann et Klingler, 2010), laisse peu de chances à l'Algérie pour atteindre le cœur et développer des activités à plus forte valeur ajoutée, cependant comme l'a montré l'expérience de la Chine, pays anciennement spécialisé dans l'agriculture et les industries légères, il est possible de

¹ Ministère de l'industrie et des mines, bulletin de veille industrielle, N°2, Février 2017.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

réaliser un saut dans l'espace des produits à condition de mettre en place une politique publique dédiée à cet objectif.

Ainsi le choix des secteurs prioritaire constitue un élément primordial dans le processus de transformation structurelle. Le déplacement vers de nouvelles activités est certes difficile mais pas impossible. L'important est de créer les conditions favorables et de procéder de façon séquentielle. Dans un premier temps il est plus aisé de se déplacer vers des activités qui requièrent des capacités de production similaires et proches de la structure productive actuelle. Dans tout les cas, l'encouragement des IDE en vue d'acquérir les compétences nécessaires à travers une politique d'attraction est indéniable.

L'analyse de l'expérience des pays asiatiques à montré que malgré des héritages et des trajectoires parfois différents, ces pays présentent un point commun qui réside dans leur capacité à réussir un équilibre entre une expansion axée sur la poursuite de la promotion des groupes dans lesquels ces pays avaient une forte présence et un pari réussi pour des secteurs distants, mais très sophistiqués et stratégiques (machines, électronique). Cela montre que la diffusion favorisant les produits voisins et la réalisation de bonds vers des secteurs stratégiques plus distants sont deux stratégies distinctes et complémentaires suivies par ces pays, (Hausmann et Bustos, 2012). Le pays doit surtout être capable de réorienter sa politique en fonction de l'évolution de l'environnement national et international.

L'exemple de la Corée est édifiant à cet égard. Après une stratégie d'import substitution basée sur l'industrie légère poursuivie durant les années 1950 et 1960 qui a permis une industrialisation par remontée de filières, le pays à enchainé avec une stratégie de promotion des exportations à partir de l'année 1960. Cette politique qui était accompagné par un programme d'incitation aux exportations a permis aux pays de rentrer dans une phase de croissance durant laquelle les recettes d'exportations ajoutées à l'augmentation de l'épargne nationale ont permis au pays de financer une grande partie des investissements. Après l'essoufflement de cette politique, le pays s'est de nouveau dirigé vers la substitution à l'importation basée cette fois sur l'industrie lourde à partir des années 1970. Cette époque marquera le point de départ d'une politique de développement technologique et l'essor de secteurs à plus forte valeur ajoutée (électronique, automobile, construction navale....etc. Cet exemple illustre parfaitement le rôle des politiques publiques dans le processus de développement des pays et surtout leur capacité à changer de cap lorsque les résultats ne cadrent plus avec les objectifs fixés au départ.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Il s'avère donc nécessaire d'effectuer une étude détaillée de l'état de l'industrie algérienne d'une part et des opportunités de marché à l'international d'autre part, afin de déterminer les secteurs qui feront l'objet d'incitations spécifiques. Cette politique doit également inclure les investissements directs étrangers qui doivent être choisis en fonction de leur apport en termes de transfert de technologie et de leur contribution à la diversification des exportations.

1-2- Mettre en place des incitations aux investisseurs

Une fois les secteurs porteurs à l'export sont ciblés, il est nécessaire d'attirer l'investissement vers ces activités. Le commencement de ce long processus est tributaire de la réponse à la question suivante : comment faire en sorte que les chefs d'entreprise aient envie d'investir dans l'économie ?

Rodrik (2006) mentionne deux contraintes qui peuvent freiner l'entrepreneuriat dans une économie :

- Un coût de financement élevé ;
- Un faible retour sur investissement.

L'Etat doit garantir aux entrepreneurs « l'appropriabilité » des fruits de leur prise de risque. Il s'agit de mettre en place un cadre réglementaire en vue de pallier aux échecs de marchés qui inhibent les nouveaux entrants (cost discovery), mais également limiter les obstacles imposés par le gouvernement sous forme de contraintes réglementaires, droits de propriété insuffisants et les niveaux élevés d'incertitude qui répriment l'entrepreneuriat, (Rodrik, 2008). C'est l'élimination de tous ces obstacles qui permettra par la suite de libérer l'esprit d'entreprise.

Plusieurs mesures d'incitation aux entreprises intervenant dans les secteurs jugés prioritaires ont été mises en place par les pouvoirs publics dans le cadre de la loi de finance 2016¹. Il s'agit notamment des mesures suivantes² :

- Allègement des charges fiscales (IBS, TAP, IRG) ;
- Allègement des charges fiscales et incitations aux investissements exportateurs:
Exonération de la TVA et droit de douanes pour les produits importés destinés à être

¹ Site de l'ANDI, <http://www.andi.dz/index.php/fr/mesures-d-appui-a-l-entreprise?id=464>

² Ces différentes mesures sont présentées en détail en annexe.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

transformés pour exportation, Bénéfice du régime des achats en franchise de TVA pour les achats ou importations effectués par les exportateurs,

- Incitations en matière de financement via l'octroi de prêts non rémunérés ou bonifiés sous certaines conditions ;
- Allègement des charges sociales et salariales.

Par ailleurs il convient de rappeler que la loi de finances complémentaire (LFC) pour 2009, introduite par les pouvoirs publics contient plusieurs mesures ayant pour objectif d'accroître le contrôle des investissements étrangers en Algérie. Les principales mesures ayant trait aux IDE sont les suivantes¹ :

- Le plafonnement du taux de détention des sociétés algériennes par des actionnaires étrangers à 49% ;
- L'institution d'un droit de préemption de l'Etat et des entreprises publiques sur les cessions de titres de participation par ou au profit d'actionnaires étrangers ;
- Obligation de présenter une balance devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée de vie de l'investissement ;
- L'obligation de recours au financement local, etc.

Cependant, comme souligné précédemment, suite à l'introduction de ces mesures, il a été constaté une faiblesse significative des IDE dans le secteur industriel hors hydrocarbures. Dans ce contexte, au cours de l'année 2016, le gouvernement a décidé de réformer le cadre législatif et réglementaire encadrant l'investissement en Algérie. L'objectif étant de relancer la dynamique d'investissement et améliorer l'attractivité du pays auprès des investisseurs étrangers.

Ce nouveau code qui vient amender les dispositions de 2001 a mis en place trois niveaux d'avantages fiscaux pour les investisseurs² : un premier niveau commun pour tous les investissements remplissant les conditions requises – des investissements ne dépassant pas 5 milliards de dinars (40,7 millions d'euros) ; un deuxième niveau où des avantages supplémentaires sont accordés aux investissements effectués dans des secteurs clés tels que l'industrie, l'agriculture et le tourisme ; et un troisième niveau qui prévoit des avantages

¹ Ordonnance n°09-01 du 29 rajab 1430 correspondant au 22 juillet 2009 portant loi de finance complémentaire pour 2009, journal officiel de la république algérienne, n°44

² Loi n° 16-09 du 29 chaoual 1437 correspondant au 03 aout 2016 relative à la promotion de l'investissement, journal officiel de la république algérienne n°46.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

exceptionnels pour les investissements considérés comme cruciaux pour l'économie nationale.

Les avantages communs qui s'appliquent dans le cadre du nouveau code prennent la forme d'exonérations fiscales, d'abattements et de réductions de taxes à tous les stades des projets. Ces mesures incitatives peuvent être prolongées à une durée de cinq ans pour les projets effectués dans les secteurs cibles, et jusqu'à dix ans pour les projets cruciaux pour l'économie nationale.

Cependant force est de constater que certaines dispositions clés des précédents règlements (loi de finance complémentaire 2009) sont conservées par le nouveau code. Il s'agit du droit de préemption sur les cessions totales ou partielles d'actifs étrangers et de la règle 51/49. Bien qu'elle soit supprimée du code des investissements, celle-ci reste inscrite dans la loi de finances 2016. Le législateur entend ainsi se donner le moyen d'étendre son champ d'application aux activités d'importation. Par ailleurs, diverses mesures sont supprimées par le nouveau code de l'investissement en raison de leur inapplicabilité, et de l'effet dissuasif qu'elles exerçaient sur les investisseurs. Il s'agit notamment de la règle de la balance devises excédentaire et l'obligation d'information sur les mouvements de titres et les actionnaires des sociétés de droit algérien comportant une participation étrangère.

En réalité ces amendements et surtout l'élargissement de la règle 51/49 aux importations ne peuvent se substituer à d'autres critères de sélection des investissements notamment leur contribution aux exportations, à l'émergence de secteurs à plus grande valeur ajoutée et à fort potentiel technologique et au transfert de savoir-faire.

1-3- Résoudre la contrainte financière

Le problème de financement est flagrant pour le cas de l'Algérie car malgré la disponibilité de ressources financières, les mécanismes par lesquels ces dernières devraient être mises à la disposition des opérateurs économiques semblent faire défaut.

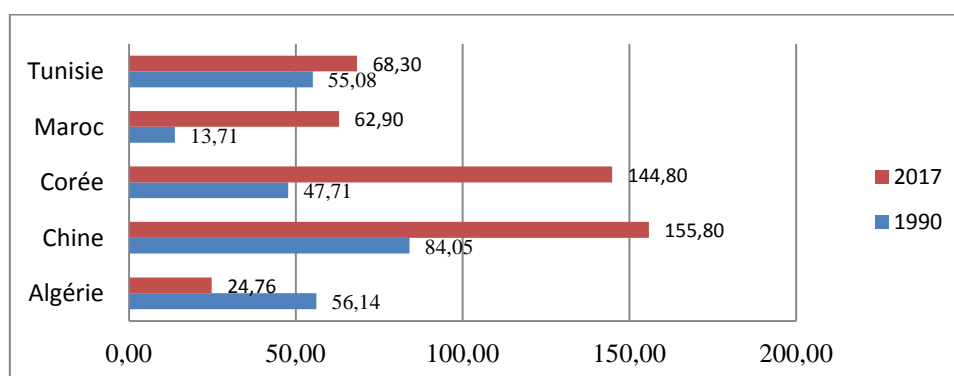
Le faible recours au financement bancaire par le secteur privé révèle la faiblesse de l'intermédiation, renforcée par l'aversion au risque des banquiers. En effet, la situation du financement des investissements par les banques en Algérie fait face à plusieurs contraintes :

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

- Une contrainte de financement très dure alors que le pays a connu une aisance financière. Les banques ayant développé une aversion au risque en raison de l'asymétrie de l'information ;
- Les petites entreprises ont besoin de garder une gouvernance familiale pour des raisons sociologiques. Cette situation les pousse à recourir à l'épargne familiale et se condamner à rester petites, alors que la taille peut s'avérer importante pour employer les nouvelles technologies, développer le capital humain et bénéficier d'économies d'échelle. Conditions inéluctables pour développer des capacités de transformation structurelle et de diversification.
- La politique algérienne de création des entreprises (particulièrement ANSEJ CNAC etc.) relève davantage de politiques sociales qu'industrielles.

Selon les données de la banque mondiale, en 2017, le ratio entre le crédit au secteur privé et le PIB est de l'ordre de 24.76% pour l'Algérie, inférieur à ceux du Maroc (62.90%) et de la Tunisie (68.30%) et très éloignés de ceux de la Chine (155.80%) et de la Corée (144.80%). Hormis l'Algérie, tous les pays ont réalisé des progrès par rapport à l'année 1990. Le ratio a même enregistré un taux de 6% en 2000.

Figure N°34 : Crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (% du PIB)



Source : D'après les données de la banque mondiale

Ainsi comme l'ont fait les pays émergents il est nécessaire de développer le secteur bancaire en assouplissant les procédures d'accès au crédit à travers lesquelles la banque doit également jouer un rôle de soutien et de conseil. Il est également utile de mettre en place d'autres modes de financement qui favorisent l'émergence de nouveaux entrepreneurs (incubateurs d'entreprises, capital risque...). Les marchés financiers sont quasiment inactifs en Algérie, et le marché obligataire très limité est quasiment orienté vers le financement des entreprises publiques.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

La contrainte financière se pose avec plus d'acuité pour les opérations de commerce extérieur concernant le règlement des services importés et les délais de domiciliation ou d'encaissement. Comme nous l'avons noté précédemment, ces derniers exercent une grande pression sur les exportateurs du fait qu'ils sont exposés au risque de poursuites judiciaires, en cas de dépassement des délais de rapatriement de devises jugé trop courts.

En effet, la réglementation en vigueur oblige l'exportateur à rapatrier ses recettes en devises provenant de l'exportation, dans un délai n'excédant pas les 360 jours depuis 2016 (il était de 180 jours auparavant).

Ces différentes mesures peuvent certes alléger certaines contraintes à l'exportation, mais il n'en demeure pas moins qu'elles doivent être précédées comme noté précédemment par un dispositif global qui commence dès la décision d'investir.

1-4- Développer le capital humain

Le développement du capital humain et des compétences et la dynamique d'apprentissage qui ont été au cœur de l'essor économique des pays asiatiques a fait défaut en Algérie. Le décalage entre les besoins de l'économie en matière de compétences et le profil des jeunes diplômés renseigne une fois de plus sur l'absence de réflexion sur les besoins réelles en compétences, ce qui va d'ailleurs de pair avec la politique industrielle.

Alors que la réalisation du saut vers des activités sophistiquées nécessite l'acquisition des compétences nécessaire dans le domaine, l'Algérie semble être à la traîne. En effet, l'indice du capital humain publié par la fondation du forum économique mondial (WEF) qui évalue les pays en fonction de leur capacité à tirer le meilleur parti du potentiel économique de leur population, classe l'Algérie à la 112^{ème} sur 130 pays pour l'année 2017¹. Le score est obtenu à travers l'analyse de plusieurs facteurs comme le volume de la population active, le PIB par habitant, les dépenses publiques allouées à l'éducation ou le taux de chômage. Ce classement évalue également le niveau de formation de la population, le niveau de participation au marché du travail, de même que la part des salariés hautement qualifiés dans l'emploi global.

Au moment où la valorisation du capital humain par l'éducation, le développement des compétences et leur déploiement au service du développement économique sont considérés comme des facteurs clés, l'Algérie accuse un retard en matière de recherche et développement

¹ World Economic Forum : the global human capital report, 2017

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

et d'innovation. En 2016, l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (global innovation index) classe l'Algérie à la 113^{ème} place sur 128 pays.

Selon les données disponibles sur la base de données de la banque mondiale (la non disponibilité des données pour toutes les années ne permet pas de faire une comparaison avec exactitude), les dépenses de recherche et développement en % du PIB ont représenté 0,5% en 2017¹ pour l'Algérie. Elles ont été de 4.22% pour la Corée.

Par ailleurs, l'indice mondial de compétitivité et talent² (GTCI) qui renvoie à un ensemble de politiques et pratiques qui permettent à un pays d'attirer, de développer et de retenir/fidéliser le capital humain constitue un indicateur qui permet d'évaluer le niveau de productivité du travail d'un pays donnée. Il est synthétisé sous la forme d'une moyenne arithmétique simple pour chacun des six piliers : développement, attraction croissance, fidélisation, compétences professionnelles et compétences générales.

Le GTCI est un modèle d'entrée et de sortie. Il combine une évaluation de ce que les pays produisent et acquièrent comme talents (entrée) et du type de compétences disponibles en retour (sortie). En termes de résultats, le GTCI fait la différence entre deux niveaux de talents, selon le type de compétences : les compétences moyennes et les compétences avancées/élevées. Elles constituent les deux piliers de performances du modèle GTCI.

Les compétences professionnelles moyennes renvoient aux compétences disposant d'une base technique ou professionnelle acquise via la formation et l'expérience professionnelle. L'impact économique de ces compétences moyennes est mesuré par la productivité des travailleurs, la relation entre la rémunération et la productivité, et par les exportations de valeurs moyennes basées sur ces savoir-faire. Les compétences supérieures et avancées, souvent appelées compétences générales, décrivent les travailleurs occupant des postes de leadership et des fonctions managériales qui exigent une certaine créativité et aptitude à la résolution des problèmes. Leur impact économique est évalué par des indicateurs d'innovation et d'entrepreneuriat, ainsi que des exportations de valeur élevées basées sur ces qualités.

Le classement pour l'année 2016 fait apparaître l'Algérie à la 104^{ème} place sur un total de 109 pays, devant le Mali, la Tanzanie, l'Ethiopie, le Burkina Faso et Madagascar, des pays à revenu faible et derrière le Maroc (93^{ème}), la Tunisie, (73^{ème}) et l'Egypte (88^{ème}). Dans les

¹ Les statistiques relatives aux autres années ne sont pas disponibles.

² index mondial compétitivité et talents (GTCI) 2015-2016, Adecco group

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

premières positions nous retrouvons des pays à revenu élevé tels que la Suisse, le Singapour, et le Luxembourg.

Comme indiqué dans la première édition du GTCI, la compétitivité en termes de talents est en lien avec la richesse : les pays qui affichent un PIB par habitant plus élevé sont généralement plus compétitifs en termes de talents par rapport aux pays enregistrant des revenus plus faibles. Ce n'est donc pas surprenant que les pays riches aient tendance à disposer de meilleurs systèmes éducatifs, d'une plus grande capacité à attirer et retenir/fidéliser les talents étrangers, grâce à une meilleure qualité de vie et une rémunération supérieure.

Ce classement montre que l'Algérie accuse un retard à la fois en termes de compétences professionnelles moyennes et de compétences supérieures avancées. Une fois les secteurs à encourager sont définis dans le cadre de la politique industrielle, l'Etat doit impérativement adapter les formations universitaires et professionnelles aux besoins des entreprises. Des partenariats entre les industriels, les universités et centres de formation doivent également être développés.

2- Une stratégie de renforcement des institutions pour soutenir la croissance

L'intervention du gouvernement pour encourager l'investissement via des facilitations financières, fiscales et administratives est certes cruciale dans le processus de transformation structurelle. Cependant, le levier le plus important pour déclencher la croissance réside sans doute dans le degré de confiance des entrepreneurs dans la capacité du gouvernement à mettre en œuvre des actions politiques adaptées, (Rodrik, 2006). Ce dernier point est sans doute crucial pour le cas de l'Algérie au regard du manque de confiance des opérateurs vis-à-vis des pouvoirs publics,

Comme cité précédemment l'Algérie figure au bas de l'échelle en termes de facilité à faire des affaires. Rappelons qu'en 2017 et sur un total de 190 pays, l'Algérie est classée à la 156^{ème} place selon le classement doing business qui tient compte de plusieurs critères (création d'entreprise, obtention de permis de construire, accès au prêt, transfert de propriété...). Ce climat délétère des affaires s'avère un résultat normal au vu du système de gouvernance globale qui caractérise le pays.

La question qui se pose pour un pays comme l'Algérie est inhérent aux mécanismes de mise en place d'institutions capables de créer le dynamisme productif et le maintenir dans le

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

temps. Durant la première phase de développement, l'Etat doit surtout chercher des moyens de réduire l'incertitude et susciter un sentiment de confiance de la part des agents économiques. Ce paramètre de confiance dépend justement de l'histoire du pays et de son niveau de revenu.

En Algérie, l'augmentation des recettes des hydrocarbures a renforcé considérablement la corruption qui était déjà bien installée. Les dépenses publiques colossales engagées dans le cadre des grands projets notamment entre 2004 et 2014 sans aucun mécanisme de contrôle y ont largement contribué. Plusieurs scandales financiers impliquant des hauts cadres de l'Etat n'ont pas manqué d'alimenter les débats publics ces dernières années (affaire khalifa, affaire Sonatrach..). D'ailleurs les différents classements internationaux donnent assez souvent l'Algérie parmi les pays les plus corrompus et les moins transparents du monde.

Selon l'indice de perception de la concurrence établi par l'organisation Transparency International¹ pour l'année 2018, l'Algérie est classée à la 105^{ème} place sur un total de 180 pays, derrière le Maroc et la Tunisie tous deux classés à la 73^{ème} place. Le classement de l'Algérie sur l'échelle africaine n'est pas plus réjouissant comme l'atteste le classement rendu public par la fondation Mo Ibrahim² sur la gouvernance en Afrique pour l'année 2018. Sur 54 pays l'Algérie occupe la 27^{ème} place. Le pays présente essentiellement des points faibles en termes d' « opportunités économiques durables », de « sécurité de l'état de droit » et « le caractère inclusif de l'Etat et les droits de l'Homme », critères pour lesquelles l'Algérie est devancé par deux tiers des pays africains. A noter que la Tunisie figure dans le Top 10 en se hissant à la 9^{ème} place, quant au Maroc, il est classé à la 15^{ème} place. Les trois pays africains les mieux classés en termes de gouvernance sont respectivement : l'île Maurice, les Seychelles et le Cap vert.

Le processus de transformation structurelle et de diversification économique qui ne peut aboutir sans l'intervention des pouvoirs publics semble plus complexe pour le cas de l'Algérie au vu du système de gouvernance caractérisé par son opacité conjuguée à une très grande centralisation des pouvoirs. Le choix des hauts fonctionnaires chargés de mener et contrôler les réformes se fait assez souvent non pas sur la base des compétences mais plutôt sur la garantie de constituer un cercle d'alliés acquis à la cause du rent seeking grâce à un système de privilèges. Cette situation a fini par créer un climat de méfiance entre l'Etat et la classe des

¹ www.transparency.org

² www.Mo.ibrahim.foundation

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

entrepreneurs et hommes d'affaires (locaux et étrangers) sensés mener le processus de diversification.

La question qui se pose donc est la suivante : les règles de bonne gouvernance sont elles une condition nécessaire pour la réhabilitation de ce sentiment de confiance et la réussite du processus de transformation structurelle ?

A la lumière des différents exemples de réussite des pays asiatiques présentés précédemment cette condition n'est pas forcément nécessaire. Comme l'ont noté (Meisel et Ould Aoudia, 2007) et (Rodrik, 2006) les règles de bonne gouvernance telles que présentées par les institutions internationales (respect des droits individuels, sécurité des contrats, administration efficace, institutions politiques démocratiques) et considérées comme « solution universelle permettant de générer la confiance nécessaire à la croissance économique », ne sont pas impérativement liées au décollage économique.

En effet, Pour être réussi, le processus de transformation institutionnel qui doit accompagner la transformation structurelle doit obligatoirement s'adapter aux spécificités locales. Aux premiers stades de leur développement, les pays ne doivent pas nécessairement chercher à acquérir et transposer les règles formelles en vigueur dans les pays développés, car elles ne sont pas adaptées à leur contexte local.

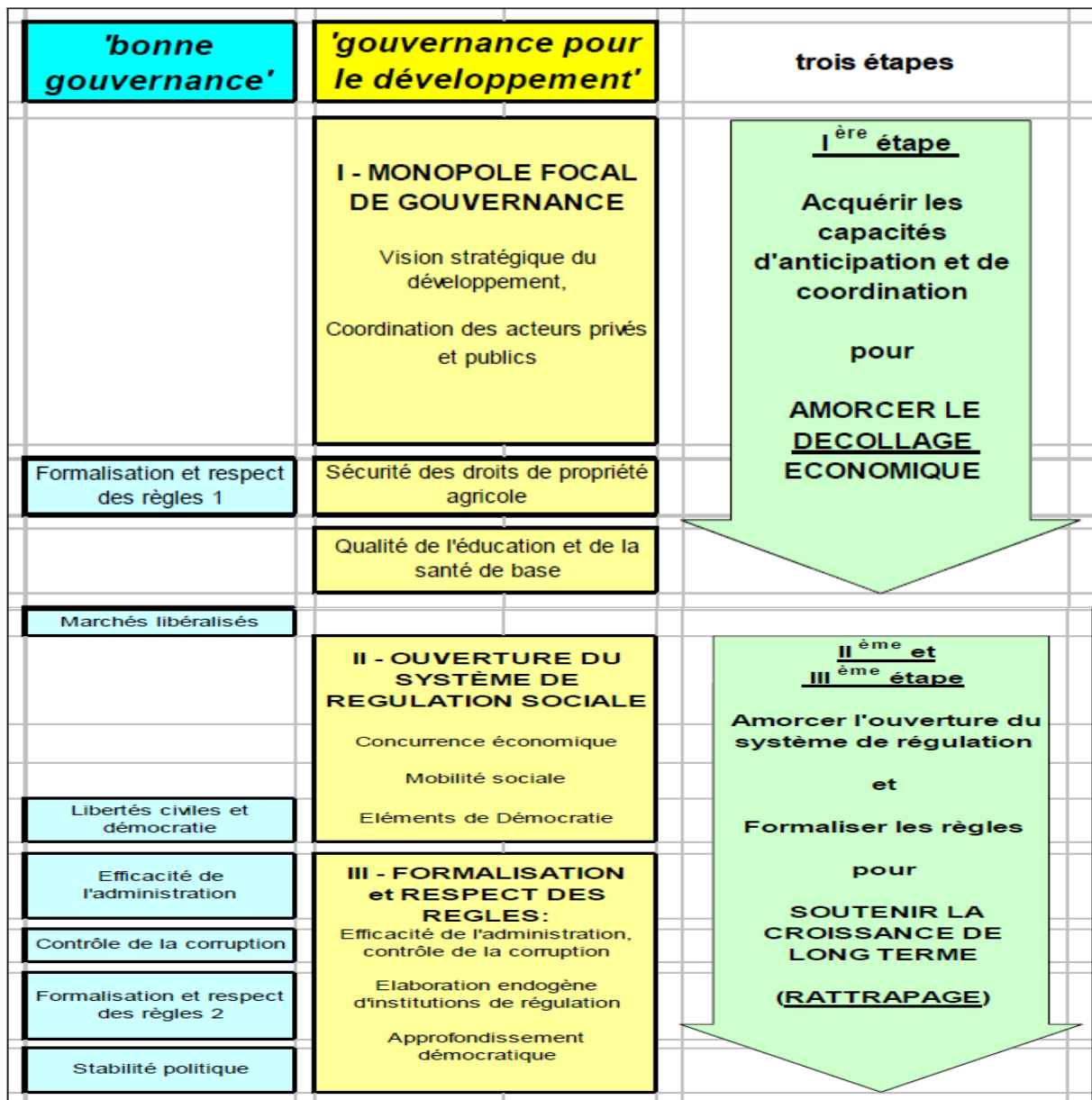
Comme noté précédemment, les règles de « bonne gouvernance » défendues par les institutions internationales n'ont pas été au cœur des stratégies de décollage des pays émergents asiatiques. (Meisel et Ould Aoudia, 2007), parlent « *d'un processus séquentiel de changement structurel adapté aux caractéristiques des pays selon le dynamisme de leur croissance, faisant jouer à l'Etat un rôle stratégique dans les processus de décollage et de rattrapage économiques* ».

Dans des pays en développement à l'instar de l'Algérie ou de surcroît existe une rente pétrolière, il subsiste assez souvent des groupes d'intérêts particuliers agissant à travers les sphères sociale, économique et politique désignés par (Meisel et Ould Aoudia, 2007), par le « système d'insiders ». Ces groupes sont souvent à l'origine de la résistance au changement. Toute transformation de l'ordre établi qui pourrait remettre en cause leurs privilèges suscite de fortes résistances, notamment à la mise en place d'institutions qui garantiraient les égalités économiques, sociales et politiques et une concurrence régulée.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Ce « Monopole focal de gouvernance » comme le décrivent (Meisel et Ould aoudia, 2007), permet de dépasser les luttes oligopolistiques entre ces groupes pour l'accès aux rentes en associant les intérêts particuliers qui comptent le plus à la définition d'un intérêt «commun». Les pays asiatiques ont su mettre au point des modes de régulation et d'incitations visant à satisfaire au mieux les différents intérêts, grâce à des institutions publiques qui ont su coordonner les intérêts privés en se positionnant comme point focal incontournable des relations de gouvernance.

Figure N°35 : De la bonne gouvernance à la gouvernance pour le développement



Source : Meisel, N. Ould Aoudia, J. (2007). « La bonne gouvernance est elle une bonne stratégie de développement ? », documents de travail de DGTPE, N° 2007/11, page 44.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Le cas de la Corée du Sud est riche d'enseignement dans ce domaine. Ce pays a réalisé son décollage économique avec un Etat fortement autoritaire, coordinateur et anticipateur. Le degré de formalisation des règles y était peu avancé et la corruption très élevée. Les premières réformes ont eu lieu dans le contexte d'un leadership politique qui était au départ assez hostile à la classe des entrepreneurs (Rodrik, 2006). La sécurité des transactions que l'environnement institutionnel général n'offrait pas était recrée au sein de grands groupes multisectoriels (les chaebols) par l'internalisation des grandes fonctions stratégiques complémentaires (industrielles, financières, commerciales, arbitrales) nécessaires à la réalisation des objectifs industriels fixés. Ces objectifs étaient eux-mêmes coordonnés par l'Etat, qui offrait de fortes incitations fiscales et bancaires mais contraignait ces groupes à se soumettre à la concurrence sur les marchés mondiaux. « *L'accès aux rentes (crédits bonifiés, subventions aux exportations...) était en effet conditionné à l'atteinte d'objectifs de rentabilité et de compétitivité internationale et la menace de retrait de ces rentes était crédible* », (Meisel et Ould Aoudia, 2007). L'Etat coréen a exercé une discipline sur les firmes privées en accordant des aides uniquement au plus performantes (Amsden, 1998).

Le changement de cap vers la promotion des exportations au début des années 1960 en Corée, a été immédiatement suivi par le vote de la loi anti-corruption du 14 juin 1961 qui marque le début d'une épuration tournée contre les anciens fonctionnaires. A Taiwan, le climat de confiance qui s'est instauré entre l'Etat et les milieux d'affaires a amené les entreprises à investir, ce qui a contribué à l'essor des exportations.

Dans des pays comme l'Algérie n'ayant pas encore achevé leur transition économique, les relations ne sont pas suffisamment impersonnelles pour mettre en place des règles formalisées aptes à garantir la sécurité et la confiance dans les transactions. Ces pays doivent mettre en place des modes de gouvernance spécifiques dans trois domaines (Meisel et Ould Aoudia, 2007). :

- Elaborer une vision globale de développement qu'il faudrait faire partager par les entrepreneurs ;
- Mettre en place des systèmes d'incitation ciblés sur des filières prioritaires en garantissant en parallèle l'acquisition des compétences ;
- Discipliner les bénéficiaires des systèmes d'incitation en les associant à des objectifs prédéfinis sous forme de chiffres d'affaires ou parts de marché à l'international.

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Au final, le point de levier le plus efficace pour stimuler la croissance dépend fortement des circonstances locales. L'expérience des pays asiatiques montre clairement qu'il n'y a pas de règles prédéfinies qui s'appliquent à tous les pays. Ces derniers trouvent les moyens qui s'adaptent le mieux à leurs spécificités. Des interventions créatives peuvent être remarquablement efficace même lorsque le climat d'investissement, jugé par des critères standards, est défavorable, (Rodrik, 2006).

Conclusion du chapitre

A travers ce chapitre nous avons tenté de mettre en évidence quelques une des contraintes qui empêchent l'essor des exportations hors hydrocarbures en Algérie. Il est indéniable que celles-ci sont nombreuses et touchent plusieurs dimensions politico-économiques qui nécessitent chacune une étude spécifique. Nous avons surtout tenté d'identifier les principaux facteurs qui peuvent constituer les éléments précurseurs du décollage économique.

Après avoir écarté la théorie du syndrome Hollandais comme facteur explicatif du manque de diversification, nous avons tenté de rechercher des éléments de réponse dans le modèle algérien d'industrialisation. Le positionnement de la structure productive à la périphérie de l'espace des produits et le manque de compétences pouvant être redéployées pour le développement de secteurs à plus forte valeur ajoutée constituent sans doute un frein au changement structurel en Algérie.

Le cantonnement de l'Algérie dans des secteurs traditionnels faiblement connectés au cœur de l'espace des produits s'explique sans doute par l'absence de stratégie industrielle ayant mis la diversification comme objectif prioritaire. Cela se manifeste à travers le manque de précision quand aux secteurs auxquels il faut accorder un développement prioritaire. Ce manque de visibilité se traduit également dans la politique commerciale adoptée notamment depuis le début des années 2000.

Pour tenter d'identifier quelques stratégies à mettre en œuvre en vue de développer les exportations hors hydrocarbures, nous nous sommes inspirés de quelques expériences de pays émergents ayant réussi le pari du décollage et du rattrapage économiques. Celles-ci passent inéluctablement par la mise en place d'une stratégie globale qui encourage l'investissement dans des secteurs porteurs via un développement progressif qui conduira vers le cœur de l'espace des produits. Cette stratégie passe par le renforcement du capital humain, la levée des

Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

contraintes financières et surtout l'instauration d'un climat de confiance, paramètre important pour le développement économique.

Les différentes statistiques et indicateurs utilisés ont montré que l'Algérie a été incapable de réussir la transformation structurelle de son économie malgré la disponibilité de ressources financières importantes durant les périodes de boom. L'importance de la facture consacrée à l'importation montre également l'échec de la stratégie de substitution à l'importation prônée par les pouvoirs publics durant les premières années de la grande industrialisation.

L'absence de transformation structurelle est liée sans doute aux politiques publiques d'industrialisation plutôt qu'au syndrome hollandais dont les symptômes sont en revanche très présents. L'incapacité des pouvoirs publics se révèle par l'absence d'une stratégie industrielle et d'exportation hors hydrocarbure ciblée et un système d'incitations pour la concrétiser.

Aussi le défi auquel est confronté l'Algérie est de créer l'ensemble de compétences, infrastructures et institutions nécessaires au développement de secteurs plus sophistiqués pour entraîner l'allocation des ressources, particulièrement dans l'industrie manufacturière, vers le centre de l'espace produit.

Il est évident que ce passage nécessite du temps et doit se faire de façon séquentielle afin d'acquérir progressivement l'expérience nécessaire. L'ouverture commerciale a renforcé la vulnérabilité économique de l'Algérie en ouvrant le marché à la concurrence étrangère alors que l'industrie, essentiellement, venait de subir les chocs de l'ajustement structurel et de l'échec des réformes en général. Le climat des investissements, décrié par le rating international et un système d'incitation assez neutre ont objectivement orienté le secteur privé vers les activités à faible capacité d'entraînement et de transformation structurelle.

Le choix des secteurs présentant un fort potentiel à l'export, pouvant faire l'objet d'un développement prioritaire, la mise en place des conditions institutionnelles favorisant l'investissement privé étranger et surtout le développement du capital humain sont les principaux défis auxquels sont confrontés les pouvoirs publics en vue de lancer le processus de diversification des exportations.

Conclusion générale

L'Algérie peine à développer des secteurs porteurs à l'export. La période industrielle au cours des années 1970 n'a pu mener à un secteur industriel mature en raison de difficultés structurelles que l'économie administrée a aggravé. Le contre choc pétrolier de 1986 a mis en lumière ces handicaps majeurs qui ont empêché la transformation structurelle de l'économie durant cette période. Le choc pétrolier de la fin des années quatre vingt dix a mis en évidence l'incapacité des pouvoirs publics à réindustrialiser le pays.

La période post socialiste qui a débouché sur un processus de libéralisation brutal a frappé de plein fouet le secteur industriel déjà affaibli. Le poids de la contrainte extérieure, l'absence de productivité et le manque de compétences n'ont pas permis aux entreprises publiques de survivre au contrechoc pétrolier de 1986. Ce recul du secteur industriel public n'a malheureusement pas été relayé par l'émergence d'un secteur privé manufacturier. L'investissement privé reste concentré dans les services et le BTP, signe de l'aversion au risque des entrepreneurs algériens

La faiblesse du secteur industriel algérien et de la diversification des exportations relèvent du système d'incitation mis en place. Assez neutre, il a avantage les secteurs à faible valeur ajouté. L'Algérie peine à développer des avantages comparatifs dans des secteurs sophistiqués se situant au cœur de l'espace des produits. La principale explication réside sans doute dans le fait que les secteurs qui peuvent contribuer à la diversification et à la sophistication des exportations sont éloignés de la structure productive actuelle. Leur développement requiert d'autres moyens et compétences non encore disponibles en Algérie et nécessite un long saut dans l'espace des produits. La réussite des pays émergents asiatiques réside dans leur capacité à mettre en œuvre des politiques publiques volontaristes qui ont stimulé l'apprentissage, la recherche et développement et le transfert de technologie.

Le processus de diversification fait intervenir plusieurs acteurs et dépend de plusieurs paramètres : volonté politique, dynamique entrepreneuriale, systèmes d'incitations, institutions efficaces, politique commerciale adaptée...etc. Toutes les actions doivent elle-même découler d'un projet global mené par les hautes autorités du pays dont le rôle est de mettre les moyens et fédérer toutes les parties prenantes vers l'objectif de diversification. Cela est d'autant plus vrai s'agissant d'un pays à l'instar de l'Algérie, ancré dans un modèle de spécialisation miné par la rente pétrolière depuis plusieurs décennies. Le processus de changement structurel dans ce cas s'avère plus complexe et plus long mais pas impossible.

A cet effet, l'industrialisation des pays émergents asiatiques est une référence riche en enseignements car elle a découlé de la combinaison de plusieurs facteurs. Ce succès est expliqué principalement par le rôle important des politiques publiques à travers lesquelles le gouvernement a parfois joué le rôle d'entrepreneur et a surtout adopté des politiques industrielle ciblées qui ont permis d'encourager et de protéger les secteurs jugés prioritaires et de mettre en œuvre différentes actions en vue de développer les compétences nécessaires.

Les différents travaux cités dans le cadre de ce travail s'accordent à dire que tout processus de développement doit démarrer par l'élaboration d'une vision stratégique globale qui doit surtout être partagée par les différentes parties prenantes. Cette stratégie doit être capable de définir des systèmes d'incitations ciblés sur des secteurs productifs prioritaires. A ce titre le choix des industries à développer à l'exportation constitue sans doute l'un des freins à la diversification des exportations en Algérie. Ainsi, faute de stratégie industrielle claire, l'Algérie n'a pas pu mener à bien sa stratégie de substitution aux importations ni celle de l'industrialisation par les exportations. Le secret de la réussite des pays asiatiques réside sans doute dans leur capacité à combiner les deux politiques. Les activités concurrencées par les importations ont continué à recevoir de l'aide tandis que de nouvelles activités orientées vers l'exportation ont été créées.

Les secteurs qui peuvent contribuer à la diversification et à la sophistication sont certes éloignés de la structure productive actuelle, cependant leur développement n'est pas impossible. Ce processus se doit d'être progressif et séquentiel en vue de laisser le temps au pays de développer des compétences nouvelles nécessaires pour se déplacer au cœur de l'espace des produits.

Identifier les secteurs porteurs à l'exportation est une étape cruciale dans tout processus de développement. Les pouvoirs publics doivent également être en mesure d'identifier les compétences qui font défaut et qui ralentissent la transformation économique en vue de les mettre à la disposition des entreprises. En outre, la réussite d'une stratégie de croissance induite par l'exportation requiert une vaste gamme d'améliorations dans les institutions et les services qui sous-tendent le commerce et qui assurent les exportateurs contre les pertes découlant de risques politiques et commerciaux.

Ce système d'incitations visant à développer des industries ciblées doit être capable de stimuler l'investissement en sécurisant l'environnement institutionnel et en encourageant la recherche et développement et la capacité d'absorption des compétences et des technologies

clés. En effet, l'un des principes clés de la réussite des pays émergents asiatiques a été d'inciter les entreprises à se lancer dans des activités qui requièrent des technologies et des compétences avancées. A ce titre, l'appui au développement du capital humain qui a été également une pierre angulaire de ces politiques de développement doit faire l'objet d'une attention particulière en accordant une importance à la formation technique et professionnelle.

En outre, l'Algérie doit être capable d'adapter sa politique commerciale aux objectifs de politique industrielle. Les délais dont disposent les pouvoirs publics dans le cadre de la renégociation de l'accord d'association avec l'UE et des négociations de l'accession à l'OMC doivent être exploités pour créer une base industrielle solide capable de faire face à la concurrence internationale (Benabdallah 2017). Il va de soi que la politique d'attractivité vis-à-vis des IDE doit être étudiée en accordant une priorité aux investissements productifs qui encouragent la genèse d'une industrie locale, le transfert de technologie et l'exportation.

Pour être efficace ce système d'incitations doit indéniablement être assorti de la capacité des pouvoirs publics à discipliner les bénéficiaires en les associant à l'obligation d'atteindre des objectifs prédéfinis sous forme de parts de marchés à l'international ou de niveau de productivité. C'est en grande partie, en réussissant à faire partager et accepter le défi du rattrapage industriel, que les Etats asiatiques ont pu fédérer derrière eux les entreprises et les institutions, en vue de réussir le défi du décollage économique.

Ces différentes mesures ne peuvent réussir si elles n'émanent pas d'un dispositif global visant à créer et restaurer la confiance vis-à-vis d'un Etat stratège qui assure les fonctions de coordination des acteurs et de sécurisation de leurs transactions. En Algérie, le système de gouvernance focalisé sur la recherche de la rente a plongé le pays dans la corruption, installant un climat de méfiance entre les pouvoirs publics et le monde des affaires. Comme nous l'avons signalé tout au long de ce travail les différentes réformes entreprises n'ont pas réussi et ne peuvent l'être car elles ne reflètent pas une volonté réelle de changement au vu de leur caractère neutre, non ciblé et non sélectif et surtout du fait qu'elles n'émanent pas d'un gouvernement qui incarne une réelle volonté de changement.

La réussite du décollage économique des pays asiatiques a été en grande partie garantie, grâce au recrutement de technocrates sur la base de la compétence et de l'honnêteté. Ces pays, malgré leur non-conformité aux règles de bonne gouvernance prônées par les institutions internationales, ont tout de même pu engager des réformes encadrées et contrôlées en limitant les injonctions publiques dans le but d'instaurer la confiance pour l'investissement privé.

La diversification des exportations est à la fois vitale et urgente pour le cas de l'Algérie. Le caractère épuisable des hydrocarbures et la volatilité de leurs prix risque dans un futur proche de plonger l'Algérie dans une crise analogue à celle connue à la fin des années 1980. Les pouvoirs publics ne semblent pas en avoir tiré les leçons puisqu'ils ne parviennent pas à s'extirper du cycle des hydrocarbures. Les problèmes de viabilité budgétaire auxquelles risque d'être confrontée l'Algérie sont très apparents depuis l'année 2015. Le pays souffre d'un déficit structurel que les recettes n'arrivent plus à combler, au moment où le fonds de régulation des recettes est déjà épuisé. L'Algérie présente une grande vulnérabilité qui pourrait la contraindre à recourir à l'endettement, au risque de se retrouver dans une situation d'étranglement analogue à celle connue en 1986.

Au lieu de rechercher des ressources de substitution aux hydrocarbures les pouvoirs publics semblent compter à chaque fois sur une appréciation des prix du pétrole pour pallier aux déséquilibres budgétaires. Cette attitude est très risquée dans une conjoncture caractérisée par une grande incertitude quant à l'évolution des prix du pétrole. Surtout que les économies développées tendent à une utilisation de plus en plus efficace de cette ressource. Cette baisse de l'intensité énergétique répond au souci de réaliser des économies de combustibles induites par les changements techniques mais également par la montée en puissance des mouvements écologiques et de protection de l'environnement qui prônent l'utilisation de sources d'énergie moins polluantes. Cette modification de la composition de la production au profit des secteurs moins utilisateurs de pétrole, plaide pour une baisse des prix du pétrole et renvoie surtout à la thèse de Prebisch- Singer. Ainsi les pouvoirs publics prennent des risques sur un avenir dont ils n'ont aucun élément de maîtrise.

La problématique de la diversification est vaste et touche divers aspects de la politique économique d'un pays que nous n'avons pu aborder avec exhaustivité dans le cadre de ce travail. Chacun des facteurs déterminants dans le processus de développement des exportations hors hydrocarbures abordés peut faire l'objet d'une étude spécifique. Il est indéniable que la réussite à l'exportation dépend également de la stratégie de l'entreprise et de sa compétitivité, cependant, ce processus ne peut s'inscrire dans la durée s'il n'est pas fédéré par une volonté des pouvoirs publics de sortir de la dépendance aux hydrocarbures et des importations.

Références bibliographiques

ABBAS, M. (2009). « L’accession de l’Algérie à l’OMC. Entre ouverture contrainte et ouverture maîtrisée ». Workshop sur l’accession de l’Algérie à l’OMC. CREAD, OMC, CEA, CNUCED, Ministère du commerce, Alger.

ABBAS, M. (2012). « L’ouverture commerciale de l’Algérie : apports et limites d’une approche en termes d’économie politique du protectionnisme », revue tiers monde, N°.210, pp.51-68.

ACEMOGLU, D. JOHNSON, S. ROBINSON, J. (2004). “Institutions as the fundamental cause of long run growth”, NBER working paper, N°.10481.

ACHY, L. (2015). “Structural transformation and industrial policy in Morocco” in “Structural transformation and industrial policy in selected southern Mediterranean countries”, European investment bank, Etude FEMISE, <http://www.femise.org>.

AGOSIN, M.R. (2009). “Export Diversification and Growth in Emerging economies”, *CEPAL* review, N°.97.

AGOSIN, M.R., ALVAEZ, R. ET ORTEGA, C.B. (2011). “Determinants of export diversification around the world 1962-2000”, central bank of Chile working paper, N°.605.

AGOSIN, M.R. ET ORTEGA, C.B. (2007). “The emergence of new successful export activities in Latin America: the case of Chile”, Working paper N°.236, University of Chile, Department of Economics.

ALI, R., ALWANG, J. ET SEIGL, P.B. (1991). « Is export diversification the best way to achieve export growth and stability? A look at three African countries », the World Bank Working papers N°.729, Washington.

ALLAHOUM, A. (2006). « Le taux de change réel d’équilibre, le niveau de développement et la soutenabilité de la dette extérieure en l’Algérie, analyse économétrique (1975,1997) », Cahiers du CREAD, N°.75, pp.149-165.

AI MARHUBI, F. (2000). “Export diversification and Growth, an empirical investigation”, *applied economics letters*, Vol.7 (9), pp. 559-562.

ALVAREZ, R. (2004). “Sources of export success in small and medium sized enterprises: the impact of public programs”, *international business review*, Vol.13 (3), pp.383-400.

AMSDEN, A.H. (1989). “Asia’s next giant, South Korea late industrialization”, Oxford University Press, New York

AMURGO PACHECO, A. ET PIEROLA, M.D. (2008). “Patterns of export diversification in developing countries: intensive and extensive margins”, Policy research working paper, N°.4473, World Bank, Washington.

ANAND, R., MISHRA, S. ET SPATAFORA, N. (2012). « The structural transformation and the sophistication of production”, IMF Working paper, WP/12/59, Research department, Washington.

AREZKI, R, GYLFASSON, T. ET SY, A. (2011). “Beyond the Curse, Policies of Harness the Power of Natural Resources”, International Monetary Fund. Washington.

AREZKI, R., PATILLO, C., QUINTYN, M. ET ZHU. M. (2012). “Commodity price volatility and inclusive growth in low income countries”, international monetary fund, Washington..

ARIP, M.A., LAU, S.Y ET BAKRI, A.K. (2010). “Export diversification and economic growth in Malaysia”, MPRA paper N°.20588.

ATYIAS, I., GALAL, A. ET SELIM, H. (2015). “Structural transformation and industrial policy: a comparative analysis of Egypt, Morocco, Tunisia and Turkey”, in structural transformation and industrial policy in selected southern Mediterranean countries”, European investment bank, Etude FEMISE disponible sur le site, <http://www.femise.org>.

AUTY, R.M. (1990). “Resource based industrialization: sowing the oil in eight developing countries”, Oxford university press, New York.

AUTY, R.M. (2001). “The political economy of resource driven growth” European economic review, Elsevier, Vol.45 (4-6), pp.839-846.

BAGWATI, J. (1958). “Immiserising growth: a geometrical note”, the Review of Economic Studies, Vol. 25, N°. 03, pp. 201-205.

BALASSA, B. (1965). “Trade liberalization and revealed comparative advantage”, the Manchester School of Economic and Social Studies, N°.33.

BALASSA, B. (1981). “Evolution de la structure des échanges de produits manufactures entres pays industriels et pays en développement », Revue économique, N°.32-4, pp.754-797.

BANQUE MONDIALE. (1993). “The east Asian miracle, economic growth and public policy”, World Bank policy research report, published for the World Bank oxford university press

BENABDALLAH, Y. (2006). « Croissance Economique et Dutch Disease en Algérie », *Cahiers du CREAD*, N°.75, pp. 9-41.

BENABDALLAH, Y. (2009). « Rente et désindustrialisation », l’Harmattan, revue confluences méditerranée N°.71, 2009, pp. 85-100.

BENABDALLAH, Y., OUKACI, K. ET CHATTAB, N. (2011). « L’économie algérienne face à la crise: les effets de la conjoncture ou vulnérabilité structurelle » in « après la crise quelles perspectives pour l’intégration commerciale en méditerranée » sous la direction de ABDELMALKI, L., OULMANE, N., THEILEN, G. ET SADNI JALLAB, M., Ed Publisud, Paris.

BENABDALLAH, Y. (2015). « La diversification pour changer de régime de croissance économique », document de travail, conseil Economique et Social, CNES.

BENABDALLAH, Y. (2017). “Algérie politiques commerciales et diversification”, rapport de la CNUCED dirigé par MASHAYEKHI, M.

BENABDALLAH, Y. (2018). « Etat développementiste VS Etat rentier : qu’en est-il de l’Algérie », NAQD, N°.36, pp.75.119.

BENACHENHOU, A. (1980). «L’économie algérienne entre l’autonomie et la dépendance » , revue d’économie industrielle, Vol.14, pp. 212-218.

BEN HAMMOUDA, H., KARINGI, S.N., NJUGUNA, A.E. ET SADNI DJELLAB, M. (2006). « La diversification : vers un nouveau paradigme pour le développement de l’Afrique », Centre Africain de Politique Commerciale, Document de travail N°.36.

BEN HAMMOUDA, H. (2009). « D’une diversification spontanée à une diversification organisée: quelles politiques pour diversifier les économies d’Afrique du nord ? » revue économique, Vol.60 (1), pp.133-156.

BENISSAD, H. (1991). « La réforme économique en Algérie ou l'indicable ajustement structurel », OPU, Alger.

BERTHELEMY, J.C. ET CHAUVIN, S. (2000). “Structural changes in Asia and growth prospects after crisis” document de travail du CEPII, N°.00-09.

BERTHELEMY, J.C. ET SODERLING, L. (2001). “The role of capital accumulation adjustment and structural change for economic take-off: empirical evidence from African growth episodes”, World Development, Vol.29 (2), pp.323-343.

BERTHELEMY, J.C. (2005). « Commerce international et diversification économique », revue d'économie politique, Vol.115 (5), pp.591-611.

BESEDES, T. ET PRUSA, T.J. (2011). “The role of extensive and intensive margins and export growth”, journal of development economics, Elsevier, N°.96 (2), pp. 371-379.

BOUZIDI, A. (2008). « Industrialisation et industries en Algérie » in Réflexions, « L'Algérie de demain relever les défis pour gagner l'avenir », Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung, Electronic Ed disponible sur le lien <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/algerien/06416-etude.pdf>

BROOK, A. ET AL.(2004). “Oil price developments: Drivers, economic consequences and policy responses”, OECD, Economics department Working papers, N°.412.

BRENTON, P. ET NEWFARMER, R. (2007). « Watching more than the discovery channel: export cycles and diversification in development », Policy research working paper, N°.4302, World Bank, Washington.

BUSTELO, P. (1994). “La banque mondiale et le développement économique des nouveaux pays industriels asiatiques: une analyse critique”, Colloque, nouveaux dynamismes industriels et économie du développement, 20-21 octobre, Grenoble.

BIN XU. (2007). Measuring China's export sophistication”, ASSA Meetings and Asia-Pacific trade Seminar, Chine.

CADOT, O., CARRERE, C. ET STRAUSS KHAN, V. (2007). “Export diversification: what behind the hump?” the review of economics and statistics, N°.93 (2), pp. 590-605.

CADOT, O., CARRERE, C. ET STRAUSS KHAN, V. (2010). « Mesures of export diversification », Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International (FERDI), disponible sur le lien <http://www.ferdi.fr/en/indicator/measures-export-diversification>.

CHAPONNIERE, R. (1997). « La politique industrielle des tard venus, analyse comparative de la Corée, Taiwan, de la Malaisie et de la Thaïlande », in Etats, politiques publiques et développement en Asie de l'est; GEMDEV, Karthala, Paris.

CHAPONNIERE, R. ET LAUTIER, M. (2014). « Le modèle de développement de l'Asie de l'est », Recherches internationales, N°.98, pp.121-146.

COASE, R.H. (1937). « The nature of the firm », *Economica*, N°.4 (16), PP.386-405, traduction française: « la nature de la firme », revue Française d'économie, N°.02, Vol.01, pp.133.163.

CORDEN, W.M ET NEARY, J.P. (1982). “Booming Sector and De-industrialization in a Small Open Economy”, *Economic Journal*, N°. 92, pp. 825-848.

CORDEN, W.M. (1984). “Booming Sector and Dutch Disease Economics: Survey and Consolidation”, *Oxford Economic Papers* N°.36, pp. 359-380.

COTTET, C. ET MADARIAGA, N. (2012). « La diversification des exportations en zone franc : degré de sophistication et dynamique », revue *Macro-économie et développement* N°.03, pp.1-32.

DE FERRANTI, PERRY, G.E., LEDERMAN, D. ET MALONEY, W. (2002). “From natural resource to the knowledge economy” World Bank Latin American and Caribbean studies, Viewpoints.

DENNIS, A. ET SHEPHERD, B. (2007). « Trade costs, barriers to entry and export diversification in developing countries », Policy research working paper, N°.4368, World Bank, Washington.

DE PINERES, G., SHEILA, A. ET FERRANTINO, M. (1997). “Export diversification and structural change: some comparison for Latin America”, SSRN working paper N°.36321.

DE PINERES, G. ET FERRANTINO, M. (2000). “Export diversification and structural dynamics in the growth process: the case of Chile”, journal of development economics, N°.52, pp. 375-391.

DOGRUEL, S. ET TEKCE, M. (2011). « Trade liberalization and export diversification in selected MENA countries », topics in middle eastern and north African economies, electronic journal, vol. 13, middle east economic association and Loyola university, Chicago.

Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP). (2004). “Export diversification and economic growth: the experience of selected developed countries”, United Nations development papers N°.24, New York.

EMLINGER, C., GUIMBARD, H. ET SAINT VAULRY, A. (2015). « Les profils pays du CEPII », Panorama du CEPII, N°.2015-1.

FARDMANESH M. (1991). “Terms of trade shocks and structural adjustment in a small economy: Dutch disease and oil price increases,” Journal of Development Economics, N°.34, pp.339-353.

FEENSTRA, R.C. ET KEE, H.L. (2004). “Export variety and country productivity”, NBER Working paper, N°.10830.

FOUQUIN, M. ET al. (2012). « Panorama de l'économie mondiale », Panorama du CEPII, N°2012-02.

GALAL, A. (2008). “Industrial policy in the Middle East and North Africa: rethinking the role of state”, the American university in Cairo press, New York

GELB, A. (2010). “Diversification des pays riches en ressources naturelles”, contribution préparée pour le séminaire de haut niveau du FMI, ressources naturelles, finance et développement, Alger.

GHALI, S. ET REZGUI, S. (2015). “Structural transformation and industrial policy in Tunisia”, in “Structural transformation and industrial policy in selected southern Mediterranean countries”, European investment bank, Etude FEMISE, disponible sur le site, <http://www.femise.org>.

GRUBEL, H.G. ET LLOYD, P.J. (1975). “Intra-Industry Trade: The Theory and Measurement of International Trade in Differentiated Products”. Macmillan Press, London.

GYLFASON, T. ET ZOEGER, G. (2001). “Natural resources and economic growth: the role of investment”, 16th annual congress of the European Economic Association, Lausanne.

GYLFASON, T. (2010). « La possession de ressources naturelles est-elle vraiment un privilège », contribution préparée pour le séminaire de haut niveau du FMI et de la banque centrale d’Algérie, « ressources naturelles, finance et développement. Alger.

HAUSSMANN, R. ET RODRIK, D. (2003). “Economic development as self discovery”, Journal of development economics, Vol. 72 (2), pp.603-633.

HAUSSMANN, R., RIGOBON, R. (2003). “An alternative interpretation of the resource curse: theory and policy implications”, NBER Working Papers, N°9424.

HAUSSMANN, R. ET KLINGER, B. (2007). “Structural transformation and patterns of comparative advantage in the product space”, John. F. Kennedy School of government, Faculty Research Working Papers, RWP. 06-041, Harvard University.

HAUSSMANN, R., WANG, J.H. ET RODRIK, D. (2007). “What you export matters”, NBER working paper, N°. 11905.

HAUSSMANN, R., KLINGER, B. ET LOPEZ CALIX, J.R. (2008). “Policy note, export diversification in Algeria”, Preliminary draft for Authorities, World Bank MNSD, Washington.

HAUSSMANN, R. ET HIDALGO, C.A. (2010). “Country diversification, product Ubiquity and economic divergence”, Center of International development working paper, N°. 201.

HAUSSMANN, R., KLINGER, B. ET LOPEZ CALIX, J.R. (2010). “Export diversification in Algeria”, in “trade competitiveness of the middle east and north Africa”, J.R. Lopez Calix, P. Walkenhorst and N. Diop, World Bank, Washington.

HAUSSMANN, R., ET al. (2011). “The atlas of Economic complexity: mapping path to property”, First Ed, Cambridge, MIT press, disponible sur le lien <http://atlas.media.mit.edu>

HAUSSMANN, R., BUSTOS, S. (2012). « La transformation structurelle de l’Egypte, du Maroc et de la Tunisie : comparaison avec la chine, la Corée du sud et la Thaïlande », in « Etude comparative sur les politiques d’exportation de l’Egypte, du Maroc, de la Tunisie et de la Corée du sud », Banque Africaine de Développement.

HERZER, D. N., LEHMANN, D. ET FELICITAS. (2004). “Export diversification externalities and Growth”, Ibero American institute for economic research, discussion paper, N°.99.

HERZER, D. N. ET LEHMANN, D. (2006). “What does export diversification do for Growth? An econometric analysis”, Applied Economics, N°.38-15, pp.1825-1838.

HERRENDORF, B., ROGERSON, R. ET VALENTINY, A. (2013). “Two perspectives on preferences and structural transformation”, American Economic Review, Vol.103 (9), pp.2752-2789.

HESSE, H. (2009). “Export diversification and economic growth”, commission for growth and development, working paper N°.21.

HIDALGO, C.A., KLINGER, B., AI BARABASI. ET HAUSSMANN, R. (2007). “The product space conditions the development of nations” Science, N°.317 (5837), pp. 482-487.

HIDALGO, C.A. ET HAUSSMANN, R. (2009). “The building blocks of economic complexity”, PNAS, Vol. 106 (26), pp. 10570-10575.

HUMMELS, D. ET KLENOW, P.J. (2005). « The variety and quality of a nations exports”, American economic Review, Vol.95 (3), pp.704-723.

IMBS, J. ET WACZIARG, R. (2003). “Stages of diversification”, American Economic Review, Vol.93 (01), pp.63-86.

JARREAU, J. ET PONCET, S. (2012). “Export sophistication and economic growth: Evidence from China,” Journal of Development Economics, Elsevier, vol. 97(2), pp. 281-292.

KEHOES, T.J ET RUHL,K.J. (2013). “How important is the goods margin in international trade?” journal of political economy, Vol.12 (02), pp.358-392.

KLENOW, P. ET RODRIGUEZ-CLARE, A. (1997). « The neoclassical revival in growth economics: has it gone far ? », NBER Macroeconomics Annual, Vol.12, pp.73-114.

KLINGER, B. ET LEDERMAN, D. (2004). “Discovery and development, an empirical exploration of new products”, Policy Research working paper, N°.3450, World Bank, Washington.

KLINGER, B. ET LEDERMAN, D. (2006). « Diversification, innovation and imitation inside the global technology frontier », Policy Research working paper, N°3872, World Bank, Washington.

KOUTASSILA, J.P. (1998). « Le Syndrome Hollandais: Théorie et Vérification Empirique au Congo et Cameroun », PESSAC, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

KRUGMAN, P. ET OBSTFELD, M. (2003). « Economie internationale », 4^{ème} édition, De Boeck, Paris.

LAFAYE DE MICHEAUX, S. (2014). « Aux origines de l'émergence Malaisienne : la nouvelle politique économique 1971-1990 », Revue Tiers Monde, N°219, pp. 97-117.

LALL, S. (2000). « The technological structure and performance of developing country manufactured exports 1985-1998 », QEH Working Paper N°44.

LALL, S. (2004). « Reinventing industrial strategy: the role of government policy in building industrial competitiveness », G 24 discussion papers series, UNCTAD, United Nations.

LEDERMAN, D. ET MALONEY, W. (2002). « Open questions about link between natural resources and economic growth: Sachs and Warner revisited », central bank of Chile, Working paper N°141.

LEDERMAN, D. ET MALONEY, W. (2003). « Trade structure and Growth », policy research working paper N°3025, World Bank.

LEDERMAN, D. ET MALONEY, W. (2007) « Natural resource neither curse nor destiny », World Bank and Stanford university, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/7183>.

LEWIS, W.A. (1952). « World production prices and trade 1870-1960 », Manchester School of economic social studies, N°20, pp.105-133.

LEWIS, W.A. (1954). « Economic Development With Unlimited Supplies of Labor », Manchester School, Vol. 22 (2), Version of record online 2008, pp.139-191.

LOPEZ CALIX, J.R. WALKENHORST, P. ET DIOP, N. (2010). « Trade competitiveness of the middle east and north Africa, policies for export diversification », World Bank Editions.

- MARTINCUS, C.V. ET GOMEZ, S.M. (2009).** « Trade policy and export diversification : what should Colombia expects from the FTA with the united states, Inter American Development Bank, Working Paper, N°2498.
- MC MILLAN, M.S., RODRIK, D. (2011).** “Globalization, structural change and productivity growth”, National bureau of economic research, working paper N°.17143.
- MEISEL, N., ET OULD AOUDIA, J. (2007).** « La bonne gouvernance est elle une bonne stratégie de développement ? », Documents de travail de la DGTPE, N°2007/11.
- MELITZ. J.M. (2003).** “The impact of trade on intra-industry reallocations and aggregate industry productivity”, *Econometrica*, Vol.71 (06), pp.1695-1725.
- MEHLUM, H., MOENE, K. ET TORVIK,R. (2006).** “Institutions and resource curse”, *the economic journal*, Vol.116 (58), pp.1-20.
- MINISTERE DE L’INDUSTRIE ET DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE ET DE LA PROMOTION DE L’INVESTISSEMENT, (2001).** « L’industrie pharmaceutique : état des lieux, enjeux et tendances lourdes dans le monde et en Algérie », rapport sectoriel N°01, disponible sur le site <http://www.mdipi.gov.dz/>
- NABLI, M.K, KELLER, J. NASSIF, C. ET JAUREGUI, C.S. (2006).** « The political economy of the industrial policy in the Middle East and North Africa”, World Bank disponible sur le lien <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28426>.
- NAUDE.W, ROSSOUV.R. (2010).** “Export diversification and economic performance: evidence from Brazil, China, India and South Africa” *Economic and Restructuring*, N°.44 (1), pp.99-134.
- NEW FARMER, R., WALKENHORST, P. ET DIOP, N. (2009).** “Breaking into new markets: emerging lessons for export diversification”, Rapport N°.48109, World Bank.
- NOLAND, M., PACK, H. (2008):** “The East Asian industrial policy experience: implications for middle east and north Africa: rethinking the role of state”, the American university in Cairo press, New York.
- NORTH, D.C. (1990).** “Institutions, institutional change and economic performance”, Cambridge university Press, London.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS). (2012). « Rétrospective statistique 1962-2011 », disponible sur le site www.ons.dz

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES. (2016). « les compte économiques de 2001 à 2015 », bulletin statistique N°. 750, disponible sur le site www.ons.dz

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES. (2016). « les compte économiques en volume de 2000 à 2015 », bulletin statistique N°. 751. disponible sur le site www.ons.dz

OOMES, N., KALCHEVA, K. (2007). “Diagnosing Dutch disease: does Russia have the symptoms?”, IMF Working Papers 07/102, Washington, DC.

OULD AOUDIA, J. (2006). “ Croissance et réformes dans les pays Arabes méditerranéens, Agence Française de développement, notes et documents N°.48.

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (OCDE), (2005). « Mesurer la mondialisation, les indicateurs économiques de la mondialisation », Publications de l’OCDE.

PACK, H. ET SAGGI, K. (2006). « Is there a case for industrial policy? a critical survey”, the world bank research observer, Vol. 21 (2), pp.267-297.

PERIDY, N., JOUINI, N. (2013). “Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelle des économies nord Africaines », nations unies, commission économique pour l’Afrique, rapport provisoire.

PHAM, C., MARTIN, W. (2007). “Extensive and extensive margin growth and developing country exports”, document de travail Banque Mondiale, Washington.

PONCET, S., STAROSTA DE WALDEMAN, F. (2013). “Complexité économique et croissance une application au cas chinois”, Revue économique, vol. 64 (3), pp. 495 -503.

PREBISH, R (1958). « Commercial policy in the underdeveloped countries », the American economic review, vol. 49 (2), pp. 251-273.

PREBISH, R (1950). “The economic development of Latin American and its principal problems”, New York, United Nations publications, Department of economic affairs.

RASIAH, R. (2006). “Explaining Malaysia’s export expansion in palm oil and related products”, in book “Technology, adaptation and exports: how some developing countries got it right”, Chapter 5, World Bank, Washington.

REINHARDT, N. (2000). “Back to basics in Malaysia and Thailand: the role of resource based exports in their export led growth”, World development, Vol.28, Issue.1, pp.57-77.

RODRIK, D. (2003). “Growth strategies”, National Bureau of Economic Research (NBER) Working paper N°. 10050, Cambridge.

RODRIK, D. (2006). “What’s so special about China’s exports? NBER working paper N°.11947.

RODRIK, D. (2006). “Goodbye Washington Consensus, Hello Washington Confusion? A Review of the World Bank’s Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform”, Journal of Economic Literature, Vol. XLIV, pp. 973–987.

RODRIK, D. (2008). “Industrial policy: don’t ask why ask how”, Middle East Development journal, Vol.01 (1), pp. 1-29.

SACHS, J.D. ET WARNER, A.M. (1995). “Natural resource abundance and economic growth”, NBER, working paper, N°.5398.

SACHS, J.D. ET WARNER, A.M. (2001). “Natural resource and economic development: the curse of natural resources”, European Economic Review, N°.45, pp. 827-838.

SALA I MARTIN,X. ET SUBRAMANIAN, A. (2003). «Addressing the natural resource curse: an illustration from Nigeria», NBER working paper, N°.9804.

SAPIR, J. ET BENABDALLAH, Y. (2008). « Economie politique de la transition dans deux économies pétrolières: la Russie et l’Algérie », séminaire du CEPN, 14 novembre.

SID AHMED, A. (2000). “Le paradigme rentier en question: l’expérience des pays Arabes producteurs de brut. Analyse et éléments de stratégie », Revue tiers monde, N°.163, pp.501-521.

SINGER, H.W. (1950). “U.S. Foreign investment in underdeveloped areas: the distribution of gains between investing and borrowing countries”, American Economic Review, papers and proceedings, N°.40, pp.173-485.

TALAHIT, F. (2010). “Réformes et transformations économiques en Algérie”, Rapport en vue de l’obtention du diplôme Habilitation à diriger les recherches, Université Paris-Nord - Paris XIII.

TORVIK, R. (2002). “Natural resources, rent seeking and welfare”, journal of development economics Vol.7, pp.455-470.

TORVIK .R (2009): “why do some resource abundant countries succeed while others do not?”, Export Review of Economic Policy, Vol.25, N°.02, pp 241-256

VENABLES, A.J. (2001). “Geography and international inequalities: the impact of new technologies”, Journal of industry, competition and trade, Vol.1 (2), pp.135-159.

WILLIAMSON, O.E. (1994). “Les institutions de l’économie”, Inter éditions, Paris.

WOOD, A. ET MAYER, J. (2001). « Africa’s export structure in a comparative perspective », Cambridge journal of economics, Special issue on African Economic development in a comparative perspective, Vol.25 (3), pp.369-394.

WRIGHT, G. (1990). “The origins of American industrial success. 1879-1940”, American Economic Review, N°80, pp. 651-668.

WRIGHT, G. ET CZELUSTA, J. (2004). “The Myth of the Resource Curse”, Challenge, vol. 47 (2), pp. 6–38

YUSOF, Z.A. ET DEEPAK, B. (2008). “Economic growth and development in Malaysia: policy making and leadership”, Commission of Growth and Development, working paper n°27, World Bank.

Liste des tableaux et figures

Liste des tableaux

Numéros	Titre	Page
Tableau n° 01	Objectifs, dimensions et formes de diversification des exportations au niveau d'analyse d'un pays	26
Tableau n° 02	Les trois principaux indicateurs de diversification des exportations	35
Tableau n° 03	Définitions des produits classiques, marginaux, en disparition et émergents	41
Tableau n° 04	Classification technologique des exportations	42
Tableau n° 05	Variation en volume du PIB par grands secteurs d'activité (2000-2015)	101
Tableau n° 06	Contribution de l'industrie hors hydrocarbures au PIB	104
Tableau n° 07	Structure du secteur industriel en terme de contenu technologique années 1986-2015	106
Tableau n° 08	Equilibre extérieur en million USD	111
Tableau n° 09	Indice de Balassa pour l'Algérie, années 2001 et 2015	116
Tableau n° 10	Indice de Grubel et Lloyd HH de l'Algérie années 2001	119
Tableau n° 11	Indice de Grubel et Lloyd HH de l'Algérie années 2015	119
Tableau n° 12	Comparaison de l'indice de Grubel et Lloyd entre pays	120
Tableau n° 13	Evolution des points forts de l'Algérie années 2001-2015	122
Tableau n° 14	Evolution des points faibles de l'Algérie années 2001-2015	123
Tableau n° 15	Evolution des avantages comparatifs révélés du Maroc années 2001-2015	125
Tableau n° 16	Evolution des avantages comparatifs révélés de la Tunisie années 2001-2015	126
Tableau n° 17	Evolution des avantages comparatifs révélés de l'Egypte années 2001-2015	126
Tableau n° 18	Evolution des avantages comparatifs révélés de quelques pays émergents	128
Tableau n° 19	Les dix produits avec un plus grand PROY	131
Tableau n° 20	Les dix produits avec un plus faible PRODY	131
Tableau n° 21	Les dix pays avec un EXPY élevé avec hydrocarbures, 2001-2015	139
Tableau n° 22	Les dix pays avec un faible EXPY hors hydrocarbures, 2001-2015	140
Tableau n° 23	Classement des produits les plus complexes et les moins complexes	141

Tableau n° 24	Les dix premiers pays les plus complexes, années 2016	142
Tableau n° 25	Evolution de l'indice de complexité économique de l'Algérie	142
Tableau n° 26	Structure des exportations hors hydrocarbures en % année 2015	144
Tableau n° 27	Les produits classiques	146
Tableau n° 28	Les produits émergents	147
Tableau n° 29	Répartitions de la valeur ajoutée hors hydrocarbures par secteur juridique et part de secteur industriel dans la VA HH 1974-2015	163
Tableau n° 30	Classement Doing Business année 2017	166
Tableau n° 31	Tarifs par groupe de produits, année 2015	172
Tableau n° 32	Répartition du nombre de filiales étrangères par secteur d'activité	181
Tableau n° 33	Indicateurs liés aux performances logistiques, années 2016	186
Tableau n° 34	Caractéristiques du commerce transfrontalier selon l'étude Doing business-2017	186
Tableau n° 35	Exemples de politiques adoptées par les pays asiatiques	195
Tableau n° 36	Evolution annuelle de l'indice de production de l'industrie agroalimentaire, 1989, base 100	216

Liste des figures

Numéros	Titres	Pages
Figure n°1	Les différentes dimensions de la diversification	29
Figure n° 2	Illustration du phénomène de croissance appauvrissant	56
Figure n° 3	L'espace des produits	70
Figure n° 4	Localisation de la structure productive de différentes régions du monde	72
Figure n° 5	Evolution du taux de croissance en volume et en % du PIB total, des hydrocarbures et du PIB hors hydrocarbure et variation des prix des hydrocarbures	101
Figure n°6	Structure de l'emploi hors hydrocarbures année 2004-2013	102
Figure n° 7	Répartition de la valeur ajoutée industrielle hors hydrocarbures et hors BTP en % année 2015	105
Figure n° 08	Budget de l'Etat, Dépenses publiques et fonds de régulation des recettes (en milliards de DA)	108
Figure n° 09	Evolution des Exportations et des importations en valeur	110
Figure n° 10	Balance commerciale en termes réels (en millions USD et à prix constant)	112
Figure n°11	Indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman des exportations algériennes 1995-2015	113
Figure n°12	Comparaison de l'indice de concentration des exportations entre pays 1995/2015	114
Figure n°13	Indice de similarité des exportations algériennes avec la moyenne mondiale	114
Figure n°14	Comparaison de l'indice de similarité des exportations entre pays	115
Figure n°15	Evolution du nombre de produits avec ACR des pays d'Afrique du nord 2001-2015	124
Figure n°16	Expy global 2001	133
Figure n°17	Expy HH 2001	134
Figure n°18	EXPY global année 2015	135
Figure n°19	EXPY HH année 2015	136
Figure n°20	EXPY HH de quelques pays d'Afrique du nord et exportateur de pétrole	138

Figure n°21	Evolution de l'indice des termes de l'échange et du taux de change effectif réel	153
Figure n°22	L'Algérie dans l'espace des produits- 1975	158
Figure n°23	L'Algérie dans l'espace des produits- 2000	159
Figure n°24	Structure de la valeur ajoutée privée hors hydrocarbures année 2015	164
Figure n°25	Evolution des échanges et de la balance commerciale avec l'Union Européenne 2001-2017	174
Figure n°26	Structure des importations hors hydrocarbures en provenance de l'Union Européenne 2001	175
Figure n°27	Structure des importations hors hydrocarbures en provenance de l'UE-2017	175
Figure n°28	Entrées nettes d'investissements directs étrangers en % du PIB	180
Figure n°29	Evolution du PIB par habitant et des exportations chinoises, 1990-2015	198
Figure n°30	Evolution du PIB par habitant et des exportations de la Corée, 1990-2015	200
Figure n°31	Evolution des exportations et du PIB de la Malaisie 1970-2016	204
Figure n°32	Evolution du PIB par habitant, de l'industrie et des exportations au Maroc entre 1990 et 2015	207
Figure n°33	Evolution du PIB par habitant, de l'industrie et des exportations en Tunisie entre 1990 et 2015	208
Figure n°34	Crédit intérieur fourni au secteur privé par des banques	225
Figure n°35	De la bonne gouvernance à la gouvernance pour le développement	231

Liste des abréviations

ACR : Avantages Comparatifs Révélés

ALGEX : Agence nationale de promotion du commerce extérieur

ANDI : Agence nationale pour le développement de l'investissement

BTP : Bâtiment et travaux publics

CEPII : Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales

DD: Dutch Disease

EBV: Entreprises de bourgs et villages

EHH: Exportations Hors Hydrocarbures

EXPY : Mesure de la sophistication des exportations mis en place par Hausmann et Rodrik (2003)

FMI : Fonds Monétaire International

FSPE : Fond spécial pour la promotion des exportations

GATT: General Agreement on tariffs and trade

GZALE : Grande Zone Arabe de Libre Echange

IAA : Industries Agroalimentaires

IDE : Investissements Directs Etrangers

ISMMEE : Industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques

MENA : Middle East and North Africa (Moyen Orient et Afrique du Nord)

NPF : Nation la plus favorisée

NPI : Nouveaux Pays Industrialisés

OCDE : Organisation pour le commerce et le développement économique

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONS : Office National des Statistiques

OTC : Obstacles techniques au commerce

PAS : Programme d'ajustement structurel

PRODY : Avantage comparatif révélé d'un produit mesuré par la moyenne pondéré des PIB par habitant de tous les pays exportant ce produit

PIB : Produit Intérieur Brut

PPA : Parité du Pouvoir d'Achat

TCER : Taux de Change Effectif Réel

UE : Union Européenne

UNCTAD: United Nations Conference on Trade and Development

VA: Valeur ajoutée

ZLE: Zone de libre échange

Annexes

Annexe n°01 : Récapitulatif des différents indices utilisés

Indice	Formule	Sources des données	Période de calcul	Pays concernés
Balassa	$Bal_i^j = \frac{\frac{X_i^j}{\sum_i X_i^j}}{\frac{\sum_i X_i^j}{\sum_i \sum_j X_i^j}}$	Base de données INTRACEN, niveau de désagrégation à deux chiffres.	2001 et 2015	Algérie
Grubel et Lloyd	$gl_i = 1 - \left[\frac{ X_i - M_i }{X_i + M_i} \right]$	Base de données INTRACEN, niveau de désagrégation à quatre chiffres.	2001 et 2015	Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte
ACR par la méthode du CEPII	$ACR_i^K = \left(\frac{1000}{X_{itotales} + M_{itotales}} \right) * \left[(X_i^K - MIK - X_{itotales} - Mitotales) * XiK + MiK X_{itotales} + Mitotales \right]$	Base de données INTRACEN, niveau de désagrégation à quatre chiffres	2001 et 2015	Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte
PRODY	$PRODY_{i,t} = \sum_c \frac{(xval_{i,c,t}/X_c)}{\sum_j (xval_{i,c,t}/X_c)} Y_c$	Statistiques des exportations extraites de la base de données INTRACEN pour 1257 produits à un niveau de désagrégation à quatre chiffres, PIB PPA par habitant en dollars constants base 2011 extraits de la base de données de la banque mondiale.	2001	
EXPY	$EXPY_{c,t} = \sum_i \left(\frac{xval_{c,i,t}}{X_{c,t}} \right) PRODY_{i,t}$	PRODY des 1257 produits pour l'année 2001	2001 et 2015	136 pays

Code	Libellé produit	ACR 2001	Code	Libellé produit	ACR 2015
'2711	Gaz de petrole et autres hydrocarbures gazeux	200,71	'2709	Huiles brutes de petrole ou de mineraux bitumineux	228,22
'2709	Huiles brutes de petrole ou de mineraux bitumineux	167,02	'2711	Gaz de petrole et autres hydrocarbures gazeux	192,29
'2710	Huiles de petrole/de mineraux bitumineux (huiles brutes excluses)	62,89	'2710	Huiles de petrole/de mineraux bitumineux (huiles brutes excluses)	24,32
'2707	Huiles, autres produits de la distillation des goudrons de houille	4,50	'2707	Huiles, autres produits de la distillation des goudrons de houille	8,01
'2814	Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse (ammoniaque)	1,27	'2814	Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse (ammoniaque)	2,28
'2902	Hydrocarbures cycliques	0,82	'2510	Phosphates de calcium ou aluminocalciques naturels, craies phosphatees	0,73
'7207	Demi-produits en fer ou en aciers non allies	0,79	'2804	Hydrogene, gaz rares et autres elements non metalliques	0,26
'2804	Hydrogene, gaz rares et autres elements non metalliques	0,50	'0804	Dattes, figes, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangoustans, frais/	0,21
'3102	Engrais mineraux ou chimiquement azotes	0,48	'2202	Eaux, eaux minerales et les eaux gazeifiees, additionnees de sucre..	0,14
'4105	Peaux epilees d'ovins, preparees, autres que celles des n.4108/4109	0,40	'0709	Autres legumes, a l'etat frais ou refrigere	0,12
'2510	Phosphates de calcium ou aluminocalciques naturels, craies phosphatees	0,39	'4105	Peaux epilees d'ovins, preparees, autres que celles des n.4108/4109	0,09
'7901	Zinc sous forme brute	0,33	'2905	Alcools acycliques, leurs derives halogenes, sulfones, nitres/nitroses	0,09
'2901	Hydrocarbures acycliques	0,28	'7201	Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons, etc.	0,07
'7404	Dechets et debris de cuivre	0,25	'2716	Energie electrique	0,06
'0804	Dattes, figes, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangoustans, frais/	0,24	'1902	Pates alimentaires, meme cuites/farcies ou bien autrement preparees	0,06
'4503	Ouvrages en liege naturel	0,14	'4104	Cuir et peaux epiles de bovins et peaux epilees d'equides	0,06
'7602	Dechets et debris d'aluminium	0,12	'4707	Dechets et rebuts de papier ou de carton	0,05
'2905	Alcools acycliques, leurs derives halogenes, sulfones, nitres/nitroses	0,10	'1212	Caroubes, algues, betteraves a sucre, cannes a sucre, fraiches/seches.	0,04
'0709	Autres legumes, a l'etat frais ou refrigere	0,10	'0403	Babeurre, lait et creme cailles, yoghourt, kephir, etc...	0,03
'0306	Crustaces, meme decortiques, vivants, frais, refrigeres, cong., seches	0,09	'4112	Cuir préparés après tannage ou après dessèchement et cuir et peaux parcheminés, d'ovins,	0,03
'7204	Dechets, debris de fonte, de fer/d'acier (ferrailles); etc.	0,09	'1804	Beurre, graisse et huile de cacao	0,03
'4502	Liege naturel, ecroute,	0,08	'2620	Cendres et residus contenant du	0,02

	equarri, en cubes, feuilles carrees/rectangul.			metal ou des composes de metaux	
'4501	Liege naturel brut/simplement prepare; dechets de liege; liege granule	0,08	'1703	Melasses resultant de l'extraction ou du raffinage du sucre	0,02
'7201	Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons, etc.	0,07	'2904	Derives sulfones, nitres ou nitroses des hydrocarbures, meme halogenes	0,02
'2204	Vins de raisins frais, vins enrichis en alcool; autres mouts de raisin	0,06	'4106	Peaux epilees de caprins, preparees, autres que celles des n.4108/4109	0,01
'2501	Sel, chlorure de sodium pur, meme en solution aqueuse; eau de mer	0,05	'1522	Degras; residus du traitement des corps gras/des cires animales/veget.	0,01
'1804	Beurre, graisse et huile de cacao	0,05	'4504	Liege agglomeré (avec ou sans liant) et ouvrages en liege agglomeré	0,01
'8433	Machines, appareils, engins pour la recolte/battage de produit	0,05	'4503	Ouvrages en liege naturel	0,01
'2716	Energie electrique	0,04	'4501	Liege naturel brut/simplement prepare; dechets de liege; liege granule	0,01
'2706	Goudrons de houille, de lignite/de tourbe et autres goudrons mineraux	0,04	'6809	Ouvrages en platre ou en compositions a base de platre, etc	0,01

Annexe n° 03: Points faibles de l'Algérie années 2001 et 2015

Code	Libellé produit	ACR 2001	Code	Libellé produit	ACR 2015
'8417	Fours industriels/de laboratoires, y.c.les incinerateurs,	- 1,00	'8507	Accumulateurs electriques, y.c.leurs separateurs, etc.	- 0,95
'7326	Autres ouvrages en fer ou en acier	- 1,02	'5407	Tissus de fils de filaments synthetiques	- 0,97
'3811	Preparat.antidetonantes, inhibiteurs d'oxydation, additifs peptisants.	- 1,02	'4802	Papiers, cartons, non couches ni enduits, utilises pour l'ecriture...	- 0,98
'3808	Insecticides, antirongeurs, fongicides, herbicides, etc, vente au deta	- 1,12	'4819	Boites, sacs, pochettes, cornets, autres emballages en papier, carton.	- 1,01
'5407	Tissus de fils de filaments synthetiques	- 1,12	'1516	Graisses, huiles animales/vegetales et leurs fractions, hydrogenees...	- 1,01
'8408	Moteurs a piston, a allum.par compression(moteur diesel/semi	- 1,12	'1511	Huile de palme et ses fractions, non chimiquement modifiees	- 1,01
'7309	Reservoirs, foudres, cuves, recipients similaires, etc., >300l	- 1,13	'8427	Chariots-gerbeurs; autres.chariots de manutention munis, etc.	- 1,01
'0701	Pommes de terre, a l'etat frais ou refrigere	- 1,14	'0406	Fromages et caillebotte	- 1,06
'2106	Preparations alimentaires non denommees ni comprises ailleurs	- 1,16	'8428	Autr.machines/appareils de levage, de chargem, de dechargement	- 1,08
'3923	Articles de transport/emballage, en matieres plastiques; bouchons, etc	- 1,16	'7305	Autres tubes et tuyaux etc., de sections int./ext.circulaire	- 1,09
'8603	Automotrices et autorails, autres que ceux du n 8604	- 1,17	'7321	Poeles, cuisinieres, etc.non electr. en fonte, fer ou acier	- 1,10
'0803	Bananes, y compris les plantains, fraiches ou seches	- 1,20	'3003	Medicaments constitues par des produits melanges entre eux	- 1,10
'8526	Appareils de radiodetection et de radiosondage (radar), etc.	- 1,23	'8502	Groupes electrogenes et convertisseurs rotatifs electriques	- 1,12
'8525	Appareils d'emission pour la radiotelephonie, etc.	- 1,23	'3917	Tubes et tuyaux et leurs accessoires en matieres plastiques	- 1,12
'0406	Fromages et caillebotte	- 1,23	'3904	Polymeres du chlorure de vinyle/olefines halogenes, formes primaires	- 1,19
'4801	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	- 1,26	'7210	Prod.fer/acier n/a lames plats, non allies, larg.>=600mm, plaques, r	- 1,25
'1517	Margarine; preparacions alimentaires de graisses/d'huilesanim./veget.	- 1,26	'8409	Parties destinees aux moteurs des nos. 8407 ou 8408	- 1,25
'4412	Bois contre-plaques, bois plaques et bois stratifies similaires	- 1,26	'9018	Instruments et appareils pour la medecine, la chirurgie, etc.	- 1,31

'4804	Papiers, cartons kraft, non couches ni enduits, 4802/03 exclus	- 1,32	'8716	Remorques et semi-remorques pour tous vehicules; etc.	- 1,31
'1516	Graisses, huiles animales/vegetales et leurs fractions, hydrogenees...	- 1,32	'8536	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, etc.	- 1,32
'2701	Houilles; briquettes, boulets et similaire obtenus a partir de la houille	- 1,35	'8426	Bigues; grues et blondins; ponts roulants, ponts-grues, etc.	- 1,32
'8474	Machines et appareils a trier, cribler, separer, laver, etc.	- 1,36	'8438	Machin./appareils pour preparation/fabric.indust. alimentaire	- 1,35
'7216	Profiles en fer ou en aciers non allies	- 1,39	'0202	Viandes des animaux de l'espece bovine, congelees	- 1,35
'3907	Polyacetals, autres polyethers, resines epoxydes, sous formes primaire	- 1,40	'3902	Polymeres de propylene ou d'autres olefines, sous formes primaires	- 1,37
'8705	Vehicules automobiles a usages speciaux, etc.	- 1,42	'8477	Machines et appareils pour le travail du caout., etc	- 1,37
'3902	Polymeres de propylene ou d'autres olefines, sous formes primaires	- 1,45	'1003	Orge	- 1,38
'2401	Tabacs bruts ou non fabriques; dechets de tabac	- 1,45	'0102	Animaux vivants de l'espece bovine	- 1,40
'9018	Instruments et appareils pour la medecine, la chirurgie, etc.	- 1,50	'8443	Machines et appareils a imprimer , etc.	- 1,48
'8529	Parties destinees aux appareils des nos. 8525 a 8528	- 1,51	'1901	Extraits de malt; preparations aliment.de farines, semoules, amidons..	- 1,53
'3824	Liants prepares pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques	- 1,51	'6908	Carreaux, dalles de pavement, de revetement, vernisses/emalles	- 1,56
'7209	Prod.fer/acier n/a lamines a froid, largeur>=600mm, non plaques/revetu	- 1,53	'3822	Reactifs composes de diagnostic/de laboratoire, sauf 3002 ou 3006	- 1,59
'2102	Levures (vivantes/mortes); autres micro-organismes monocellul.morts...	- 1,57	'8430	Autres machines/appareils de terrassement, nivellement, etc.	- 1,61
'4802	Papiers, cartons, non couches ni enduits, utilises pour l'ecriture...	- 1,57	'9403	Autres meubles et leurs parties	- 1,83
'8517	Appareils electr.pour la telephonie/telegraphie par fil, etc.	- 1,57	'0803	Bananes, y compris les plantains, fraiches ou seches	- 1,86
'8415	Machines, appareils pour le conditionn.d'air, etc.	- 1,61	'8431	Parties destinees aux machines/appareils des no.8425 ou 8430	- 1,86
'8477	Machines et appareils pour le travail du caout., etc	- 1,63	'2106	Preparations alimentaires non denommees ni comprises ailleurs	- 1,95
'8429	Boueurs(bulldozers), boueurs biais(angledozer), etc.	- 1,77	'8529	Parties destinees aux appareils des nos. 8525 a 8528	- 1,97
'8483	Arbres de transmission (y compris les arbres a	- 1,77	'3920	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes, etc, en	- 1,98

	comes)etc.			matieres plastiq	
'8702	Vehicules automobiles pour le transport en commun de person.	- 1,82	'8479	Machines, appareils mecaniques ayant une fonction propre, ncca	- 2,09
'1003	Orge	- 1,89	'7408	Fils de cuivre	- 2,20
'7307	Accessoires de tuyauterie (raccords, etc. en fonte, fer/acier	- 1,89	'8419	Appareils et dispositifs, meme chauffes electriquement, etc.	- 2,21
'7306	Autres tubes, tuyaux et profiles creux (soudes, rives, etc.	- 1,93	'8422	Machines a laver la vaisselle; appareils servant a nettoyer,	- 2,30
'7213	Fil machine en fer ou en aciers non allies	- 1,98	'7304	Tubes, tuyaux et profiles creux, sans soudure, en fer/acier	- 2,31
'8536	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, etc.	- 2,08	'8523	Supports prepares pour l'enregistrement du son, etc.	- 2,32
'8409	Parties destinees aux moteurs des nos. 8407 ou 8408	- 2,25	'7216	Profiles en fer ou en aciers non allies	- 2,32
'8438	Machin./appareils pour preparation/fabric.indust. alimentaire	- 2,30	'7306	Autres tubes, tuyaux et profiles creux (soudes, rives, etc.	- 2,37
'3901	Polymeres de l'ethylene, sous formes primaires	- 2,31	'8414	Pompes a air/a vide, compresseurs d'air/autres gaz, etc.	- 2,38
'8207	Outils interchangeable.pour outillage a main, mecanique/non, etc	- 2,34	'7208	Prod.fer/acier n/a lamines a chaud, largeur>=600mm, non plaques/revetu	- 2,64
'2523	Ciments hydrauliques (y compris non pulverises dits clinkers)	- 2,41	'3002	Sang humain/animal, prepare en vue d'usages therapeutiques..serums..	- 2,65
'8421	Centrifugeuses, y compris les essoreuses centrifuges; etc.	- 2,44	'2403	Autres tabacs, succedanes de tabac, fabriques; tabacs homogeneises..	- 2,73
'0901	Cafe; coques, pellicules de cafe; succedanes du cafe, contenant du caf	- 2,93	'0713	Legumes a cosse secs, ecosses, meme decortiques ou casses	- 2,81
'8418	Refrigerateurs, congelateurs-conservateurs, autr.materiel, etc.	- 2,94	'8418	Refrigerateurs, congelateurs-conservateurs, autr.materiel, etc.	- 2,81
'7308	Constructions et parties de constructions (ponts) etc.	- 2,94	'8702	Vehicules automobiles pour le transport en commun de person.	- 2,83
'8422	Machines a laver la vaisselle; appareils servant a nettoyer,	- 3,04	'8413	Pompes pour liquides, meme comportant 1 dispositif mesureur;	- 2,84
'7208	Prod.fer/acier n/a lamines a chaud, largeur>=600mm, non plaques/revetu	- 3,07	'0901	Cafe; coques, pellicules de cafe; succedanes du cafe, contenant du caf	- 2,86
'8504	Transformateurs electriques, convertisseurs electriques etc.	- 3,09	'8544	Fils, cables(y.c.cables coaxiaux), autres conducteurs, etc	- 2,87
'8419	Appareils et dispositifs, meme chauffes electriquement, etc.	- 3,11	'8421	Centrifugeuses, y compris les essoreuses centrifuges; etc.	- 2,91

'8431	Parties destinees aux machines/appareils des no.8425 ou 8430	- 3,50	'8537	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires etc.	- 2,94
'8309	Bouchons, capsules, etc, en metaux communs	- 3,67	'8474	Machines et appareils a trier, cribler, separer, laver, etc.	- 3,09
'8528	Appareils recepteurs de telev.(y.c. les moniteurs video)etc.	- 3,84	'2713	Coke de petrole, bitume de petrole, autres residus des huil.de petrole	- 3,12
'8437	Machines pour le nettoyage, triage/criblage des grains, etc.	- 4,12	'8705	Vehicules automobiles a usages speciaux, etc.	- 3,22
'8544	Fils, cables(y.c.cables coaxiaux), autres conducteurs, etc	- 4,13	'3907	Polyacetals, autres polyethers, resines epoxydes, sous formes primaire	- 3,23
'8479	Machines, appareils mecaniques ayant une fonction propre, ncda	- 4,16	'8708	Parties et accessoir.des vehicules automob. des n8701 a 8705	- 3,38
'4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc	- 4,24	'8415	Machines, appareils pour le conditionn.d'air, etc.	- 3,48
'2304	Tourteaux, autres residus solides de l'extraction de l'huile de soja	- 4,57	'8481	Articl.de robinetterie, organes similaire.pour tuyauterie, etc.	- 3,53
'8413	Pompes pour liquides, meme comportant 1 dispositif mesureur;	- 4,62	'2523	Ciments hydrauliques (y compris non pulverises dits clinkers)	- 3,57
'0713	Legumes a cosse secs, ecosse, meme decortiques ou casses	- 4,73	'8471	Machines automatiques de traitement de l'information, etc.	- 3,63
'8471	Machines automatiques de traitement de l'information, etc.	- 4,81	'7213	Fil machine en fer ou en aciers non allies	- 3,75
'8411	Turboreacteurs, turbopropulseurs et autres turbines a gaz	- 4,91	'8528	Appareils recepteurs de telev.(y.c. les moniteurs video)etc.	- 3,81
'8708	Parties et accessoir.des vehicules automob. des n8701 a 8705	- 4,93	'7308	Constructions et parties de constructions (ponts) etc.	- 4,04
'8704	Vehicules automobiles pour le transport de marchandises	- 5,04	'4011	Pneumatiques neufs, en caoutchouc	- 4,11
'8537	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires etc.	- 5,15	'3901	Polymeres de l'ethylene, sous formes primaires	- 4,40
'1512	Huiles de tournesol, de carthame ou de coton et leurs fractions	- 5,89	'8504	Transformateurs electriques, convertisseurs electriques etc.	- 4,53
'8481	Articl.de robinetterie, organes similaire.pour tuyauterie, etc.	- 5,99	'8701	Tracteurs (a l'exclusion des chariots-tracteurs du n 8709)	- 4,95
'8802	Autres vehicules aeriens (helicopteres, avions, par exemple);	- 6,99	'4407	Bois scies/dedosses longitudinalement, tranches/deroules, epais.>6mm	- 5,81
'8414	Pompes a air/a vide, compresseurs d'air/autres gaz, etc.	- 7,28	'1701	Sucres de canne/betterave, saccharose chimiquement pur, a l'etat solid	- 5,92
'4407	Bois scies/dedosses longitudinalement,	- 7,56	'1507	Huile de soja et ses fractions, non	- 5,99

	tranches/deroules, epais.>6mm			chimiquement modifiees	
'7214	Barres en fer/en aciers non allies, simplement forgees, etc.	- 8,97	'8429	Bouteurs(bulldozers), bouteurs biais(angledozers), etc.	- 6,14
'1005	Mais	- 9,26	'2304	Tourteaux, autres residus solides de l'extraction de l'huile de soja	- 6,31
'8703	Voitures de tourism.et autres vehicules automobiles etc.	- 10,26	'8517	Appareils electr.pour la telephonie/telegraphie par fil, etc.	- 6,60
'7304	Tubes, tuyaux et profiles creux, sans soudure, en fer/acier	- 10,65	'1005	Mais	- 8,06
'1701	Sucres de canne/betterave, saccharose chimiquement pur, a l'etat solid	- 13,33	'7113	Articl.de bijouterie/de joaillerie, etc. en metaux precieux	- 8,29
'3004	Medicaments constitues par des prod.melanges entre eux, vente au detai	- 20,72	'0402	Lait et creme de lait, concentres ou additionnes de sucre/autres edulc	- 9,72
'0402	Lait et creme de lait, concentres ou additionnes de sucre/autres edulc	- 21,93	'8411	Turboreacteurs, turbopropulseurs et autres turbines a gaz	- 11,51
'1001	Froment (ble) et meteil	- 32,72	'3004	Medicaments constitues par des prod.melanges entre eux, vente au detai	- 16,31

Annexe n° 04: Classement des différents pays en termes de sophistication des exportations Hors hydrocarbures année 2001

Classement	Pays	Expy HH
1	Corée	20 158,92
2	Luxembourg	20 054,14
3	Italie	19 658,08
4	Suisse	19 311,32
5	Irlande	18 907,51
6	Mexique	17 778,99
7	Finlande	17 453,52
8	Japon	16 997,76
9	Allemagne	16 546,29
10	Belgique	16 406,15
11	Malte	16 357,90
12	Suède	16 165,07
13	Philippines	16 047,87
14	USA	16 036,27
15	Slovénie	15 878,14
16	France	15 839,15
17	Singapour	15 803,01
18	RépTchèque	15 706,32
19	Hong Kong	15 390,76
20	Autriche	15 086,28
21	Chine	15 023,05
22	Hongrie	15 017,66
23	Espagne	14 996,52
24	Danemark	14 970,76
25	Royaume Uni	14 719,56
26	Liban	14 699,44
27	Brésil	14 450,68
28	Malaisie	14 230,34
29	Pologne	14 206,43
30	Portugal	14 151,11
31	Slovenie	14 007,14
32	Jordanie	13 948,80
33	Nouvelle Zélande	13 928,94
34	Estonie	13 816,26
35	Thaïlande	13 413,19
36	Ukraine	13 028,17
37	Croatie	13 000,23
38	Canada	12 674,80
39	Barb	12 357,20
40	Costa Rica	12 297,52
41	Afrque dusud	12 285,00

Classement	Pays	Expy HH
42	Islande	12 279,07
43	Pays Bas	12 025,95
44	Turquie	11 996,50
45	Bahamas	11 680,83
46	Uruguay	11 653,94
47	Roumanie	11 596,57
48	Lettonie	11 564,88
49	Israël	11 527,26
50	Grèce	11 472,23
51	Bielorussie	11 436,95
52	Grenade	10 338,88
53	Lituanie	10 263,97
54	Macedoine	10 221,21
55	Swaziland	10 197,81
56	Bulgarie	10 144,88
57	Inde	10 071,76
58	Australie	10 009,35
59	Chypre	9 643,92
60	Tunisie	9 392,54
61	Indonésie	9 388,57
62	Géorgie	9 298,26
63	Chili	9 139,92
64	Arménie	9 096,85
65	Guatemala	8 920,20
66	Maurice	8 880,26
67	Maroc	8 839,65
68	SriLanca	8 390,11
69	Colombie	8 121,43
70	Panama	8 076,03
71	Ango	8 029,19
72	Dominique	7 989,68
73	Pérou	7 671,98
74	Bangladesh	7 669,57
75	Haiti	7 625,59
76	Combo	7 527,96
77	Mozambique	7 394,57
78	Jamaïque	7 266,46
79	Paraguay	7 178,22
80	Vietnam	7 066,52
81	Nicaragua	6 985,47
82	Handuras	6 917,28

Classement	Pays	Expy HH
83	Kenya	6 842,43
84	Rép Dom	6 832,94
85	Namibie	6 815,09
86	Mongolie	6 801,82
87	Bostwana	6 794,80
88	Sénégal	6 604,31
89	Bélize	6 430,49
90	Guyana	5 847,56
91	Bolivie	5 627,33
92	Madagascar	5 573,56
93	Bahrein	5 572,33
94	CD'ivoire	5 523,04
95	Zambie	5 503,23
96	Egypte	5 476,94
97	Ougan	5 376,17
98	Togo	5 322,91
99	Ghana	5 184,08
100	Equateur	5 086,44
101	Norv	5 055,92
102	Gambie	5 042,72
103	Niger	4 994,04
104	Congo	4 888,92
105	Russie	4 861,99
106	Burkinafaso	4 695,57
107	Ouzbakistan	4 638,52
108	Zimbabwe	4 617,37
109	Tanzanie	4 555,91
110	Kazak	4 531,30
111	Malawi	4 167,71
112	Mauritanie	4 114,21
113	Le Salvador	4 108,44
114	Azerbaïdjan	4 042,31
115	Mali	3 575,78
116	Guinée	3 551,74
117	Benin	3 091,65
118	Cameroun	3 046,82
119	Ethiopie	3 022,98
120	Burundi	2 857,05
121	Oman	2 705,21
122	Tchad	2 663,79
123	arabie Saoudite	2 263,15
124	Brunei	2 102,89
125	Koweït	1 793,02
126	Iran	1 710,50

Classement	Pays	Expy HH
127	Qatar	1 594,26
128	Gabon	1 414,69
129	Guinée équatoriale	1 053,78
130	Suriname	982,99
131	Rwanda	972,76
132	Albanie	650,26
133	Soudan	634,49
134	Algérie	368,88
135	Iraq	67,26
136	Nigeria	50,52

Annexe n° 05: Classement des différents pays en termes de sophistication des exportations Hors hydrocarbures année 2015

Classement	Pays	Expy HH		Classement	Pays	Expy HH
1	Irlande	19794,143		39	Jordanie	12279,603
2	Luxembourg	19173,806		40	Vietnam	12068,255
3	Sui	18754,856		41	Pays Bas	11889,624
4	Rép.Tch	16067,058		42	Royaume Uni	11870,709
5	Jap	16057,468		43	Ukraine	11851,073
6	Allemagne	15907,502		44	Lettonie	11808,302
7	Autriche	15823,309		45	Malaisie	11623,177
8	Corée	15752,895		46	Bahamas	11408,324
9	Slovénie	15636,4		47	Géorgie	11365,226
10	Chine	15385,365		48	Swaziland	11144,404
11	France	15347,82		49	Lituanie	11091,408
12	Hongrie	15130,798		50	Islande	11039,362
13	Italie	14996,629		51	Afrique du sud	10965,038
14	Finlande	14928,588		52	Uruguay	10824,135
15	Pologne	14803,465		53	Togo	10571,923
16	Slovaquie	14792,028			Répub	
17	Suède	14701,297		54	Dominicaine	10547,537
18	Hong Kong	14699,746		55	Bulgarie	10505,865
19	Philippines	14201,261		56	Canada	10434,455
20	Israël	14124,443		57	Tunisie	10357,169
21	Belgique	14106,348		58	Liban	10151,995
22	Thaïlande	13872,491		59	Le Salvador	10067,882
23	Espagne	13784,942		60	Maurice	9922,1096
24	Danemark	13735,17		61	Barbade	9897,3831
25	Singapour	13658,746		62	Mozambique	9552,2115
26	Costa Rica	13618,572		63	Maroc	9483,0783
27	Chypre	13417,595		64	Indonésie	9469,42
28	Portugal	13182,118		65	Brésil	9359,2417
29	Malte	13153,743		66	Inde	9344,6224
30	Roumanie	13130,958		67	Bielorussie	9177,1575
	Nouvelle			68	Egypte	9139,0837
31	Zélande	13129,25		69	Namibie	9125,2931
32	Etats Unis	13046,744		70	Arménie	8985,945
33	Macedoine	13032,991		71	Panama	8694,4378
34	Mexique	12885,448		72	Bangladesh	8688,4586
35	Estonie	12833,515		73	Guatemala	8493,5664
36	Gambie	12612,492		74	Grenade	8272,7202
37	Croatie	12452,881		75	Grèce	8266,1006
38	Turquie	12449,197		76	Chili	8231,0565

Classement	Pays	Expy HH		Classement	Pays	Expy HH
77	Sri Lanka	8072,9933		118	Cameroun	3199,5577
78	Haiti	7940,3127		119	Burkinafaso	3096,2418
79	Australie	7884,2939		120	Gabon	2899,5064
80	Nicaragua	7879,8574			Arabie	
81	Ouganda	7552,4868		121	Saoudite	2712,2993
82	Albanie	7536,9133		122	Bolivie	2547,0588
83	Kenya	7354,9946		123	Niger	2333,3405
84	Honduras	7285,6566		124	Qatar	2244,6513
85	Sénégal	7246,4833		125	Kazakhtan	2220,1898
86	Madagascar	7236,4864		126	Oman	2188,7047
87	Zambie	7092,3757		127	Soudan	1041,7049
88	Ouzbékistan	7040,5389		128	Koweït	1031,6735
89	Cambodge	6881,2012			Guinée	
90	Bostwana	6781,8843		129	équatoriale	922,00805
91	Bahrein	6559,1837		130	Nigeria	869,51392
92	Zimbabwe	6501,36		131	Azerbaïdjan	734,66771
93	Mongolie	6473,4626		132	Brunei	543,36697
94	Paraguay	6334,2316		133	Angola	523,4508
95	Benin	6317,0462		134	Tchad	291,10053
96	Côte D'ivoire	6236,7536		135	Algérie	250,52304
97	Jamaïque	6026,6594		136	Iraq	16,955476
98	Pérou	5857,644				
99	Bélize	5598,6051				
100	Suriname	5537,296				
101	Tanzanie	5230,946				
102	Congo	5102,6959				
103	Guyana	4852,9164				
104	Mauritanie	4775,7013				
105	Ethiopie	4677,0123				
106	Colombie	4676,131				
107	Rwanda	4462,9028				
108	Norvège	4189,7663				
109	Mali	3967,5088				
	Emirats Arabes					
110	Unis	3859,2201				
111	Malawi	3844,2326				
112	Guinée	3815,0323				
113	Burundi	3745,4912				
114	Russie	3603,0242				
115	Iran	3545,9054				
116	Equateur	3512,154				
117	Ghana	3506,0624				

**Annexe 06 : Classement des différents pays en termes de sophistication des exportations
globales- année 2001**

Classement	Pays	Expy	Classement	Pays	Expy
1	Brunei	23 228,66	42	NouvelleZélande	14 231,85
2	Corée	20 927,34	43	Bahamas	14 179,12
3	Luxembourg	20 062,76	44	Estonie	14 131,80
4	Italie	19 936,25	45	Jordanie	13 953,28
5	Suisse	19 348,30	46	Arabiesaudite	13 775,24
6	Mexique	19 110,50	47	Thaïlande	13 747,70
7	Qatar	19 030,28	48	Russie	13 727,55
8	Irlande	18 937,93	49	Indonésie	13 693,05
9	Algérie	18 906,90	50	Iraq	13 633,86
10	Finlande	17 803,03	51	Biélorussie	13 473,71
11	Japon	17 029,30	52	Iran	13 468,93
12	Nigéria	16 992,80	53	GuinéeEquatoriale	13 247,90
13	Malte	16 991,49	54	Ukraine	13 090,40
14	Belgique	16 831,36	55	Lituanie	13 013,62
15	Allemagne	16 749,81	56	Grèce	12 846,27
16	Singapour	16 682,72	57	Afriquedusud	12 809,94
17	Suède	16 496,87	58	Gabon	12 702,41
18	Etatsunis	16 182,51	59	PaysBas	12 677,90
19	Philippines	16 158,91	60	Costarica	12 395,25
20	France	16 030,41	61	Islande	12 289,72
21	Malaisie	16 009,83	62	Roumanie	12 281,66
22	Slovénie	15 894,98	63	Turquie	12 156,94
23	RoyaumeUni	15 876,18	64	Kazakhtan	11 907,47
24	RépubliqueTchèque	15 826,58	65	Uruguay	11 825,83
25	Danemark	15 686,65	66	Australie	11 785,38
26	HongKong	15 411,84	67	Colombie	11 669,30
27	Espagne	15 284,74	68	Lettonie	11 581,87
28	Canada	15 239,43	69	Israel	11 529,39
29	Hongrie	15 186,39	70	Bulgarie	11 167,98
30	Bahrein	15 170,98	71	Bolivie	10 955,95
31	Chine	15 162,24	72	Chypre	10 858,24
32	Autriche	15 149,44	73	Macedoine	10 649,71
33	Oman	15 025,61	74	Inde	10 615,96
34	Norvège	15 012,97	75	Tunisie	10 613,18
35	Brésil	14 989,76	76	Equateur	10 477,30
36	Liban	14 718,43	77	Grenade	10 339,87
37	Slovaquie	14 683,15	78	Egypte	10 316,99
38	Croatie	14 503,69	79	Soudan	10 260,08
39	Pologne	14 388,99	80	Swazilande	10 202,93
40	Koweït	14 382,12	81	Vietnam	10 058,47
41	Portugal	14 350,51	82	Géorgie	10 027,06

Classement	Pays	Expy
83	Cameroun	10 010,27
84	Maldives	9 711,97
85	Guatemala	9 493,84
86	Maroc	9 327,84
87	Chili	9 324,04
88	Arménie	9 114,91
89	Maurice	8 881,01
90	Panama	8 837,06
91	Rwanda	8 799,62
92	Sénégal	8 709,34
93	Ouzbékistan	8 681,53
94	Répu.Dominicaine	8 657,80
95	Pérou	8 405,53
96	SriLanka	8 391,38
97	Angola	8 084,41
98	Dominique	7 989,95
99	Bangladesh	7 690,84
100	Haiti	7 635,74
101	Combodge	7 528,77
102	Jamaïque	7 402,70
103	Mozambique	7 399,66
104	Coted'ivoire	7 209,84
105	Paraguay	7 182,63
106	Nicaragua	7 151,20
107	Handuras	6 996,71
108	Mongolie	6 908,78
109	Namibie	6 877,73

Classement	Pays	Expy
110	Kenya	6 844,58
111	Bostwana	6 802,60
112	Madagascar	6 793,94
113	Belize	6 430,49
114	Congo	6 291,86
115	Azerbaïjan	6 290,12
116	Ghana	5 893,13
117	Guyana	5 848,04
118	Ouganda	5 690,90
119	Zambie	5 516,13
120	Togo	5 378,72
121	Niger	5 234,24
122	Gambie	5 068,39
123	Burkinafaso	4 697,81
124	Zimbabwe	4 622,07
125	Tanzanie	4 567,20
126	LeSalvador	4 431,54
127	Malawi	4 175,07
128	Mauritanie	4 114,21
129	Mali	3 733,10
130	Guinée	3 640,09
131	Benin	3 092,72
132	Ethiopie	3 023,27
133	Burundi	2 857,05
134	Tchad	2 663,93
135	Suriname	1 165,97
136	Albanie	650,26

Annexe N°07 : : Classement des différents pays en termes de sophistication des exportations globales- année 2015

Classement	pays	EXPY	Classement	pays	EXPY
1	Qatar	22010,37	41	Canada	13993,67
2	Brunei	20290,99	42	Chypre	13910,33
3	Irlande	19895,41	43	Koweït	13869,63
4	Luxembourg	19184,54	44	Barbade	13776,04
5	Suisse	18809,86	45	Lituanie	13733,69
6	Algérie	18138,81	46	Angola	13715,56
7	Norvège	16986,54	47	Roumanie	13714,12
8	Guinée équatoriale	16910,83	48	Estonie	13689,13
9	Corée	16819,78	49	Azerbaïdjan	13679,95
10	Bolivie	16368,61	50	Costa Rica	13622,04
11	Finlande	16324,28	51	Nouvelle Zélande	13610,92
12	Allemagne	16314,24	52	Iraq	13596,29
13	Japon	16302,49	53	Pays Bas	13588,22
14	République Tchèque	16276,86	54	Tchad	13414,18
15	Slovénie	16149,31	55	Royaume Uni	13406,11
16	Autriche	16080,72	56	Macedoine	13285,52
17	Belgique	15880,99	57	Oman	13182,40
18	France	15805,14	58	Gabon	13130,02
19	Singapour	15626,99	59	Bielorussie	13043,38
20	Malaisie	15578,96	60	Nigeria	13043,13
21	Chine	15549,65	61	Egypte	13041,85
22	Slovaquie	15533,04	62	Emirats Arabes Unis	12962,52
23	Hongrie	15509,85	63	Turquie	12951,18
24	Suède	15499,70	64	Indonésie	12949,63
25	Italie	15488,34	65	Vietnam	12943,20
26	Pologne	15119,46	66	Kazakhtan	12871,92
27	Malte	15105,02	67	Gambie	12865,80
28	Danemark	14868,54	68	Grèce	12793,77
29	Bahamas	14798,48	69	Mozambique	12748,23
30	Hong Kong	14717,10	70	Lettonie	12571,26
31	Philippines	14651,18	71	Tunisie	12368,81
32	Mexique	14592,38	72	Bahrein	12332,47
33	Espagne	14571,51	73	Ouzbékistan	12317,66
34	Thaïlande	14535,88	74	Jordanie	12299,27
35	Arabie Saoudite	14535,34	75	Colombie	12151,87
36	Portugal	14383,09	76	Bulgarie	12032,26
37	Israël	14306,57	77	Iran	12014,91
38	Russie	14227,05	78	Ukraine	11999,12
39	Croatie	14157,90	79	Inde	11673,55
40	Etats Unis	14118,69	80	Swaziland	11603,89

Classement	pays	EXPY
81	Géorgie	11601,54
82	Soudan	11533,45
83	Albanie	11482,28
84	Afrique du sud	11373,27
85	Liban	11281,63
86	Islande	11224,43
87	Equateur	11099,32
88	Uruguay	10854,21
89	Répub Dominicaine	10774,88
90	Togo	10667,93
91	Brésil	10313,32
92	Le Salvador	10294,91
93	Australie	10068,77
94	Maroc	10045,21
95	Maurice	9928,21
96	Cameroun	9904,91
97	Sénégal	9266,30
98	Namibie	9254,00
99	Arménie	9170,34
100	Guatemala	9154,42
101	Côte D'ivoire	9026,05
102	Bangladesh	8727,78
103	Panama	8694,44
104	Jamaïque	8486,87
105	Chili	8344,86
106	Honduras	8277,80
107	Grenade	8276,19
108	Bélize	8221,73

Classement	pays	EXPY
109	Ouganda	8202,53
110	Mongolie	8152,51
111	Sri Lanka	8108,85
112	Pérou	7942,09
113	Haiti	7940,31
114	Nicaragua	7932,87
115	Kenya	7814,89
116	Madagascar	7757,94
117	Suriname	7673,64
118	Zambie	7125,53
119	Benin	7050,99
120	Congo	6919,72
121	Cambodge	6881,20
122	Ghana	6873,43
123	Bostwana	6814,27
124	Zimbabwe	6502,52
125	Paraguay	6334,23
126	Niger	6038,70
127	Ethiopie	5416,12
128	Tanzanie	5405,09
129	Mauritanie	5069,49
130	Guyana	4852,92
131	Burkinafaso	4106,00
132	Mali	3971,30
133	Guinée	3911,03
134	Malawi	3844,23
135	Burundi	3745,49
136	Rwanda	5399,81

Annexe n° 08 : Le dispositif de soutien aux exportateurs

I- Encadrement institutionnel

La création de la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX), en 1996, afin de prendre en charge l'assurance du risque commercial et politique.

La création du Conseil National Consultatif de Promotion des Exportations en Juin 2004, dont le rôle est de contribuer à la définition des objectifs et de la stratégie de développement des exportations, de procéder à l'évaluation des programmes et actions menées et enfin de proposer toute mesure devant favoriser l'expansion des exportations hors hydrocarbures.

La création en Juin 2004, de «l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur» (ALGEX) (Décret exécutif n°04-174 du 12 juin 2004)

II- Facilitations fiscales

1- Exonération en matière d'impôts directs et taxes assimilées - TAP et IBS.

La taxe sur l'activité professionnelle (TAP) : 'est pas compris dans le chiffre d'affaires servant de base à la TAP, le montant des opérations de vente, de transport ou de courtage qui portent sur des objets ou marchandises destinés directement à l'exportation (Art. 220-3 du Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées).

L'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) :

Exonération permanente de l'IBS, les opérations génératrices de devises, notamment: les opérations de ventes destinées à l'exportation; les prestations de services destinées à l'exportation. Ces exonérations sont octroyées au prorata du chiffre d'affaires réalisé en devises. Le bénéfice de ces dispositions est subordonné à la présentation, par les entreprises, aux services fiscaux compétents, d'un document attestant du versement des recettes en devises à une banque domiciliée en Algérie. Les opérations de transports terrestres, maritimes, aériens, les réassurances et les banques ne sont pas concernées par cette exonération de l'IBS. (Art. 10/5 de la Loi de Finances pour 2011 modifiant et complétant les dispositions de l'Art. 138 du Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées).

2. Exonération en matière de taxes sur le chiffre d'affaires La taxe sur la valeur ajoutée sur les opérations de vente réalisées à l'exportation (TVA) : Sont exemptées de la TVA, les affaires de vente

et de façon qui portent sur les marchandises exportées et les marchandises d'origine nationale livrées aux magasins sous-douane légalement institués, compte non tenu de certaines exclusions.(Art. 13 du Code des Taxes sur le Chiffre d'Affaires)

L'achat en franchise de TVA :

Les achats ou importations de marchandises, réalisés par un exportateur, destinés soit à l'exportation ou à la réexportation en l'état, soit à être incorporées dans la fabrication, la composition, le conditionnement ou l'emballage des produits destinés à l'exportation et les services liés directement à l'opération d'exportation, peuvent bénéficier de la franchise de TVA. (cf. article 42-2 du Code des Taxes sur le Chiffre d'Affaires).

La restitution de la TVA :

Peut s'effectuer pour l'ensemble des biens et services pour lesquels la franchise à l'achat est autorisée.(cf. article 42 et 50 du Code des Taxes sur le Chiffre d'Affaires).

III- Facilitations portuaires

Quatre (4) mesures de facilitations ont été mises en œuvre par l'Entreprise Portuaire d'Alger (EPAL) depuis le début de l'année 2003; celles-ci portent sur:

- Affectation d'un magasin aménagé à recevoir en priorité les marchandises destinées à l'exportation, d'une superficie de 1000 m² au quai N°09/2 zone nord – accès N°01 ;
- Affectation d'un terre-plein de 1.862 m² à la zone centre pour la mise à quai des marchandises destinées à l'exportation, entrée accès N°04 - zone centre- grand môle Bologhine ;
- Franchise de dix (10) jours pour le paiement des frais d'entreposage et de magasinage avant embarquement, des marchandises d'origine algérienne destinées à l'exportation;
- Dégrèvements modulés des frais de manutention et d'acconage pour les cargaisons à exporter, selon la régularité et le volume des opérations.

IV- Le contrôle phytosanitaire

Conformément aux conventions et accords internationaux qui régissent les échanges commerciaux, le contrôle phytosanitaire, qui est sanctionné par l'établissement du certificat phytosanitaire, a pour objet de conférer aux végétaux destinés à l'exportation les garanties phytosanitaires exigées par le pays importateur. Les produits agricoles peuvent être ainsi exportés à partir de **27 postes frontaliers officiels (8 aéroports, 11 ports maritimes,8 postes frontières terrestres)**, dont la liste est :

Postes Aériens : Aéroport de Tlemcen (Zenata), Oran (Senia), Alger (Houari Boumediène), Constantine (Mohamed Boudiaf), Annaba (El Malaha), Tébessa, Ghardaïa (Noumerat) et Biskra (Khider Mohamed).

Postes maritimes : Port de Ghazaouet, Arzew, Oran, Mostaganem, Tenès, Alger, Dellys, Béjaïa, Skikda, Djen Djen et Annaba.

Postes frontaliers terrestres : Akid Lotfi - Tlemcen, El Kala - Taref, Souk Ahras, Tine Zaouatine et Ain Guezzam - Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar - Adrar, Bouchabka - Tébessa, Taleb Larbi-El Oued et Deb Deb - Illizi. Cas particulier : L'exportation de la datte qui est régie par un cadre réglementaire spécifique permettant, notamment, son contrôle phytosanitaire à partir de l'aéroport Khider Mohamed (Biskra) et du poste frontalier terrestre de Deb Deb (Illizi), en plus des autres points de sortie existants (voie maritime : Alger- Oran –Skikda, voie aérienne : Alger- Oran –Skikda, voie terrestre : Tamanrasset- B.B Mokhtar – Deb Deb).

V- Le contrôle sanitaire

Les animaux (volailles, chevaux, gibiers.....) et produits d'origine animale (viandes, œufs, miel, laine, peaux non traitées,...) sont soumis au régime de la dérogation sanitaire d'exportation qui certifie qu'aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été déclarée dans le pays exportateur. Un contrôle sanitaire de ces produits est effectué aux frontières par les services vétérinaires. Certains produits, soumis au contrôle vétérinaire aux frontières, ne sont pas soumis à l'obligation de la dérogation sanitaire. Il s'agit, notamment :

- Des produits animaux traités ou transformés (Lait et produits laitiers...);
- Les aliments concentrés destinés à l'alimentation animale.

Tables des matières

Table des matières

Remerciements

Sommaire

Introduction générale	2
Partie I : Diversification des exportations : enjeux et déterminants	14
Introduction de la partie	15
Chapitre I : La diversification des exportations : définition, formes et instruments de mesure	17
Introduction du chapitre	18
Section 1 : définition et évolution de la notion de diversification des exportations	19
I- Définition des concepts de diversification et de sophistication des exportations.....	19
1 - Diversification des exportations.....	19
2- Sophistication des exportations.....	20
II- Evolution du débat sur la diversification des exportations.....	20
1- Première période : avant la première guerre mondiale, spécialisation et valorisation de l'avantage comparatif.....	21
2- Deuxième période : années 50, émergence des stratégies d'import substitution.....	22
3- Troisième période : à partir des années 80, industrialisation par promotion des exportations.....	23
Section 2 : Formes et modalités de diversification des exportations	24
I- Diversification horizontale et diversification verticale.....	24
1- La diversification horizontale.....	24
2- La diversification verticale.....	25
II- Diversification en termes de marges intensives et extensives.....	27
1- La diversification intensive (intensive margin).....	27
2- La diversification extensive (extensive margin).....	27
III-Diversification géographique et diversification de produits.....	28
1- La diversification de produits	28
2- La diversification géographique.....	28
Section 3 : Diversification des exportations : méthodes et indicateurs de mesure	29
I- Les mesures en termes de concentration/diversification des exportations.....	30
1- Indice de Hirschman.....	30
2- Indice de Hirschman normalisé.....	30

3-Indice d’Herfindahl	31
4-Indice d’Ogive.....	32
5-Indice d’entropie et indice de Theil.....	33
6-Indice de GINI.....	33
II-Les mesures qui prennent en considération le changement structurel et la sophistication des exportations.....	36
1-La fonction d’expérience cumulée en matière d’exportation par produit.....	36
2-Indice du caractère classique d’un bien.....	37
3-La déviation absolue de la part des produits d’un pays dans la structure mondiale.....	38
4-Indice de similarité des exportations	39
5-Le niveau d’exportations industrielles en part de la population.....	39
6-L’identification de nouveaux produits à l’export.....	40
6-1- Les produits classiques.....	40
6-2- Les produits marginaux.....	40
6-3- Les produits en disparition.....	40
6-4- Les produits émergents.....	41
7- Classification des produits en termes de contenu technologique.....	41
7-1- Les produits à faible contenu technologique.....	41
7-2- Les produits à contenu technologique moyen.....	41
7-3- Les produits à fort contenu technologique.....	42
8- Les mesures en termes de marges intensives et extensives.....	43
8-1- Les composante intra-groupe.....	43
8-2- La composante inter-groupe.....	43
9- Indice de sophistication des exportations (EXPY).....	45
9-1- Calcul du PRODY.....	45
9-2- Calcul de EXPY.....	46
Conclusion du chapitre	48
Chapitre II : Diversification et sophistication des exportations : enjeux et déterminants	49
Introduction du chapitre	50
Section 1 : Enjeux de la diversification et de la sophistication des exportations pour les économies riches en ressources naturelles.....	51
I- Réduction des risques liés à la dépendance envers les produits primaires.....	52
1- Détérioration des termes de l’échange : la thèse de Prebisch-Singer.....	52

2- « La croissance appauvrissante » de Jagdish Bhagwati.....	54
3- L'impact négatif de l'abondance de ressources sur la croissance économique : le Dutch Disease.....	57
3-1- Le Dutch disease : canal de transmission entre ressources naturelles et croissance économique.....	58
3-1-1- Définition du phénomène de Dutch Disease.....	58
3-1-2- Principaux effets de Dutch Disease.....	58
3-1-2-1- Effet dépense (spending effect).....	59
3-1-2-2- Le mouvement de ressources (resource movement effect).....	59
3-2- Abondance de ressources et croissance économique.....	60
II- Diversification des exportations et croissance économique	61
1- Diversification et développement économique: La thèse d'Imbs et Wacziarg.....	61
2- Effets positifs de la diversification sur la croissance économique	62
3- Diversification des exportations et croissance économique : analyse empirique.....	62
Section 2 : principaux déterminants de la diversification et de la sophistication des exportations	66
I- Changement structurel et promotion de nouveaux secteurs à l'export.....	66
1- Changement structurel : définition et mécanismes.....	67
2- L'espace des produits comme modèle de transformation structurelle.....	68
3- Diversification, Ubiquité des produits et complexité économique.....	73
4- Rôle joué par le coût de découverte des entrepreneurs (cost discovery).....	76
5- Rôle des marges intensives/extensives dans la diversification des exportations.....	77
6- Rôle de la politique industrielle dans le processus de changement structurel.....	80
6-1 Définition de la politique industrielle.....	80
6-2 Types de stratégies industrielles.....	81
6-2-1- stratégies horizontales.....	81
6-2-2- stratégies verticales.....	81
II- La politique commerciale et les variables structurelles	82
1- Politique commerciale et diversification des exportations.....	82
2- Les autres variables structurelles et institutionnelles.....	86
2-1- Le capital humain.....	86
2-2- Les facilitations au commerce.....	87
2-3- Les variables macro économiques.....	88

2-4- Les variables institutionnelles	89
Conclusion du chapitre	91
Conclusion de la première partie	92
Partie II : contraintes et stratégies de développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie	94
Introduction de la partie	95
Chapitre III : Diversification et sophistication des exportations en Algérie : état des lieux	97
Introduction du chapitre	98
Section 1 : Dépendance aux hydrocarbures et fragilité de l'équilibre macroéconomique	99
I- Forte contribution des hydrocarbures à la croissance économique.....	99
1- Poids des hydrocarbures dans le PIB.....	99
2- Structure de la production de l'industrie manufacturière.....	103
3- Effets macroéconomiques de la dépendance aux hydrocarbures.....	107
3-1- La contrainte budgétaire.....	107
3-2- La contrainte extérieure.....	109
II- Concentration des exportations et insertion de l'Algérie au commerce mondial.....	112
1. Indice de concentration d'Herfindahl Hirschman.....	113
2. Indice de similarité des échanges.....	114
3. Indice de BALASSA.....	115
4. Indice de Grubel et Lloyd.....	117
5. Calcul des avantages comparatifs révélés par la méthode du CEPII.....	121
Section 2 : Analyse de la sophistication et de la composition des exportations hors hydrocarbures	129
I- Mesure de la sophistication des exportations algériennes : application de la méthodologie d'Hausmann et al.....	129
1- Méthodologie de calcul des PRODY.....	130
2- Analyse du degré de sophistication EXPY.....	131
2-1- Présentation de l'EXPY global et hors hydrocarbures.....	132
2-2- Analyse du niveau de sophistication des exportations de l'Algérie.....	139
3- Analyse de l'indice de complexité économique.....	141
II- Composition des exportations hors hydrocarbures et dynamique à l'export	143
1- Evolution et structure des exportations hors hydrocarbures.....	144

2- Analyse de la dynamique à l'export.....	145
2-1- Les produits classiques	146
2-2- Les nouveaux produits ou produits émergents	147
2-3- Les produits en disparition.....	148
Conclusion du chapitre.....	149
Chapitre IV : Essai d'analyse des contraintes au développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie	150
Introduction du chapitre.....	151
Section 1 : Absence de transformation structurelle et faiblesse du secteur industriel	151
I- Désindustrialisation et Dutch Disease en Algérie.....	151
II- Echec des réformes et faible participation du secteur privé à la croissance économique	156
1- L'Algérie dans l'espace des produits.....	157
2- Réformes économiques et modèle algérien d'industrialisation.....	160
3- Contribution du secteur privé à la croissance économique	162
III- La politique commerciale et les autres variables logistiques et institutionnelles.....	167
1- Politique commerciale et diversification des exportations en Algérie.....	167
1-1- Evolution de la politique commerciale de l'Algérie.....	168
1-2- Présentation de l'accord d'association avec l'Union européenne.....	173
1-3- Le processus d'adhésion à l'OMC.....	176
1-4- Les investissements directs étrangers	179
2- Le dispositif règlementaire et institutionnel d'appui aux exportations hors hydrocarbures	182
Section 2 : Quelles politiques pour des exportations diversifiées et sophistiquées en Algérie.....	189
I- Politiques publiques et diversification des exportations : Quelques exemples de réussite	190
1- Caractéristiques des pays à industrialisation tardive.....	191
1-1- Des héritages et des parcours contrastés.....	192
1-2- Rôle des politiques publiques	192
1-2-1- Politique industrielle et choix des secteurs prioritaires	193
1-2-2- La politique technologique	194
1-2-3- La promotion des exportations	194
2- Quelques exemples de réussite	196
2-1- La Chine.....	196

2-2-La Corée.....	200
2-3- La Malaisie.....	203
2-4-La Tunisie et le Maroc	205
II- Quelques pistes de réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre en vue de développer les exportations hors hydrocarbures en Algérie.....	210
1- Encourager les investissements pour déclencher le processus de diversification.....	211
1-1- Politique industrielle et choix des secteurs prioritaires.....	211
1-1-1- Les industries dans lesquelles l’Algérie est déjà présentent	214
1-1-1-1- La chimie et plastique	215
1-1-1-2- Les ISMMEE	215
1-1-1-3- Industries agroalimentaires.....	216
1-1-1-4- Les industries pharmaceutiques	217
1-1-2- Les industries dans lesquelles l’Algérie est absente.....	219
1-2- Mettre en place les incitations aux investisseurs.....	222
1-3- Résoudre la contrainte financière.....	224
1-4- Développer le capital humain.....	226
2- Une stratégie de renforcement des institutions pour soutenir la croissance.....	228
Conclusion du chapitre	233
Conclusion de la deuxième partie.....	235
Conclusion générale	236
Références Bibliographiques.....	241
Liste des tableaux et figures.....	255
Liste des abréviations.....	260
Annexes.....	263
Table des matières.....	283

Résumé

A l'heure où l'insertion à la mondialisation dépend des politiques nationales de diversification et de sophistication à l'intérieur des chaînes de valeur mondiales, la spécialisation dans les hydrocarbures a empêché l'Algérie d'entrer dans un processus de croissance durable pouvant lui permettre de rejoindre le club de convergence. L'objectif de ce travail s'articule autour de l'identification des contraintes structurelles qui freinent la diversification de l'économie algérienne. Ces contraintes sont à rechercher à la fois dans le mode d'affectation des ressources qui explique en amont la faible diversification des exportations et en aval, le manque d'une politique d'exportation et de facilitation du commerce. Pour être efficaces, ces politiques doivent découler d'une réflexion globale qui déclenche le processus de changement structurel et mobilise toutes les ressources et acteurs vers cette finalité.

Mots clés : Diversification et sophistication des exportations, dépendance aux ressources primaires, changement structurel, économie algérienne, politiques publiques.

Summary

At a time when integration into globalization depends on national policies of diversification and sophistication within global value chains, specialization in hydrocarbons has prevented Algeria from entering a process of sustainable growth that could allow it to join the convergence club. The objective of this work revolves around the identification of the structural constraints that hinder the diversification of the Algerian economy. These constraints are to be found in the mode of resource allocation which explains upstream the low diversification of exports and in the lack of an export and trade facilitation policy. To be effective, these policies must result from a global reflection that triggers the process of structural change and mobilizes all the resources and actors towards this end.

Keywords: Export diversification and sophistication, dependence on primary resources, structural change, Algerian economy, public policies

ملخص

في وقت يعتمد فيه الاندماج في العولمة على السياسات الوطنية للتنويع والتطور ضمن سلاسل القيمة العالمية ، منع التخصص في المحروقات الجزائر من الدخول في عملية نمو مستدام يمكن أن السماح له بالانضمام إلى نادي التقارب. دور هدف هذا العمل حول تحديد القيود الهيكلية التي تعوق تنويع الاقتصاد الجزائري. يمكن العثور على هذه القيود في طريقة تخصيص الموارد و نقص سياسة تصدير وتيسير التجارة. لكي تكون هذه السياسات فعالة ، يجب أن تنجم عن انعكاس عالمي يؤدي إلى عملية التغيير الهيكلي ويعبئ جميع الموارد والجهات الفاعلة لتحقيق هذه الغاية.

الكلمات الرئيسية: تنويع وتطور الصادرات ,الاعتماد على الموارد الأولية ,التغيير الهيكلي ,الاقتصاد الجزائري ,السياسات العامة .